

RAPPORT ANNUEL 2007

perspectives ouvertes sur le monde



Banque Scotia

Rendement des capitaux propres

22,0 %

Objectif pour 2007 : de 20 % à 23 %

Croissance du bénéfice par action

13 %

Objectif pour 2007 : de 7 % à 12 %

Ratio de productivité

53,7 %

Objectif pour 2007 : inférieur à 58 %

Capital de catégorie 1

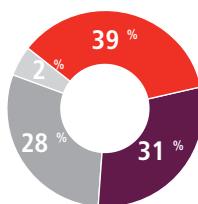
9,26 %

Objectif pour 2007 : Coefficients de capital solides

Bénéfice net total*

3 994 millions de dollars

Bénéfice net total par secteur d'activité*



■ Réseau canadien – 1 550 millions de dollars

■ Opérations internationales – 1 232 millions de dollars

■ Scotia Capitaux – 1 114 millions de dollars

■ Autres – 98 millions de dollars

* attribuable aux actionnaires ordinaires

Notre objectif est de devenir la meilleure institution financière canadienne d'envergure internationale.

RAPPORT SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



Réseau canadien



Opérations internationales



Scotia Capitaux

Table des matières

2	Message du président du conseil	92	Rapports sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
3	Message du président et chef de la direction		Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
6	Gouvernance d'entreprise et déontologie		Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant
	Conseil d'administration de 2007		
8	Notre direction	93	États financiers consolidés
9	Rapport sur les secteurs d'activité	94	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
10	Réseau canadien	95	Rapport des vérificateurs
14	Opérations internationales	96	Bilan consolidé
18	Scotia Capitaux	97	État consolidé des résultats
22	Responsabilité sociale	98	État consolidé de la variation des capitaux propres
25	Rapport de gestion	99	État consolidé des flux de trésorerie
27	Chiffres clés de l'exercice 2007	100	Notes afférentes aux états financiers consolidés
28	Survol	142	Principales filiales
30	Résultats financiers du Groupe	143	Glossaire
38	Situation financière du Groupe	144	Information à l'intention des actionnaires
45	Secteurs d'activité		
56	Gestion du risque		
68	Contrôles et conventions comptables		
73	Données supplémentaires		



Photo de la page couverture

En novembre 2007, nous avons accru notre présence au Chili en acquérant une participation de 99,5 % dans Banco del Desarrollo. Combinée aux activités de Scotiabank Sud Americano, cette acquisition fait de la Banque Scotia la sixième banque en importance dans ce pays. Joyce Krause Soto a été photographiée à l'extérieur de notre succursale de Viña del Mar.

La Banque Scotia est l'une des principales institutions financières d'Amérique du Nord et la plus internationale des grandes banques du Canada. Grâce à leur équipe d'environ 60 000 employés, la Banque Scotia et ses sociétés affiliées offrent une vaste gamme de produits et de services, notamment des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises ainsi que des services bancaires aux grandes sociétés et des services bancaires d'investissement, à plus de 12,5 millions de clients situés dans quelque 50 pays.

Notre présence grandissante sur le marché international

Amérique du Nord

- Canada
- États-Unis
- Mexique

Antilles

- Anguilla
- Antigua-et-Barbuda
- Antilles néerlandaises
- Aruba
- Bahamas
- Barbade
- Dominique
- Grenade
- Haïti
- Îles Caïmans
- Îles Turks et Caicos
- Îles Vierges américaines
- Îles Vierges britanniques
- Jamaïque
- Porto Rico
- République dominicaine
- Saint-Kitts-et-Nevis
- Sainte-Lucie
- Saint-Vincent et Grenadines
- Trinité-et-Tobago

Amérique centrale et Amérique du Sud

- Belize
- Brésil
- Chili
- Costa Rica
- El Salvador
- Guyana
- Panama
- Pérou
- Venezuela

Asie-Pacifique

- Chine
- Corée (République de)
- Inde
- Japon
- Malaisie
- RAS de Hong Kong, RPC
- Singapour
- Taïwan
- Thaïlande
- Vietnam

Europe et Moyen-Orient

- Égypte
- Émirats arabes unis
- Irlande
- Royaume-Uni



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous à nouveau, à titre de président du conseil d'administration de la Banque Scotia, au terme d'une autre excellente année, soit notre 175^e année d'activité.



Tous nos partenaires clés – qu'il s'agisse de nos clients, de nos employés, des collectivités où nous exerçons nos activités et, bien entendu, de nos actionnaires – peuvent compter sur de solides résultats.

Notre capacité à gérer dans l'intérêt de tous nos partenaires est l'un des fondements du succès à long terme de la Banque Scotia, lequel est également le fruit des solides pratiques mises de l'avant en matière de gouvernance d'entreprise et de conformité. Le conseil y attache une importance particulière et cela explique pourquoi nous révisons constamment nos pratiques de manière à ce qu'elles répondent ou dépassent les attentes. Cependant, toutes les directives, politiques et procédures que nous adoptons comme balises ne suffisent pas. En effet, nous devons amener nos pratiques commerciales à un niveau supérieur par l'instauration d'une culture de bonne gouvernance.

Dans le cas de la Banque Scotia, c'est avant tout au conseil d'administration qu'il incombe d'insuffler une telle culture de bonne gouvernance. Chacun des membres du conseil et moi-même en assumons personnellement la responsabilité, ce en quoi nous sommes assistés par notre Comité de la régie interne et du régime de retraite. Il importe de souligner que chaque administrateur est guidé par le savoir et le sens de l'éthique qui lui sont propres lorsqu'il veille aux affaires de la Banque. Une telle surveillance porte sur de multiples aspects et nécessite que les plans et l'orientation stratégiques de la Banque fassent constamment l'objet de débats et de révisions. Cette année, le conseil a également supervisé plusieurs changements au sein de l'équipe de la haute direction et, à cet égard, nous sommes persuadés que la Banque dispose d'un cadre solide pour la formation de ses dirigeants.

Il va sans dire que l'équipe de la haute direction joue un rôle clé dans la promotion de notre culture de bonne gouvernance. En effet, il n'y a pas un jour où celle-ci n'a pas à prendre de décisions sur des questions complexes d'ordre éthique ou ayant une incidence sur notre réputation. La grande histoire de la Banque Scotia ainsi que les dispositifs mis en place tout au long de celle-ci permettent de bien comprendre comment de telles décisions sont prises. Toutefois, ce sont l'engagement en matière de gouvernance de la Banque Scotia et ses valeurs fondamentales qui sont garants des bons choix qu'elle fait et du maintien de standards élevés dans son exploitation.

Enfin, une culture de bonne gouvernance est tributaire, jour après jour, de l'adhésion et de la contribution positive de toutes les femmes et de tous les hommes qui composent l'équipe de la Banque Scotia. Ces femmes et ces hommes mettent en pratique les valeurs prônées par l'organisation dans tout ce qu'ils accomplissent.

Par ailleurs, bien que la composition du conseil d'administration n'ait pas changé au cours de l'exercice, je souligne que Monsieur Gerald Schwartz a choisi de prendre sa retraite en novembre 2007. Je le remercie des services et des conseils qu'il nous a offerts au fil des ans.

Au nom du conseil, je tiens également à remercier très sincèrement tous les employés de la Banque Scotia pour les efforts qu'ils ont déployés en 2007 et, d'ores et déjà, pour tout le travail qu'ils abattront en 2008 et par la suite, au bénéfice de tous nos partenaires clés.

Le président du conseil,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Arthur R.A. Scace".

Arthur R.A. Scace

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

En 2007, la Banque Scotia a dégagé un bénéfice record et a atteint ou dépassé tous ses principaux objectifs financiers et opérationnels. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 3 994 millions de dollars. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 4,01 \$, en hausse de 13 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 22,0 %, contre 22,1 % en 2006, et se situe dans la partie supérieure de la fourchette visée de 20 % à 23 %. Le maintien d'un ratio de productivité inférieur à 58 % était un autre objectif financier important, que nous avons atteint en réalisant un ratio de 53,7 %, soit le meilleur ratio de toutes les grandes banques canadiennes.

La hausse des dividendes se poursuit avec une hausse de 16 % des dividendes pour l'exercice. Le rendement total pour les actionnaires (soit la plus-value du cours de l'action majorée des dividendes réinvestis) a été de 12 % en 2007. C'est la 13^e année de suite où la Banque fournit un rendement positif à ses actionnaires. Le rendement annuel composé des actions de la Banque au cours des cinq derniers exercices s'est établi à 22 % en moyenne et à 17 % sur les 10 derniers exercices.

Encore une fois, nos trois secteurs d'activité ont réalisé une excellente performance, chacun ayant contribué de façon significative à nos résultats.

Le Réseau canadien a connu une forte croissance interne en 2007 en se concentrant davantage sur les prêts aux particuliers, les nouveaux produits destinés aux petites entreprises et la gestion de patrimoine. Ce secteur a augmenté sa part du marché des prêts hypothécaires, des dépôts à terme de particuliers, des fonds communs de placement et des dépôts d'entreprises. La Banque a acquis la Banque Dundee du Canada ainsi qu'une importante participation dans Patrimoine Dundee inc. Nous avons aussi conclu un certain nombre d'ententes de commercialisation et de parrainage emballantes; entre autres, nous sommes devenus la banque officielle de la LNH et de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey.

Le secteur Opérations internationales a poursuivi son expansion au moyen d'acquisitions et d'investissements visant des entreprises telles que Thanachart Bank de Thaïlande, la First BanCo de Porto Rico, la BBVA Crecer AFP et la BBVA Seguros de la République dominicaine. Nous avons également fait part de notre intention d'ouvrir un nouveau bureau de représentation en Turquie. Nous avons aussi développé et approfondi nos relations avec la clientèle dans plusieurs pays grâce au lancement de nouveaux produits de crédit, à l'ouverture de nouvelles succursales et à la prestation de nouveaux services. Et, après la clôture de l'exercice, nous avons réalisé l'acquisition la plus importante jamais effectuée par la Banque Scotia. Nous avons acquis Banco del Desarrollo, la septième banque chilienne en importance. Cette banque, combinée à notre filiale chilienne, Scotiabank Sud Americano, fait désormais de la Banque Scotia la sixième banque en importance sur l'un des marchés les plus développés et les plus attrayants d'Amérique latine.

Scotia Capitaux a continué de développer les services qu'elle offre dans toute la région visée par l'ALENA et a répondu à la forte demande de prêts de la part de ses clients canadiens et américains. L'équipe canadienne chargée des produits dérivés a été classée première, pour la cinquième année de suite, par une société de sondage indépendante. Scotia Capitaux s'est vu décerner par la revue *Global Finance* le titre de «meilleure banque pour les opérations de change au Canada» et ce, pour la troisième année d'affilée.

Dans l'ensemble, la capacité de croissance de la Banque Scotia, en dépit de la turbulence qui secoue les marchés mondiaux des capitaux, a été impressionnante. Nos résultats pour l'exercice 2007 sont un témoignage éloquent de la vigueur de notre bénéfice sous-jacent et du bien-fondé de notre méthode éprouvée de gestion du risque. Nous avons confiance en notre capacité de continuer de bien gérer nos activités durant cette période difficile et de poursuivre notre chemin sur la route du succès.



Rick Waugh,
Président et chef de la direction

Diversifier les activités par secteur géographique et par secteur d'activité

Réaliser une croissance durable des revenus, tant à l'interne qu'au moyen d'acquisitions

Investir en vue d'assurer la croissance, voilà notre principal objectif dans l'utilisation de notre capital

Former de nouveaux dirigeants ayant une attitude résolument ouverte sur le monde

Orientations pour 2008

Nous prévoyons que la prochaine année sera difficile. Les États-Unis en particulier se dirigeant sans doute vers un ralentissement, ce qui a eu et continuera d'avoir des répercussions inévitables sur le Canada. Nous l'avons déjà constaté avec la remontée de notre dollar par rapport à la devise américaine, ce qui a nui à l'apport au bénéfice de nos activités à l'extérieur du Canada menées en dollars US. Parallèlement, nous avons confiance dans le marché canadien et dans bon nombre des grands marchés et des marchés émergents du monde.

Forts de notre succès dans le passé, nous chercherons à poursuivre sur notre lancée en 2008 en maintenant notre stratégie de diversification et en concentrant nos efforts sur nos trois principales priorités.

Stratégie de diversification

La diversification, tant par secteur géographique que par secteur d'activité, demeure le fondement de notre stratégie et c'est sur elle que repose le potentiel de croissance durable du bénéfice à long terme dans chacun de nos trois secteurs d'activité.

Priorités : Croissance durable des revenus, gestion du capital et leadership

Nous appliquons diverses mesures visant à favoriser la croissance durable des revenus, tant à l'interne qu'au moyen d'acquisitions. Le Réseau canadien continuera d'ouvrir de nouvelles succursales et d'embaucher du personnel de vente afin de cibler des segments de marché à forte croissance en vue d'accroître sa part du marché. Les Opérations internationales continueront d'accroître considérablement leur réseau de succursales, de cibler les produits à forte croissance et d'offrir leurs produits à de nouveaux segments de marché en utilisant des modes de distribution novateurs. Pour sa part, Scotia Capitaux tirera parti de ses relations de longue date avec ses clients, développera des spécialisations par secteur d'industrie à l'échelle mondiale et accroîtra ses activités de transaction.

Nous saisirons également les occasions de faire des acquisitions à mesure qu'elles se manifesteront dans chacun de nos secteurs d'activité. La capacité de faire des acquisitions à l'étranger et d'en tirer parti est l'un de nos points forts.

Notre deuxième grande priorité est la gestion du capital. Notre imposant capital constitue une base solide sur laquelle nous pouvons nous appuyer lorsque nous traversons des périodes d'incertitude. Lorsque nous investissons notre capital, notre principal objectif est d'assurer la croissance de notre entreprise, comme le démontrent les nombreuses acquisitions faites au cours de l'exercice.

Notre troisième grande priorité est le leadership. À la Banque Scotia, nous disposons d'une abondance de dirigeants talentueux. Et en tant qu'entreprise internationale, nous disposons d'un bassin de talents particulièrement vaste. Nous cherchons à former de nouveaux dirigeants ayant une attitude résolument ouverte sur le monde, ce qui nous conférera un avantage concurrentiel significatif avec le temps.

Une équipe... un même objectif

Tous nos points forts, notre potentiel et nos réalisations auraient été impossibles sans l'engagement de notre personnel, qui a fait sienne notre philosophie «Une équipe... un même objectif». Nous travaillons tous et chacun à la réalisation d'un seul et même but : devenir la meilleure institution financière canadienne d'envergure internationale.

Et nous avons à cœur de faire de la Banque un lieu de travail extraordinaire. La Banque Scotia a été reconnue par diverses publications et organisations comme l'un des meilleurs employeurs au Canada et au Mexique. Elle a été classée douzième dans la liste des meilleures organisations favorisant le renouveau dressée chaque année par la revue *Training*. Elle s'est vu décerner en 2007 le prix Catalyst Award pour son initiative visant à promouvoir l'avancement des femmes, laquelle a permis d'accroître de manière impor-

Objectifs pour 2008

Objectifs financiers

- Rendement des capitaux propres de 20 % à 23 %
- Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % à 12 %
- Assurer la valeur à long terme pour les actionnaires grâce à la hausse des dividendes et à la plus-value du cours de l'action

Personnel

- Taux élevés de satisfaction et d'engagement des employés
- Amélioration en matière de diversité de la main-d'œuvre
- Engagement envers la responsabilité sociale et la participation dans la collectivité

Clientèle

- Taux élevés de satisfaction et de fidélité de la clientèle
- Approfondissement des relations avec les clients
- Recrutement de nouveaux clients

Objectifs d'exploitation

- Ratio de productivité inférieur à 57 %
- Bonnes cotes de solvabilité
- Excellentes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et de conformité
- Forts coefficients de capital

tante la représentation des femmes au sein de l'équipe de la haute direction de la Banque au cours des dernières années. Au sein de la Banque, la satisfaction des employés demeure élevée : le taux de satisfaction mesuré par Point de vue, notre sondage annuel auprès des employés, est de 87 % pour la deuxième année d'affilée.

En harmonie avec notre culture d'entreprise, notre engagement à l'égard des collectivités où nous sommes présents se double d'un respect des valeurs de responsabilité sociale et de participation à la vie collective. En 2007, la Banque Scotia a versé plus de 43 millions de dollars partout dans le monde à des organisations et à des projets innovateurs qui changent les choses. Nos employés assument eux aussi cet engagement : ils consacrent des efforts considérables au soutien de causes locales. Nous sommes très fiers de leur dévouement et de leur contribution extraordinaire aux collectivités où nous sommes présents.

Situation solide

Notre situation est à tous points de vue bien plus solide qu'elle ne l'était durant la dernière baisse du marché, il y a cinq ans environ. Nos portefeuilles de prêts sont très bien positionnés à ce stade du cycle, et le montant net des prêts douteux en pourcentage du total des prêts est beaucoup moins élevé aujourd'hui. Nos risques de marché et d'exploitation se situent à des niveaux acceptables. Nos activités sont plus diversifiées sur le plan géographique. Nos coefficients de capital sont beaucoup plus élevés et nous disposons de liquidités plus importantes. Notre coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est le plus élevé parmi ceux des grandes banques canadiennes, et nous prévoyons une croissance dans tous nos marchés ciblés. Dans l'ensemble, la Banque est bien placée pour tirer profit des nombreuses occasions qui devraient se manifester au cours des mois et des années à venir ainsi que pour affronter toute difficulté qui pourrait surgir.

Nous sommes sûrs que nous pourrons, en 2008, continuer d'atteindre nos objectifs et de maintenir nos priorités, tout en continuant de croître, parce que nous avons une base solide : une diversité d'activités exercées dans de nombreuses régions géographiques, un bilan sain et une équipe extraordinaire composée de gens qui travaillent ensemble pour assurer le succès de notre entreprise.

Le président et chef de la direction,



Rick Waugh

**Souscrire à notre philosophie
«Une équipe... un même
objectif»**

**Faire de la Banque un lieu
de travail extraordinaire**

**Nous engager dans les
collectivités où nous
sommes présents**

Gouvernance d'entreprise et déontologie



Ronald A. Brenneman

M. Brenneman est président et chef de la direction de Petro-Canada. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000, il siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité des ressources humaines.

Alexis E. Rovzar de la Torre

M. Rovzar de la Torre est associé directeur responsable des activités du cabinet White & Case LLP en Amérique latine. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 décembre 2005, il siège actuellement au comité de gouvernance d'entreprise et du régime de retraite.

Arthur R.A. Scace, C.M., Q.C.

M. Scace est président du conseil de la Banque Scotia et administrateur de sociétés. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 25 mars 1997 et président du conseil depuis le 2 mars 2004, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques et préside le comité des ressources humaines.

L'honorable Barbara J. McDougall, O.C.

M^{me} McDougall est conseillère chez Aird & Berlis LLP. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité des ressources humaines.

Rick Waugh¹

M. Waugh est président et chef de la direction de la Banque Scotia. Nommé au conseil d'administration de la Banque Scotia le 25 mars 2003, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques. Il est également administrateur de plusieurs filiales internationales de la Banque.

Allan C. Shaw, C.M., LL.D.

M. Shaw est président du conseil non membre de la direction de l'entreprise The Shaw Group Holding Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 septembre 1986, il préside actuellement le comité de gouvernance et du régime de retraite et siège au comité de direction et d'évaluation des risques.

Barbara S. Thomas

M^{me} Thomas est administratrice de sociétés. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 septembre 2004, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité des ressources humaines.

NOS MEILLEURES PRATIQUES

Le conseil doit assumer la responsabilité de gérance de la Banque.

Le conseil supervise la gestion des activités et des affaires de la Banque aux fins d'en préserver la vigueur et l'intégrité.

La majorité des administrateurs sont indépendants.

Des 15 administrateurs actuels de la Banque, 14 sont indépendants.

Le conseil doit être dirigé par un président non membre de la direction ou par un administrateur principal indépendant.

Le conseil d'administration de la Banque Scotia est dirigé par un président non membre de la direction.

La Banque doit adopter et communiquer des lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise.

La Banque a adopté une politique officielle en matière de gouvernance d'entreprise en 2002, laquelle a été améliorée et approuvée à nouveau chaque année depuis. Elle est révisée au moins une fois par année.

Les administrateurs doivent être élus à la majorité des voix.

Les actionnaires votent pour les administrateurs individuellement. Si le nombre d'abstentions est supérieur au nombre de voix reçues en leur faveur au cours d'une élection par acclamation, les administrateurs doivent donner leur démission.

Les comités du conseil doivent être composés d'administrateurs externes dont la majorité sont indépendants.

Les quatre comités du conseil satisfont aux normes en matière d'indépendance du point de vue de la composition.

Le conseil doit suivre un processus d'évaluation annuel.

Le conseil procède chaque année à une évaluation de sa performance et de celle de ses comités.

Les administrateurs qui ne sont pas membres de la direction doivent se rencontrer régulièrement sans la présence des membres de la direction dans le cadre de séances à huis clos fixées à l'avance.

À chaque réunion du conseil d'administration et des comités du conseil, une période

Administrateurs honoraires*

Lloyd I. Barber, C.C., S.O.M., LL.D., Ph.D.
Regina Beach (Saskatchewan)

Bruce R. Birmingham
Oakville (Ontario)

E. Kendall Cork
Hillsburgh (Ontario)

Sir Graham Day
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

Peter C. Godsoe, O.C.
Toronto (Ontario)

M. Keith Goodrich
Lake Forest (Illinois) États-Unis

L'honorable Henry N.R. Jackman, O.C.
Toronto (Ontario)

Pierre J. Jeanniot, O.C.
Montréal (Québec)

John J. Jodrey, C.M., D.C.L.
Hantsport (Nouvelle-Écosse)

Gordon F. MacFarlane, O.B.C., LL.D.
Surrey (Colombie-Britannique)

Donald Maclarens
Ottawa (Ontario)

Gerald J. Maier, O.C.
Calgary (Alberta)

*Les administrateurs honoraires n'assistent pas aux réunions du conseil d'administration.

¹ Non indépendant (règles de la NYSE et directives des ACVM) et lié (*Loi sur les banques*) – président et chef de la direction de la Banque.

Imputabilité, transparence et intégrité

Nous croyons fermement que notre engagement et nos efforts constants pour assurer une structure et une culture de gouvernance d'entreprise solides dans l'ensemble de l'organisation nous permettent d'offrir de la valeur ajoutée à tous nos partenaires.



Laurent Lemaire

M. Lemaire est vice-président exécutif du conseil d'administration de Cascades Inc. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 mars 1987, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques et au comité des ressources humaines.

C.J. Chen

M. Chen est avocat chez Rajah & Tann. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 octobre 1990, il siège actuellement au comité de gouvernance et du régime de retraite.

L'honorable Michael J.L. Kirby

M. Kirby est président de la Commission de la santé mentale du Canada et administrateur de sociétés. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 mars 2000, il préside actuellement le comité de vérification et de révision et siège au comité de direction et d'évaluation des risques.

Elizabeth Parr-Johnston, C.M., Ph.D., D.Litt.

Mme Parr-Johnston est présidente de Parr-Johnston Economic and Policy Consultants. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 26 octobre 1993, elle siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité de gouvernance et du régime de retraite.

Paul D. Sobey

M. Sobey est président et chef de la direction d'Empire Company Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 31 août 1999, il siège actuellement au comité de vérification et de révision et au comité de gouvernance et du régime de retraite.

John T. Mayberry

M. Mayberry est administrateur de sociétés. Maintenant à la retraite, il était président du conseil et chef de la direction de Dofasco Inc. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997, il siège actuellement au comité de direction et d'évaluation des risques et siège au comité des ressources humaines.

N. Ashleigh Everett

Mme Everett est présidente, secrétaire générale et administratrice de Royal Canadian Securities Limited. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 28 octobre 1997, elle siège actuellement au comité de gouvernance et du régime de retraite et au comité des ressources humaines.

John C. Kerr, C.M., O.B.C., LL.D.

M. Kerr est président du conseil de Lignum Investments Ltd. Membre du conseil d'administration de la Banque Scotia depuis le 30 mars 1999, il siège actuellement au comité de gouvernance et du régime de retraite et au comité des ressources humaines.

est consacrée à la libre discussion sans la présence de membres de la direction.

Un programme de formation doit être offert aux nouveaux administrateurs.

Un programme d'orientation est en place pour tous les nouveaux administrateurs. Ils reçoivent également un exemplaire du guide de gouvernance d'entreprise et la mise à jour de ce guide leur est remise chaque année. Tous les administrateurs participant aux séances de formation offertes par le conseil tout au long de l'année.

La Banque doit établir par écrit un code d'éthique que sont tenus de respecter les principaux cadres financiers et le chef de la direction.

Tous les administrateurs, dirigeants et employés de la Banque Scotia doivent attester par écrit qu'ils respectent le Code d'éthique de

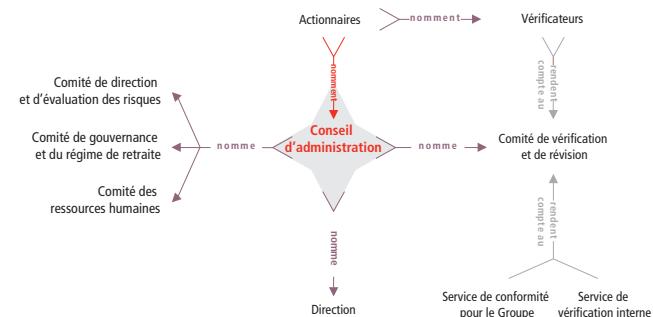
la Banque Scotia*. La Banque a également adopté la Politique sur le signalement d'information financière non conforme*.

Les intérêts des administrateurs doivent s'aligner sur ceux des actionnaires.

Les administrateurs doivent détenir des actions ordinaires de la Banque et (ou) des actions à dividende différé d'une valeur ne pouvant être inférieure à 450 000 \$, niveau qui doit être atteint dans un délai de cinq ans après la nomination au conseil d'administration.

*Disponible à l'adresse www.banquescotia.com

Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre conseil d'administration, ses comités et leurs activités, veuillez consulter notre Circulaire de sollicitation de procurations de la direction à l'adresse www.banquescotia.com.



Malcolm H.D. McAlpine
Londres, Angleterre

Ian McDougall
Lynbrook (New York)

William S. McGregor
Edmonton (Alberta)

David E. Mitchell, O.C.
Calgary (Alberta)

David Morton
Westmount (Québec)

Helen A. Parker
Sidney (Colombie-Britannique)

Paul J. Phoenix
Burlington (Ontario)

Robert L. Pierce, C.M., Q.C.
Calgary (Alberta)

David H. Race
Toronto (Ontario)

Cedric E. Ritchie, O.C.
Toronto (Ontario)

Thomas G. Rust, C.M., LL.D.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Isadore Sharp, O.C.
Toronto (Ontario)

Gerald W. Schwartz, O.C.
Toronto (Ontario)

NOTRE DIRECTION

(au 31 Octobre 2007)



Notre objectif principal est d'aider les clients à améliorer leur situation financière. C'est ce qui motive toutes nos décisions. Nous nous engageons à atteindre l'excellence en matière de service à la clientèle en mettant en pratique, individuellement et en équipe, les valeurs que nous partageons.

Dernière rangée (de gauche à droite) :

Alberta G. Cefis
Vice-présidente à la direction, chef du Groupe, Transactions bancaires mondiales

Robin S. Hibberd
Vice-président à la direction, Crédit aux particuliers et Assurance – Canada

Anatol von Hahn
Vice-président à la direction, Amérique latine

Wendy G. Hannam
Vice-présidente à la direction, Services bancaires aux particuliers et distribution – Canada

Robert H. Pitfield
Vice-président à la direction, Opérations internationales

Stephen D. McDonald
Co-président et co-chef à la direction, Scotia Capitaux et chef, Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux

Tim P. Hayward
Vice-président à la direction et chef de l'administration, Opérations internationales

Michael Durland
Chef délégué, Marchés des capitaux mondiaux et chef, Groupe Marchés des capitaux

Rangée du centre :

Chris J. Hodgson
Vice-président à la direction et chef, Services bancaires aux particuliers – Canada

C. John Schumacher
Co-président et co-chef à la direction, Scotia Capitaux et chef, Marchés des capitaux mondiaux

Sylvia D. Chrominska
Vice-présidente à la direction, Ressources humaines et Relations publiques, Affaires de la société et Affaires gouvernementales

Rick Waugh
Président et chef de la direction

Sarabjit S. Marwah
Vice-président du conseil et chef de l'administration

Barbara F. Mason
Vice-présidente à la direction, Gestion de patrimoine

Robert L. Brooks
Vice-président du conseil et trésorier du Groupe

Assis :

Peter C. Cardinal
Vice-président à la direction

Kim B. McKenzie
Vice-présidente à la direction, Technologie de l'information et solutions

Brian J. Porter
Vice-président à la direction et chef, Risque

Deborah M. Alexander
Vice-présidente à la direction, Affaires juridiques et Secrétariat général

Dieter W. Jentsch
Vice-président à la direction, Services aux entreprises – Canada

Luc A. Vanneste
Vice-président à la direction et chef des affaires financières

RAPPORT SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

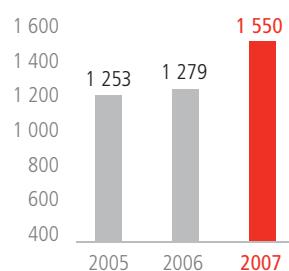
Notre stratégie demeure fondée sur la diversification par secteur géographique et par secteur d'activité. Elle assure, à long terme, un potentiel de croissance durable des bénéfices dans chacun de nos trois secteurs d'activité : Réseau canadien, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

trois secteurs solides axés sur la croissance

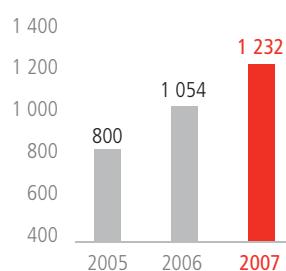
Bénéfice net tiré des secteurs d'activité

attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)

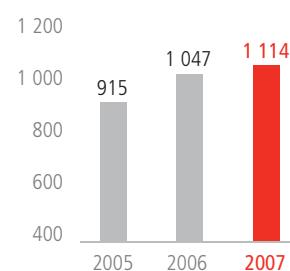
Réseau canadien



Opérations internationales



Scotia Capitaux



croître avec la jeunesse



Croissance du Réseau canadien

- Total des revenus : 6,1 milliards de dollars
- Total du bénéfice : 1,6 milliard de dollars

Le Réseau canadien s'efforce constamment de resserrer les liens avec ses principaux clients, d'attirer de nouveaux clients ainsi que de rechercher activement à faire des acquisitions et de développer les sociétés acquises. Ces priorités favorisent la croissance de la taille de notre entreprise, de nos parts de marché et de la part du portefeuille parce que nous offrons à nos clients une plus large gamme de services et de produits ainsi que des occasions plus nombreuses de nous confier leurs avoirs.



Les membres de SCÈNE, notre programme de récompense axé sur le divertissement créé en partenariat avec CineplexDivertissement, peuvent accumuler des points plus rapidement en présentant leur carte Banque Scotia SCÈNE ou leur carte VISA SCÈNE au moment de payer leurs achats.

Resserrer les liens

Nos plans de croissance reposent surtout sur le maintien de nos relations avec nos clients actuels et sur notre capacité d'obtenir une part croissante de leurs affaires financières. En 2007, nous avons poursuivi les efforts en vue de développer nos activités auprès de notre clientèle.

- Les ventes de fonds communs de placement ont été excellentes en 2007. La réorganisation de notre équipe de conseillers financiers, notre nouveau service de vente de placements, l'accroissement de l'effectif de vente des succursales, notamment le soutien accru à la mise en marché et aux ventes, et les nouveaux paramètres de mesure du rendement ont largement contribué à ce succès.
- Les Services bancaires aux particuliers ont mis sur pied une équipe de 39 conseillers en vente de placements qui ont pour mandat de développer les capacités du personnel des succursales à cerner les besoins des clients en matière de placements et à les inciter à placer leurs avoirs chez nous.

- La Banque Scotia a créé une nouvelle manière de servir ses clients en lançant la Fondation Aqueduc du Groupe Gestion privée Scotia. Il s'agit d'une solution de planification qui permet aux clients de faire des dons philanthropiques au moyen de fonds à vocation arrêtée et de legs personnalisés.
- L'excellence du service est essentielle pour attirer de nouveaux clients et pour resserrer les liens avec les clients actuels. Service Quality Measurement Group («SQM») a décerné au Centre contact clientèle de l'Atlantique («CCCA») le statut d'organisme de «classe mondiale» en matière de satisfaction de la clientèle et des employés. Parmi les quelque 300 entreprises qui faisaient partie de cette étude comparative, le Centre était l'un des 15 organismes à être reconnus en matière de satisfaction de la clientèle, et l'un des deux seuls organismes à se voir accorder le statut de «classe mondiale» en matière de satisfaction des employés.

Photo de gauche : La Banque Scotia sait parler aux jeunes clients : elle leur offre ce qui éclaire leur quotidien, entre autres des partenariats novateurs avec des fournisseurs de services non financiers, par exemple celui que nous avons conclu cette année avec CineplexDivertissement. L'adhésion au programme SCÈNE permet aux cinéphiles de 14 ans et plus d'accumuler des points qu'ils peuvent échanger contre des billets de cinéma gratuits, des collations gratuites dans les comptoirs de rafraîchissements et plus encore. Les membres âgés de 16 ans et plus, comme Kelsey McLelland et Andrew Smith (dans la photo), peuvent également accumuler des points en utilisant leur carte Scotia SCÈNE ou VISA SCÈNE.



Les fonds communs de placement sont une plateforme de croissance de première importance et nous avons enregistré des ventes élevées de ce produit au cours de l'exercice. Andrew Hadley, spécialiste en placements, et Judith Chan, directrice, Suivi des placements, sont membres de l'équipe de Gestion de patrimoine qui veille à l'amélioration accrue de ce produit et au soutien de notre personnel de vente.

- Nous avons mis sur pied une stratégie visant à améliorer notre capacité de servir nos clients bien nantis et à devenir leurs principaux conseillers. Nous avons engagé 106 conseillers supplémentaires, amélioré notre infrastructure et élargi notre offre de produits d'assurance, de services bancaires privés et de services de fiducie afin de fidéliser notre clientèle et de créer des occasions d'obtenir une part croissante de leurs affaires financières.
- En 2007, ScotiaMcLeod a connu une forte croissance de son programme de fidélisation Héritage, qui offre un service de premier ordre aux clients bien nantis. Ses actifs ont augmenté de 6 milliards de dollars pour atteindre 22 milliards de dollars.
- Nous avons offert des taux très intéressants sur les CPG dans le cadre d'une campagne publicitaire de grande envergure afin d'attirer de nouveaux clients. Ces offres spéciales ont connu un vif succès et comptent pour 12 % de la croissance des dépôts à terme réalisée au cours de l'exercice.
- Nous avons lancé une campagne de promotion estivale pour notre produit Scotia 1, qui permet aux clients de faire un nombre illimité d'opérations bancaires pour des frais de service mensuels modiques fixes. Grâce à cette promotion, les ouvertures de comptes Scotia 1 ont bondi de 53 % pendant la période de promotion.
- Pour témoigner de son engagement envers les petites entreprises et les membres de professions libérales, la Banque Scotia a annoncé un programme conjoint de parrainage de 1,5 million de dollars avec le Collège des médecins de famille du Canada. Ce programme parrainera un grand nombre d'activités destinées aux étudiants qui se destinent à des profes-

sions libérales, notamment l'octroi d'une bourse d'études annuelle de 10 000 \$ pour la fréquentation de chacune des 17 facultés de médecine du Canada.

Acquérir de nouveaux clients

Pour assurer la future croissance, il est vital pour la Banque Scotia d'attirer de nouveaux clients. Voici les démarches novatrices que nous avons faites au cours de l'exercice pour joindre les Canadiens.

- Nous poursuivons notre longue association avec le sport favori des Canadiens : la Banque Scotia est devenue la banque officielle de la Ligue nationale de Hockey («LNH») et de l'Association des joueurs de la LNH. Nous avons également établi des partenariats avec les Flames de Calgary, les Oilers d'Edmonton et les Sénateurs d'Ottawa, dont le stade local porte le nom de Place Banque Scotia.
- La Banque Scotia a accru sa visibilité grâce à sa commandite de «Scotiabank Hockey Tonight», l'émission d'avant-match de «Hockey Night in Canada» de la CBC («HNIC»), qui retransmet les parties de hockey de la LNH dans tout le pays. HNIC est le programme sportif télévisé le plus ancien qui existe encore et il est resté l'un des programmes de télévision les plus populaires pendant plus de 50 ans. Chaque semaine, «Scotiabank Hockey Tonight Kids», l'émission commanditée par Banque Scotia, donne l'occasion à une équipe de hockey mineur de présenter l'émission HNIC. Pendant la troisième période, HNIC présente également les «Scotiabank Power Stats», segment d'émission où sont présentées des statistiques et des informations à jour sur les parties en cours.

- La Banque Scotia a été sélectionnée pour devenir le partenaire exclusif des futurs produits et services de crédit de Viterra. Viterra est l'une des sociétés agro-industrielles les plus importantes du Canada qui fournit des intrants de qualité et offre des services de manutention des grains au Canada et à l'exportation à plus de 30 000 clients de l'Ouest canadien. Il est prévu que Viterra consentira des plafonds de crédit approuvés de plus de 1,2 milliard de dollars.
- En janvier 2007, la Banque Scotia a lancé SCÈNE, le premier programme de récompense axé sur le divertissement au Canada, en partenariat avec Cineplex Divertissement. Ce programme, qui a largement dépassé les attentes, permet à ses membres d'accumuler des points lorsqu'ils utilisent leur carte de débit Banque Scotia SCÈNE et leur carte de crédit VISA SCÈNE. Ces points peuvent être échangés contre des billets de cinéma gratuits et d'autres récompenses dans le domaine du divertissement.

**Croissance de
24,2 %**
des fonds communs de placement

Le total des revenus tirés des fonds communs de placement s'est élevé à 224,5 millions de dollars pour l'exercice 2007, contre 180,8 millions de dollars pour l'exercice 2006.





À la Banque Scotia, nous soutenons au Canada et ailleurs dans le monde d'importantes activités qui offrent à nos clients, à nos employés et à la collectivité la possibilité de goûter à la richesse de la vie. Des grands stades et des athlètes professionnels jusqu'à une partie avec les enfants par un dimanche après-midi, le hockey fait partie de la richesse de la vie que nous sommes si nombreux à apprécier d'un océan à l'autre, et la Banque Scotia est très fière d'y participer.

- Nous avons amélioré la visibilité de la Banque Scotia dans les principaux marchés du Canada en acquérant le droit d'afficher notre nom sur des cinémas Cineplex bien situés dans des villes comme Toronto, Vancouver, Edmonton et Montréal.
- Nous avons ouvert 35 nouvelles succursales de services bancaires aux particuliers dans des marchés en forte croissance et nous avons continué d'accroître notre effectif de vente et d'améliorer notre service en ajoutant plus de 118 conseillers financiers dans notre réseau de succursales. Nous avons également ouvert un nouveau centre de Groupe de gestion privée Scotia à Saskatoon et une autre succursale ScotiaMcLeod à Toronto.
- Nous avons lancé le programme Plan Démarrage Scotia pour entreprise^{MC}, qui aidera les entrepreneurs à créer de nouvelles petites entreprises et à réussir. Ce programme offre une exemption de frais sur des services bancaires clés pour entreprises, des offres spéciales sur des services bancaires pour les particuliers, un logiciel de comptabilité gratuit, du matériel de promotion à des prix réduits, et l'accès gratuit à des ressources telles que le Rédacteur de plans de gestion pour entreprise^{MC}, un outil interactif en ligne qui aide les propriétaires d'entreprise à rédiger, à organiser et à utiliser un plan d'affaires.

Acquisitions

En 2007, les activités de la Banque Scotia au Canada ont pris de l'ampleur grâce à plusieurs acquisitions importantes.

- Afin d'assurer la position dominante de la Banque Scotia dans le secteur du financement des achats d'automobiles au Canada, nous avons acquis Travelers

Leasing Corporation («TLC»), une grande entreprise canadienne de financement des achats d'automobiles.

- Nous avons acquis TradeFreedom Securities Inc., entreprise canadienne dynamique de courtage en ligne. Cette opération nous permet de compléter l'offre de produits déjà disponible chez Placement direct ScotiaMcLeod.
- La Banque Scotia a acheté la Banque Dundee du Canada au terme d'une opération de 608 millions de dollars et a procédé à un placement stratégique en titres de capitaux propres dans Patrimoine Dundee inc. en vue d'accroître ses activités de gestion de patrimoine. La Banque Scotia détient désormais 18 % des actions en circulation de Patrimoine Dundee inc.

Nos priorités pour 2008

- Nous nous donnons pour objectif d'accroître les services qu'utilisent nos clients actuels des services bancaires aux particuliers en mettant tout particulièrement l'accent sur la clientèle des préretraités, sur la clientèle bien nantie en émergence et sur la clientèle des communautés culturelles.
- Nous nous servirons de nos acquisitions et partenariats stratégiques pour attirer de nouveaux clients et accroître nos activités en matière de dépôts, de cartes de crédit et d'assurance.
- Dans le domaine des fonds communs de placement, nous poursuivrons sur notre lancée en tirant parti de notre équipe de vente des services bancaires aux particuliers, en ouvrant de nouvelles succursales et en perfectionnant les paramètres d'évaluation des ventes.
- Nous accroîtrons notre part du marché des services bancaires commerciaux auprès de certaines clientèles et nous augmenterons les services qu'utilisent ces clients en collaborant avec d'autres secteurs du Groupe Banque Scotia.
- Nous accroîtrons notre clientèle de petites entreprises en amenant nos spécialistes des services aux petites entreprises à lui offrir nos outils et nos ressources de soutien.

Acquisition de TLC

Nº 1

L'acquisition de TLC renforce la position dominante de la Banque Scotia dans le secteur du financement des achats d'automobiles au Canada.

35 nouvelles succursales



En 2007, la Banque a ouvert 35 succursales de services bancaires aux particuliers dans des marchés à forte croissance.

croître avec nos relations



Croissance des Opérations internationales

- Total des revenus : 4 milliards de dollars
- Total du bénéfice : 1,2 milliard de dollars

La Banque Scotia est la plus internationale des banques canadiennes et elle continue d'enregistrer d'excellents résultats à l'extérieur du Canada tant en raison de la croissance interne que des acquisitions. Nous stimulons notre croissance interne en augmentant nos parts de marché des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, en offrant de nouveaux produits associés aux cartes de crédit et des services destinés aux petites entreprises et en diversifiant nos activités dans des secteurs complémentaires comme la gestion de patrimoine. Notre stratégie d'acquisition est principalement axée sur des marchés où nous sommes déjà présents, mais nous entendons également pénétrer de nouveaux marchés bien ciblés.



Notre stratégie en matière de cartes de crédit consiste à attirer de nouveaux clients et à fidéliser nos clients actuels par l'offre continue de produits et de services novateurs.

Croissance interne

Nous intensifions nos activités dans plusieurs pays grâce à l'attrait qu'exercent nos produits, nos services et nos réseaux de distribution novateurs tant sur nos clients récents que nos clients établis.

- Comme première étape de l'expansion stratégique du secteur Gestion de patrimoine de la Banque Scotia dans les Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, nous avons lancé le Groupe Gestion privée Scotia aux Bahamas et aux îles Caïmans. Des équipes de spécialistes s'inspireront du modèle établi au Canada pour offrir des services intégrés, notamment des conseils en placement, des services de fiducie, des services bancaires aux particuliers et des produits d'assurance, dans des bureaux qui ne font pas partie du réseau de succursales de la Banque. Les clients s'adresseront directement à des directeurs des services bancaires sur mesure

chevronnés qui leur proposeront des ressources et des solutions sur mesure pour répondre à leurs besoins particuliers.

- Notre secteur des cartes de crédit a connu une forte croissance dans tous les pays, les soldes ayant augmenté de plus de 25 %. En misant sur les nouveaux réseaux de distribution, par exemple le personnel de vente externe, le télémarketing, le publipostage et les partenariats stratégiques ainsi que l'excellente performance de notre réseau traditionnel de succursales, nous avons ouvert un nombre sans précédent de nouveaux comptes. Nous avons également ouvert quatre centres de traitement des demandes afin d'en réduire le temps de traitement et de préparer la croissance à venir. Notre stratégie consistant à susciter l'intérêt des clients par de fréquents programmes d'activation, de fidélisation et d'utilisation demeure la plaque tournante de notre succès.

Photo de gauche : Lorna Myers, propriétaire d'une entreprise locale, et sa fille Michelle. M^{me} Myers et sa famille font appel aux services bancaires aux particuliers et aux services professionnels du Groupe Gestion privée Scotia en Jamaïque pour leurs services bancaires quotidiens et pour les services de gestion de patrimoine.



La Banque connaît une expansion rapide au Mexique, profitant ainsi de la demande croissante de services bancaires sur ce marché. En 2007, nous y avons ouvert 86 nouvelles succursales et visons l'objectif de 800 succursales dans ce pays d'ici 2010. L'une de ces succursales est située au 222 Reforma à Mexico et est gérée par Gabriela González Sánchez (au centre). Eduardo Lomelin Delgado et Mayra Valeria Patiño Soto sont caissiers dans cette succursale.

- La Banque Scotia est déterminée à élargir la gamme de produits et de services qu'elle offre afin de répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises dans les Antilles et en Amérique latine. En Jamaïque, la Banque Scotia et MasterCard Worldwide ont lancé la carte Scotiabank MasterCard Business Card et la carte Scotiabank/AAdvantage Business Executive MasterCard, qui offrent aux entrepreneurs locaux davantage de possibilités en matière de crédit. Au Mexique, aux Bahamas et en El Salvador, nous avons lancé des projets pilotes offrant de nouveaux produits aux petites entreprises. Ces projets sont soutenus par un service centralisé de souscription de prêts et de nouvelles politiques en matière de crédit. Dans le cadre de ces projets, nous avons formé les employés aux techniques de vente, de service et de marketing et nous comptons appliquer un jour ce modèle dans tout notre réseau international.
- Nous avons élargi la gamme de produits d'assurance offerts dans les Antilles et dans l'ensemble de l'Amérique latine. Au Mexique, nous avons ajouté une assurance automobile facultative qui est vendue par l'intermédiaire du réseau de succursales. Au Pérou, nous offrons cinq nouveaux produits d'assurance et, dans certains marchés des Antilles, de l'assurance résidentielle et de l'assurance en cas de maladies graves.
- Scotiabank Mexico et Transactions bancaires mondiales ont lancé le TRADEXPRESS Elite, service Internet de financement du commerce qui est maintenant offert aux petites entreprises mexicaines et à nos clients dans 28 autres pays.

- Nous avons annoncé notre intention d'étendre notre réseau mondial de services bancaires en ouvrant un bureau de représentation à Istanbul, en Turquie, une ville importante au carrefour de l'Europe, de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Afrique. À partir de cette porte d'entrée, nous étendrons nos activités de prêt et nos opérations par correspondants bancaires dans la région tout en ouvrant la voie à d'autres activités de la Banque Scotia, par exemple ScotiaMocatta et Scotia Waterous.
- En Malaisie, la Banque Scotia a ouvert quatre succursales offrant une gamme complète de services bancaires aux entreprises qui complètent les activités existantes de la Banque dans ce pays. La Banque Scotia est présente en Malaisie depuis 1973 et elle y offre des produits et des services aux grandes et moyennes entreprises, des services de financement des transactions commerciales et des services de trésorerie.

Acquisitions et alliances

En 2007, nous avons poursuivi l'expansion de notre réseau mondial en réalisant plusieurs acquisitions et alliances stratégiques.

- La Banque Scotia a acquis une participation de 99,5 pour cent dans Banco del Desarrollo, la septième banque en importance du Chili, pour 1,02 milliard de dollars US. Forte de ses actifs de plus de 5,1 milliards de dollars US et d'un réseau de 74 succursales dans l'ensemble du Chili, Banco del Desarrollo s'est spécialisée dans l'octroi de prêts commerciaux aux entreprises de taille moyenne, aux petites entreprises et aux micro-entreprises ainsi que dans l'octroi de prêts aux particuliers. L'alliance des activités de Banco del Desarrollo et de Scotiabank Sud Americano donnera naissance à la sixième banque en importance du Chili. L'acquisition a été menée à terme après la clôture de l'exercice.
- Nous avons acquis une participation de 24,99 pour cent dans Thanachart Bank, huitième banque en importance et principale société de prêts automobiles de la Thaïlande, pour 7,1 milliards de bahts (environ 225 millions de dollars CA), et nous avons la possibilité de porter notre participation à 49 pour cent. La Banque Scotia exerce ses activités en Thaïlande depuis 1981 et y offre des services aux grandes entreprises, des services de financement des transactions commerciales et des services de trésorerie à des entreprises locales et étrangères. Cet investissement nous procure d'excellentes perspectives de croissance.
- La Banque a acquis une participation nette de 55 pour cent dans Dehring Bunting & Golding Ltd. («DB&G»), le

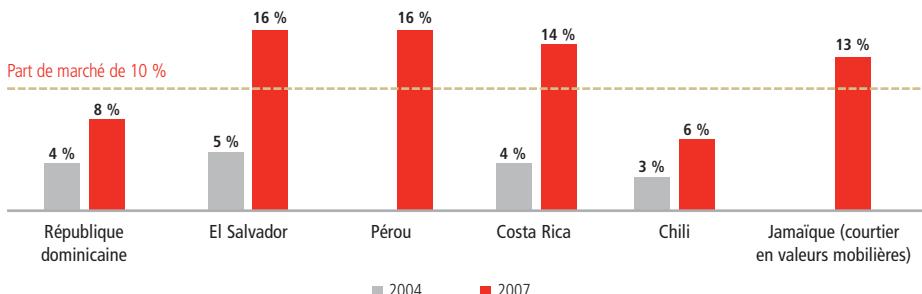
Nº1 Scotiabank de Costa Rica



Scotiabank de Costa Rica s'est vu attribuer le titre de banque de l'année au Costa Rica par la revue *The Banker*.

Acquisitions effectuées depuis 2004

Nous avons pour objectif de détenir une part de marché de 10 % dans chacun de ces pays.



Produits destinés aux petites entreprises

Nous avons pour objectif d'accroître notre part de marché des services aux petites entreprises. Nous intégrerons dans toutes nos activités internationales ce que les projets pilotes lancés au Mexique, aux Bahamas et en El Salvador nous auront appris.

quatrième courtier en valeurs mobilières de la Jamaïque pour ce qui est des actifs, des bénéfices et de la capitalisation boursière et premier courtier en valeurs jamaïcaine pour ce qui est de la transaction d'actions. À partir de ses huit bureaux en Jamaïque et de son bureau à Trinidad, DB&G offre une gamme complète de produits et de services de placement.

- La Banque Scotia est établie à Porto Rico depuis 1910 et, en 2007, elle a acquis une participation de 10 pour cent dans First BanCorp pour 94,8 millions de dollars US. Ayant son siège social à San Juan, First BanCorp est la deuxième société de portefeuille financière du Commonwealth de Porto Rico et elle se situe dans le palmarès

des 100 sociétés de portefeuille les plus importantes des États-Unis. FirstBank, sa filiale, possède de volumineux portefeuilles de prêts aux particuliers et aux entreprises, de prêts hypothécaires et automobiles, ainsi que des portefeuilles d'assurance et de crédit-bail automobile. Elle possède également une franchise en pleine expansion dans le sud de la Floride. Dans les îles Vierges américaines et britanniques réunies, elle est la banque qui compte le plus d'actifs.

- En République dominicaine, nous avons élargi nos activités grâce à l'acquisition d'un bloc de contrôle dans BBVA Crecer AFP, premier gestionnaire de caisses de retraite du pays pour ce qui est du nombre de clients, et dans sa compagnie d'assurance affiliée, BBVA Seguros. BBVA Crecer AFP compte plus de un demi million de clients et des actifs sous gestion de 6,5 milliards de pesos RD. BBVA Seguros a été créée en 2006 pour offrir de l'assurance-vie et de l'assurance-invalidité aux clients de BBVA Crecer AFP.

Croissance de la clientèle*

5,3 millions

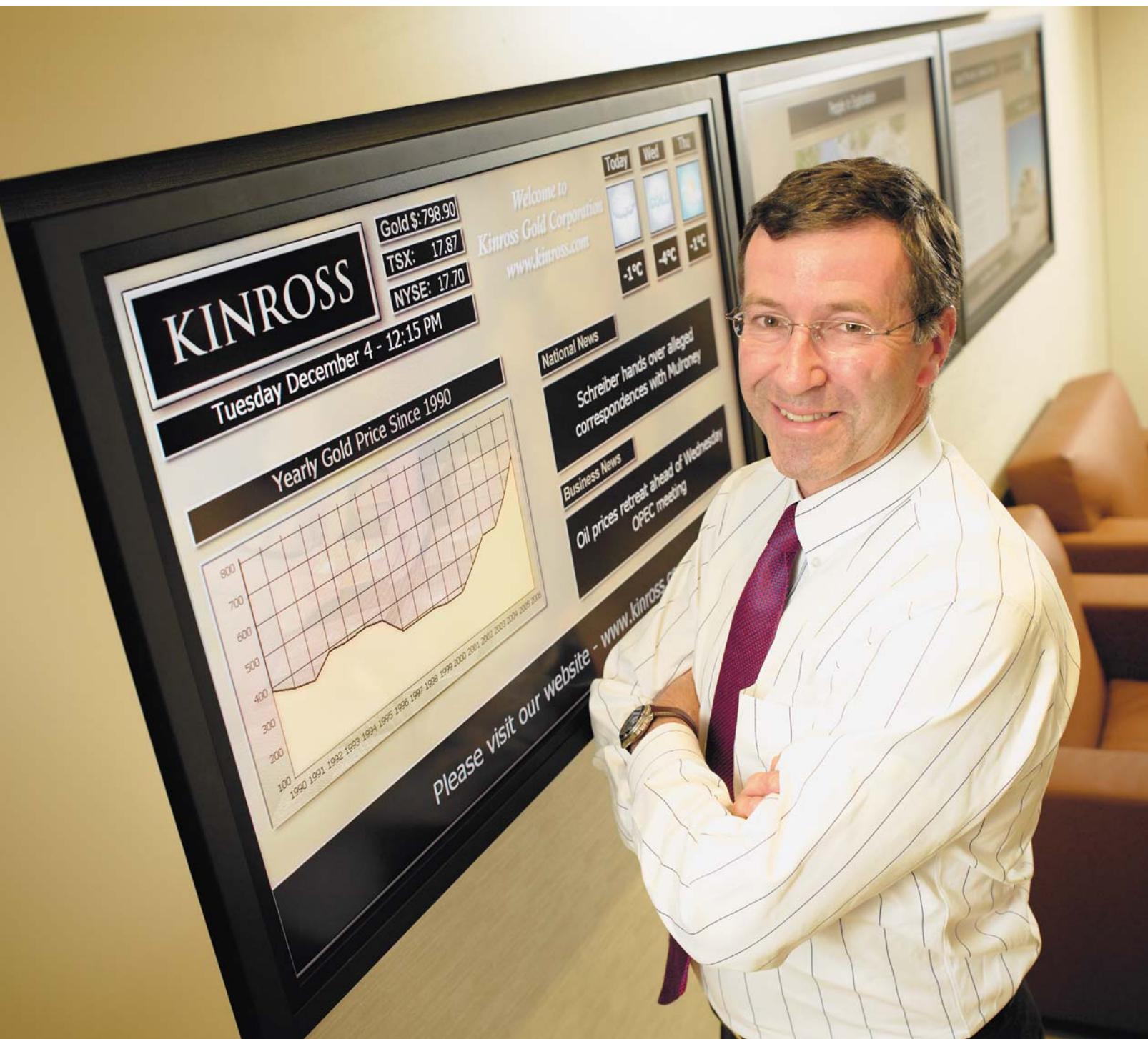
En nous concentrant sur nos principales priorités stratégiques, soit la croissance interne, les acquisitions et les partenariats, nous avons accru notre clientèle de 10 % en 2007.

*excluant les sociétés affiliées

Priorités pour 2008

- Nous accroîtrons notre présence dans certains secteurs nouveaux pour nous, notamment les prêts aux particuliers (par l'intermédiaire de notre nouvelle coentreprise mexicaine), les assurances, les cartes de crédit, les services aux petites entreprises et la gestion de patrimoine.
- Nous joindrons un plus grand nombre de clients en élargissant notre réseau de succursales, en ouvrant des centres de services de gestion privée et en faisant appel à du personnel de vente spécialisé, à des centres d'appels et au plublipostage.
- Nous continuerons de chercher à faire des acquisitions dans les marchés où nous sommes déjà présents afin d'accroître nos activités ou d'acquérir des activités complémentaires.
- Nous investirons dans la technologie et les processus nécessaires pour soutenir notre croissance en regroupant nos centres de données, en mettant à niveau nos réseaux de communication, en renforçant nos services bancaires et de gestion de trésorerie par Internet, en augmentant la commercialisation par base de données et la capacité de plublipostage, et en modifiant les systèmes bancaires de base en Amérique centrale.

croître sur les marchés mondiaux



Croissance de Scotia Capitaux

- Total des revenus : 2,5 milliards de dollars
- Total du bénéfice : 1,1 milliard de dollars

En 2007, Scotia Capitaux s'est consacrée à rehausser les produits et les services offerts dans les pays de l'ALENA et à continuer d'offrir de nouveaux produits spécialisés aux différents secteurs de l'économie mondiale. Nous avons également élargi notre bassin de clientèle et notre gamme de produits, notamment les activités de transaction, en nous adressant aux investisseurs institutionnels et aux gestionnaires d'actifs non traditionnels.



Fonds de couverture Scotia

Scotia Capitaux se consacre depuis longtemps à satisfaire les besoins complexes des fonds de couverture et des gestionnaires d'actifs non traditionnels en leur offrant une vaste gamme de produits et de services personnalisés.

Notre stratégie dans les pays de l'ALENA

Le secteur de l'ALENA nous confère un avantage concurrentiel essentiel, et nous continuons d'élargir et d'améliorer notre gamme de services et de produits dans chacun des trois pays de l'ALENA.

- Aux États-Unis, nous avons mis en œuvre une stratégie de croissance des revenus qui s'appuie sur une augmentation des revenus et des ventes croisées, sur une meilleure gestion du risque et sur la conception de nouveaux produits. Notre portefeuille de prêts aux États-Unis est principalement constitué de titres de créance de première qualité, ce qui fait que nous sommes bien placés pour tirer profit des occasions créées par l'ajustement des prix en fonction des risques de crédit et d'illiquidité.
- Au Mexique, nous avons continué d'intégrer et d'élargir nos activités de gros. Nous avons amélioré notre technologie afin d'offrir une gamme de produits uniformes dans toute la zone de l'ALENA.

- Nous avons également mis sur pied une équipe ALENA spécialisée dans les prêts pour les projets d'infrastructures dont des représentants sont présents au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

Faits saillants des opérations

- Scotia Capital Mexico s'est vu confier le mandat de syndicataire chef de file du financement dans le cadre de l'acquisition de Porcelanite Holding, S.A. de C.V. par **Grupo Lamosa**, S.A.B. de C.V. Ce financement comprend une facilité consortiale garantie de premier rang de 675 millions de dollars US, la facilité consortiale la plus importante pour laquelle Scotia Capital Mexico ait jamais agi comme syndicataire chef de file, et une facilité de crédit-relais subordonnée non garantie de 225 millions de dollars US.

Photo de gauche : Scotia Capitaux a agi à titre de conseiller financier de Kinross Gold Corporation, dont on voit ici le président et chef de la direction, Tye Burt, au moment de l'acquisition de Bema Gold Corporation par Kinross, ce qui a donné lieu à la création d'une société aurifère dont les actifs se chiffrent à 9 milliards de dollars. En outre, nous avons prodigué des services-conseils personnalisés à Kinross à propos d'un swap sur actif avec Goldcorp qui lui a permis de porter à 100 % sa participation dans La Coipa. La Banque offre également des services-conseils sur le risque de change et des services de transaction. De plus, ScotiaMocatta, notre division des métaux précieux, effectue des transactions pour le groupe de sociétés Kinross, et ce, depuis la création de cette dernière.



Les titres à revenu fixe et les dérivés énergétiques ont figuré parmi les principaux domaines d'activité et de croissance de Scotia Capitaux en 2007. Travis Chernichen, Dérivés énergétiques (à gauche), Sharon Telem, Placement de titres à revenu fixe, et Jeremy Lucas, Dérivés énergétiques, ont aidé à fournir des services à Brookfield Power, un client de longue date.

- Nous avons agi à titre de conseiller financier pour **CanWest Global Communications Corp.** dans le cadre de la privatisation de la fiducie de revenu CanWest MediaWorks Income Fund, opération se chiffrant à 495 millions de dollars. En rapport avec cette opération, Scotia Capitaux a mené à bien plusieurs opérations de placement, agissant comme syndicataire chef de file pour le montage de facilités bancaires de 1,3 milliard de dollars, comme cosyndicataire de l'émission de 400 millions de dollars US d'effets subordonnés de premier rang et comme unique conseiller à l'égard des couvertures.
- Nous avons été cosyndicataire chef de file dans le cadre d'une opération d'acquisition novatrice de 990 millions de pesos mexicains destinée à assurer le financement de l'achat de **Controladora Milano S.A. de C.V.** par une grande maison de capital-investissement.

Conseiller financier

495 millions de dollars



CanWest Global Communications Corp.

Scotia Capitaux a agi comme conseiller financier de CanWest Global Communications Corp. dans le cadre de la privatisation du fonds de revenu CanWest MediaWorks, opération se chiffrant à 495 millions de dollars.

Services spécialisés par secteur d'activité de l'économie mondiale

Au cours de l'exercice, nous avons continué d'accroître notre présence dans certains secteurs d'activité à l'échelle mondiale.

- Dans le secteur du pétrole et du gaz, nous avons augmenté l'étendue de notre recherche sur les sociétés canadiennes et avons axé nos efforts sur l'obtention d'un plus grand nombre de mandats d'émissions d'actions et d'opérations de fusion et acquisition. Par ailleurs, notre nouveau Groupe Solutions en énergie fournit à nos clients les derniers produits et services de gestion des risques liés aux produits énergétiques et aux produits de base, notamment des dérivés énergétiques, des dérivés de taux d'intérêt et de crédit, des dérivés en monnaie étrangère et des dérivés d'actions. Scotia Waterous, notre entreprise internationale de conseil en matière de fusions et acquisitions dans les secteurs du pétrole et du gaz, demeure au cœur de notre stratégie pour ce secteur d'activité.
- Dans le secteur minier, nous avons élargi nos services de vente et de transaction et mettons l'accent sur la commercialisation à l'intention des investisseurs institutionnels ainsi que sur la recherche d'occasions de transaction stratégiques. Nous cherchons actuellement à établir une présence locale en tant que banque d'investissement pour ce secteur d'activité en Europe.

Faits saillants des opérations

- Scotia Waterous a agi à titre de conseiller financier d'une filiale de **Royal Dutch Shell plc** dans le cadre de l'acquisition par cette dernière des actions ordinaires en circulation de Shell Canada Limitée pour un montant de 8,7 milliards de dollars.

- Nous avons aussi agi à titre de conseiller financier de **Statoil ASA** dans le cadre de son acquisition de North American Oil Sands Corporation au prix de 2,2 milliards de dollars.

Nouveaux produits, nouveaux clients et développement de nos capacités

Nous avons réalisé des progrès considérables pour ce qui est de la commercialisation de nos produits, du développement de nos relations avec la clientèle et de notre capacité à la servir.

- Nous commercialisons nos services touchant les actifs non traditionnels auprès de nouveaux clients afin d'accroître notre part de marché.
- Pour étayer ces efforts, nous avons créé un site Web réservé aux fonds de couverture qui permet aux clients d'accéder à une multitude d'informations sur divers produits offerts par la Banque, notamment le financement par emprunt, les services de courtier principal pour la clientèle des fonds de couverture (*prime brokerage*), les dérivés et la recherche.
- Au Canada, nous avons gagné une part importante du marché des produits structurés de détail en procédant à un certain nombre d'émissions de billets à capital protégé. Nous cherchons actuellement à accroître les ventes de ces produits en Amérique latine.
- Nous avons augmenté notre clientèle de façon significative en Europe.
- Dans le secteur des titres à revenu fixe, nous avons élargi considérablement les activités d'émission d'obligations Maple et avons participé à certaines des opérations les plus importantes réalisées au cours de l'exercice.
- ScotiaMocatta a été désignée comme l'un des 71 leaders mondiaux canadiens par l'Institute for Competitiveness and Prosperity.

Scotia Capitaux constitue la branche internationale des services bancaires aux sociétés, des services bancaires d'investissement et des services liés aux marchés financiers du Groupe Banque Scotia; elle fournit des services de courtage complet dans toute la région visée par l'ALENA ainsi que dans d'autres marchés internationaux choisis.

Meilleure banque pour les opérations de change

3 ans

Scotia Capitaux a reçu de la revue *Global Finance* le titre de meilleure banque pour les opérations de change au Canada pour la troisième année d'affilée.

Faits saillants des opérations

- Nous avons été le cosyndicataire chef de file pour une **émission** de 2,5 milliards de dollars **d'obligations Maple par Morgan Stanley**, soit l'émission d'obligations Maple la plus importante jamais effectuée et la plus importante émission d'obligations de société jamais réalisée au Canada.
- Scotia Capitaux a agi en tant que cochef de file et teneur de livres conjoint relativement à une facilité de crédit de premier rang de 500 millions de dollars US et d'un crédit-relais de 400 millions de dollars US en vue de l'acquisition de Stelco Inc. par U.S. Steel Corporation.
- Scotia Capitaux a engagé la somme de 1 milliard d'euros dans une facilité de crédit pour acquisitions de 35 milliards d'euros accordée à **Enel SpA**, la première compagnie de production et de distribution d'électricité d'Italie. La facilité de crédit a été consentie dans le cadre de l'offre d'achat conjointe d'Enel et d'Acciona SA visant Endesa SA. À la clôture de l'opération, le groupe Enel/Endesa sera la deuxième compagnie de production et de

distribution d'électricité d'Europe et il sera également bien installé dans les Amériques.

- Scotia Capitaux a agi à titre de conseiller financier auprès de **l'Empire Company** dans le cadre de la privatisation de Sobeys Inc., opération se chiffrant à 1 milliard de dollars.
- Scotia Capitaux a été le cosyndicataire dans le cadre d'une émission d'actions ordinaires de 523 millions de dollars pour **Enbridge Inc.**
- Scotia Capitaux a agi en tant que cosyndicataire chef de file et conseiller principal en matière de couvertures relativement à une facilité d'emprunt bancaire garantie de premier rang de 750 millions de dollars CA consentie dans le cadre du placement de **Borealis Infrastructure** dans Bruce Power par l'entremise de BPC Generation Infrastructure Trust. Cette opération de financement est l'une des premières réalisées dans le secteur nucléaire en Amérique du Nord.
- Scotia Capitaux a agi en tant que mandataire principal relativement à une opération de financement de 7,2 milliards de dollars US pour **Community Health Systems Inc.** dans le cadre de l'acquisition par cette dernière de Triad Hospitals Inc. Nous avons également agi en tant que cosyndicataire d'un placement à rendement élevé de 3 milliards de dollars US et avons participé au programme de couverture de taux d'intérêt de cette société.

Priorités pour 2008

- Nous continuerons de miser sur les produits et services que nous offrons dans la région de l'ALENA, qui nous procurent un important avantage concurrentiel.
- Nous prévoyons accroître notre part de marché auprès des gestionnaires d'actifs non traditionnels.
- Dans certains secteurs d'industrie, nous allons accroître la clientèle à l'échelle mondiale.
- Nous comptons accroître notre présence dans le secteur du financement des infrastructures.
- Nous allons travailler plus étroitement avec les Opérations internationales afin de fournir des produits liés aux opérations de gros à des clients situés à l'extérieur de nos marchés principaux.
- Nous prendrons les mesures nécessaires pour augmenter notre part du marché des fusions et des acquisitions et des prises fermes d'actions.

Équipe des produits dérivés

Au premier rang

Dans une étude de marché sur les produits dérivés menée au Canada, une société de sondage indépendante a attribué à notre équipe des produits dérivés le premier rang dans l'indice qualité pour la pénétration de l'ensemble du marché et comme syndicataire chef de file, et ce, pour la cinquième année d'affilée.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

croître de façon responsable



- Indice de satisfaction des employés de 87 %
- Augmentation de 109 % du nombre de comptes à relevés électroniques
- Contributions de plus de 43 millions de dollars à des projets communautaires

À la Banque Scotia, la responsabilité sociale fait partie intégrante de notre travail. Elle nous offre l'occasion d'établir des relations plus étroites avec tous nos partenaires et, dans cette optique, nous sommes très attentifs à la manière dont nous assumons nos responsabilités sociales, économiques, environnementales et morales. Nous croyons que notre engagement en matière de responsabilité sociale nous confère un avantage concurrentiel, et dans toutes nos activités, nous tenons compte de normes et d'attentes qui prennent de plus en plus d'importance aux yeux de nos partenaires.

Les excellents résultats obtenus par la Banque Scotia en matière de responsabilité sociale nous ont valu d'être inclus dans des indices prestigieux de placements socialement responsables comme le Dow Jones Sustainability North American Index (DJSI North America) et l'indice FTSE4Good créé par le *Financial Times*.



FTSE4Good



Dow Jones
Sustainability Indexes
Member 2007/08

Mériter la confiance et la fidélité des clients

- La Banque Scotia a amélioré son programme Scotia Plus® pour ses clients âgés de 59 ans et plus ainsi que son Plan Priviléges bancaires Étudiants^{MD} afin de mieux servir ces deux clientèles qui ont des moyens et des besoins financiers particuliers. Les clients qui participent à ces programmes peuvent effectuer gratuitement un nombre illimité de transactions de débit à partir de comptes admissibles dans les succursales, par Internet, par téléphone ou par l'intermédiaire du réseau de guichets automatiques Banque Scotia.
- Dans nos marchés internationaux, nous avons à cœur de faciliter l'épargne des familles pour les études de leurs enfants. Pour ce faire, nous avons élargi la gamme des pays où nous offrons le Régime d'épargne-études de la Banque Scotia. Les clients de 17 pays des Antilles et d'Amérique centrale peuvent maintenant autoriser des prélèvements automatiques qui seront versés dans le produit d'épargne de leur choix et bénéficier de taux d'intérêt réduits sur des prêts destinés à couvrir les frais d'études.
- Pour aider les consommateurs à améliorer leurs connaissances en matière de finances, la Banque Scotia a continué de rendre disponible sur Internet son populaire balado, Trouver l'argent, qui a reçu plus de 27 000 visites en 2007. Dans ce balado, des spécialistes de la Banque Scotia apprennent aux auditeurs les principes de base de la gestion financière.

Photo de gauche : Dans le cadre de notre programme Avenir meilleur, qui vient en aide à des associations caritatives dans les Antilles et en Amérique latine, la Banque Scotia en République dominicaine aide l'école de l'orphelinat Rosa Duarte à offrir un toit et une éducation à des filles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de responsabilité sociale de la Banque Scotia, veuillez consulter notre Déclaration sur la responsabilité sociale disponible sur le site www.scotiabank.com.



La priorité de la Banque Scotia est d'aider ses employés à atteindre leur plein potentiel en leur donnant l'occasion de se perfectionner et d'atteindre leurs objectifs de carrière. Chaque année, nous procémons à d'importants investissements afin d'élargir la gamme des cours internes et externes, d'offrir une planification de carrière personnalisée et de l'encadrement. La photo nous montre Tristan Park (à gauche), représentant principal des services bancaires aux particuliers, et Suren Ramlochun, conseiller financier, de la succursale du 1357 Lonsdale Avenue à North Vancouver, qui reçoivent des conseils de Nilusha Alibhai, la directrice de la succursale, sur leurs techniques de vente. La succursale a recours à diverses techniques de formation, notamment des cours en ligne, l'observation au poste de travail et des conférenciers invités, pour créer un contexte d'apprentissage agréable et interactif.

Assurer la satisfaction des employés

- Pour la deuxième année d'affilée, la Banque Scotia a obtenu une note de 87 % dans l'indice de satisfaction des employés, ce qui est excellent. Il s'agit d'une mesure clé de l'attitude des employés envers leur travail et leur environnement professionnel. Notre indice de diversité, outil de mesure de la perception des employés concernant leur inclusion et l'équité en milieu de travail, a progressé pour atteindre 89 %.
- Pour souligner son initiative visant à promouvoir l'avancement des femmes, la Banque s'est vu décerner en 2007 le prix Catalyst Award et est devenue la première entreprise canadienne à recevoir ce prix depuis 1999. Cette initiative a permis d'accroître la proportion de femmes au sein de l'équipe de haute direction de la Banque; cette proportion est passée de 23,5 % en 2004 à 31,5 % en 2007. Forts de notre succès au Canada, nous avons commencé à étendre notre initiative visant à promouvoir l'avancement des femmes au secteur Opérations internationales de la Banque Scotia.
- Nous avons lancé à l'échelle de la Banque un programme de bien-être global qui nous permettra de mettre en place des mesures adaptées à la réalité locale, qui visent à répondre aux besoins en matière de santé physique et mentale de nos employés et à les aider à atteindre l'équilibre entre les exigences de leur vie professionnelle et familiale.

Être soucieux de l'environnement

- En 2007, des centaines de milliers de clients ont adopté les relevés et les services financiers sans papier offerts par Services financiers Scotia en direct®, ce qui a accru de 109 % le nombre de comptes sans papier. Plus de 18 000 comptes détenus par des employés ont également été convertis à cette solution écologique.
- Scotia Capitaux est très active dans le domaine des prêts à des sociétés d'énergie de remplacement produisant de l'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, notamment le vent, l'eau et la biomasse. En 2007, Scotia Capitaux a fourni du financement et obtenu des capitaux de plus de 2 milliards de dollars pour des entreprises du secteur des énergies renouvelables.
- En 2007, nous avons entrepris un programme de parrainage de niveau «platine» d'une durée de cinq ans au profit du Pembina Institute afin de soutenir le site Greenlearning.ca, outil d'apprentissage et de recherche en ligne qui se consacre à la question des changements climatiques et s'adresse aux enseignants et aux élèves de la première à la douzième année.

Aider les collectivités

- En 2007, la Banque Scotia a versé plus de 43 millions de dollars à des projets communautaires au Canada et dans le monde. De plus, nos employés ont également consacré plus de 300 000 heures au travail bénévole et à des collectes de fonds dans le cadre de nos programmes communautaires officiels.

- Nous avons lancé le programme Avenir meilleur de la Banque Scotia dans tous nos bureaux des Antilles et d'Amérique latine. Ce programme sera axé sur nos investissements dans des organismes caritatifs et des projets locaux qui améliorent la qualité de vie des enfants, surtout dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être et de l'éradication de la pauvreté.

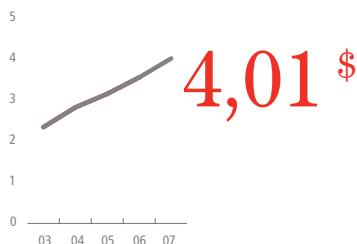
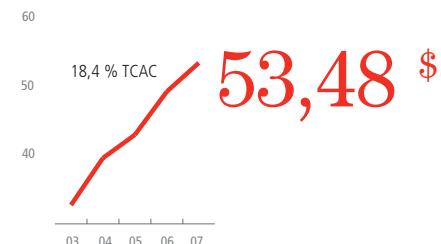
Les priorités de notre responsabilité sociale en 2008

- Nous poursuivrons l'évaluation et le lancement de produits et de services qui favorisent les pratiques de gestion durables et qui aident nos clients à réduire leur impact sur l'environnement.
- Nous continuerons d'étoffer notre Déclaration sur la responsabilité sociale en suivant les lignes directrices de la Global Reporting Initiative et en communiquant davantage d'informations au public.
- Nous prévoyons adopter une politique d'achat de papier qui préconise la conservation ainsi que l'achat de papier contenant des matières recyclées et produit par une foresterie durable.
- Nous continuerons de promouvoir les activités de responsabilité sociale auprès de nos employés et de nous assurer de leur soutien à ces activités.

Rapport de gestion

TABLE DES MATIÈRES

27	Chiffres clés de l'exercice 2007		
	Survol		
28	Résultats financiers	56	Gestion du risque
28	Rendements solides pour les actionnaires	58	Survol de la gestion du risque
28	Incidence de la conversion des devises	60	Risque de crédit
29	Incidence des acquisitions	64	Risque de marché
29	Mesures non conformes aux PCGR	66	Risque d'illiquidité
	Résultats financiers du Groupe	66	Risque opérationnel
30	Total des revenus	67	Risque de réputation
30	Revenu d'intérêts net	67	Risque environnemental
30	Autres revenus		
32	Frais autres que d'intérêts		
33	Impôts		
33	Participation sans contrôle	68	Contrôles et conventions comptables
33	Qualité du crédit	68	Contrôles et procédures
36	Revue du quatrième trimestre	68	Principales estimations comptables
37	Sommaire des résultats trimestriels	71	Modifications de conventions comptables
	Situation financière du Groupe	72	Opérations entre apparentés
38	Bilan		
39	Gestion du capital	73	Données supplémentaires
42	Arrangements hors bilan	73	Renseignements
44	Instruments financiers	73	par secteur géographique
	Secteurs d'activité	75	Risque de crédit
45	Aperçu des secteurs d'activité	79	Capital
46	Réseau canadien	80	Revenus et charges
49	Opérations internationales	82	Autres informations
52	Scotia Capitaux	84	Statistiques des onze derniers exercices
55	Autres		

Bénéfice par action (dilué)**Dividendes par action ordinaire****Cours de l'action ordinaire****Déclarations prospectives**

Nos communications publiques comprennent souvent des déclarations prospectives verbales et écrites. Le présent document renferme ce genre de déclarations et elles peuvent être intégrées à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada ou de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis, ou à toute autre communication. De telles déclarations sont formulées aux termes des règles d'exonération de la loi américaine de 1995 intitulée *Private Securities Litigation Reform Act* et des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Ces déclarations comprennent des observations concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour atteindre ces objectifs, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les déclarations prospectives à l'emploi de termes ou d'expressions comme «croire», «prévoir», «s'attendre à», «avoir l'intention de», «estimer», «projeter», «pourrait augmenter» et «pourrait fluctuer» et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels risquent de différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des

taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales; le risque opérationnel et le risque de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; l'aptitude de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants et à en mettre sur pied de nouveaux afin d'accroître ses revenus; l'aptitude de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les modifications des conventions et des méthodes comptables dont la Banque se sert pour présenter sa situation financière et ses résultats d'exploitation, y compris les incertitudes entourant les principales hypothèses et estimations comptables; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; l'aptitude de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus des habitudes de dépense et d'épargne du consommateur; les changements technologiques, la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le regroupement du secteur canadien des services financiers; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les cas de force majeure comme les tremblements de terre et les ouragans; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les actes terroristes et la guerre contre le terrorisme; les incidences de maladies ou

d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationales; les perturbations des infrastructures publiques, notamment les transports, les communications, l'électricité et l'eau; de même que l'aptitude de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. La Banque consacre une bonne partie de ses activités à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les déclarations prospectives. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la page 56 du présent rapport.

La liste des facteurs importants énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives verbales ou écrites qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

Les rubriques «Perspectives» contenues dans le présent rapport sont fondées sur les opinions de la Banque; leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés lors de la lecture de ces rubriques.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à www.sec.gov.

Le 18 décembre 2007

Chiffres clés de l'exercice 2007

Aux 31 octobre et pour les exercices terminés à ces dates	2007	2006	2005	2004	2003
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)					
Revenu d'intérêts net	7 098	6 408	5 871	5 701	5 968
Revenu d'intérêts net («BMEF») ¹⁾	7 629	6 848	6 197	5 975	6 246
Total des revenus	12 490	11 208	10 400	10 021	9 983
Total des revenus («BMEF») ¹⁾	13 021	11 648	10 726	10 295	10 261
Dotation à la provision pour pertes sur créances	270	216	230	390	893
Frais autres que d'intérêts	6 994	6 443	6 043	5 862	5 731
Charge d'impôts	1 063	872	847	786	777
Charge d'impôts («BMEF») ¹⁾	1 594	1 312	1 173	1 060	1 055
Bénéfice net	4 045	3 579	3 209	2 908	2 422
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 994	3 549	3 184	2 892	2 406
Rendement de l'exploitation					
Bénéfice de base par action (en dollars)	4,04	3,59	3,19	2,87	2,38
Bénéfice dilué par action (en dollars)	4,01	3,55	3,15	2,82	2,34
Rendement des capitaux propres ³⁾ (en pourcentage)	22,0	22,1	20,9	19,9	17,6
Ratio de productivité (en pourcentage) («BMEF») ¹⁾	53,7	55,3	56,3	56,9	55,9
Marge nette sur intérêts sur le total de l'actif moyen (en pourcentage) («BMEF») ¹⁾	1,89	1,95	2,00	2,10	2,16
Données du bilan (en millions de dollars)					
Liquidités et titres	118 030	118 878	93 964	75 928	83 773
Prêts et acceptations ²⁾	238 685	212 329	178 003	160 974	155 830
Total de l'actif	411 510	379 006	314 025	279 212	285 892
Dépôts	288 458	263 914	217 445	195 196	192 672
Actions privilégiées	1 635	600	600	300	300
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17 169	16 947	15 482	14 685	13 814
Actifs sous administration	195 095	191 869	171 392	156 800	161 974
Actifs sous gestion	31 403	27 843	26 630	21 225	19 964
Mesures du capital					
Coefficient du capital de catégorie 1 (en pourcentage)	9,3	10,2	11,1	11,5	10,8
Coefficient du capital total (en pourcentage)	10,5	11,7	13,2	13,9	13,2
Coefficient des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque (en pourcentage)	7,8	8,8	9,7	9,9	9,2
Coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque ⁴⁾ (en pourcentage)	7,2	8,3	9,3	9,7	8,9
Actif pondéré en fonction du risque (en millions de dollars)	218 337	197 010	162 799	150 549	154 523
Qualité du crédit					
Montant net des prêts douteux ³⁾ (en millions de dollars)	601	570	681	879	1 522
Provision générale pour pertes sur créances (en millions de dollars)	1 298	1 307	1 330	1 375	1 475
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations ²⁾ ³⁾	0,25	0,27	0,38	0,55	0,98
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations ²⁾	0,13	0,14	0,16	0,31	0,56
Données sur les actions ordinaires					
Cours des actions (en dollars)					
Haut	54,73	49,80	44,22	40,00	33,70
Bas	46,70	41,55	36,41	31,08	22,28
Clôture	53,48	49,30	42,99	39,60	32,74
Actions en circulation (en millions)					
Moyenne (de base)	989	988	998	1 010	1 010
Moyenne (diluée)	997	1 001	1 012	1 026	1 026
Fin de la période	984	990	990	1 009	1 011
Dividendes par action (en dollars)	1,74	1,50	1,32	1,10	0,84
Rendement de l'action (en pourcentage)	3,4	3,3	3,3	3,1	3,0
Ratio de distribution ⁴⁾ (en pourcentage)	43,1	41,8	41,4	38,4	35,3
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	52 612	48 783	42 568	39 937	33 085
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	17,45	17,13	15,64	14,56	13,67
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	3,1	2,9	2,7	2,7	2,4
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	13,2	13,7	13,5	13,8	13,8
Autres données					
Salariés ⁵⁾	58 113	54 199	46 631	43 928	43 986
Succursales et bureaux	2 331	2 191	1 959	1 871	1 850

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

2) Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice à l'étude.

3) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux, moins la provision spécifique pour pertes sur créances.

4) Représente le dividende sur actions ordinaires de l'exercice en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires au cours de l'exercice.

5) Les chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été retraités afin de comprendre les chiffres définitifs de toutes les nouvelles acquisitions.

Tableau 1
Total du rendement revenant aux actionnaires

Pour les exercices terminés les 31 octobre	2007	2006	2005	2004	2003	TCAC sur 5 ans ¹⁾
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	53,48	49,30	42,99	39,60	32,74	18,4 %
Dividendes versés (en dollars par action)	1,74	1,50	1,32	1,10	0,84	19,0 %
Dividendes versés (en pourcentage)	3,5	3,5	3,3	3,4	3,7	
Hausse du cours de l'action (en pourcentage)	8,5	14,7	8,6	21,0	42,7	
Total du rendement annuel revenant aux actionnaires (en pourcentage) ²⁾	12,2	18,4	12,1	24,7	46,8	22,2 %

1) Taux de croissance annuel composé («TCAC»)

2) Le total du rendement annuel revenant aux actionnaires suppose le réinvestissement des dividendes trimestriels et, par conséquent, pourrait ne pas correspondre à la somme des rendements du dividende et du cours de l'action figurant dans le tableau.

SUR VOL

Résultats financiers

La Banque Scotia a connu un autre exercice de résultats records en 2007, atteignant ou dépassant tous ses objectifs financiers. La croissance de l'actif a continué d'être vigoureuse, les récentes acquisitions au Pérou, au Costa Rica et au Canada ont grandement contribué au bénéfice réalisé, la qualité du crédit est demeurée favorable et un gain avant impôts de 202 millions de dollars a été comptabilisé grâce à la restructuration de Visa Inc. Ces points positifs ont toutefois été neutralisés en partie par la contraction des marges nettes sur intérêts, l'incidence négative de la conversion des devises et des pertes avant impôts de 191 millions de dollars sur les instruments de crédit structuré.

Le bénéfice par action (dilué) a connu une hausse de 13 % par rapport à celui de 2006, passant de 3,55 \$ à 4,01 \$. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a atteint un montant record de 3 994 millions de dollars, une hausse de 445 millions de dollars par rapport à celui inscrit au dernier exercice. Ces résultats exceptionnels ont entraîné un rendement sur les capitaux propres de 22,0 %.

Le total des revenus a augmenté de 12 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le revenu d'intérêts net a connu une hausse de 11 %, la Banque ayant continué à profiter d'une très forte croissance à l'interne et liée aux acquisitions des prêts aux particuliers, tant dans le portefeuille canadien que dans le portefeuille international. Cette croissance a été partiellement freinée par l'incidence négative de la conversion de devises, ainsi que par une baisse de la marge nette sur intérêts totale imputable essentiellement à une augmentation des frais de financement de gros. Les autres revenus ont connu une croissance de 12 % au cours de l'exercice, puisque les revenus records sur cartes de crédit et de gestion de patrimoine, les commissions de service bancaire d'investissement plus élevées, les gains sur la vente de titres détenus à des fins autres que de transaction,

ainsi que les gains liés à la restructuration de Visa ont été partiellement contrebalancés par des revenus de transaction plus faibles.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts de la Banque est demeurée stable, et celle-ci a continué à tirer parti de conditions favorables. Le montant net des prêts douteux a légèrement augmenté depuis le dernier exercice, tandis que la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances s'est accrue de 7 %. Une réduction de 25 millions de dollars de la provision générale pour pertes sur créances a été inscrite au cours de l'exercice, contre 60 millions de dollars en 2006.

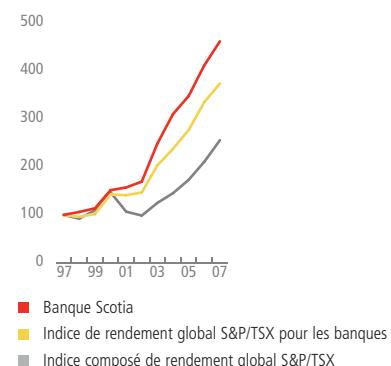
Les charges ont augmenté de 9 % par rapport à celles de l'exercice précédent, notamment en raison de l'incidence positive de la conversion des devises. La majeure partie de cette augmentation est imputable aux acquisitions et à la croissance du volume d'affaires, aux dépenses effectuées afin de soutenir les mesures visant à générer des revenus ainsi qu'à la majoration de la rémunération liée à la performance. Le ratio de productivité de la Banque, qui s'est établi à 53,7 %, soit une amélioration de 160 points de base comparativement au dernier exercice, demeure le plus élevé du secteur. En outre, le levier d'exploitation de la Banque est passé de 2 % en 2006, à 3 %.

Le taux d'imposition global s'est situé à 20,3 %, en hausse par rapport au taux de 19,2 % inscrit au dernier exercice. Cette hausse s'explique principalement par un bénéfice plus élevé dans des compétences fiscales où le taux d'imposition est supérieur et un taux d'imposition effectif plus élevé au Mexique. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par le fait qu'une plus grande proportion du revenu de dividende a été exonérée d'impôt et que certains gains ont été moins lourdement imposés.

La situation du capital de la Banque demeure solide, cette dernière continuant de dégager des capitaux importants de ses activités. Son coefficient du capital de catégorie 1, qui se situe à 9,3 %, demeure bien au-dessus

Diagramme 1
Rendement revenant aux actionnaires ordinaires

Plus-value du cours de l'action majorée des dividendes réinvestis, 1997 = 100



des exigences réglementaires minimales. Le coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, l'une des mesures clés de la vigueur du capital, s'est chiffré à 7,2 %, en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les acquisitions réalisées et par la forte croissance de l'actif.

Rendements solides pour les actionnaires

La solide performance financière de la Banque a continué à générer des rendements solides pour les actionnaires. Le rendement global (regroupant les dividendes et la plus-value du cours des actions ordinaires de la Banque) s'est établi à 12 % en 2007, tel qu'il est indiqué au tableau 1. Les actionnaires ont bénéficié d'un rendement annuel positif sur les actions de la Banque au cours de treize exercices consécutifs, une réalisation unique parmi les grandes banques canadiennes. Les rendements à long terme ont également été excellents. Le rendement annuel composé des actions de la Banque au cours des cinq derniers exercices s'est établi en moyenne à 22 %, et à 17 % pour les dix derniers exercices. La Banque maintient son engagement à assurer une croissance durable à long terme de son bénéfice et un rendement sur les capitaux propres élevé.

Le rendement de la Banque continue de largement dépasser celui de l'indice composé de rendement global S&P/TSX, comme l'illustre le tableau 1. Son rendement annuel composé est presque de 70 % supérieur à celui de l'indice pour les dix derniers exercices.

Les actionnaires ont également eu droit à deux augmentations du dividende trimestriel au cours de l'exercice. Le dividende par action a atteint 1,74 \$, une hausse de 16 % sur celui versé en 2006.

Incidence de la conversion des devises

La fluctuation des taux de change a de nouveau eu un effet négatif sur le bénéfice réalisé par la Banque en 2007. En moyenne, le dollar canadien s'est apprécier de 3 % par rapport au dollar

Tableau 2**Incidence de la conversion des devises**

Taux de change moyen	2007	2006	2005
Dollar américain/dollar canadien	0,9088	0,8782	0,8217
Peso mexicain/dollar canadien	9,9679	9,5422	9,0523
Incidence sur le bénéfice			
(en millions de dollars)	2007 c. 2006	2006 c. 2005	2005 c. 2004
Revenu d'intérêts net	(119) \$	(202) \$	(164) \$
Autres revenus	(80)	(138)	(123)
Frais autres que d'intérêts	77	136	95
Autres éléments (après impôts)	40	51	47
Bénéfice net	(82) \$	(153) \$	(145) \$
Bénéfice par action (dilué)	(0,08) \$	(0,15) \$	(0,14) \$
Incidence par secteur d'activité			
(en millions de dollars)			
Opérations internationales	(37) \$	(65) \$	(62) \$
Scotia Capitaux	(19) \$	(35) \$	(34) \$
Réseau canadien	(4) \$	(8) \$	(9) \$
Autres	(22) \$	(45) \$	(40) \$

américain, et de 4 % par rapport au peso mexicain. Il s'est également raffermi par rapport au dollar jamaïcain et à plusieurs autres devises dans lesquelles la Banque exerce ses activités.

Les fluctuations du taux de change moyen ont eu des répercussions sur le bénéfice net, tel que l'illustre le tableau 2.

La Banque continuera de prendre les mesures nécessaires pour atténuer l'incidence de la conversion des devises lorsqu'il s'avérera rentable de le faire. Une description des stratégies de couverture adoptées par la Banque est donnée à la page 61.

Incidence des acquisitions

La Banque a réalisé un certain nombre d'acquisitions en 2006 et en 2007, lesquelles ont contribué à sa croissance au Canada et à l'étranger. Leur incidence sur les principaux postes de l'état des résultats est indiquée au tableau 3.

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les «PCGR») ni définies par ceux-ci. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles soient cohérentes et comparables à celles utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR se trouvent dans tout le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

Base de mise en équivalence fiscale

La Banque analyse le revenu d'intérêts net et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (la «BMEF»). Cette méthode majore le revenu exonéré d'impôts gagné sur certains titres comptabilisés dans le revenu d'intérêts net jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôts, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme du revenu

d'intérêts net découlant de sources imposables et de celui provenant de sources non imposables et qu'elle favorise une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Pour 2007, le montant de la majoration du revenu d'intérêts net et de la charge d'impôts au titre de la BMEF s'élevait à 531 millions de dollars, contre 440 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Aux fins des informations sectorielles, le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts des secteurs sont majorés du montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.

Ratio de productivité («BMEF»)

La direction utilise le ratio de productivité comme mesure de l'efficacité de la Banque. Ce ratio indique les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total des revenus, sur une base de mise en équivalence fiscale.

Marge nette sur intérêts sur le total de l'actif moyen («BMEF»)

Ce ratio indique le revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage du capital qui a été investi pour réaliser ce bénéfice. L'adoption des nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers au premier trimestre de 2007 s'est traduite par certains gains et pertes non réalisés qui sont constatés dans une nouvelle composante des capitaux propres. La Banque calcule le rendement de ses capitaux propres à l'aide des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, incluant toutes les nouvelles composantes des capitaux propres.

Tableau 3**Incidence des acquisitions**

(en millions de dollars)	2007	2006
Revenu d'intérêts net	464 \$	173 \$
Autres revenus	263	118
Frais autres que d'intérêts	(416)	(191)
Autres éléments (après impôts)	(117)	(46)
Bénéfice net	194 \$	54 \$
Bénéfice par action (dilué)	0,19 \$	0,05 \$

Capital économique et rendement du capital économique

Aux fins de l'information de gestion, la Banque répartit le capital entre ses secteurs d'activité selon une méthode qui tient compte du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel propres à chacun d'eux. Le montant réparti est communément appelé capital économique.

Le rendement des capitaux propres par secteur d'activité est calculé en fonction du capital économique qui lui est attribué. L'écart entre le montant du capital économique nécessaire pour soutenir l'exploitation des secteurs d'activité de la Banque et le total de ses capitaux propres est constaté dans le secteur Autres.

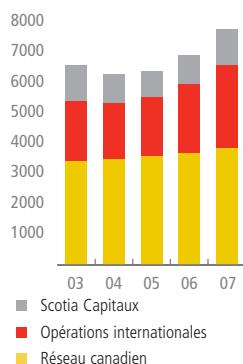
Coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque

Le coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque est une mesure financière importante pour les agences d'évaluation du crédit et les investisseurs. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires représentent la somme du total des capitaux propres et de la participation sans contrôle dans les filiales, déduction faite des actions privilégiées, des gains ou des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et sur les couvertures de flux de trésorerie, de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels (déduction faite des impôts). Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque.

Les coefficients de capital réglementaire, comme le coefficient du capital de catégorie 1 et le coefficient du capital total, ont une signification normalisée définie par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada.

Diagramme 2**Revenu d'intérêts net par secteur d'activité**

base de mise en équivalence fiscale
en millions de dollars

**Tableau 4****Revenu d'intérêts net et marge nette sur intérêts¹⁾**

(en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)	2007	2006	2005	2004
Actif moyen	403 500	350 700	309 400	284 000
Revenu d'intérêts net ¹⁾	7 629	6 848	6 197	5 975
Marge nette sur intérêts	1,89 %	1,95 %	2,00 %	2,10 %

1) Sur une base de mise en équivalence fiscale

résultats financiers du groupe

Total des revenus

Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 13 021 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 1 373 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, et ce, malgré l'incidence négative de la conversion des devises qui s'est chiffrée à 199 millions de dollars, le dollar canadien ayant continué de s'apprécier par rapport à la plupart des monnaies des pays où la Banque exerce ses activités. Cette hausse des revenus reflète l'apport des acquisitions ainsi que la croissance interne généralisée de tous les secteurs d'activité. Les revenus du Réseau canadien ont progressé de 9 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Malgré l'incidence négative de la conversion des devises, les revenus tirés des Opérations internationales ont crû de 23 %, ce qui reflète l'incidence, pour un exercice complet, des acquisitions faites au Pérou et au Costa Rica, de même que la forte croissance au Mexique et dans les Antilles. Pour ce qui est de Scotia Capitaux, la hausse des revenus tirés des services bancaires aux sociétés et des services bancaires d'investissement a été contrebalancée en partie par une baisse des revenus de transaction. La Trésorerie du Groupe a réalisé des gains plus élevés sur les ventes de titres détenus à des fins autres que de transaction.

Revenu d'intérêts net

Le revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) a atteint 7 629 millions de dollars en 2007, soit un accroissement de 781 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, et ce, malgré l'incidence négative de la conversion des devises, qui s'est chiffrée à 119 millions de dollars. Dans l'ensemble, la solide croissance de l'actif a plus que contrebalancé la contraction de la marge nette sur intérêts.

L'actif moyen a augmenté de 52 milliards de dollars, ou 15 %. Cette hausse a été réalisée surtout dans les domaines suivants : prêts aux entreprises et aux administrations publiques (augmentation de 14 milliards de dollars, ou 23 %), prêts hypothécaires à l'habitation (progression de 14 milliards de dollars, ou 17 %) et produits dérivés (croissance de 7 milliards de dollars, ou 20 %). La forte croissance de l'actif a été réalisée dans tous les secteurs d'activité.

L'actif moyen du Réseau canadien s'est accru de 17 milliards de dollars, hausse qui est concentrée surtout dans les prêts hypothécaires, du fait de l'incidence, pour l'exercice complet, de l'acquisition des activités hypothécaires de Maple Financial Group.

La croissance de l'actif des Opérations internationales, qui a été de 10 milliards de dollars, ou 19 %, est attribuable en partie à l'incidence, pour un exercice entier, des acquisitions réalisées au Pérou et au Costa Rica, ainsi qu'à la forte croissance interne de nos activités dans toutes les régions, en particulier celle des activités de cartes de crédit et des prêts hypothécaires au Mexique et dans les Antilles et des prêts aux entreprises en Asie.

L'actif moyen de Scotia Capitaux a augmenté de 22 milliards de dollars, principalement en raison de la hausse de 14 milliards de dollars des actifs détenus à des fins de transaction et de la forte croissance de 5 milliards de dollars des prêts et acceptations aux entreprises.

La marge nette sur intérêts (revenu d'intérêts net en pourcentage de l'actif moyen) de la Banque s'est établie à 1,89 % en 2007, soit une baisse par rapport à celle de 1,95 % enregistrée un an plus tôt. Cette baisse est attribuable à la hausse des frais de financement de gros ainsi qu'à la modification de la composition de l'actif, qui découle principalement d'une forte hausse des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens à faible rendement, mais à faible risque.

En ce qui concerne les résultats par secteur d'activité, la marge du Réseau canadien s'est rétrécie en raison de la très forte augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation à faible marge et de la hausse des taux de financement de gros. La Trésorerie du Groupe, dont les résultats sont présentés dans le secteur Autres, a atténué en partie l'effet du resserrement de la marge, puisque le risque de taux d'intérêt est géré à l'échelle de la Banque.

La marge de Scotia Capitaux s'est accrue en raison de l'augmentation du revenu de dividende exonéré d'impôt et de la hausse des recouvrements d'intérêts sur les prêts aux entreprises. Cette hausse a été en partie compensée par la croissance importante des actifs de transaction.

La marge des Opérations internationales a augmenté légèrement, surtout en Amérique latine, où l'incidence de nos acquisitions au Pérou pour l'exercice complet s'est fait sentir, ainsi qu'au Mexique et en Asie, où les marges se sont améliorées.

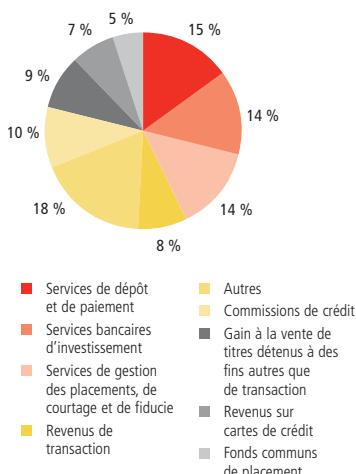
Perspectives

Le revenu d'intérêts net devrait augmenter parallèlement à la croissance continue des actifs et des dépôts, tant sur le plan interne que par voie d'acquisition, et ce, dans tous les secteurs d'activité. La Banque prévoit que le taux de croissance de l'actif lié aux services aux particuliers au Canada sera modéré, dans la foulée du ralentissement de l'économie canadienne. La marge nette sur intérêts de la Banque pourrait continuer de subir des pressions vu l'incertitude persistante du marché.

Autres revenus

Les autres revenus ont atteint 5 392 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 592 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à 2006, et ce, malgré une réduction de 80 millions

Diagramme 3
Provenance des autres revenus



de dollars découlant de l'incidence de la conversion des devises. Les gains de 202 millions de dollars constatés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale ont été presque entièrement contrebalancés par les pertes de 191 millions de dollars sur les instruments de crédit structuré, pertes composées d'une réduction des revenus de transaction et d'une perte de valeur des titres détenus à des fins autres que de transaction. Les acquisitions représentent une part d'environ 145 millions de dollars, ou 25 % de la croissance totale.

Les revenus sur cartes ont atteint un record de 366 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de 19 % par rapport à ceux du dernier exercice. Les revenus sur cartes tirés des Opérations internationales se sont accrus de 34 % en raison de l'incidence, pour un exercice complet, des acquisitions réalisées au Pérou et au Costa Rica, ainsi que de l'achat d'un portefeuille de cartes de crédit en République dominicaine. Par ailleurs, le Mexique et les Antilles ont affiché une forte croissance des volumes de transactions qui découle de stratégies d'acquisition de nouveaux clients et de campagnes de marketing ciblées. Les revenus sur cartes au Canada ont progressé de 9 % par rapport à ce qu'ils étaient en 2006, en raison principalement d'une hausse des volumes de transactions.

Les revenus tirés des services de dépôt et de paiement, qui correspondent aux revenus tirés des produits et services offerts aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ont augmenté de 7 % pour se chiffrer à 817 millions de dollars en 2007. Les revenus du Réseau canadien ont progressé de 5 % par rapport à ceux enregistrés à l'exercice précédent, ce qui s'explique à la fois par la fluctuation des tarifs et par des volumes plus élevés, traduisant en partie l'augmentation du nombre des nouveaux comptes. Les revenus des Opérations interna-

Tableau 5
Soldes moyens des actifs et passifs et marge sur intérêts¹⁾

Base de mise en équivalence fiscale ²⁾ Pour les exercices (en milliards de dollars)	2007		2006	
	Solde moyen	Taux moyen	Solde moyen	Taux moyen
Actif				
Dépôts auprès d'autres banques	25,4 \$	4,38 %	21,0 \$	4,20 %
Titres	98,0	5,32	87,7	5,21
Titres pris en pension	25,8	4,87	23,6	4,67
Prêts :				
Prêts hypothécaires à l'habitation	95,4	5,47	81,8	5,25
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	39,9	8,88	36,6	8,17
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	77,3	6,76	62,8	6,83
	212,6	6,58	181,2	6,39
Total de l'actif productif	361,8	5,96	313,5	5,78
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10,8	—	9,0	—
Autres actifs	30,9	—	28,2	—
Total de l'actif	403,5 \$	5,34 %	350,7 \$	5,17 %
Passif et capitaux propres				
Depôts :				
Particuliers	96,1 \$	3,29 %	88,4 \$	3,00 %
Entreprises et administrations publiques	154,8	3,98	126,8	3,71
Banques	31,8	4,84	28,5	4,31
	282,7	3,84	243,7	3,52
Obligations relatives aux titres mis en pension	30,9	5,15	28,5	4,98
Débentures subordonnées	2,1	5,42	2,4	5,50
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	0,8	7,10	0,8	7,10
Autres passifs portant intérêt	31,5	4,21	25,4	4,27
Total des passifs portant intérêt	348,0	4,01	300,8	3,75
Autres passifs incluant les acceptations	36,3	—	33,3	—
Capitaux propres	19,2	—	16,6	—
Total du passif et des capitaux propres	403,5 \$	3,45 %	350,7 \$	3,22 %
Marge sur intérêts		1,89 %		1,95 %

1) Soldes quotidiens moyens.

2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

Tableau 6
Autres revenus

Pour les exercices (en millions de dollars)	2007				2007 c. 2006
	2007	2006	2005	2004	
Revenus sur cartes	366 \$	307 \$	251 \$	231 \$	19 %
Services de dépôt et de paiement	817	766	701	646	7
Fonds communs de placement	296	241	193	171	23
Services de gestion des placements, de courtage et de fiducie	760	666	600	504	14
Commissions de crédit	530	530	542	583	—
Revenus de transaction	450	637	594	476	(29)
Services bancaires d'investissement	737	659	680	648	12
Gains nets sur titres détenus à des fins autres que de transaction	488	371	414	477	31
Autres	948	623	554	584	52
Total des autres revenus	5 392 \$	4 800 \$	4 529 \$	4 320 \$	12 %
Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent		12 %	6 %	5 %	8 %

tionales se sont accrus de 10 % en raison essentiellement de l'incidence, pour un exercice complet, des acquisitions réalisées au Pérou.

Les commissions liées aux fonds communs de placement ont atteint un sommet de 296 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 23 % par rapport à celles de 2006. Cette hausse reflète

l'accroissement des soldes moyens, de 17 % au Canada, qui découle de ventes nettes de fonds inégales, notamment des fonds à long terme assortis d'honoraires de gestion plus élevés, et d'une appréciation du marché.

Les revenus tirés des services de gestion des placements, de courtage et de fiducie se sont

chiffrés à 760 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de 94 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les commissions de courtage au détail ont progressé pour atteindre le chiffre sans précédent de 554 millions de dollars. Les commissions tirées des services complets de ScotiaMcLeod ont connu une hausse de 11 %, grâce à la hausse des revenus tirés du programme Partenaires Plus, des honoraires de gestion et des commissions de suivi. Les commissions de Placement direct ScotiaMcLeod ont également progressé de 10 %, grâce principalement à la hausse des activités de transaction de la clientèle. Par ailleurs, les commissions des services de courtage aux particuliers des Opérations internationales se sont accrues de 52 %, reflétant la forte croissance au Mexique et l'incidence des acquisitions réalisées au Pérou, au Costa Rica et en Jamaïque. Les revenus tirés des services de gestion des placements ont progressé de 24 %, reflétant la croissance soutenue des actifs sous gestion de Scotia Cassels.

Les commissions de crédit sont demeurées pratiquement inchangées, à 530 millions de dollars, par rapport à celles de l'exercice précédent. Les commissions de crédit des Opérations internationales ont augmenté de 8 %, ce qui traduit essentiellement l'incidence, pour un exercice complet, des acquisitions réalisées au Pérou. Les commissions sur acceptations ont également été plus élevées au Canada, tant celles qui proviennent de la clientèle des grandes sociétés que celles des entreprises. Toutefois, ces hausses ont été compensées par un recul des commissions de crédit aux États-Unis, lequel découle d'une baisse des commissions de montage de prêts et de l'incidence de la conversion des devises.

Les revenus de transaction se sont établis à 450 millions de dollars en 2007, en baisse de 187 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à ceux inscrits à l'exercice précédent. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction ont reculé de 106 millions de dollars, y compris une perte de 115 millions de dollars sur les instruments de crédit structurés. En outre, la baisse de revenus tirés des transactions de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres n'a qu'en partie été compensée par les revenus records tirés des opérations de change et sur métaux précieux.

Les revenus tirés des services bancaires d'investissement se sont établis à 737 millions de dollars en 2007, en hausse de 78 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux inscrits à l'exercice précédent. Les commissions de prise ferme ont augmenté de 43 millions de dollars, ou 13 %, en raison de la hausse des commissions de fusion et d'acquisition et de nouvelles émissions. Les commissions de courtage institutionnel ont dépassé de 2 % celles qui ont été enregistrées en 2006. Les revenus tirés des opérations de change à des fins autres que de transaction ont dépassé de 33 millions de dollars ceux enregistrés en 2006, la croissance ayant caractérisé tant le Réseau canadien que les Opérations internationales, mais la croissance dans les Opérations internationales étant attribuable essentiellement à l'incidence des acquisitions réalisées au Pérou et en Jamaïque.

Tableau 7

Revenus de transaction

Base de mise en équivalence fiscale¹⁾
Pour les exercices (en millions de dollars)

	2007	2006	2005	2004
Présentés dans				
Autres revenus	450 \$	637 \$	594 \$	476 \$
Revenu d'intérêts net	519	394	340	287
Total des revenus de transaction	969	1 031	934	763
Par produit de transaction				
Titres détenus à des fins de transaction	65	145	175	112
Opérations de change et sur métaux précieux	323	301	295	306
Instruments dérivés de transaction	581	585	464	345
Total des revenus de transaction	969 \$	1 031 \$	934 \$	763 \$
Pourcentage du total des revenus (revenu d'intérêts net plus les autres revenus)	7 %	9 %	9 %	7 %

1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 29.

Tableau 8

Frais autres que d'intérêts et productivité

Pour les exercices
(en millions de dollars)

	2007	2006	2005	2004	2007 c. 2006
Salaires	2 315 \$	2 100 \$	1 963 \$	1 933 \$	10 %
Rémunération liée à la performance	1 017	936	880	817	9
Rémunération à base d'actions	133	164	140	174	(19)
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	518	568	505	528	(9)
Total des salaires et des avantages sociaux	3 983	3 768	3 488	3 452	6
Locaux et technologie	1 353	1 214	1 148	1 139	11
Communications	300	276	255	248	9
Publicité et prospection	311	232	232	210	34
Honoraires	227	174	186	163	30
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	143	133	147	142	8
Autres frais	677	646	587	508	5
Total des frais autres que d'intérêts	6 994 \$	6 443 \$	6 043 \$	5 862 \$	9 %
Ratio de productivité («BMEF») ¹⁾	53,7 %	55,3 %	56,3 %	56,9 %	

1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 29.

Le gain net réalisé à la vente de titres détenus à des fins autres que de transaction s'est établi à 488 millions de dollars en 2007, en hausse de 117 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à celui enregistré à l'exercice précédent. Les gains sur les titres de capitaux propres ont été en partie contrebalancés par une perte de valeur de 76 millions de dollars sur les instruments de crédit structuré (ce qui comprend 20 millions de dollars sur les effets de commerce adossés à des créances émises par des établissements non bancaires).

Les autres revenus se sont établis à 948 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 325 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, et ce, en raison essentiellement d'un gain de 202 millions de dollars attribuable à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale, de l'incidence des acquisitions et d'un gain de 43 millions de dollars à la vente des activités liées aux indices obligataires.

Perspectives

La Banque prévoit que la plupart des catégories de revenus liées aux services aux particuliers augmenteront en raison de la croissance

soutenue des revenus fondés sur le volume des opérations et les services tarifés, tant pour le Réseau canadien que pour les Opérations internationales. Il est toutefois prévu que les revenus de transaction et les revenus tirés des services bancaires d'investissement continueront de vaciller jusqu'à ce que l'incertitude se dissipe sur les marchés financiers. En outre, l'ampleur de la croissance des autres revenus devrait également subir l'incidence de la volatilité du dollar canadien.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 6 994 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 551 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, y compris l'avantage découlant de l'incidence positive de la conversion des devises, qui s'est chiffrée à 77 millions de dollars. Les activités des entreprises acquises récemment représentent environ 225 millions de dollars, ou 40 %, de l'augmentation des frais autres que d'intérêts.

Les salaires et les avantages sociaux se sont élevés à 3 983 millions de dollars en 2007, soit

Diagramme 4

Hausse maîtrisée des charges

(en millions de dollars)

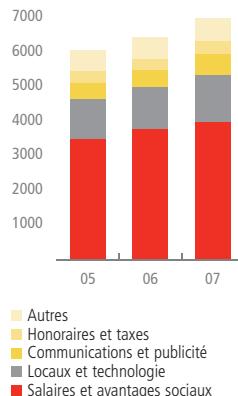
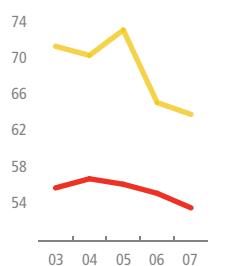


Diagramme 5

Productivité la plus élevée dans le secteur bancaire

frais autres que d'intérêts
en pourcentage des revenus («BMEF»)



■ Les cinq autres grandes banques canadiennes
■ Banque Scotia
(Source : données financières publiées)

une hausse de 215 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, et ils comprennent un montant de 34 millions de dollars qui représente l'incidence positive de la conversion des devises.

Les salaires ont augmenté de 10 %.

Plusieurs facteurs expliquent cette hausse : l'augmentation du nombre de succursales et de l'effectif pour soutenir la croissance au Canada; l'incidence des acquisitions; l'ouverture de succursales au Mexique; et l'embauche de personnel supplémentaire de vente et de service à la clientèle des Opérations internationales. La rémunération liée à la performance s'est accrue de 81 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celle de l'exercice précédent, en raison de l'amélioration des résultats dans la plupart des secteurs d'activité. Cette hausse a en partie été compensée par la baisse de la rémunération à base d'actions, le cours de l'action ordinaire de la Banque ayant connu une plus faible augmentation en 2007. Les prestations de retraite et autres avantages sociaux ont baissé de 50 millions de dollars, principalement en raison de la diminution des coûts des régimes de retraite, qui s'explique par les excellents rendements des placements et le taux d'actualisation accru du passif au titre des régimes qui ont eu une incidence favorable sur les évaluations des régimes de retraite. La baisse a en partie été neutralisée par l'incidence des acquisitions.

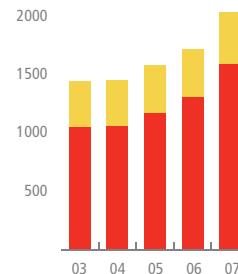
Les frais associés aux locaux et à la technologie se sont chiffrés à 1 353 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de 139 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. La hausse des frais associés aux locaux rend compte des acquisitions et de l'ouverture de nouvelles succursales (35 au Canada, 86 au Mexique). Les frais associés à la technologie ont augmenté de 54 millions de dollars, ou 10 %, hausse qui s'explique surtout par la réalisation de divers nouveaux projets au Canada et au Mexique visant à soutenir la croissance des activités ainsi que par l'ouverture d'un nouveau centre de données dans les Antilles.

Les frais de communications ont augmenté de 24 millions de dollars, ou 9 %, d'un exercice

Diagramme 6

Impôts directs et indirects

(en millions de dollars)



■ Impôts indirects
■ Impôts directs¹⁾
1) Ajusté sur une base de mise en équivalence fiscale

sur l'autre pour s'établir à 300 millions de dollars. Cette augmentation est révélatrice de l'incidence des acquisitions, de l'accroissement du volume d'affaires et de l'ouverture de nouvelles succursales.

Les frais de publicité et de prospection ont atteint 311 millions de dollars en 2007, soit 79 millions de dollars, ou 34 %, de plus qu'à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à l'investissement plus important dans les campagnes promotionnelles et les parrainages au Canada, au Mexique et dans les Antilles, qui visent à accroître la notoriété de la Banque, à promouvoir les produits et à attirer de nouveaux clients.

Les honoraires se sont élevés à 227 millions de dollars, soit une hausse de 53 millions de dollars, ou 30 %, essentiellement attribuable à l'augmentation des honoraires liés aux litiges et à l'augmentation des frais de consultation engagés pour l'évaluation de projets d'acquisition et d'autres mesures visant à assurer la croissance des activités.

Les autres frais se sont élevés à 677 millions de dollars en 2007, en hausse de 31 millions de dollars, ou 5 %, sur ceux du dernier exercice. Cette hausse est principalement imputable à l'incidence des acquisitions ainsi qu'à la réduction, au cours de l'exercice précédent, du recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée (la «TVA») de 51 millions de dollars au Mexique.

Le ratio de productivité, mesure de l'efficience dans le secteur bancaire, s'est établi à 53,7 % pour l'exercice et demeure meilleur que l'objectif de 58 % que la Banque s'était fixé. Il s'agit d'une amélioration par rapport au ratio de 55,3 % inscrit l'exercice précédent, la Banque ayant continué d'enregistrer un levier d'exploitation positif grâce à une augmentation de 12 % des revenus contre une hausse de 9 % des charges.

Perspectives

La Banque continuera d'investir dans des projets d'acquisition et des mesures visant à assurer la croissance des activités afin d'élargir son bassin de clientèle, tout en maintenant la rigueur de base en ce qui concerne le contrôle des coûts.

Ainsi, toute dépense discrétionnaire relative aux mesures visant à assurer la croissance des activités fera l'objet d'un processus d'évaluation continue et sera gérée avec la prudence qui s'impose. Le ratio de productivité cible de la Banque pour 2008 a été ramené à 57 % ou moins, et la Banque continue de viser un levier d'exploitation positif.

Impôts

La charge d'impôts comptabilisée dans le résultat s'est élevée à 1 063 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de 22 % par rapport à celle inscrite à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance de 15 % du bénéfice avant impôts, par la hausse du taux d'imposition effectif au Mexique, où les reports en avant de pertes fiscales non encore constatées ont été utilisés intégralement au cours de l'exercice, ainsi que par l'incidence de l'ajustement de l'actif d'impôts futurs, ce qui reflète les réductions de taux d'imposition au Canada. Le taux d'imposition effectif global de la Banque s'est établi à 20,3 % pour l'exercice, en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent, qui était de 19,2 %.

Perspectives

Le taux d'imposition effectif consolidé de la Banque pour 2008 devrait se situer entre 20 % et 23 %.

Participation sans contrôle

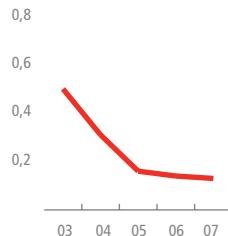
La déduction au titre de la participation sans contrôle dans les filiales s'est chiffrée à 118 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 20 millions de dollars par rapport à celle de 2006, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence, pour un exercice complet, des acquisitions réalisées au Pérou.

Qualité du crédit

Dotation à la provision pour pertes sur créances
En 2007, la dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 270 millions de dollars, en hausse par rapport à la dotation de

Diagramme 7**Pertes sur créances**

dotations à la provision spécifique en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations



216 millions de dollars à l'exercice précédent.

Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances

La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances s'est élevée à 295 millions de dollars, en hausse de 19 millions de dollars par rapport à celle de 2006, en raison surtout de la croissance du portefeuille.

Pour le Réseau canadien, les dotations aux provisions étaient en hausse de 16 millions de dollars par rapport à celles de l'exercice précédent, en particulier les dotations à l'égard des prêts aux particuliers, ce qui correspond à la croissance du portefeuille. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une diminution des dotations aux provisions à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises. En 2007, les dotations aux provisions spécifiques à l'égard des portefeuilles des Opérations internationales se sont élevées à 101 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, les dotations à l'égard des prêts aux particuliers ayant augmenté en raison de l'incidence des acquisitions et de la croissance des portefeuilles. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par les recouvrements nets dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. Pour 2007, Scotia Capitaux a enregistré des recouvrements nets de 101 millions de dollars comparativement à des recouvrements nets de 63 millions de dollars en 2006. En 2007, les recouvrements ont principalement été effectués aux États-Unis.

Dotation à la provision générale pour pertes sur créances

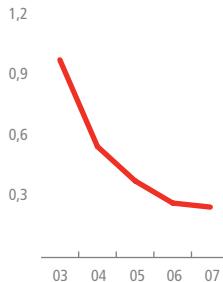
La provision générale pour pertes sur créances inscrite à l'état consolidé des résultats a été réduite de 25 millions de dollars en 2007. La baisse s'inscrit à la suite de diminutions de 60 millions de dollars en 2006 et de 45 millions de dollars en 2005.

Prêts douteux

Le montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur créances, s'est établi à 601 millions de dollars au 31 octobre 2007, ce qui représente une progression de 31 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent. Les prêts

Diagramme 8**Ratio du montant net des prêts douteux**

en pourcentage des prêts et des acceptations aux 31 octobre



douteux des Opérations internationales ont augmenté de 153 millions de dollars, mais cette augmentation a été contrebalancée en partie par des baisses de 106 millions de dollars pour Scotia Capitaux et de 16 millions de dollars pour le Réseau canadien.

Comme l'indique le diagramme 8, le montant net des prêts douteux, en pourcentage des prêts et des acceptations, se chiffrait à 0,25 % au 31 octobre 2007, comparativement à 0,27 % affiché à pareille date il y a un an.

Examen du portefeuille**Portefeuille de prêts aux grandes sociétés et aux entreprises**

Le rendement du crédit de Scotia Capitaux est demeuré solide par rapport à celui de l'exercice précédent, ce qui rend compte des conditions de crédit favorables pour la majeure partie de 2007. D'un exercice sur l'autre, le montant brut des prêts douteux du portefeuille américain de Scotia Capitaux s'est replié de 108 millions de dollars, ou 91 %, pour se chiffrer à 11 millions de dollars. Le montant brut des prêts douteux a également connu une baisse de 86 millions de dollars, ou 74 %, en Europe pour se chiffrer à 30 millions de dollars, tandis qu'il est demeuré stable au Canada à 18 millions de dollars au cours de la même période. Cette amélioration s'explique par un nombre important de prêts douteux redevenus rentables ainsi que par l'incidence de la conversion des devises.

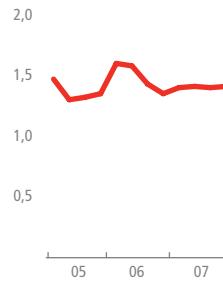
En 2007, Scotia Capitaux a inscrit un recouvrement net de pertes sur prêts de 101 millions de dollars, contre 63 millions de dollars en 2006. Les recouvrements réalisés par Scotia Capitaux sont concentrés aux États-Unis, le Canada et l'Europe constatant des recouvrements nets inférieurs d'un exercice sur l'autre.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises canadiennes est demeurée élevée, le montant brut des prêts douteux affichant un recul de 66 millions de dollars pour s'établir à 197 millions de dollars. Les dotations à la provision pour pertes sur créances sont en baisse par rapport à celles de l'exercice précédent.

La qualité du crédit du portefeuille des Opérations internationales demeure également

Diagramme 9**Faible défaillance dans le portefeuille des prêts aux particuliers au Canada**

prêts en défaillance en pourcentage du total des prêts



stable. Le montant brut des prêts douteux s'est établi à 471 millions de dollars, en baisse de 98 millions de dollars, ou 17 %, contre une croissance du portefeuille de 3 % depuis l'exercice précédent. La baisse découle essentiellement de la radiation de prêts dont le montant intégral faisait l'objet d'une provision, de même que de la conversion des devises.

Portefeuille de prêts aux particuliers – Réseau canadien

Au Canada, la qualité globale du crédit du portefeuille de prêts aux particuliers demeure excellente. Le montant brut des prêts douteux a atteint 391 millions de dollars dans le portefeuille de prêts aux particuliers, en hausse de 17 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à une croissance du portefeuille de 14 %.

La qualité du portefeuille continue de profiter de forts niveaux de sûreté, 91 % des prêts consentis aux particuliers étant garantis par un actif sous-jacent comme une maison ou une automobile. Le niveau élevé de sûreté reflète le nombre accru de prêts aux termes du programme Crédit Intégré Scotia dont tous les produits, même les lignes de crédit et les cartes de crédit, sont garantis par des biens immeubles résidentiels. À l'heure actuelle, 61 % des portefeuilles Ligne de crédit Scotia et Ligne de crédit Visa Scotia sont garantis. Le taux de défaillance a légèrement augmenté d'un exercice sur l'autre, sans que cela ne porte atteinte à la stabilité du portefeuille. (Se reporter au diagramme 9.)

La dotation à la provision pour pertes sur créances dans le portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien s'est élevée à 274 millions de dollars, en hausse de 45 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celle de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts a fait un gain de deux points de base d'un exercice sur l'autre pour atteindre 0,22 %, mais elle demeure au bas de la fourchette prévue sur cinq ans.

Portefeuille de prêts aux particuliers – Opérations internationales

La qualité du crédit est toujours dans une marge

Tableau 9
Prêts douteux par secteur d'activité

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2007			2006	Montant brut des prêts douteux 2005	2004	2003
	Montant net	Provision pour pertes sur créances	Montant brut				
Réseau canadien							
Clientèle privée	139 \$ 90	(252)\$ (107)	391 \$ 197	374 \$ 263	311 \$ 201	267 \$ 170	292 \$ 184
Clientèle commerciale	229	(359)	588	637	512	437	476
Opérations internationales¹⁾							
Mexique	(13)	(201)	188	213	190	223	398
Antilles et Amérique centrale	302	(95)	397	375	369	324	346
Amérique du Sud	55	(230)	285	357	101	114	168
Asie et Europe	16	(11)	27	35	72	137	205
Scotia Capitaux							
Canada	2	(16)	18	18	25	52	199
États-Unis	4	(7)	11	119	331	701	1 084
Europe	6	(24)	30	116	220	212	386
	12	(47)	59	253	576	965	1 669
Montant brut des prêts douteux		1 544		1 870	1 820	2 200	3 262
Provision pour pertes sur créances – provision spécifique et pour risque-pays ¹⁾		(943)		(1 300)	(1 139)	(1 321)	(1 740)
Provision pour pertes sur créances – provision générale	601 \$		570 \$	681 \$	879 \$	1 522 \$	
Montant net des prêts douteux après la provision générale	(1 298)	(1 298)		(1 307)	(1 330)	(1 375)	(1 475)
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la provision totale pour pertes sur créances et des capitaux propres	7,3 %			9,3 %	9,8 %	12,4 %	18,8 %
Montant net des prêts douteux ²⁾ en pourcentage des prêts et des acceptations	0,25 %			0,27 %	0,38 %	0,55 %	0,98 %
Provision spécifique ¹⁾ pour pertes sur créances en pourcentage du montant brut des prêts douteux	61 %			70 %	63 %	60 %	53 %

1) Comprend le montant brut des prêts douteux consentis dans des pays désignés à marché naissant ainsi que la provision pour risque-pays correspondante, de 21 \$ en 2003.

2) Représente le montant net des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur créances.

Tableau 10
Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances par secteur d'activité

Pour les exercices (en millions de dollars)	2007		2006	2005	2004	2003
Réseau canadien						
Clientèle privée	274 \$ 21	229 \$ 50	225 \$ 49	207 \$ 110	204 \$ 68	
Clientèle commerciale	295	279	274	317	272	
Opérations internationales						
Mexique	68	27	34	6	2	
Antilles et Amérique centrale	48	15	23	63	86	
Amérique du Sud ¹⁾	(11)	14	15	(12)	(33)	
Asie et Europe	(4)	4	(2)	13	18	
Scotia Capitaux						
Canada	–	(6)	(12)	(15)	124	
États-Unis	(91)	(41)	(93)	54	270	
Europe	(10)	(16)	34	67	155	
Autres						
Total	(101)	(63)	(71)	106	549	
	–	–	2	(3)	(1)	
	295 \$	276 \$	275 \$	490 \$	893 \$	

1) Comprend une reprise sur provision de 64 \$ en 2003 liée à des dotations à la provision spécifique de 454 \$ en 2002 pour l'Argentine.

Tableau 11
Dotations à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations

Pour les exercices (en pourcentage)	2007		2006	2005	2004	2003
Réseau canadien						
Clientèle privée	0,22 % 0,09	0,20 % 0,22	0,22 % 0,23	0,23 % 0,53	0,26 % 0,32	
Clientèle commerciale	0,19	0,20	0,22	0,28	0,27	
Opérations internationales¹⁾						
	0,25	0,18	0,25	0,26	0,26	
	(0,33)	(0,25)	(0,31)	0,42	1,60	
Scotia Capitaux²⁾						
	0,13	0,14	0,16	0,31	0,56	
Sous-total pondéré – dotations à la provision spécifique	(0,01)	(0,03)	(0,02)	(0,05)	–	
Dotation à la provision générale						
Total pondéré	0,12 %	0,11 %	0,13 %	0,25 %	0,56 %	

1) Comprend une reprise sur provision de 64 \$ en 2003 liée à des dotations à la provision spécifique de 454 \$ en 2002 pour l'Argentine.

2) Pour les services bancaires aux sociétés seulement.

acceptable de tolérance au risque. La hausse modérée du taux de défaillance et du montant brut des prêts douteux a essentiellement trait à la croissance des portefeuilles de prêts aux particuliers, y compris une croissance dans des portefeuilles qui affichent des marges nettes sur intérêts et des taux de défaillance plus élevés, comme ceux des cartes de crédit. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont augmenté d'un exercice sur l'autre, essentiellement en raison d'une croissance importante du nombre de prêts dans les portefeuilles de prêts aux particuliers ainsi que d'une modification de la composition géographique, accordant une plus grande place à l'Amérique latine.

Diversification des risques

Les risques auxquels la Banque s'expose, selon les pays et les types d'emprunteurs, sont variés. (Se reporter aux diagrammes 10 et 11 et aux tableaux 27 et 32 aux pages 73 et 76.) Le diagramme 10 illustre la répartition géographique des prêts et acceptations. Au Canada, c'est en Ontario que le risque est le plus grand, à 40 % du risque global. À l'étranger, les États-Unis se classent au premier rang au chapitre du risque, avec 7 % du risque global.

Le diagramme 11 illustre la répartition des prêts et acceptations par type d'emprunteurs. Exception faite des prêts aux ménages, les concentrations les plus importantes ont été dans les secteurs des services financiers (7,4 %), de la vente en gros et au détail (5,0 %) et de l'immobilier et de la construction (3,7 %).

La Banque surveille activement les concentrations dans les secteurs. Actuellement, elle gère et surveille de près le secteur automobile, le secteur forestier et le secteur des matériaux de construction de l'Amérique du Nord. La Banque n'entretient d'inquiétudes particulières à l'égard de son exposition à aucun de ces secteurs. Comme elle le fait pour toutes les concentrations dans les secteurs, la Banque continue de surveiller de près les tendances émergentes et de prendre les mesures supplémentaires qui s'imposent pour atténuer les risques.

Atténuation du risque

Afin d'atténuer son exposition au risque dans ses portefeuilles performants de prêts aux grandes entreprises, la Banque a recours à la vente de prêts et aux dérivés de crédit. En 2007, les ventes de prêts ont totalisé 320 millions de dollars, contre 330 millions de dollars en 2006. En 2007, le plus fort volume de prêts vendus a été dans le secteur de la production alimentaire en gros.

Au 31 octobre 2007, les dérivés de crédit utilisés pour atténuer les expositions au risque dans les portefeuilles ont totalisé 1 089 millions de dollars (montant nominal de référence), contre 1 420 millions de dollars au 31 octobre 2006. Les secteurs pour lesquels une protection importante a été achetée comprennent ceux des médias et du pétrole et du gaz.

Compte non tenu des ajustements à la valeur de marché, le coût annualisé actuel des dérivés de crédit en cours au 31 octobre 2007,

Diagramme 10

Diversification équilibrée au Canada et à l'échelle internationale

prêts et acceptations, excluant les prises en pension – septembre 2007

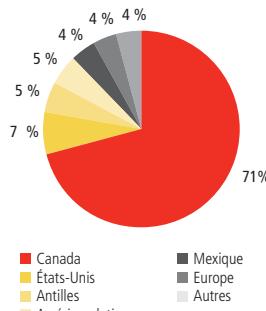
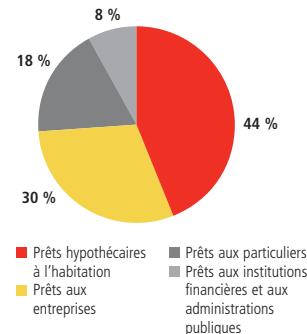


Diagramme 11

... ainsi que dans les prêts aux ménages et les prêts aux entreprises

prêts et acceptations, excluant les prises en pension – septembre 2007



qui sont utilisés pour atténuer les expositions au risque des portefeuilles de prêts, s'élève à 5,2 millions de dollars.

Perspectives

Les dotations à la provision pour pertes sur créances devraient augmenter modérément en 2008, compte tenu de la croissance du portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien et du portefeuille de prêts aux particuliers des Opérations internationales et de l'incidence du ralentissement de l'économie américaine. En outre, les recouvrements des pertes sur prêts devraient reculer par rapport aux sommets enregistrés au cours des exercices antérieurs.

Exposition à d'autres risques

Prêts hypothécaires à risque aux États-Unis
La Banque n'a aucune exposition directe aux prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Son exposition indirecte à cette catégorie d'actifs est minime.

Effets de commerce adossés à des créances et émis par des établissements non bancaires au Canada

En ce qui a trait aux fonds multicédants assujettis à la Proposition de Montréal, la Banque a fourni des concours de trésorerie totalisant 370 millions de dollars. Au 31 octobre 2007, les prélèvements effectués sur ces concours s'élevaient globalement à 88 millions de dollars.

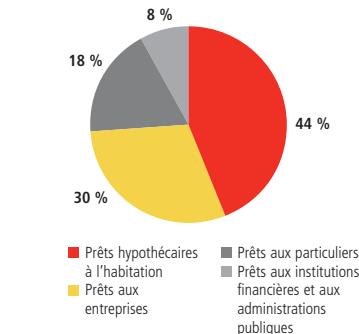
La juste valeur de ses portefeuilles d'effets de commerce et de billets à taux variable émis par ces fonds multicédants se chiffrait à 187 millions de dollars. Au cours du quatrième trimestre, la Banque a inscrit une perte de 20 millions de dollars sur ces portefeuilles.

Titres adossés à des créances avec flux groupés et titres adossés à des prêts avec flux groupés
Les placements de la Banque dans ces types d'instruments totalisaient 1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2007. De ce montant, une tranche de 516 millions de dollars a été acquise à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition par la Banque de la Banque Dundee du

Diagramme 11

... ainsi que dans les prêts aux ménages et les prêts aux entreprises

prêts et acceptations, excluant les prises en pension – septembre 2007



Canada. La plupart de ces instruments jouissent d'une cote élevée.

Scotia Capitaux effectue des transactions portant sur des titres adossés à des créances avec flux groupés synthétiques et d'autres dérivés de crédit et en réalise la structuration. Les titres adossés à des créances avec flux groupés sont liés aux sociétés et aux États débiteurs.

Véhicules de placement structuré

Au 31 octobre 2007, la juste valeur des placements de la Banque dans les véhicules de placement structuré (les «VPS») se chiffrait à 125 millions de dollars. Au cours du quatrième trimestre, la Banque a enregistré une perte de 56 millions de dollars sur ces placements. La Banque ne parraine ni ne gère aucun VPS, ni ne leur fournit de liquidités.

Revue du quatrième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 938 millions de dollars au quatrième trimestre, soit une augmentation de 48 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, malgré l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 53 millions de dollars. La croissance d'un exercice sur l'autre est attribuable à l'incidence de plusieurs acquisitions ainsi qu'à la croissance interne généralisée des volumes de prêts aux particuliers et des autres revenus, tant pour le Réseau canadien que pour les Opérations internationales, ainsi qu'à l'augmentation des gains sur les titres, contrebalancée en partie par des revenus de transaction inférieurs. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a diminué de 78 millions de dollars par rapport au chiffre très élevé inscrit au trimestre précédent. Cette baisse était attribuable aux revenus de transaction plus faibles, à l'incidence négative de 37 millions de dollars de la conversion des devises et à des charges plus élevées.

Pour le quatrième trimestre de 2007, la Banque a constaté un gain de 202 millions de

dollars (163 millions de dollars après impôts) sur ses participations canadienne et internationale dans Visa Inc. qui a été constituée par suite de la restructuration de Visa Canada, de Visa USA et de Visa International. Ce gain a été contrebalancé presque entièrement par des pertes de 191 millions de dollars (133 millions de dollars après impôts) subies sur les instruments de crédit structuré.

Le total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est élevé à 3 294 millions de dollars au quatrième trimestre, soit une hausse de 295 millions de dollars ou de 10 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, malgré l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 136 millions de dollars. Le revenu total a reculé de 8 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent.

Le revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) s'est établi à 1 932 millions de dollars au quatrième trimestre, soit une hausse de 149 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Il a augmenté de 19 millions de dollars par rapport au troisième trimestre. Ces hausses ont été enregistrées malgré l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 78 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et à 46 millions de dollars par rapport au troisième trimestre.

Laugmentation du revenu d'intérêts net au quatrième trimestre de 2007 en regard de celui inscrit pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent découle d'une solide croissance de 34 milliards de dollars, ou 9 %, de l'actif moyen. Pour le trimestre à l'étude, les volumes d'actifs sont restés à peu près inchangés.

La marge nette sur intérêts a fléchi de deux points de base d'un exercice sur l'autre pour s'établir à 1,87 % au quatrième trimestre, ce qui s'explique en grande partie par une perte accrue découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers et de la croissance des prêts hypothécaires à plus faible risque et à plus faible rendement, contrebalancée en partie par un revenu de dividende exonéré d'impôt d'un montant plus élevé. Par rapport au trimestre précédent, la marge nette sur intérêts de la Banque a monté d'un point de base.

Les autres revenus se sont élevés à 1 362 millions de dollars au quatrième trimestre, soit une augmentation de 146 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2006, malgré l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 58 millions de dollars. Le gain de 202 millions de dollars enregistré par suite de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale et celui de 43 millions de dollars réalisés à la vente des activités d'indices obligataires ont été presque entièrement compensés par des pertes de valeur totalisant 191 millions de dollars sur les instruments de crédit structuré. Ces pertes se composaient d'une diminution des revenus de transaction de 115 millions de dollars et d'une perte de valeur des titres détenus à des fins autres que de

transaction de 76 millions de dollars (y compris une tranche de 20 millions de dollars se rapportant aux effets de commerce adossés à des créances émises par des établissements non bancaires).

Le reste de l'augmentation découle de la croissance généralisée des produits et services aux particuliers ainsi que de gains plus élevés tirés de la vente de titres détenus à des fins autres que de transaction, éléments qui ont été en partie contrebalancés par une baisse des revenus de transaction et des commissions de prise ferme.

Les autres revenus ont diminué de 27 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, résultat qui s'explique principalement par les gains et les pertes mentionnés précédemment, ainsi que par l'incidence négative de la conversion des devises se chiffrant à 41 millions de dollars.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 95 millions de dollars au quatrième trimestre, contre 32 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent et 92 millions de dollars au trimestre précédent. La dotation à la provision de l'exercice précédent comprenait une réduction de 60 millions de dollars de la provision générale pour pertes sur créances.

Scotia Capitaux a inscrit des recouvrements nets de 10 millions de dollars au quatrième trimestre, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 26 millions de dollars au quatrième trimestre du précédent exercice et des recouvrements nets de 10 millions de dollars au trimestre précédent. Le recouvrement net inscrit au trimestre à l'étude a découlé essentiellement de reprises sur la provision constatée à l'égard du portefeuille américain. Les pertes sur créances de 78 millions de dollars des portefeuilles du Réseau canadien ont été supérieures à celles de 58 millions de dollars subies au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse, d'un exercice sur l'autre, a découlé de dotations à la provision pour pertes sur créances plus élevées pour le portefeuille de prêts aux particuliers, ce qui a reflété la forte progression des volumes de ces prêts. Les dotations à la provision pour pertes sur créances des Opérations internationales se sont établies à 27 millions de dollars au quatrième trimestre, contre 8 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 25 millions de dollars au trimestre précédent. Laugmentation, tant par rapport à l'exercice qu'au trimestre précédents, a découlé surtout de dotations plus élevées pour les portefeuilles de prêts aux particuliers, mais elle a été partiellement contrebalancée par une hausse des recouvrements nets dans le portefeuille de prêts aux entreprises.

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 1 792 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 84 millions de dollars ou de 5 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, malgré l'incidence favorable de la conversion des devises se chiffrant à 52 millions de dollars. Les frais associés aux locaux ont augmenté de 14 % en raison de l'ouverture de succursales au Canada et au Mexique ainsi qu'en

raison des acquisitions récentes. Quant aux salaires, ils ont augmenté du fait de la croissance normale, de l'ouverture de succursales et des récentes acquisitions. De nouveaux projets et des mesures visant à stimuler la croissance des revenus ont fait grimper les frais associés à la technologie, les frais de publicité et les honoraires. Ces frais ont été partiellement contrebalancés par une diminution des coûts des régimes de retraite et des avantages sociaux.

Par rapport au trimestre précédent, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 40 millions de dollars, en raison principalement de la hausse des frais associés à la technologie et à la publicité, des honoraires et des salaires. Ils ont été partiellement contrebalancés par une diminution de la rémunération et des avantages sociaux liés à la performance et par l'incidence favorable de la conversion des devises se chiffrant à 30 millions de dollars.

Le taux d'imposition effectif de la Banque s'est établi à 17,1 % au quatrième trimestre, soit une diminution de 90 points de base par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 470 points de base par rapport à celui du troisième trimestre. Ces diminutions découlent essentiellement d'une hausse des revenus tirés des titres exonérés d'impôt et d'une baisse du taux d'imposition sur le gain réalisé à la restructuration de Visa, lesquelles ont été contrebalancées en partie par une charge de 50 millions de dollars liée à une question fiscale non réglée.

La déduction afférente à la participation sans contrôle dans les filiales s'est établie à 33 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 5 millions de dollars par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et en hausse de 4 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre. Ces hausses s'expliquent par les niveaux accrus des bénéfices des filiales non détenues en propriété exclusive (surtout au Pérou).

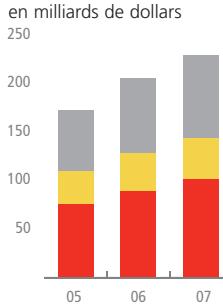
Sommaire des résultats trimestriels

Les résultats trimestriels de la Banque au cours de l'exercice 2007 ont été supérieurs à ceux enregistrés au cours des trimestres correspondants de 2006. Chaque trimestre de 2007 a été marqué par une hausse des revenus par rapport à ceux des trimestres de l'exercice précédent. Parmi les facteurs positifs, il y a lieu de mentionner la contribution des acquisitions, la forte croissance interne continue des actifs des particuliers au Canada, la forte croissance des actifs en devises dans les Opérations internationales, ainsi que la croissance générale des autres revenus. D'un autre côté, le bénéfice dégagé au cours des huit derniers trimestres a souffert de l'appréciation du dollar canadien, de la compression de la marge et de la hausse des frais découlant des acquisitions et des dépenses engagées à l'égard des mesures visant la croissance future des revenus. La tendance du bénéfice net, et d'autres données importantes au cours des huit derniers trimestres, est présentée à la page 83.

Diagramme 12

Portefeuille de prêts

Prêts et acceptations, en milliards de dollars

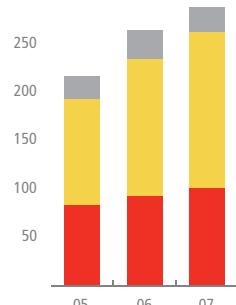


- Entreprises et administrations publiques
- Autres prêts aux particuliers
- Prêts hypothécaires à l'habitation

Diagramme 13

Dépôts

en milliards de dollars



- Banques
- Entreprises et administrations publiques
- Particuliers

Tableau 12

Bilan condensé

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)

	2007	2006	2005	2004	2003
Actif					
Liquidités	29,2 \$	23,4 \$	20,5 \$	17,1 \$	20,6 \$
Titres	88,8	95,5	73,5	58,8	63,2
Titres pris en pension	22,5	25,7	20,6	17,9	22,7
Prêts	227,2	202,8	170,4	153,9	149,0
Autres	43,8	31,6	29,0	31,5	30,4
Total de l'actif	411,5 \$	379,0 \$	314,0 \$	279,2 \$	285,9 \$
Passif et capitaux propres					
Dépôts	288,5 \$	263,9 \$	217,4 \$	195,2 \$	192,7 \$
Obligations relatives aux titres mis en pension	28,1	33,5	26,0	19,4	28,7
Autres passifs	73,9	61,0	51,1	44,7	45,2
Débentures subordonnées	1,7	2,3	2,6	2,6	2,7
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	0,5	0,8	0,8	2,3	2,5
Total du passif	392,7 \$	361,5 \$	297,9 \$	264,2 \$	271,8 \$
Capitaux propres	18,8 \$	17,5 \$	16,1 \$	15,0 \$	14,1 \$
Total du passif et des capitaux propres	411,5 \$	379,0 \$	314,0 \$	279,2 \$	285,9 \$

situation financière du groupe

Bilan

Actif

Au 31 octobre 2007, le total de l'actif de la Banque s'élevait à 412 milliards de dollars, en hausse de 33 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport au total de l'actif de l'exercice précédent, compte tenu de l'incidence défavorable de la conversion des devises de 26 milliards de dollars résultant de l'appréciation du dollar canadien. Cette hausse est essentiellement attribuable à la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises.

Titres

Le portefeuille de titres a diminué de 7 milliards de dollars par rapport à celui du dernier exercice. Le portefeuille des titres détenus à des fins de transaction a reculé de 3 milliards de dollars, presque exclusivement en raison de l'incidence négative de la conversion des devises. Les titres disponibles à la vente se sont inscrits en baisse de 4 milliards de dollars étant donné que la croissance du portefeuille sous-jacent a été largement contrebalancée tant par la déconsolidation d'une entité à détenteurs de droits variables qui a été restructurée au cours de l'exercice, que par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Ces reculs ont en partie été compensés par une hausse de 1 milliard de dollars au titre de la constatation initiale de titres disponibles à la vente à leur juste valeur marchande, conformément aux nouvelles normes comptables visant la comptabilisation des instruments financiers adoptées en 2007.

Cette somme, déduction faite des impôts, a été incluse dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dans les capitaux propres (se reporter à la rubrique «Modifications de conventions comptables» à la page 72).

Le 31 octobre 2007, les gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente étaient substantiels, atteignant 977 millions de dollars (après la prise en compte des montants correspondants des instruments dérivés et des autres instruments de couverture), mais ont néanmoins reculé de 119 millions de dollars (avant la prise en compte des couvertures) par rapport à ceux réalisés au cours de l'exercice précédent, essentiellement en raison des gains réalisés au cours de l'exercice à l'étude, de l'incidence de la conversion des devises et d'un recul de valeur de certains titres de créance. La ventilation des gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente (déduction faite des opérations de couverture) est présentée au tableau 45, à la page 82.

Prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque s'est accru de 24 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, malgré l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 11 milliards de dollars. Les prêts hypothécaires à l'habitation consentis dans le Réseau canadien sont le fer de lance de cette croissance, puisqu'ils se sont accrus de 16 milliards de dollars, compte non tenu des titrisations de 4 milliards de dollars, du fait, dans une large mesure, de gains au chapitre des parts de marché ainsi que de la demande soutenue attribuable à la vigueur du

marché immobilier canadien. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 3 milliards de dollars par rapport à ceux du dernier exercice; de cette augmentation, une tranche de 1 milliard de dollars est attribuable à la popularité des produits Ligne de crédit Scotia au Canada.

Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 9 milliards de dollars par rapport à ceux inscrits au dernier exercice. Avant la prise en compte de la conversion des devises, la hausse de ces prêts était de 18 milliards de dollars. Les prêts accordés par Scotia Capitaux ont progressé de 6 milliards de dollars et ont principalement servi à soutenir ses activités de transaction. Le Réseau canadien a connu une croissance de 2 milliards de dollars. Dans la division des Opérations internationales, les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté dans la plupart des pays malgré l'incidence défavorable de la conversion des devises. En Asie, la croissance nette de ces prêts a été de 2 milliards de dollars.

Passif

Le 31 octobre 2007, le passif total de la Banque s'établissait à 393 milliards de dollars, soit une augmentation de 32 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à celui du dernier exercice, malgré l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 28 milliards de dollars. Les dépôts ont progressé de 25 milliards de dollars et les passifs dérivés, de 12 milliards de dollars. Cette dernière hausse était du même ordre que la variation des actifs dérivés. Un recul

des obligations relatives aux mises en pension est venu atténuer ces hausses, ce qui s'explique en partie par la conversion des devises.

Dépôts

Le total des dépôts a progressé de 25 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, compte tenu de l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 20 milliards de dollars. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 7 milliards de dollars, grâce principalement à la hausse de 3 milliards de dollars des CPG de particuliers à l'échelle nationale. Ils ont cependant connu une croissance plus modeste à l'échelle internationale dans la plupart des régions où la Banque exerce ses activités. Malgré l'incidence négative de la conversion des devises, les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont connu une hausse de 20 milliards de dollars, ce qui a principalement permis de financer la forte croissance de l'actif de la Banque en 2007.

Capitaux propres

Le total des capitaux propres s'est accru de 1 milliard de dollars en 2007. Cette hausse est surtout attribuable au dégagement important de 2 milliards de dollars de capitaux autogénérés, à l'émission d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de 1 milliard de dollars au cours de l'exercice et à la modification des conventions comptables relatives aux instruments financiers, qui s'est traduite par des ajustements de juste valeur après impôts de 1 milliard de dollars à l'égard principalement des titres disponibles à la vente. La croissance du capital a subi l'incidence défavorable de l'appréciation marquée du dollar canadien par rapport à la plupart des devises, ce qui s'est traduit par des pertes de change non réalisées de 2 milliards de dollars sur les investissements nets de la Banque dans des filiales étrangères au cours de l'exercice, déduction faite des gains de change sur les couvertures et des impôts connexes de 427 millions de dollars.

Perspectives

Pour 2008, la Banque s'attend à une croissance plus modeste des actifs liés aux services aux particuliers au Canada, au rythme d'une croissance économique plus faible. Elle s'attend également à une certaine croissance dans les portefeuilles de grandes et moyennes entreprises. À l'étranger, la croissance des actifs en monnaie locale pour la plupart des opérations internationales devrait se poursuivre, bien que le rythme de croissance actuel pourrait ralentir de concert avec le fléchissement de la croissance économique mondiale.

Gestion du capital

Survol

La Banque Scotia tient à maintenir un solide capital afin de soutenir les risques liés à ses

diverses activités commerciales. La force de la Banque en gestion du capital lui permet d'assurer la sécurité de ses clients, de gagner la confiance des investisseurs et de conserver une cote de crédit élevée. Elle lui permet également de saisir les occasions de croissance au fur et à mesure qu'elles se présentent et d'accroître le rendement pour les actionnaires grâce à l'augmentation des dividendes ou au rachat d'actions.

La Banque se fixe trois grands objectifs qu'elle compte atteindre grâce à la gestion dynamique du capital : dépasser les cibles de capital réglementaire et de capitaux autogénérés, conserver une cote de crédit élevée et accroître le rendement pour les actionnaires.

Gouvernance et supervision

La Banque s'est donné un cadre de gestion du capital prudent afin de mesurer, d'utiliser et de surveiller son capital disponible et d'en évaluer la suffisance. Le capital est géré conformément à la politique de gestion du capital, qui est approuvée par le conseil d'administration. En outre, le conseil examine le plan stratégique annuel visant le capital et y donne son approbation. La haute direction supervise le processus de gestion du capital de la Banque, mais c'est principalement le Comité de gestion du passif qui assure la gouvernance des décisions importantes en matière de capital. Les groupes Finance, Trésorerie et Gestion du risque global collaborent à la mise en œuvre de la stratégie de la Banque en matière de capital.

Utilisation du capital

La Banque utilise le capital pour soutenir la réalisation de revenus durables à long terme et la croissance du bénéfice net. Cette croissance des activités peut être interne par l'ajout de nouveaux clients, l'augmentation des ventes croisées auprès de la clientèle existante, la proposition de nouveaux produits et l'amélioration de la productivité des ventes, ou elle peut être le fruit de l'acquisition d'entreprises ou de portefeuilles.

Toutes les principales mesures d'utilisation du capital, soit en vue de la croissance interne ou de la réalisation d'acquisitions, font l'objet d'une analyse rigoureuse afin de valider les hypothèses commerciales et d'évaluer les avantages qui devraient en être tirés. Les principaux critères d'évaluation sont le rendement du capital investi, le délai prévu de récupération des coûts et le taux de rendement interne fondé sur les flux de trésorerie actualisés. Les acquisitions et les investissements éventuels, de même que les mesures stratégiques possibles qui exigent une utilisation importante du capital de la Banque, sont passés en revue et approuvés par le Comité de l'investissement stratégique.

Gestion et suivi du capital

Dans le cadre du programme de gestion du capital de la Banque, la provenance et l'affectation du capital sont continuellement

évaluées et surveillées. Le capital est géré en fonction de seuils réglementaires et de mesures telles que le coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires et le capital économique.

La gestion du capital de la Banque exige qu'une attention particulière soit prêtée au coût et à la disponibilité des divers types de capital, à l'effet de levier financier souhaité, aux variations des postes du bilan et aux actifs pondérés en fonction du risque, de même qu'aux occasions de mettre le capital à profit. Le capital requis pour couvrir les risques commerciaux et pour satisfaire aux exigences réglementaires est constamment équilibré de manière à atteindre l'objectif visé, à savoir générer un rendement approprié pour les actionnaires.

Capital réglementaire

Les règles en matière de suffisance du capital des banques canadiennes sont établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le «BSIF») et elles sont conformes aux normes internationales fixées par la Banque des règlements internationaux (la «BRI»). Le capital réglementaire d'une banque se divise en deux catégories : le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Ces deux composantes du capital soutiennent les opérations bancaires et procurent une protection aux déposants. Le capital de catégorie 1, qui est davantage permanent, revêt une importance particulière pour les organismes de réglementation, les marchés financiers et les investisseurs.

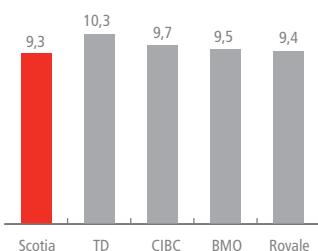
Capital de catégorie 1

Le capital de catégorie 1 se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (à l'exclusion des gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie), des actions privilégiées à dividende non cumulatif et des structures innovatrices comme les titres fiduciaires. Le capital de catégorie 1 a atteint 20,2 milliards de dollars, soit une hausse de 116 millions de dollars sur celui de l'exercice précédent :

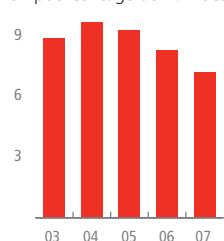
- Les bénéfices non répartis se sont accrus de 1,6 milliard de dollars, compte tenu des coûts de 586 millions de dollars liés au rachat d'actions ordinaires.
- La Banque a émis des actions privilégiées à dividende non cumulatif (séries 14, 15 et 16, totalisant chacune 345 millions de dollars) d'un montant total de 1,0 milliard de dollars.
- Les éléments ci-dessus ont été en grande partie neutralisés par une hausse nette de 2 228 millions de dollars des pertes de change non réalisées cumulatives, déduction faite des opérations de couverture et des impôts connexes, imputable au raffermissement du dollar canadien, et par le rachat d'instruments de capitaux propres innovateurs de catégorie 1, pour un total de 250 millions de dollars, émis par Société de placement hypothécaire Scotia.

Diagramme 14**Capital de catégorie 1**

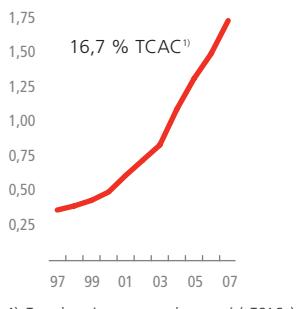
en pourcentage au 31 octobre 2007

**Diagramme 15****Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque Scotia**

en pourcentage aux 31 octobre

**Diagramme 16****Croissance des dividendes**

en dollars par action



Au cours des cinq derniers exercices, la Banque a généré des capitaux de 9,5 milliards de dollars malgré une hausse de 143 % des dividendes au cours de cette période. Les capitaux autogénérés de la Banque comptent systématiquement parmi les plus élevés des banques canadiennes.

Capital de catégorie 2

Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et de la tranche admissible de la provision générale totale pour pertes sur créances. Le capital de catégorie 2 s'est inscrit en hausse de 695 millions de dollars en 2007, principalement en raison de l'émission de billets fiduciaires de second rang de la Banque Scotia de 1 milliard de dollars, hausse qui a été en partie compensée par le rachat de débentures subordonnées de 500 millions de dollars. Parmi les autres facteurs ayant contribué à cette hausse, mentionnons l'inclusion pour la première fois de 298 millions de dollars en gains nets non réalisés (après impôts) sur les titres disponibles à la vente.

Actif pondéré en fonction du risque

L'actif pondéré en fonction du risque est obtenu en appliquant la pondération en fonction du risque prescrite par le BSIF à l'exposition au risque, inscrite au bilan ou hors bilan, en mettant l'accent sur le risque de crédit et le risque de marché.

L'actif pondéré en fonction du risque a augmenté de 21 milliards de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 218 milliards de dollars, en raison surtout de projets de croissance à l'interne. La majeure partie de cette croissance est attribuable au portefeuille de prêts de la Banque, à la fois sur le plan des prêts aux particuliers et sur celui des prêts aux entreprises.

Coefficients de capital réglementaire

Les coefficients du capital servent à surveiller la suffisance du capital et la solidité financière des banques. On obtient les deux principaux coefficients de capital réglementaire, soit le

coefficient du capital de catégorie 1 et le coefficient du capital total, en divisant ces composantes du capital par l'actif pondéré en fonction du risque.

En 2007, les deux coefficients de capital réglementaire de la Banque sont demeurés solides. Le coefficient du capital de catégorie 1 et le coefficient du capital total s'établissaient respectivement à 9,3 % et à 10,5 % à la fin de l'exercice, soit 90 et 120 points de base de moins qu'à l'exercice précédent. Ce recul s'explique essentiellement par une utilisation accrue du capital au titre des acquisitions et du soutien de la croissance interne des actifs, comme le reflète la hausse des actifs pondérés en fonction du risque.

Ces coefficients ont continué de dépasser les cibles officielles de 7 % et de 10 % établies par le BSIF, grâce à une gestion prudente du capital et à la croissance soutenue des bénéfices qui s'explique par une stratégie rigoureuse d'expansion de l'actif pondéré en fonction du risque. Bien que le capital réglementaire ait été réduit considérablement en raison du raffermissement du dollar canadien, cette réduction a été compensée en grande partie par une réduction équivalente de l'actif pondéré en fonction du risque et l'incidence sur les coefficients de capital a donc été minime.

Outre les coefficients de capital réglementaire, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier financier maximum, à savoir le ratio actif/capital. Le ratio actif/capital est calculé en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par son capital total. Aux termes de ce test, l'actif total ne doit pas être plus de 20 fois supérieur au capital. Au 31 octobre 2007, le ratio actif/capital de la Banque s'établissait à 18,2 fois, en hausse par rapport au ratio de 17,1 fois inscrit à l'exercice précédent, ce qui témoigne principalement de la croissance de 9 % des éléments d'actif du bilan.

Comme c'est le cas pour la plupart des banques, la Banque fournit des concours de trésorerie de sûreté sur les effets de commerce aux fonds multicédants qu'elle administre.

Ces concours offrent une alternative aux sources de financement habituelles au cas où une perturbation du marché empêcherait un fonds multicédant d'émettre des effets de commerce. Si, en pareil cas, la Banque devait assurer la plus grande part du financement pour ces fonds multicédants, elle devrait consolider l'actif et le passif des fonds multicédants dans son bilan. Si une telle consolidation devait avoir lieu, la Banque estime que ses coefficients de capital seraient réduits d'environ 40 points de base. Au 31 octobre 2007, les fonds multicédants offrant des effets de commerce qui n'étaient pas consolidés au bilan n'éprouvaient pas de problèmes de liquidité. La Banque détenait peu d'effets de commerce dans ces fonds multicédants au 31 octobre 2007.

Coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Le coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires constitue généralement l'une des mesures les plus importantes de la vigueur du capital d'une banque, et il est souvent utilisé par les agences de notation et les investisseurs afin d'évaluer la situation de capital d'une banque. Le coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires représente le total des capitaux propres, plus la participation sans contrôle dans les filiales, moins les actions privilégiées, les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels non amortis (réduction faite des impôts).

Ce coefficient est obtenu en divisant les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires par l'actif pondéré en fonction du risque. À la fin de l'exercice, le coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque s'établissait à 7,2 %, soit 110 points de base de moins qu'en 2006, en raison d'une utilisation accrue du capital en 2007. Le coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque Scotia est demeuré fort par rapport à celui des grandes banques internationales.

Capital économique

Le capital requis pour couvrir les risques commerciaux est évalué en calculant le capital économique. Le capital économique constitue un autre moyen d'évaluer la suffisance du capital de la Banque. De plus, la Banque fait appel à son cadre de capital économique pour déterminer la ventilation du capital aux secteurs d'activité. Cela permet à la Banque de comparer et de mesurer de manière appropriée les rendements des secteurs d'activité, selon le risque qu'ils assument.

La direction évalue les différents risques en vue de déterminer ceux auxquels la Banque devrait affecter du capital de risque, puis elle calcule le capital requis pour couvrir ces risques. Les trois grandes catégories de

Tableau 13

Capital réglementaire

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003
Capital de catégorie 1					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹⁾	16 477 \$	16 947 \$	15 482 \$	14 685 \$	13 814 \$
Instruments de capitaux propres innovateurs	2 750	3 000	2 250	2 250	2 500
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	1 635	600	600	300	300
Participation sans contrôle dans les filiales	497	435	306	280	326
Moins : écart d'acquisition	(1 134)	(873)	(498)	(261)	(270)
20 225	20 109	18 140	17 254	16 670	
Capital de catégorie 2					
Débentures subordonnées ²⁾	1 452	2 046	2 420	2 493	2 595
Billets secondaires de la Fiducie	1 000	—	—	—	—
Montants admissibles de la provision générale ³⁾	1 298	1 307	1 330	1 317	1 352
Gains nets non réalisés sur titres de capitaux propres ⁴⁾	298	—	—	—	—
4 048	3 353	3 750	3 810	3 947	
Moins : autres déductions du capital ⁵⁾	(1 292)	(476)	(358)	(200)	(209)
Total du capital	22 981 \$	22 986 \$	21 532 \$	20 864 \$	20 408 \$
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	218,3 \$	197,0 \$	162,8 \$	150,5 \$	154,5 \$
Coefficients du capital					
Coefficient du capital de catégorie 1	9,3 %	10,2%	11,1%	11,5%	10,8%
Coefficient du capital total	10,5 %	11,7%	13,2%	13,9%	13,2%
Ratio actif/capital	18,2	17,1	15,1	13,8	14,4

- 1) À partir de l'exercice 2007, le solde ne tient plus compte des gains ni des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et sur les couvertures de flux de trésorerie.
- 2) Après amortissement.
- 3) Selon les directives du BSIF, la provision générale était incluse dans le capital de catégorie 2, jusqu'à concurrence de 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque.
- 4) Gains nets non réalisés sur les titres de participation disponibles à la vente, après impôts.
- 5) Constitué de participations dans des sociétés d'assurances, de participations dans des sociétés associées et d'autres éléments.

risques sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. Pour mesurer le risque de crédit, les modèles de ventilation du capital se fondent sur les évaluations internes de la Banque quant au risque d'exposition. En outre, les modèles tiennent compte des différences en matière d'échéances, de la probabilité de défaillance, du montant prévu de la perte en cas de défaillance et des avantages tirés de la diversification dans certains portefeuilles. Le capital nécessaire pour contrôler le risque de marché est ventilé selon les modèles internes de la VAR utilisés aux fins des activités de transaction et selon des essais dans des conditions critiques visant les écarts de taux d'intérêt de la Banque, son exposition structurelle aux monnaies étrangères et ses portefeuilles de placement de titres de participation. Le risque d'exploitation est mesuré en fonction d'une évaluation du risque lié aux activités et aux événements. La Banque examine régulièrement les mesures de risque employées dans les modèles de capital économique et elle les améliore au besoin.

Le capital économique est davantage sensible au risque que les mesures actuelles

du capital réglementaire. Le cadre de mesure proposé par l'Accord de Bâle II intégrera une plus grande sensibilité au risque aux calculs du capital réglementaire, utilisant dans certains cas des paramètres de risque semblables à ceux de la méthode actuelle de mesure du capital économique de la Banque.

Dividendes

La forte croissance des bénéfices et la situation du capital de la Banque lui ont permis d'augmenter deux fois le dividende trimestriel en 2007. Les dividendes ont connu une hausse de 16 % d'un exercice sur l'autre pour s'établir à 1,74 \$ par action et ils se sont accrûs à un taux annuel composé de 16,7 % au cours des 10 derniers exercices. Le ratio de distribution a progressé, passant de 41,8 % en 2006 à 43,1 % en 2007, et il se situe dans la fourchette cible de distribution de la Banque, qui va de 35 % à 45 %.

Programme de rachat d'actions

Au cours du premier trimestre de 2007, la Banque a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires. Ce rachat représente environ 2 %

Tableau 14

Variation du capital réglementaire

Pour les exercices (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003
Total du capital au début de l'exercice	22 986 \$	21 532 \$	20 864 \$	20 408 \$	20 960 \$
Capitaux autogénérés	4 045	3 579	3 209	2 908	2 422
Bénéfice net	(1 771)	(1 513)	(1 342)	(1 126)	(865)
Dividendes sur actions ordinaires et actions privilégiées	2 274	2 066	1 867	1 782	1 557
Financement externe					
Débentures subordonnées ¹⁾	(594)	(374)	(73)	(102)	(777)
Billets secondaires de la Fiducie	1 000	—	—	—	—
Actions privilégiées	1 035	—	300	—	—
Instruments de capitaux propres innovateurs	(250)	750	—	(250)	275
Actions ordinaires et surplus d'apport	141	108	88	88	139
Achat d'actions et primes versées au rachat	(586)	(324)	(973)	(290)	(201)
Autres	746	160	(658)	(554)	(564)
Gains nets non réalisés sur titres de capitaux propres ²⁾	298	—	—	—	—
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, montant net	(2 228)	(360)	(178)	(709)	(1 176)
Participation sans contrôle dans les filiales	62	129	26	(46)	(336)
Divers ³⁾	(1 157)	(541)	(389)	(17)	(33)
Total du capital généré (utilisé)	(3 025)	(772)	(541)	(772)	(1 545)
Total du capital à la fin de l'exercice	22 981 \$	22 986 \$	21 532 \$	20 864 \$	20 408 \$

1) Après amortissement.

2) Gains nets non réalisés sur les titres de participation disponibles à la vente, après impôts.

3) Représente la variation du montant admissible de la provision générale, des déductions du capital réglementaire au titre de l'écart d'acquisition, des participations dans des sociétés d'assurances, des participations dans les sociétés associées, des montants afférents aux titrisations ainsi que les autres charges imputées (crédits imputés) aux bénéfices non répartis.

des actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 décembre 2006. Au cours de l'exercice 2007, la Banque a racheté 12 millions d'actions ordinaires au coût moyen de 52,21 \$ par action. L'offre publique de rachat devrait être renouvelée lorsqu'elle viendra à échéance le 11 janvier 2008.

Information sur les actions

Les données sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de la Banque, ainsi que sur les titres fiduciaires, sont présentées dans le tableau 15. Pour obtenir des détails supplémentaires, notamment sur la convertibilité, le lecteur est prié de se reporter aux notes 13 et 14 afférentes aux états financiers consolidés.

Bâle II

L'accord de Bâle révisé sur les fonds propres («Bâle II») est entré en vigueur pour les banques canadiennes le 1^{er} novembre 2007. Le nouveau cadre est conçu de manière à mieux harmoniser les normes de fonds propres réglementaires avec les risques sous-jacents en apportant des changements importants quant au traitement du risque de crédit. Parmi ces changements, il y a lieu de noter une nouvelle charge explicite au titre

Tableau 15**Données sur les actions**

Au 31 octobre (en milliers d'actions)

Actions ordinaires en circulation	983 767 ¹⁾
Actions privilégiées Série 12	12 000 ²⁾
Actions privilégiées Série 13	12 000 ²⁾
Actions privilégiées Série 14	13 800 ²⁾
Actions privilégiées Série 15	13 800 ²⁾
Actions privilégiées Série 16	13 800 ²⁾
Titres fiduciaires – Série 2000-1 émis par Fiducie de Capital Scotia	500 ³⁾
Titres fiduciaires – Série 2002-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia	750 ⁴⁾
Titres fiduciaires – Série 2003-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia	750 ⁴⁾
Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia	750 ⁴⁾
Billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia - Série A, émis par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia	1 000 ⁴⁾
Options en cours attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires	27 885 ^{1B)}

- 1) Au 6 décembre 2007, le nombre d'actions ordinaires en circulation et celui des options en cours se chiffraient respectivement à 983 982 et à 27 669. Les montants relatifs aux autres titres figurant dans le présent tableau sont demeurés inchangés.
- 2) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif, lequel est décrit à la note 14 afférente aux états financiers consolidés.
- 3) Déclarés dans les obligations au titre des instruments de capitaux propres et les billets secondaires au bilan consolidé.
- 4) Déclarés au poste des dépôts au bilan consolidé.
- 5) Comprend 16 025 options sur actions assorties de droits à la plus-value d'actions («composante alternative DPV»).

des fonds propres pour tenir compte du risque d'exploitation. En outre, Bâle II présente des exigences précises en matière de gouvernance et de supervision jumelées à un examen aux fins de surveillance plus approfondi de la suffisance des fonds propres et à l'élargissement éventuel des renseignements connexes à l'intention du grand public devant être présentés de façon progressive au cours de l'exercice 2008.

La Banque Scotia a mis en œuvre un programme d'envergure en vue de se conformer aux exigences réglementaires aboutissant à une présentation en parallèle de l'information sur le capital d'un exercice complet. La Banque a présenté une demande officielle pour pouvoir utiliser, à partir du 1^{er} novembre 2007, l'approche avancée fondée sur les notations internes (les «NI») à l'égard du risque de crédit pour les portefeuilles importants au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que l'approche normalisée relative aux risques opérationnels. La Banque prévoit mettre en œuvre l'approche fondée sur les NI ailleurs dans le monde à partir du 1^{er} novembre 2010. Le BSIF devrait lui soumettre son approbation officielle quant à l'utilisation de l'approche avancée sur les NI le 1^{er} novembre 2007, ainsi que toute condition connexe, avant le 31 décembre 2007.

Il se pourrait qu'il y ait une plus grande volatilité en raison des nouvelles règles concernant le capital réglementaire. Les réductions minimales possibles des fonds propres au cours des exercices 2008 et 2009 seront limitées aux niveaux «planchers» réglementaires de fonds propres qui sont respectivement d'au moins 90 % et 80 %, selon les normes de fonds propres actuellement en vigueur.

Perspectives

La Banque Scotia s'attend à ce que ses coefficients de capital demeurent excellents en 2008. La progression des dividendes devrait continuer à refléter celle du bénéfice.

Le ratio de distribution se situera à l'extrême supérieure de la fourchette cible actuelle, qui va de 35 % à 45 %.

Pour 2008, la Banque continuera d'utiliser le capital de façon optimale afin d'accroître ses activités en faisant appel à la fois aux projets de croissance à l'interne et aux acquisitions dans chacun de ses trois secteurs d'activité.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle n'est pas tenue d'inscrire au bilan consolidé. Ces arrangements pourraient néanmoins avoir une incidence actuelle ou future sur les résultats d'exploitation ou sur la situation financière de la Banque. Ils appartiennent aux trois catégories suivantes : les entités à détenteurs de droits variables (les «EDDV»), les opérations de titrisation et les garanties et autres engagements.

Entités à détenteurs de droits variables

Les arrangements hors bilan conclus avec des EDDV se composent de ce qui suit :

- La Banque a recours aux EDDV pour offrir une vaste gamme de services à ses clients. Ces services comprennent les EDDV établies en vue de permettre aux clients de titriser leurs actifs financiers tout en favorisant un financement économique et en offrant des occasions de placement. En outre, la Banque constitue, administre et gère des fiducies personnelles et des fiducies constituées en sociétés pour ses clients. Elle parraine et gère également activement des fonds communs de placement.
- La Banque a également recours à des EDDV pour diversifier ses sources de financement et gérer ses capitaux. Elle peut utiliser ces EDDV pour titriser ses propres actifs, essentiellement des prêts hypothécaires à l'habitation. La Banque peut également constituer des EDDV en vue d'émettre des instruments de capitaux propres qui font partie du capital réglementaire.

mentaire, notamment les titres fiduciaires de la Banque Scotia et les billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia.

Toutes les EDDV sont assujetties à des processus d'examen et d'approbation rigoureux afin de s'assurer que la Banque a bien évalué les risques pertinents ainsi que les questions de comptabilisation d'appartenances, de réputation et de propriété et qu'elle les a traités. Pour bon nombre d'EDDV auxquelles elle a recours en vue de fournir des services à ses clients, la Banque ne donne aucune garantie quant au rendement de leurs actifs sous-jacents et elle n'absorbe aucune perte connexe. D'autres EDDV, comme les instruments de titrisation et de placement, peuvent exposer la Banque aux risques de crédit, de marché, de liquidité ou d'exploitation. La Banque tire des honoraires d'une EDDV selon la nature de son association avec celle-ci.

Au cours du deuxième trimestre, la Banque a procédé à la restructuration d'un des fonds multicédants d'effets de commerce qu'elle administre. Par suite de cette restructuration, la Banque n'était plus le principal bénéficiaire de cette EDDV. Par conséquent, l'EDDV a cessé d'être comptabilisée au bilan consolidé de la Banque.

À la fin du quatrième trimestre, la Banque est devenue le principal bénéficiaire d'un fonds multicédant d'effets de commerce qu'elle administrait. Par conséquent, l'EDDV a été comptabilisée au bilan consolidé de la Banque. La Banque a inscrit une perte de 115 millions de dollars.

Les concours de trésorerie consentis aux fonds multicédants d'effets de commerce totalisaient 22,5 milliards de dollars au 31 octobre 2007, dont une tranche de 20,1 milliards de dollars se rapportait aux fonds multicédants hors bilan administrés par la Banque. Au 31 octobre 2007, les effets de commerce en circulation détenus dans des fonds multicédants hors bilan administrés par la Banque totalisaient 14,5 milliards de dollars. À la fin de l'exercice, la Banque détenait

moins de 2 % des effets de commerce en circulation de l'ensemble des fonds multicédants combinés. L'exposition de la Banque aux prêts hypothécaires à risque aux États-Unis était négligeable.

Les concours de trésorerie consentis aux fonds multicédants qui ne sont pas administrés par la Banque totalisaient 2,4 milliards de dollars, dont une tranche de 1,8 milliard de dollars était affectée à des fonds multicédants administrés par des tiers des États-Unis et une tranche de 570 millions de dollars était affectée à des fonds multicédants administrés par des tiers du Canada. Les concours de trésorerie consentis aux fonds multicédants créés par des établissements non bancaires visés par la Proposition de Montréal – groupe de 22 fonds multicédants faisant l'objet d'un processus de restructuration – ont totalisé 370 millions de dollars, et 88 millions de dollars ont été tirés de ces facilités. Dans les fonds multicédants administrés par des tiers, l'exposition aux prêts à risque est faible.

Au 31 octobre 2007, le total de l'actif consolidé se rapportant aux EDDV s'établissait à 6 milliards de dollars, contre 13 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2006. Cette baisse est surtout attribuable à une modification apportée à la structure d'un des programmes canaliseurs de fonds multicédants que la Banque parraine. Par conséquent, la Banque n'est plus le principal bénéficiaire de l'EDDV, laquelle a été déconsolidée au cours du deuxième trimestre. Les montants à recevoir des EDDV consolidées ou à payer à celles-ci étaient négligeables. La Banque a reçu des honoraires de 45 millions de dollars et de 16 millions de dollars respectivement en 2007 et en 2006 de certaines EDDV dans lesquelles elle détient des droits variables importants, mais qu'elle ne consolide pas. Des renseignements supplémentaires sur le recours de la Banque à des EDDV, notamment des renseignements détaillés sur le risque de perte maximale par catégorie d'EDDV, sont présentés à la note 6 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 110 et 111.

Titrisations

La Banque titrise une partie de ses prêts hypothécaires à l'habitation et de ses prêts à des particuliers en cédant à des fiducies les actifs dont elle assure le recouvrement. La titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation s'effectue principalement par l'entremise de la participation de la Banque au programme d'obligations hypothécaires du Canada. Si certaines conditions sont remplies, les cessions sont traitées comme des ventes et les actifs cédés sont retirés du bilan consolidé (de plus amples renseignements sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 101 à 106). Ces opérations de titrisation permettent à la Banque de se tourner vers d'autres sources de financement

ou vers des sources de financement plus efficaces, de gérer le risque d'illiquidité et les autres risques et de répondre à ses besoins en capitaux. La Banque ne fournit aucun concours de trésorerie relativement au programme d'obligations hypothécaires du Canada. Par conséquent, elle n'est pas exposée à des risques d'illiquidité importants dans le cadre de ces arrangements hors bilan.

Les opérations de titrisation constituent une solution rentable pour financer la croissance du portefeuille de prêts hypothécaires de la Banque. Au 31 octobre 2007, le solde hors bilan des prêts hypothécaires titrisés s'établissait à 11 631 millions de dollars, contre 11 913 millions de dollars en 2006 et 7 801 millions de dollars en 2005. La croissance en 2007 découle principalement de la participation continue au programme d'obligations hypothécaires du Canada. Au 31 octobre 2007, le montant hors bilan des prêts aux particuliers titrisés s'établissait à 414 millions de dollars, contre 170 millions de dollars en 2006 et 809 millions de dollars en 2005.

À la suite de la cession d'actifs, la Banque peut conserver des participations dans les titres émis par les fiducies, est partie à des arrangements lui permettant d'effectuer des paiements aux fiducies dans certaines situations bien précises, maintient ses relations avec la clientèle visée et fournit des services administratifs aux fiducies. Des renseignements supplémentaires sur les engagements de la Banque envers les fiducies sont présentés à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 125 et 126.

La Banque a dégagé des revenus de titrisation de 34 millions de dollars en 2007, contre 43 millions de dollars en 2006 et 79 millions de dollars en 2005. Cette baisse s'explique en partie par la diminution des soldes de prêts aux particuliers titrisés. Des renseignements supplémentaires sur le montant des opérations de titrisation ainsi que sur les flux de trésorerie connexes, les honoraires de gestion et les droits conservés sont fournis à la note 4 b) afférente aux états financiers consolidés, à la page 109.

Garanties et autres engagements

Les garanties et les autres engagements sont des produits à la commission que la Banque fournit à sa clientèle. Ces produits se catégorisent comme suit :

- Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie – Au 31 octobre 2007, le montant de ces lettres s'établissait à 18,4 milliards de dollars, contre 18,5 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Ces lettres sont émises à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. La Banque fournit des améliorations partielles des termes de crédit, sous forme de lettres de crédit de soutien, aux fonds multicédants d'effets de commerce. Au

31 octobre 2007, ces améliorations des termes de crédit totalisaient 1,2 milliard de dollars, contre 43 millions de dollars pour l'exercice précédent.

- Concours de trésorerie – Ils représentent habituellement une source de financement de recharge aux fonds multicédants d'effets de commerce adossés à des créances mobilières, au cas où une perturbation du marché empêcherait les fonds multicédants d'émettre les effets de commerce ou, dans certains cas, lorsque certaines conditions convenues ou mesures de rendement ne sont pas respectées. Il y a lieu de se reporter à l'analyse portant sur les liquidités à la rubrique «EDDV», à la page 42.
- Contrats d'indemnisation – Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats, aux termes desquels elle peut indemniser les contreparties aux contrats de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent. La Banque ne peut estimer, dans tous les cas, le montant maximum des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou des actifs disponibles aux termes des dispositions de recours qui diminuerait ces paiements. Jusqu'à maintenant, la Banque n'a effectué aucun paiement important aux termes de ces contrats d'indemnisation.
- Engagements de prêt – La Banque a des engagements de crédit qui représentent une promesse de la Banque de rendre un crédit disponible à certaines conditions, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés. Au 31 octobre 2007, ces engagements s'élevaient à 114 milliards de dollars, contre 106 milliards de dollars un an plus tôt. La plupart de ces engagements viennent à échéance à court terme, leur échéance initiale étant de moins de un an.

Ces garanties et engagements de prêt peuvent exposer la Banque à des risques de crédit ou d'illiquidité et sont assujettis aux processus normaux d'examen et d'approbation de la Banque. En ce qui a trait aux produits de garantie, les montants ci-dessus correspondent au risque de perte maximale si les parties visées par les garanties manquent à tous leurs engagements. Ces montants sont présentés compte non tenu des sommes recouvrées aux termes des dispositions de recours et des polices d'assurance de même qu'au moyen de biens donnés en nantissement.

Les commissions au titre des garanties et engagements de prêt de la Banque, comptabilisées parmi les commissions de crédit dans l'état consolidé des résultats, se sont établies à 213 millions de dollars en 2007, en regard de 216 millions de dollars pour l'exercice précédent. Des renseignements détaillés sur les garanties et les engagements de prêt sont

présentés à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 125 et 126.

Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, le bilan se compose essentiellement d'instruments financiers. En ce qui a trait à l'actif, les instruments financiers englobent les liquidités, les titres, les titres achetés aux termes de conventions de prise en pension, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Pour ce qui est du passif, les instruments financiers comprennent les dépôts, les acceptations, les obligations relatives aux titres mis en pension, les obligations relatives aux titres vendus à découvert, les débentures subordonnées et les obligations au titre des instruments de capitaux propres. De plus, la Banque a recours à des instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou à des fins autres que de transaction, notamment de gestion de l'actif et du passif.

Au début de l'exercice 2007, la Banque a adopté de nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers, qui sont décrites à la note 1, pages 101 à 106, des états financiers consolidés. Conformément à ces nouvelles normes, les instruments financiers, en règle générale, sont maintenant inscrits à la juste valeur, à l'exception des éléments suivants qui sont comptabilisés au coût après amortissement, sauf s'ils sont considérés dès leur création comme étant détenus à des fins de transaction : les prêts et créances, certains titres et les passifs financiers non détenus aux fins de transaction.

Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture connexes, ainsi que les gains et les pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, sont maintenant inscrits dans les autres éléments du résultat étendu, nouvelle composante des états financiers consolidés de la Banque. Ces gains et ces pertes sont inscrits à l'état consolidé des résultats au moment où ils sont réalisés, dans le cas des titres disponibles à la vente, ou lorsque l'élément couvert a une incidence sur les résultats, dans le cas des couvertures de flux de trésorerie. Par suite de l'adoption des nouvelles normes comptables, le montant transitoire pour les éléments inscrits dans les autres éléments du résultat étendu a été porté à 683 millions de dollars (après impôts) au 1^{er} novembre 2006. Avant l'exercice 2007, les instruments financiers étaient, en règle générale, comptabilisés au coût, à l'exception des instruments financiers détenus à des fins de transaction, qui étaient constatés à leur juste valeur.

Plusieurs risques découlent de la transaction d'instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque d'exploitation et le risque de marché. Ce dernier découlle des variations des prix et des taux du marché (dont les taux d'intérêt,

les écarts de taux, le taux de change, le cours des actions et le prix des marchandises). La Banque gère ces risques au moyen de politiques et de pratiques intégrales de gestion du risque, notamment différents plafonds relatifs à la gestion du risque et des techniques de gestion du risque approuvés par le conseil. Des renseignements sur les politiques et les pratiques de la Banque en matière de gestion du risque sont présentés à la rubrique «Gestion du risque» (se reporter aux pages 56 à 67).

D'autres renseignements sur les modalités des instruments financiers de la Banque sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de 2007. Plus précisément, la note 23 (se reporter aux pages 127 à 130) présente un sommaire de la juste valeur des instruments financiers et décrit la façon dont ces montants ont été calculés. De plus amples renseignements sur les estimations comptables critiques ayant trait à l'établissement de la juste valeur des instruments financiers sont fournis aux pages 69 et 70. La note 23 présente également le profil du risque de taux d'intérêt de la Banque par échéance, ainsi que le risque de crédit de certains instruments financiers par secteur d'activité et par secteur géographique. La note 24 (se reporter à la page 131) fournit des renseignements détaillés sur certains instruments dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction en ayant recours à l'option de la juste valeur aux termes des nouvelles normes comptables. Ces désignations ont principalement pour but d'éviter une non-concordance comptable de deux instruments ou de mieux refléter la façon dont le rendement d'un portefeuille particulier est évalué par la Banque. La note 25 (se reporter aux pages 132 à 136) fournit des renseignements détaillés sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou autres que de transaction, y compris les montants nominaux, la durée à courir jusqu'à l'échéance, le risque de crédit et la juste valeur.

Les risques associés aux portefeuilles d'instruments financiers de la Banque peuvent être évalués à l'aide de diverses méthodes. Par exemple, le risque de taux d'intérêt découlant des instruments financiers de la Banque peut être estimé en tenant compte de l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice annuel et la valeur actualisée de l'actif net, comme il est décrit à la page 61. Pour les activités de transaction, le tableau de la page 62 présente la valeur à risque quotidienne moyenne par facteur de risque. Selon le profil de la Banque en ce qui a trait à l'échéance des instruments dérivés, seulement 14 % (12 % en 2006) des instruments dérivés de la Banque ont une durée à courir jusqu'à l'échéance supérieure à cinq ans.

À la note 23, il est expliqué qu'au 31 octobre 2007, la juste valeur des instruments financiers de la Banque dépassait leur

valeur comptable de 791 millions de dollars. Cet excédent découle principalement d'actifs liés à des prêts, de passifs liés à des dépôts, de débentures subordonnées et d'obligations au titre des instruments de capitaux propres, étant donné que bon nombre d'instruments financiers sont maintenant inscrits à la juste valeur conformément aux nouvelles normes comptables. L'excédent de la juste valeur sur la valeur comptable au 31 octobre 2006 se chiffrait à 396 millions de dollars et tenait compte de gains et de pertes non réalisés sur les titres de placement et sur les instruments dérivés utilisés aux fins de gestion de l'actif et du passif, qui étaient auparavant comptabilisés au coût ou au coût amorti. Exclusion faite de l'incidence des variations découlant des nouvelles normes comptables traitant des instruments financiers, la variation d'un exercice sur l'autre de l'excédent de la juste valeur sur la valeur comptable a découlé principalement des fluctuations des taux et des écarts de taux. Le calcul de la juste valeur estimative est fondé sur la conjoncture du marché au 31 octobre 2007 et il ne reflète pas forcément la juste valeur future. Des renseignements supplémentaires sur la façon dont le calcul de la juste valeur est effectué sont présentés à la section portant sur les principales estimations comptables (se reporter aux pages 68 à 72).

Les conventions comptables suivies par la Banque en matière d'instruments dérivés et d'activités de couverture sont décrites plus en détails à la note 1 (se reporter aux pages 101 à 106). Le revenu et les frais d'intérêts sur les instruments financiers portant intérêt sont inscrits à l'état consolidé des résultats de la Banque dans le revenu d'intérêts net. Les pertes sur créances se rapportant à des prêts sont quant à elles comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. En ce qui a trait aux titres désignés comme étant détenus à des fins autres que de transaction, les gains et les pertes réalisés, ainsi que les dépréciations à la juste valeur pour les moins-values durables sont comptabilisés dans les autres revenus, tout comme le sont les gains et les pertes nets sur les titres de transaction.

aperçu des secteurs d'activité

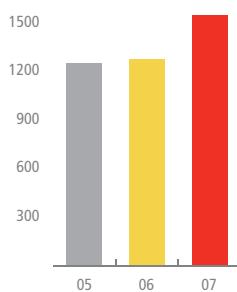
Réseau canadien

Le Réseau canadien a déclaré un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 1 550 millions de dollars, soit une augmentation de 21 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce résultat tient compte d'un gain de 92 millions de dollars (réduction faite des impôts applicables) provenant de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale. La progression marquée des prêts hypothécaires aux particuliers ainsi que des prêts personnels et des dépôts a été atténuée par le recul de la marge sur intérêts. Également, les revenus tirés de la gestion de patrimoine ont atteint des niveaux sans précédent. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté en raison du soutien accordé aux initiatives visant à faire croître les revenus, tandis que les dotations à la provision pour pertes sur créances sont demeurées modérées.

Diagramme 17

Réseau canadien Bénéfice net

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)



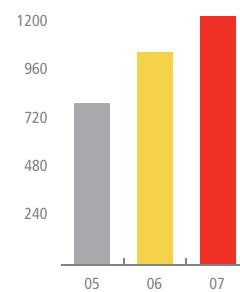
Opérations internationales

La division Opérations internationales a enregistré de très bons résultats en 2007, réalisant un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 1 232 millions de dollars, pour une hausse de 17 % par rapport à celui de l'exercice précédent, et ce, malgré l'incidence négative de la conversion de devises par suite de l'appréciation du dollar canadien. La forte croissance interne des actifs et les apports provenant des entreprises acquises ont favorisé la progression du bénéfice. La qualité du crédit est demeurée stable, et ce, malgré l'augmentation des dotations à la provision en regard des niveaux très faibles auxquels elles se situaient un an plus tôt.

Diagramme 18

Opérations internationales Bénéfice net

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)



Scotia Capitaux

La division Scotia Capitaux a connu un excellent exercice et son bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a progressé de 6 % pour s'établir à 1 114 millions de dollars en 2007. Ce résultat a été obtenu malgré une conjoncture défavorable au quatrième trimestre et l'incidence négative de la conversion des devises. Les très bons résultats des activités de transaction et des services bancaires d'investissement ainsi que les recouvrements d'intérêts ont été contrebalancés en partie par les pertes subies sur les instruments de crédit structuré. Nous avons une fois de plus tiré parti de conditions avantageuses en matière de crédit, réalisant encore des recouvrements nets de pertes sur prêts au cours de l'exercice.

Diagramme 19

Scotia Capitaux Bénéfice net

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)

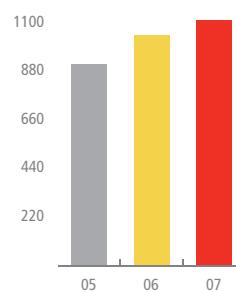


Tableau 16

Résultats financiers de 2007

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres ¹⁾	Total
Revenu d'intérêts net ²⁾	3 855 \$	2 762 \$	1 160 \$	(679) \$	7 098 \$
Autres revenus	2 248	1 227	1 290	627	5 392
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(295)	(101)	101	25	(270)
Frais autres que d'intérêts	(3 559)	(2 279)	(1 013)	(143)	(6 994)
Charge d'impôts/participation sans contrôle ²⁾	(685)	(359)	(413)	276	(1 181)
	1 564	1 250	1 125	106	4 045
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(14)	(18)	(11)	(8)	(51)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 550 \$	1 232 \$	1 114 \$	98 \$	3 994 \$
Rendement des capitaux propres ³⁾ (en pourcentage)	33,0 %	19,5 %	29,0 %	s.o.	22,0 %
Capitaux propres attribués ³⁾	4 699 \$	6 322 \$	3 841 \$	3 272 \$	18 134 \$
Actifs productifs moyens (en milliards de dollars)	154 \$	66 \$	139 \$	14 \$	373 \$

1) La catégorie Autres regroupe des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie de groupe et d'autres redressements du siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation. Les redressements du siège social comprennent l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt déclarée dans le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts, les variations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

3) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

s.o. sans objet



Réseau canadien

Réalisations en 2007

- Nous continuons de faire croître notre unité Gestion de patrimoine :
 - Soutenus par des ventes nettes de 2,3 milliards de dollars, nos fonds communs de placement ont enregistré une hausse importante, leurs actifs ayant bondi de 21,2 % pour s'établir à 19,6 milliards de dollars. Ces résultats sont attribuables à l'excellent travail de nos conseillers financiers et à une plus grande visibilité dans les médias grâce notamment à notre campagne publicitaire «Deuxième avis», qui soulignait les conseils que les clients pouvaient obtenir en succursale.
 - Nous avons acquis TradeFreedom, société de courtage en ligne qui offre aux négociateurs actifs des services de pointe dans le domaine du courtage en direct.
 - Nous avons réalisé un placement en actions stratégique dans Patrimoine Dundee inc., acquérant ainsi une participation de 18 % dans cette entreprise qui détient les fonds communs de placement Dynamic et qui compte une équipe de vente indépendante fort imposante.
- Nous mettons tout en œuvre pour attirer de nouveaux clients et accroître la notoriété de nos marques :
 - Nous nous sommes associés à Cineplex afin de lancer SCÈNE, tout premier programme canadien de fidélisation lié au divertissement.
 - Nous avons doublé le taux d'expansion de notre réseau de succursales, inaugurant ainsi 35 nouvelles succursales, et avons ajouté 100 responsables, Services aux particuliers et 115 conseillers financiers dans des marchés en forte croissance.
 - Nous avons acquis Travelers Leasing Corporation, société qui propose aux particuliers des solutions innovatrices en financement automobile.
 - Nous avons conclu un partenariat stratégique avec la LNH et l'association qui regroupe ses joueurs en vue de commercialiser en exclusivité des produits et services bancaires arborant la bannière LNH.
 - Nous commanditons l'émission d'avant match «Scotiabank Hockey Tonight» que diffuse CBC juste avant «Hockey Night in Canada» pendant la saison de hockey 2007-2008.
- Nous améliorons sans cesse notre éventail de produits et services destinés à la petite entreprise :
 - Nous avons lancé le Plan Démarrage Scotia pour entreprise^{MC}, qui propose une large gamme de solutions de soutien aux nouvelles entreprises.
 - Nous formons des partenariats clés, dont celui avec le Collège des médecins de famille du Canada dans le cadre duquel nous avons annoncé un programme de parrainage conjoint de 1,5 million de dollars sur cinq ans destiné aux étudiants en médecine.

Priorités pour 2008

- Accroître notre part du portefeuille de la clientèle existante des particuliers en accordant une attention particulière aux clients qui en sont à l'étape de la préretraite, qui jouissent depuis peu d'une certaine aisance ou qui appartiennent à des groupes multiculturels.
- Tirer parti d'acquisitions et de partenariats stratégiques afin d'élargir notre clientèle ainsi que nos activités liées aux dépôts, aux cartes de crédit et à l'assurance.
- Profiter de l'essor des fonds communs de placement en misant sur un personnel de vente plus imposant, en ouvrant de nouvelles succursales et en perfectionnant les outils de mesure des ventes.
- Élargir la part de marché des services bancaires aux entreprises dans les segments de clientèle cibles et améliorer la part du portefeuille que nous y détenons grâce à une meilleure collaboration à l'échelle de la Banque.
- Accroître la clientèle formée de petites entreprises en ayant recours à de nouveaux outils et à de nouvelles ressources en matière de planification pour tirer parti de nos compétences de banquiers des petites entreprises.

Profil sectoriel

Le Réseau canadien offre une vaste gamme de services bancaires et de services de placement à plus de sept millions de clients partout au Canada par l'entremise d'un réseau de 1 005 succursales et de 2 852 GAB et grâce à des services bancaires par téléphone et par Internet.

Le Réseau canadien comprend trois principales unités. Les Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises offrent une large gamme de produits et de services, notamment des prêts hypothécaires et autres types de prêts, des cartes de crédit, des services de placement et d'assurance ainsi que des produits bancaires courants qui sont destinés aux particuliers et aux petites entreprises. La Gestion de patrimoine propose un vaste éventail de produits et de services, notamment des services de courtage aux particuliers (discrétionnaires, non discrétionnaires et autogérés), des conseils en gestion de placements, des fonds communs de placement, des produits d'épargne ainsi que des services de planification financière et de gestion privée aux clients aisés. Enfin, les Services aux entreprises fournissent une vaste gamme de produits aux moyennes et aux grandes entreprises.

Stratégie

Nous entendons tisser des liens encore plus étroits avec nos clients et les aider à prospérer. L'élargissement de notre clientèle dans les marchés et segments qui recèlent un fort potentiel d'expansion demeurera la principale stratégie de croissance que mettra de l'avant le Réseau canadien. Nous nous concentrerons sur les partenariats et acquisitions stratégiques et nous nous servirons de ces relations pour augmenter nos revenus. En ce qui concerne les petites entreprises et les particuliers aisés, que ce soit depuis peu ou de longue date, nous veillerons à devenir leur premier conseiller en exploitant pleinement notre capacité de vente et nos compétences en matière de consultation. Quant aux services aux entreprises, nous sommes en voie d'apporter la touche finale à cette plate-forme afin de procurer encore plus de valeur à nos clients.

Facteurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement de ce secteur :

- la croissance des revenus;
- la marge nette sur intérêts;
- la fidélisation de nouveaux clients;
- la loyauté et la satisfaction de la clientèle;
- la part du portefeuille;
- le ratio de productivité;
- le ratio de pertes sur prêts (dotations aux provisions spécifiques en pourcentage de l'encours moyen des prêts et des acceptations).

Tableau 17
Résultats financiers du Réseau canadien

(en millions de dollars)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net ¹⁾	3 855 \$	3 682 \$	3 576 \$
Autres revenus	2 248	1 935	1 819
Dotation à la provision pour pertes sur créances («DPPC»)	(295)	(279)	(274)
Frais autres que d'intérêts	(3 559)	(3 469)	(3 296)
Charge d'impôts ¹⁾	(685)	(581)	(566)
Bénéfice net	1 564	1 288	1 259
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(14)	(9)	(6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 550 \$	1 279 \$	1 253 \$
Ratios clés			
Rendement des capitaux propres («RCP»)	33,0 %	27,8%	31,0%
Productivité ¹⁾	58,3 %	61,8%	61,1%
Marge nette sur intérêts («MNI»)	2,51 %	2,70%	2,90%
DPPC en pourcentage des prêts et des acceptations	0,19 %	0,20%	0,22%
Points saillants du bilan (soldes moyens)			
Actifs productifs	153 695	136 420	123 224
Dépôts	116 012	107 370	98 579
Capitaux propres du secteur	4 699	4 602	4 036

1) Base de mise en équivalence fiscale.

Résultats financiers

Le Réseau canadien a affiché un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 1 550 millions de dollars en 2007, soit une progression de 271 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 33 %. Le Réseau canadien a généré 39 % du bénéfice net global de la Banque. Les résultats tiennent compte d'un gain de 92 millions de dollars (réduction faite des impôts applicables) tiré de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale. Exclusion faite de ce gain, le bénéfice net sous-jacent a atteint un record de 1 458 millions de dollars, soit 179 millions de dollars ou 14 % de plus que celui de l'exercice précédent. Les services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises, les services bancaires aux entreprises et la gestion de patrimoine ont tous enregistré d'excellents résultats.

Bilan

En 2007, l'actif moyen s'est accru de 17 milliards de dollars, ou 13 %. Cette hausse a découlé de l'augmentation considérable des soldes sur prêts hypothécaires à l'habitation (compte non tenu des opérations de titrisation), augmentation qui s'est chiffrée à 13 milliards de dollars, ou 16 %, ce qui a élargi la part de marché de 15 points de base par rapport à ce qu'elle était un an plus tôt. Les réseaux de succursales et de courtiers en prêts hypothécaires ont tous les deux connu une forte croissance. Par rapport à l'exercice précédent, la progression a été soutenue dans les secteurs du crédit renouvelable aux particuliers et du crédit aux entreprises, ce dernier incluant les acceptations et les prêts.

Les dépôts de particuliers et de petites entreprises ont grimpé de 6 milliards de dollars,

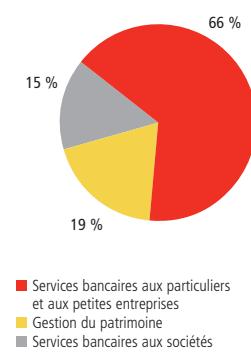
ou 7 %, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des soldes des dépôts à terme. Cet accroissement a entraîné une amélioration de 41 points de base de notre part du marché des dépôts à terme de particuliers par rapport à l'exercice précédent, compte tenu de l'acquisition de la Banque Dundee. Il s'agit là de la plus forte hausse enregistrée dans le secteur. Les dépôts des entreprises, y compris les comptes courants et les dépôts à terme autres que de particuliers, ont grimpé de 10 %, poursuivant l'expansion à deux chiffres qui a été enregistrée dans les derniers exercices.

Les actifs sous administration de la Gestion de patrimoine ont progressé de 11 % pour s'établir à 130 milliards de dollars, et les actifs sous gestion ont grimpé de 8 % et se sont situés à 26 milliards de dollars. Les rentrées de fonds nettes provenant de nouveaux clients, la croissance soutenue de notre part du portefeuille de placements de notre clientèle existante ainsi que les gains attribuables à la bonne tenue du marché ont tous contribué à cette progression.

Revenus

Le total des revenus s'est établi à 6 103 millions de dollars, ce qui traduit une amélioration de 486 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 173 millions de dollars pour atteindre 3 855 millions de dollars en raison de la forte croissance du volume des actifs et des dépôts. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une contraction de 19 points de base de la marge, qui s'est établie à 2,51 %. Ce repli est principalement attribuable à la hausse des coûts de financement de gros, à la forte hausse de l'actif net, à l'augmentation de la proportion des prêts hypothécaires à faible

Diagramme 20
Total des revenus



marge par rapport à l'ensemble du portefeuille et aux pressions concurrentielles exercées sur les prix.

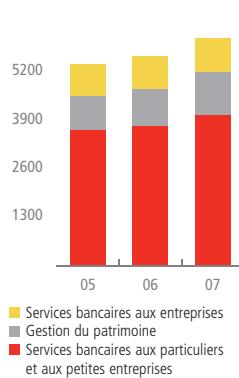
Les autres revenus se sont établis à 2 248 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 313 millions de dollars, ou 16 %. Compte non tenu du gain de 111 millions de dollars lié à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale, les autres revenus ont grimpé de 10 %, soit 203 millions de dollars. Cette hausse a découlé d'une expansion inégale des activités de gestion de patrimoine ainsi que de l'intensification de celles liées aux services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises et aux services aux entreprises.

Services bancaires aux particuliers et aux petites entreprises

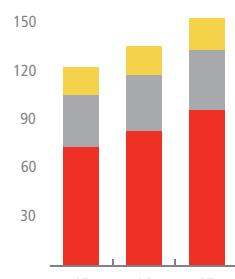
Le total des revenus s'est établi à 4 046 millions de dollars, ce qui signale une hausse de 305 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Le revenu d'intérêts net a augmenté de 122 millions de dollars, ou 4 %, en raison de la forte progression de l'actif et des dépôts, croissance qui a été en partie contrebalancée par le resserrement de la marge. Compte non tenu du gain réalisé à la restructuration de Visa, les autres revenus ont augmenté de 72 millions de dollars, ou 9 %, sous l'effet de la hausse des frais de service liés aux comptes de chèques et d'épargne par suite des modifications des tarifs et de l'essor des nouveaux comptes, ainsi que de la montée des revenus tirés des cartes de crédit, facteur reflétant l'augmentation des opérations sur cartes de crédit. Une augmentation considérable des revenus, à savoir 14 %, a également été réalisée par les services bancaires aux petites entreprises. Nous avons élargi nos parts de marché des prêts et des dépôts ainsi que notre clientèle de cet important segment.

Diagramme 21**Croissance des revenus**

(en millions de dollars)

**Diagramme 22****Forte croissance du volume des prêts**

(en milliards de dollars)

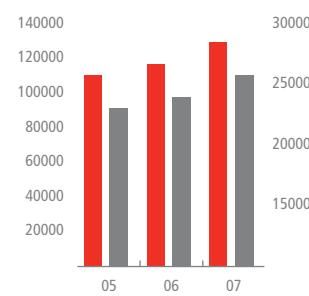


- Encours moyen des prêts et des acceptations aux entreprises
- Encours moyen des prêts aux particuliers¹⁾ (compte non tenu des prêts hypothécaires à l'habitation)
- Encours moyen des prêts hypothécaires à l'habitation²⁾

1) Compte tenu des services aux petites entreprises et de la gestion du patrimoine
2) Compte tenu des créances hypothécaires titrisées

Diagramme 23**Gestion de patrimoine**

(en millions de dollars)



- Actifs sous administration (échelle de gauche)
- Actifs sous gestion (échelle de droite)

Services aux entreprises

En 2007, le total des revenus a augmenté de 42 millions de dollars, ou 5 %, pour atteindre 926 millions de dollars. Le revenu d'intérêts net a dépassé de 6 % celui de l'exercice précédent en raison de la forte hausse des actifs et des dépôts, ce qui a été atténué par le recul de la marge. L'actif moyen s'est accru de 9 % et la moyenne des dépôts, de 10 %. D'un exercice sur l'autre, les autres revenus se sont renforcés de 3 % pour s'établir à 310 millions de dollars.

Gestion de patrimoine

Le total des revenus a atteint un record de 1 131 millions de dollars, en hausse de 139 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, par suite de la croissance vigoureuse enregistrée dans toutes les unités d'exploitation. Les revenus tirés des fonds communs de placement ont bondi de 24 % grâce à des ventes nettes totalisant 2,3 milliards de dollars. Cette croissance, qui nous a permis d'élargir notre part de marché, est survenue essentiellement dans les fonds à long terme, lesquels sont plus rentables. Les résultats ont aussi bénéficié de l'excellente performance des fonds. Les revenus tirés du courtage de plein exercice se sont accrus de 9 % en raison surtout de l'intensification des activités à services tarifés ainsi que de la hausse des commissions de suivi sur les fonds communs de placement et des revenus d'assurance. Les revenus liés à la gestion privée ont augmenté de 13 %, ce qui reflète la hausse des honoraires de gestion de comptes par Scotia Cassels, des honoraires de succession et de fiducie de Trust Scotia et des honoraires de services bancaires privés. Les revenus de Placement direct ScotiaMcLeod

ont grimpé de 14 % grâce surtout à la croissance du volume de transactions et des commissions de suivi sur les fonds communs de placement.

Affichant une hausse de 11 % pour l'exercice, les actifs sous administration ont continué de croître, et ce, grâce à l'essor des activités liées aux fonds communs de placement, à la gestion privée et aux services de courtage aux particuliers. Les actifs sous gestion ont connu une solide croissance de 8 %, surtout grâce aux ventes élevées de fonds communs de placement et à leur excellent rendement.

Frais autres que d'intérêts

En 2007, les frais autres que d'intérêts se sont chiffrés à 3 559 millions de dollars, pour une légère hausse de 90 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux de l'exercice précédent. Cette hausse a découlé principalement des mesures visant à assurer la croissance, dont l'expansion du réseau de succursales et l'embauche de conseillers financiers supplémentaires, ainsi que des acquisitions, des hausses salariales habituelles et de l'augmentation des frais liés au volume, ce qui cadre avec la progression des revenus. La diminution des coûts des régimes de retraite et de la charge de rémunération à base d'actions a en partie compensé la hausse des frais autres que d'intérêts.

Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 295 millions de dollars en 2007, en hausse de 16 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice précédent. La qualité du crédit du portefeuille de prêts aux particuliers est demeurée excellente, le ratio des pertes sur prêts par

rapport aux soldes moyens des prêts s'étant amélioré de deux points de base depuis l'exercice précédent, pour se fixer à 22 points de base. La qualité du crédit a également été bonne dans le portefeuille de prêts aux entreprises, et les dotations sont demeurées à de très faibles niveaux.

Perspectives

Nous prévoyons continuer d'accroître l'actif et les dépôts en 2008 même si la progression de l'actif des particuliers sera probablement moins forte puisque le marché de l'habitation devrait ralentir et même si les services aux entreprises pourraient ressentir les effets d'une conjoncture incertaine causée notamment par l'appréciation du dollar canadien. De plus, la marge devrait continuer de subir des pressions.

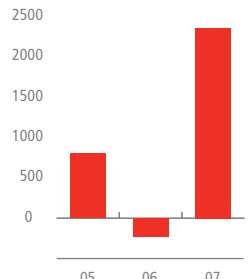
La progression des autres revenus devrait découler de l'augmentation des comptes de dépôts, de l'accroissement des volumes d'opérations sur cartes de crédit ainsi que d'autres initiatives. Nous nous attendons également à la poursuite de l'essor de l'ensemble des revenus tirés de la gestion de patrimoine.

La qualité du crédit du portefeuille de détail devrait demeurer relativement stable, les dotations à la provision pour pertes sur créances augmentant en fonction de la croissance de l'encours moyen des prêts. Les dotations à l'égard du portefeuille de prêts aux entreprises devraient être plus importantes puisque, selon les attentes, le cycle de crédit pourrait connaître un certain ralentissement.

Les sommes consacrées aux mesures visant l'accroissement des revenus se traduiront sans doute par une augmentation des frais autres que d'intérêts.

Diagramme 24**Gestion de patrimoine****Fortes ventes de fonds communs de placement**

(en millions de dollars)



RAPPORT DE GESTION



Opérations internationales

Réalisations en 2007

- Nous avons élargi notre clientèle, qui compte désormais plus de cinq millions de clients. Parmi les principaux moteurs de croissance, citons l'ouverture de 86 succursales au Mexique ainsi qu'un plus grand recours à du personnel de vente spécialisé et à des programmes de commercialisation directe.
- Nous avons effectué des acquisitions et des placements stratégiques dans des marchés clés, notamment :
 - 24,99 % de Thanachart Bank, huitième banque en importance de la Thaïlande et chef de file des prêts automobiles dans ce pays, sa part de marché y atteignant 24 %.
 - une participation nette de 55 % dans Dehring, Bunting & Golding, quatrième plus grande maison de courtage en valeurs mobilières et plus important courtier en actions de la Jamaïque.
 - une participation majoritaire dans BBVA Crecer, l'un des plus grands administrateurs de caisses de retraite de la République dominicaine.
 - 10 % de First BanCorp de Porto Rico, deuxième société financière de portefeuille de ce pays.
 - en novembre 2007, l'acquisition d'une participation de 99,5 % dans Banco del Desarrollo, au Chili, ce qui nous procure une part de marché de 6 % si l'on tient compte des activités que nous menions déjà dans ce pays.
- Notre engagement envers l'excellence et envers la loyauté et la satisfaction de notre clientèle nous a valu les honneurs suivants :
 - Nous avons été désignés banque de l'année au Costa Rica, à Trinidad-et-Tobago et dans les îles Turks et Caïcos par le magazine *The Banker*.
 - Nous avons été nommés la meilleure banque au Costa Rica par la revue *Global Finance*.
- Nous avons continué de rehausser notre efficience en regroupant en un seul emplacement toutes nos activités de traitement de données dans les pays des Antilles.
- Nous avons intégré Corporacion Interfin au Costa Rica et avons converti les activités ainsi regroupées en ScotiaPro, nouvelle plateforme régionale de services bancaires.
- Nous avons ouvert des centres de gestion privée aux Bahamas et aux îles Caïmans afin de soutenir notre entreprise de gestion de patrimoine, laquelle est en plein essor.

Priorités pour 2008

- Continuer d'étendre nos canaux de distribution afin de rejoindre davantage de clients, ce qui signifie élargir notre réseau de succursales, ouvrir d'autres centres de gestion privée et faire davantage appel à du personnel de vente spécialisé, à des centres téléphoniques ainsi qu'au publipostage.
- Mettre à niveau nos services bancaires par Internet et ceux de gestion de la trésorerie en faisant appel à une technologie de pointe.
- Pénétrer de nouveaux segments de clientèle dont ceux du financement à la consommation (par l'entremise de notre nouvelle coentreprise mexicaine), des petites entreprises et de la gestion de patrimoine.
- Normaliser les systèmes de services bancaires au El Salvador et au Panama.
- Chercher à réaliser d'autres acquisitions dans nos marchés afin d'élargir nos activités ou d'ajouter des services complémentaires.

Profil sectoriel

La division Opérations internationales mène des activités dans plus de 40 pays et englobe les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque Scotia à l'extérieur du Canada. Grâce à un réseau de 1 480 succursales et bureaux et de 2 980 GAB ainsi qu'aux services bancaires par téléphone et par Internet, nous offrons une vaste gamme de services financiers à plus de cinq millions de clients.

Les Opérations internationales sont divisées en quatre régions géographiques, soit les Antilles et l'Amérique centrale, le Mexique, l'Amérique latine et l'Asie.

Stratégie

La division Opérations internationales poursuivra son essor grâce à la croissance interne et à des acquisitions.

En ce qui concerne la croissance interne, notre stratégie demeure axée sur l'amélioration des ventes et des services, la conduite d'activités complémentaires et l'investissement dans de nouveaux systèmes et succursales de sorte à soutenir l'expansion à venir et à rehausser l'efficience d'exploitation. Grâce à des campagnes de commercialisation bien ciblées et à des modes de distribution hautement novateurs, nous entendons pénétrer de nouveaux segments, dont ceux de la petite entreprise, des jeunes adultes et du financement à la consommation. Nous élargissons nos activités de services bancaires aux entreprises et aux grandes sociétés en tirant parti de la vaste gamme qu'offre le Groupe Banque Scotia, proposant ainsi à notre clientèle des solutions marquées au sceau de l'innovation.

Pour ce qui est des acquisitions, notre stratégie demeure la même, soit acquérir des sociétés de services financiers à la fois solides et en pleine expansion, et ce, dans des marchés à forte croissance où nous sommes déjà présents. Nous nous servirons également des acquisitions pour pénétrer de nouveaux marchés dûment sélectionnés.

Notre stratégie repose avant tout sur le développement du leadership et la transmission des meilleures pratiques qui soient.

Facteurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement de ce secteur :

- la croissance des revenus (calculée en fonction de taux de change normalisés);
- la loyauté et la satisfaction de la clientèle;
- la fidélisation de nouveaux clients;
- le ratio de productivité;
- le ratio de pertes sur prêts (dotations aux provisions spécifiques en pourcentage de l'encours moyen des prêts et des acceptations).

Résultats financiers

En 2007, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires des Opérations internationales a atteint un record de 1 232 millions de dollars, soit une hausse de 178 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celui de l'exercice précédent. Compte non tenu des gains de 71 millions de dollars (réduction faite des impôts applicables) réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale et du recouvrement de 51 millions de dollars de la TVA en 2006, le bénéfice net s'est renforcé de 158 millions de dollars, ou 16 %.

Les régions qui ont le plus contribué à l'amélioration du bénéfice sont les Antilles et l'Amérique centrale ainsi que le Pérou. Les résultats enregistrés dans les Antilles et l'Amérique centrale ont été stimulés par l'incidence de nos acquisitions au Costa Rica, en République dominicaine et en Jamaïque, de même que par la forte progression interne des prêts et l'amélioration des revenus liés aux cartes de crédit. L'apport des activités au Pérou reflète l'incidence d'une acquisition pour un exercice complet, contre sept mois seulement l'exercice précédent. La croissance des prêts aux particuliers a été considérable au Mexique, mais nos résultats dans ce pays ont subi les conséquences du recouvrement de la TVA en 2006 et de la hausse du taux d'imposition, le reste des pertes fiscales reportées prospectivement ayant été entièrement utilisé en 2007. Cette forte croissance a été réalisée malgré l'incidence défavorable de la conversion des devises qui s'est chiffrée à 37 millions de dollars. Les Opérations internationales ont généré 31 % du bénéfice net global de la Banque et affiché un rendement des capitaux propres de 19,5 %.

bilan

Au cours de l'exercice, l'actif moyen a augmenté de 19 % pour s'établir à 66 milliards de dollars, malgré l'incidence négative de 4 % de la conversion des devises. Cette hausse s'explique par la croissance interne et les acquisitions. La croissance interne a découlé d'une augmentation de 21 % des prêts aux particuliers et de 23 % de ceux aux entreprises. L'essor des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires a été particulièrement important, leur taux de croissance, réalisé dans l'ensemble des Opérations internationales, s'établissant respectivement à 32 % et 24 %. La croissance interne de 4 milliards de dollars des prêts aux entreprises a eu lieu essentiellement en Asie ainsi que dans les Antilles et l'Amérique centrale. Se situant à 11 %, la progression des dépôts à faible coût a elle aussi été élevée puisque les soldes au Mexique et partout dans les Antilles ont augmenté.

Revenus

Le total des revenus s'est chiffré à 3 989 millions de dollars en 2007, ce qui signifie une hausse de 744 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à celui de

Tableau 18
Résultats financiers des Opérations internationales

(en millions de dollars)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net ¹⁾	2 762 \$	2 306 \$	1 969 \$
Autres revenus	1 227	939	793
Dotation à la provision pour pertes sur créances («DPPC»)	(101)	(60)	(70)
Frais autres que d'intérêts	(2 279)	(1 927)	(1 712)
Charge d'impôts/participation sans contrôle ¹⁾	(359)	(196)	(174)
Bénéfice net	1 250	1 062	806
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(18)	(8)	(6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 232 \$	1 054 \$	800 \$
Ratios clés			
Rendement des capitaux propres («RCP»)	19,5 %	23,4 %	21,6 %
Productivité ¹⁾	57,1 %	59,4 %	62,0 %
Marge nette sur intérêts («MNI»)	4,18 %	4,15 %	3,95 %
DPPC en pourcentage des prêts et des acceptations	0,25 %	0,18 %	0,25 %
Points saillants du bilan (soldes moyens)			
Actifs productifs	66 146	55 510	49 829
Dépôts	48 959	41 309	37 219
Capitaux propres du secteur	6 322	4 500	3 706

1) Base de mise en équivalence fiscale.

l'exercice précédent, déduction faite de l'incidence négative de la conversion des devises, laquelle s'est chiffrée à 142 millions de dollars.

Le revenu d'intérêts net a été de 2 762 millions de dollars en 2007, dépassant ainsi de 456 millions de dollars, ou 20 %, celui de l'exercice précédent malgré l'incidence défavorable de 101 millions de dollars de la conversion des devises. Cette progression a résulté d'une très forte croissance interne, soit 22 %, du volume des prêts de l'ensemble de la division, de même que de l'incidence des acquisitions au Pérou et dans les Antilles et l'Amérique centrale. Les marges nettes sur intérêts ont augmenté depuis l'exercice précédent grâce à l'élargissement de celles au Mexique et en Asie ainsi qu'à l'incidence, pour un exercice complet, d'acquisitions au Pérou. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le resserrement des marges dans les Antilles et en Amérique centrale.

Par rapport à ceux de l'exercice précédent, les autres revenus ont grimpé de 288 millions de dollars, ou de 31 %, pour atteindre 1 227 millions de dollars. Compte non tenu des gains réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale, à 21 %, la croissance est demeurée excellente malgré l'incidence défavorable de la conversion des devises de 41 millions de dollars. Cette croissance s'explique par les acquisitions au Pérou et dans les Antilles et en Amérique centrale, par la montée des gains sur placements au Mexique et par la progression généralisée des résultats liés aux opérations. Ces augmentations ont été partiellement annulées par la variation négative de la juste valeur de certains titres qu'a causée en 2007 l'élargissement des écarts de taux.

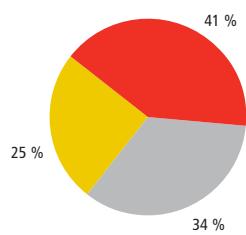
Antilles et Amérique centrale

Le total des revenus s'est chiffré à 1 628 millions de dollars en 2007, pour une hausse de 321 millions de dollars, ou 25 %, les gains réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale ayant neutralisé l'incidence négative de la conversion des devises.

Le revenu d'intérêts net s'est chiffré à 1 186 millions de dollars en 2007, dépassant ainsi de 166 millions de dollars, ou 16 %, celui de l'exercice précédent, et l'incidence négative de la conversion des devises a été compensée par une augmentation de 59 millions de dollars générée par nos acquisitions. Cette hausse est attribuable à une croissance interne des actifs dans toute la région par suite d'un accroissement de 25 % des prêts aux entreprises et de 19 % des prêts aux particuliers, et ce, surtout dans les secteurs des cartes de crédit (en hausse de 26 %) et des prêts hypothécaires (en hausse de 22 %). Les marges nettes sur intérêts se sont contractées à cause d'un changement de la composition des activités, ce qui a découlé en partie des acquisitions.

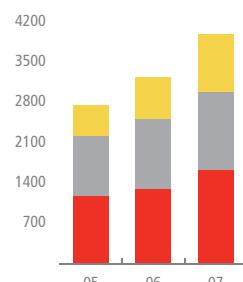
Les autres revenus se sont élevés à 442 millions de dollars, en hausse de 155 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Ces résultats tiennent compte de l'incidence défavorable de la conversion des devises, soit 16 millions de dollars, de gains de 63 millions de dollars réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale et de 49 millions de dollars liés aux acquisitions. Le reste de la hausse découlant de la croissance interne, soit 59 millions de dollars, est essentiellement attribuable à une très forte augmentation, soit 30 %, des frais liés aux cartes de crédit ainsi qu'à l'accroissement des frais des services bancaires aux particuliers et des revenus tirés des opérations de change.

Diagramme 25
Total des revenus



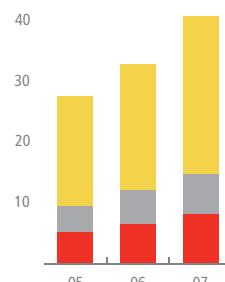
■ Amérique latine, Asie et autres
■ Mexique
■ Antilles et Amérique centrale

Diagramme 26
Croissance des revenus
(en millions de dollars)



■ Amérique latine, Asie et autres
■ Mexique
■ Antilles et Amérique centrale

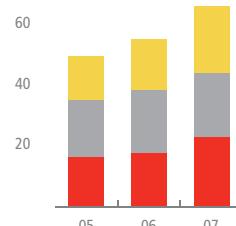
Diagramme 27
Forte croissance du
volume des prêts
(en milliards de dollars)



■ Encours moyen des prêts et des acceptations aux entreprises
■ Encours moyen des prêts aux particuliers (compte non tenu des prêts hypothécaires à l'habitation)
■ Encours moyen des prêts hypothécaires à l'habitation¹⁾

1) Compte tenu des créances hypothécaires titrisées.

Diagramme 28
Total de l'actif
(en milliards de dollars)



■ Amérique latine, Asie et autres
■ Mexique
■ Antilles et Amérique centrale

Mexique

Le total des revenus s'est chiffré à 1 366 millions de dollars en 2007, ce qui constitue une hausse de 160 millions de dollars, ou 13 %. Ces résultats tiennent compte de l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 56 millions de dollars, laquelle a été partiellement compensée par des gains de 19 millions de dollars réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale.

Le revenu d'intérêts net s'est établi à 888 millions de dollars en 2007, pour une augmentation de 85 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, et ce, en dépit de l'incidence défavorable de la conversion des devises de 34 millions de dollars. Cette augmentation s'explique par une forte progression des volumes, surtout dans le secteur des prêts aux particuliers, une hausse de 43 % des soldes de cartes de crédit et de 39 % des prêts hypothécaires ayant été enregistrée. Les marges nettes sur intérêts ont été plus élevées que celles de l'exercice précédent en raison d'un changement de la composition des actifs.

Les autres revenus se sont accrus de 75 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, et les gains réalisés à la restructuration de Visa à l'échelle mondiale ont neutralisé l'incidence défavorable de la conversion des devises. La hausse de ces revenus est principalement attribuable à la hausse des gains sur placements, à une amélioration de 27 % des commissions de courtage de plein exercice et à escompte par suite de l'augmentation du volume des activités des clients ainsi qu'à une hausse de 19 % des frais liés aux cartes de crédit et de 18 % des autres frais des services bancaires aux particuliers.

Amérique latine, Asie et autres

Le total des revenus s'est chiffré à 995 millions de dollars en 2007, ce qui signifie une hausse de 264 millions de dollars, laquelle est essentiellement attribuable à une progression des revenus de 250 millions de dollars au Pérou et aux gains de 9 millions de dollars réalisés à la restructuration de Visa. Ces facteurs ont toutefois été contrebalancés par l'incidence défavorable de la conversion des devises se chiffrant à 15 millions de dollars. Le reste de la hausse provient principalement d'une très forte croissance interne, soit 48 %, des prêts aux entreprises en Asie, de l'accroissement des revenus au Chili en raison de marges plus élevées, de l'augmentation du volume des prêts aux particuliers ainsi que de l'amélioration de la composition des sources de financement. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par le recul des autres revenus en Asie, ce qui a découlé du gain réalisé à la vente d'un bien saisi en 2006, et par la diminution de la juste valeur de certains titres en 2007 qu'a causée l'élargissement des écarts de taux.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 2 279 millions de dollars en 2007, affichant ainsi une hausse de 18 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette hausse a résulté notamment de l'incidence favorable de la conversion des devises, incidence qui s'est chiffrée à 73 millions de dollars, des conséquences du recouvrement de 51 millions de dollars de la TVA en 2006 et d'une hausse de 202 millions de dollars liée à nos acquisitions au Pérou et dans les Antilles et en Amérique centrale. Le reste de la hausse a découlé de l'accroissement de la rémunération, ce qui reflète l'essor des activités et l'ouverture de nouvelles succursales, de l'augmentation des frais de communication et de traitement par suite de l'élargissement des

volumes, ainsi que de la montée des frais de publicité et de ceux liés aux cartes de crédit. Le recul des frais de litige a compensé en partie ces hausses.

Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 101 millions de dollars en 2007, ce qui représente 41 millions de dollars de plus que les niveaux très bas enregistrés l'exercice précédent. Dans l'ensemble, le ratio des pertes sur prêts de la division s'est établi à 25 points de base, ce qui est conforme aux niveaux de trois des quatre derniers exercices. L'augmentation des dotações pour le Mexique et les Antilles a été atténuée par la diminution de celles constatées pour le Pérou et l'Asie.

Perspectives

Nous nous attendons que la division Opérations internationales poursuive sa croissance en 2008 malgré l'incidence négative de la conversion des devises et aussi que les taux d'imposition au Mexique augmentent à cause de l'utilisation, en 2007, de la totalité des pertes reportées prospectivement aux fins fiscales.

L'actif et les dépôts devraient demeurer en hausse puisque nous mettrons davantage l'accent sur l'efficacité au chapitre des ventes, et notre réseau de distribution dans l'ensemble de nos marchés devrait continuer de s'élargir.

La qualité du crédit devrait demeurer relativement stable, mais il est prévu que les dotações à la provision pour pertes sur prêts augmenteront en raison de la croissance continue des portefeuilles de prêts aux particuliers et de la baisse des recouvrements de ceux des prêts aux entreprises. Nous continuerons de rechercher activement des occasions d'acquisition dans nos marchés clés.



Scotia Capitaux

Réalisations en 2007

- Une société de sondage indépendante a attribué à l'équipe des produits dérivés pour la clientèle des grandes sociétés de Scotia Capitaux le premier rang au Canada, et ce, pour la cinquième année consécutive.
- Pour la troisième année consécutive, Scotia Capitaux a reçu de la revue *Global Finance* le titre de meilleure banque pour les opérations de change au Canada.
- Aux États-Unis, l'agence qui nous représente à New York a célébré son 100^e anniversaire et nous avons ouvert un nouveau bureau à Houston, au Texas.
- ScotiaMocatta a été nommée l'un des 71 leaders mondiaux du Canada par l'Institute for Competitiveness and Prosperity et a obtenu le prix «Best Bullion Dealing Bank» de la Bombay Bullion Association.

Les opérations d'importance réalisées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

- Scotia Capitaux a agi comme conseiller de CanWest Global Communications Corp. dans le cadre de la privatisation, pour 495 millions de dollars, du fonds de revenu CanWest MediaWorks et a fait fonction de chef de file et teneur de livres aux fins du montage de facilités bancaires de 1,3 milliard de dollars, de teneur de livres conjoint d'une émission de 400 millions de dollars américains de billets subordonnés de premier rang et d'un conseiller à l'égard des couvertures.
- Scotia Capitaux a été cochef de file d'une émission de 850 millions de dollars canadiens d'obligations Maple à échéance de 30 ans par la Banque européenne d'investissement. Il s'agissait du plus important placement d'obligations à long terme réalisé au Canada depuis plusieurs années, et les épargnants lui ont réservé un excellent accueil. Nous avons également obtenu une tranche du swap de taux d'intérêt connexe.
- Scotia Capitaux a agi en tant que cochef de file et teneur de livres conjoint relativement à une facilité de crédit de premier rang de 500 millions de dollars américains et d'un crédit-relais de 400 millions de dollars américains en vue de l'acquisition de Stelco Inc. par U.S. Steel Corporation.
- Nous avons également fait fonction de conseiller financier dans le cadre de certaines des plus importantes opérations de fusion et d'acquisition menées à terme cette année, incluant celles visant Kinross Gold Corporation, Statoil ASA, Empire Company et Royal Dutch Shell.

Priorités pour 2008

- Continuer de tirer parti de notre capacité de prestation de services dans la région de l'ALENA, capacité qui constitue un important atout concurrentiel.
- Accroître notre part de marché grâce à des gestionnaires d'actifs non traditionnels.
- À l'échelle mondiale, élargir notre clientèle dans des secteurs précis.
- Consolider notre présence dans le domaine du financement des infrastructures.
- Travailler plus étroitement avec les Opérations internationales afin d'offrir des produits de gros à nos clients situés hors de nos grands marchés géographiques.
- Mieux pénétrer le marché des regroupements d'entreprises et de la prise ferme de titres de participation.

Profil sectoriel

Scotia Capitaux constitue la branche services bancaires de gros du Groupe Banque Scotia et offre un large éventail de produits, fourni des services complets dans toute la région de l'ALENA ainsi que dans certains marchés à créneaux à l'échelle mondiale. Nous offrons des produits et services financiers à une clientèle composée de grandes sociétés, d'administrations publiques et d'investisseurs institutionnels.

Scotia Capitaux est composée de deux principales unités. Les Marchés des capitaux mondiaux fournissent des produits et services liés aux marchés des capitaux, tels que des titres à revenu fixe, des produits dérivés, des services de courtage de premier ordre, des produits structurés, des services de titrisation, des services de change, la vente de titres, la transaction et la recherche financière et, par l'intermédiaire de ScotiaMocatta, des opérations sur métaux précieux. Les Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux comprennent les services d'octroi de prêts aux sociétés et de prise ferme ainsi que les services conseils en regroupement d'entreprises.

Stratégie

Notre stratégie demeure axée sur la croissance des revenus et la réalisation d'un bon rendement des capitaux propres, ce qui signifie tisser des liens solides avec la clientèle et gérer les risques avec prudence. Nous nous attendons que l'essor de nos revenus résulte de l'établissement de relations avec de nouveaux clients, de l'exploitation de notre capacité mondiale de prestation de services dans des secteurs précis, tels ceux des ressources énergétiques et des mines, de l'attention accordée à nos clients qui sont des investisseurs institutionnels, surtout les gestionnaires d'actifs non traditionnels, et de la promotion, auprès des clients qui sont de grandes entreprises et des institutions et qui mènent des activités dans les pays de l'ALENA, des services que nous pouvons y offrir.

Facteurs clés du rendement

La direction utilise un certain nombre de mesures clés pour surveiller le rendement de ce secteur :

- la croissance des revenus;
- la rentabilité des services fournis aux clients (rendement du capital économique);
- l'augmentation des ventes croisées;
- le ratio des pertes sur prêts (dotations aux provisions spécifiques en pourcentage de l'encours moyen des prêts et des acceptations);
- le ratio de productivité;
- la valeur à risque.

Tableau 19
Résultats financiers de Scotia Capitaux

(en millions de dollars)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net ¹⁾	1 160 \$	951 \$	849 \$
Autres revenus	1 290	1 437	1 320
Reprise sur (dotation à) la provision pour pertes sur créances («DPPC»)	101	63	71
Frais autres que d'intérêts	(1 013)	(955)	(929)
Impôts sur le bénéfice ¹⁾	(413)	(443)	(390)
Bénéfice net	1 125	1 053	921
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(11)	(6)	(6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 114 \$	1 047 \$	915 \$
Ratios clés			
Rendement des capitaux propres («RCP»)	29,0 %	31,3 %	28,4 %
Productivité ¹⁾	41,3 %	40,0 %	42,8 %
Marge nette sur intérêts («MNI»)	0,76 %	0,73 %	0,76 %
DPPC en pourcentage des prêts et des acceptations ²⁾	(0,16)%	(0,25)%	(0,31)%
Points saillants du bilan (soldes moyens)			
Total de l'actif	152 285	129 825	112 209
Actifs productifs	138 793	116 598	98 908
Prêts et acceptations	63 691	51 723	49 382
Titres	69 557	61 655	47 827
Capitaux propres attribués	3 841	3 349	3 223

1) Base de mise en équivalence fiscale.

2) Pour les services bancaires aux sociétés seulement.

Résultats financiers

En 2007, Scotia Capitaux a déclaré un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 1 114 millions de dollars. Ce résultat constitue une hausse de 6 % par rapport à celui de l'exercice précédent et a été obtenu malgré une conjoncture difficile au quatrième trimestre. Les revenus de Scotia Capitaux ont augmenté de 3 %, les excellents résultats des activités de transaction et des services bancaires d'investissement ayant plus que compensé les pertes de 135 millions de dollars sur des instruments de crédit structuré au quatrième trimestre (y compris une tranche de 20 millions de dollars se rapportant aux effets de commerce adossés à des créances émises par des établissements non bancaires). La division a également tiré parti de la comptabilisation d'un gain de 43 millions de dollars à la vente de ses activités liées aux indices obligataires qui a été menée à terme au quatrième trimestre. En outre, Scotia Capitaux a enregistré une hausse de ses recouvrements nets de pertes sur prêts et d'intérêts comparativement à l'exercice précédent. S'établissant à 29 %, le rendement des capitaux propres a été solide, mais a été légèrement moins élevé que le rendement record réalisé l'exercice précédent. L'apport de Scotia Capitaux au bénéfice net global de la Banque a été de 28 %.

Bilan

Le total de l'actif moyen a augmenté de 17 % par rapport à celui de l'exercice précédent et s'est ainsi chiffré à 152 milliards de dollars. Les titres détenus à des fins de

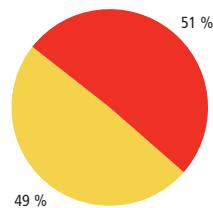
transaction et les prêts ont augmenté de 14 milliards de dollars et ont été affectés au soutien des activités des clients et des occasions de transaction. La moyenne des prêts aux grandes sociétés et des acceptations a progressé de 5,5 milliards de dollars, ou 22 %, pour s'établir à 30,6 milliards de dollars. Une forte croissance, soit 2,2 milliards de dollars, a été enregistrée au Canada, et les prêts aux États-Unis ont eux aussi été en nette progression, se renforçant de 2,7 milliards de dollars malgré l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Revenus

Le total des revenus s'est chiffré à 2 450 millions de dollars, ce qui traduit une augmentation de 3 % par rapport à celui de l'exercice précédent, malgré les pertes de transaction d'instruments dérivés subies au quatrième trimestre en rapport avec des instruments de crédit structuré. Une croissance a été enregistrée dans les unités Marchés des capitaux mondiaux et Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux.

Le revenu d'intérêts net s'est établi à 1 160 millions de dollars, en hausse de 22 %, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation des intérêts provenant des activités de transaction et par la hausse des recouvrements d'intérêts sur les prêts douteux. Les autres revenus ont diminué de 10 % pour se chiffrer à 1 290 millions de dollars, sous l'effet de la baisse des revenus de transaction, des pertes du quatrième trimestre qui ont été mentionnées ci-dessus

Diagramme 29
Total des revenus



■ Marchés des capitaux mondiaux
■ Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement

et de la diminution des commissions de crédit et des gains sur titres.

Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement mondiaux

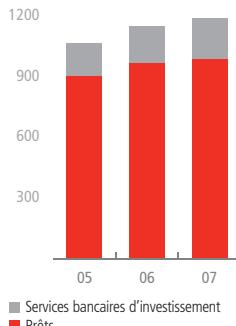
Le total des revenus a dépassé de 3 % celui de l'exercice précédent et s'est chiffré à 1 192 millions de dollars. Les honoraires de consultation et les revenus tirés de nouvelles émissions ont progressé de 8 %, et nos activités d'octroi de prêts ont elles aussi généré des revenus plus élevés.

Le revenu d'intérêts net s'est accru de 12 % par rapport à celui enregistré en 2006, ce qui a résulté essentiellement de la hausse des recouvrements d'intérêts sur les prêts douteux. De plus, l'accroissement des volumes d'actifs dans tous les marchés du crédit a contribué à la hausse du revenu d'intérêts net. Cependant, cet accroissement a été grandement atténué par la contraction des marges des portefeuilles, ce qui reflète notamment la transition vers des actifs de plus grande qualité. En outre, les commissions de montage de prêts ont diminué.

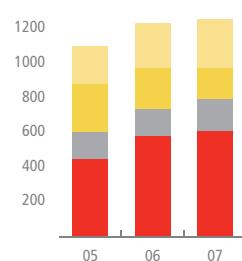
Les autres revenus ont reculé de 4 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui traduit la baisse des gains provenant de la vente de titres et des commissions de crédit aux États-Unis. Cette baisse a été en partie compensée par la croissance liée au volume des commissions sur acceptations au Canada. Les revenus tirés des services liés aux fusions et acquisitions et les honoraires de consultation ont enregistré une bonne amélioration, à laquelle s'est ajoutée une légère hausse des revenus tirés des nouvelles émissions.

Diagramme 30**Revenu tiré des Services bancaires aux sociétés et services bancaires d'investissement**

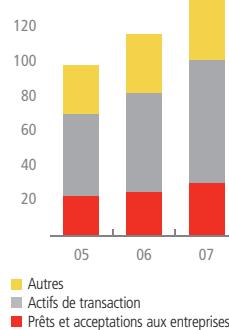
(en millions de dollars)

**Diagramme 31****Revenu tiré des marchés des capitaux**

(en millions de dollars)

**Diagramme 32****Bonne croissance de l'actif**

(en milliards de dollars)

**Marchés des capitaux mondiaux**

Le total des revenus a augmenté de 2 % par rapport à celui de l'exercice précédent et s'est ainsi chiffré à 1 258 millions de dollars. La hausse des revenus tirés des secteurs des produits dérivés, des titres à revenu fixe, des métaux précieux et du change a en partie été contrebalancée par le recul des résultats de transaction des titres de participation.

Le revenu d'intérêts tiré des activités de transaction a grimpé de 34 % en raison surtout de la hausse du revenu de dividende exonéré d'impôt.

Les autres revenus ont fléchi de 15 %, malgré la croissance enregistrée dans les secteurs du change et des métaux précieux et malgré le gain à la vente des activités liées aux indices obligataires, et ce fléchissement a découlé essentiellement des pertes subies sur des instruments de crédit structuré.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 1 013 millions de dollars en 2007, en hausse de 6 % par rapport à ce qu'ils étaient en 2006. Cette hausse est imputable en grande partie à l'augmentation de la rémunération liée à la performance, ce qui reflète l'amélioration des résultats, ainsi que des charges salariales, lesquelles ont englobé des primes à la signature qui ont été octroyées afin d'accroître le nombre de spécialistes. De plus, les coûts liés à la technologie ont grimpé en raison du soutien de nos activités. Ces hausses ont en partie été compensées par le recul des coûts des régimes de retraite et des prestations.

Qualité du crédit

Scotia Capitaux a enregistré des recouvrements nets de pertes sur prêts de 101 millions de dollars en 2007, comparativement à 63 millions de dollars en 2006. Dans l'exercice à l'étude, les recouvrements nets ont été sensiblement plus élevés aux États-Unis, tandis qu'ils ont reculé en Europe et au Canada.

Perspectives

Les activités liées aux marchés des capitaux, y compris celles de transaction et d'émission de titres de participation et d'emprunt, devraient encore subir les conséquences du climat d'incertitude qui règne sur les marchés. Cependant, la volatilité des marchés générera de bonnes occasions de transaction. En ce qui concerne les prêts aux grandes sociétés, nous pensons pouvoir accroître encore notre clientèle et nos actifs et élargir notre marge nette sur intérêts. Nous nous attendons à une légère hausse des pertes sur prêts en 2008, alors que nous avons réalisé d'importants recouvrements d'intérêts et de pertes sur prêts en 2007.

Tableau 20
Résultats financiers du secteur Autres

(en millions de dollars)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net ¹⁾	(679)\$	(531)\$	(523)\$
Autres revenus	627	489	597
Dotation à la provision pour pertes sur créances	25	60	43
Frais autres que d'intérêts	(143)	(92)	(106)
Impôts sur le bénéfice ¹⁾	276	250	212
Bénéfice net	106	176	223
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(8)	(7)	(7)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	98 \$	169 \$	216 \$

1) Base de mise en équivalence fiscale.

Autres

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe et d'autres éléments se rapportant au siège social qui ne sont pas attribués à un secteur d'activité.

Résultats financiers

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 98 millions de dollars en 2007, contre 169 millions de dollars en 2006.

Revenus

Le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts tiennent compte de l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt. Ce montant est inclus dans les résultats des secteurs d'exploitation, lesquels sont présentés selon une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 531 millions de dollars en 2007, contre 440 millions de dollars l'exercice précédent, ce qui témoigne d'une augmentation du revenu de dividende.

Le revenu d'intérêts net s'est établi à (679) millions de dollars en 2007, contre (531) millions de dollars en 2006, ce qui s'explique surtout par l'incidence de l'élimination d'une majoration plus élevée du revenu exonéré d'impôt, par les variations

défavorables de la juste valeur des produits dérivés ne servant pas à des fins de transaction mais de couverture et par la baisse du revenu de dividende provenant des titres de placement.

Les autres revenus ont progressé de 138 millions de dollars pour se situer à 627 millions de dollars en 2007. Les gains sur titres de participation ont dépassé ceux de l'exercice précédent, ce qui a été contrebalancé en partie par une dévaluation d'instruments de crédit structuré de 56 millions de dollars.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 143 millions de dollars en 2007, enregistrant une hausse de 51 millions de dollars par rapport à ce qu'ils étaient un an plus tôt. Cette hausse est en grande partie imputable à l'augmentation des frais de litige et de la charge de rémunération.

Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances a compris une réduction de 25 millions de dollars de la provision générale en 2007, contre une réduction de 60 millions de dollars en 2006.

Charge d'impôts

La charge d'impôts a tenu compte de l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt, qui a dépassé de 91 millions de dollars celle de l'exercice précédent.

Perspectives

Compte tenu des conditions de marché actuelles, les gains à la vente de titres détenus à des fins autres que de transaction devraient, en 2008, être inférieurs à ceux fort importants qui ont été réalisés en 2007.

gestion du risque

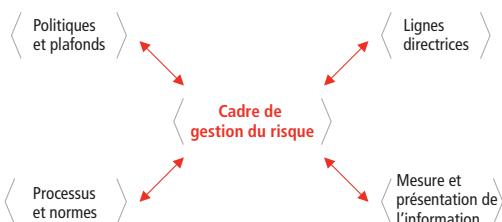
Survol de la gestion du risque

Le risque est présent, à divers degrés, dans toutes les activités commerciales d'une institution financière, de sorte qu'une gestion efficace du risque est fondamentale au succès de la Banque. La gestion du risque vise essentiellement à faire en sorte que l'issue des activités comportant un risque soit prévisible et qu'elle corresponde aux objectifs et au seuil de tolérance de la Banque. Elle vise également à assurer qu'un bon équilibre existe entre le risque et l'avantage en vue de maximiser les résultats pour les actionnaires.

Afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques associés aux activités commerciales qu'elle mène, la Banque mise sur un cadre de gestion du risque élaboré. Les risques auxquels la Banque est exposée se classent dans au moins l'une des catégories suivantes :

1. Risque de crédit
2. Risque de marché
3. Risque d'illiquidité
4. Risque opérationnel
5. Risque de réputation
6. Risque environnemental

Le groupe Gestion du risque global de la Banque est chargé de concevoir et de mettre en application le cadre de gestion du risque de cette dernière et il est indépendant des unités d'exploitation de la Banque. Le cadre de gestion du risque est intégré à la stratégie et aux processus de planification des activités de la Banque. Son efficacité est rehaussée par une saine gouvernance du risque, laquelle comprend la participation active du conseil d'administration, des hauts dirigeants et des cadres hiérarchiques des secteurs d'activité au processus de gestion du risque. Le cadre comporte quatre principales composantes :



Chaque composante du cadre de gestion du risque est constamment revue et mise à jour afin qu'elle corresponde aux activités comportant un risque et qu'elle soit appropriée aux activités et aux stratégies financières de la Banque.

Ce cadre de gestion du risque s'applique également aux principales filiales de la Banque. Ces filiales ont en place des programmes de gestion du risque qui sont conformes à tous les égards importants au cadre de gestion du risque de la Banque. Leur mise en application peut toutefois différer de celle du cadre de la Banque.

Lorsqu'elle procède à de nouvelles acquisitions, ou lorsque le contrôle d'une filiale a récemment été établi, la Banque évalue les programmes de gestion du risque déjà en place et, si nécessaire, elle élabore un plan d'action pour les améliorer dans les plus brefs délais.

Cadre de gestion du risque de la Banque Scotia

Politiques et plafonds

Les politiques définissent la propension globale de la Banque à assumer des risques et elles sont élaborées en fonction des exigences des organismes de réglementation et des vues du conseil d'administration et des hauts dirigeants. En outre, les politiques fournissent des lignes directrices aux secteurs d'activité et aux responsables de la gestion du risque en établissant les limites quant aux types de risques que la Banque est prête à assumer.

Les plafonds visent deux objectifs. Premièrement, les plafonds contrôlent les activités comportant un risque dans le respect du seuil de tolérance établi par le conseil d'administration et les hauts dirigeants. Deuxièmement, les plafonds établissent la responsabilité en ce qui a trait aux tâches clés à effectuer dans le cadre d'opérations comportant des risques et ils établissent le niveau ou les conditions selon lesquels les opérations doivent être approuvées ou exécutées.

Lignes directrices

Les lignes directrices constituent les directives fournies pour la mise en œuvre des politiques mentionnées précédemment. Généralement, elles décrivent les types de facilités, l'ensemble des risques auxquels les facilités exposent la Banque ainsi que les conditions dans lesquelles la Banque est prête à mener ses activités. Elles peuvent être modifiées à l'occasion en raison des conditions du marché ou d'autres circonstances. Les activités comportant un risque qui ne suivent pas les lignes directrices sont habituellement approuvées par les Comités de crédit principaux de la Banque, par son Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques ou par son Comité des politiques en matière de risque.

Processus et normes

Les processus s'entendent des activités portant sur la désignation, l'évaluation, la documentation, la présentation et le contrôle des risques. Les normes quant à elles définissent la portée et la qualité des renseignements requis pour prendre une décision et les attentes en ce qui a trait à la qualité de l'analyse et de la présentation.

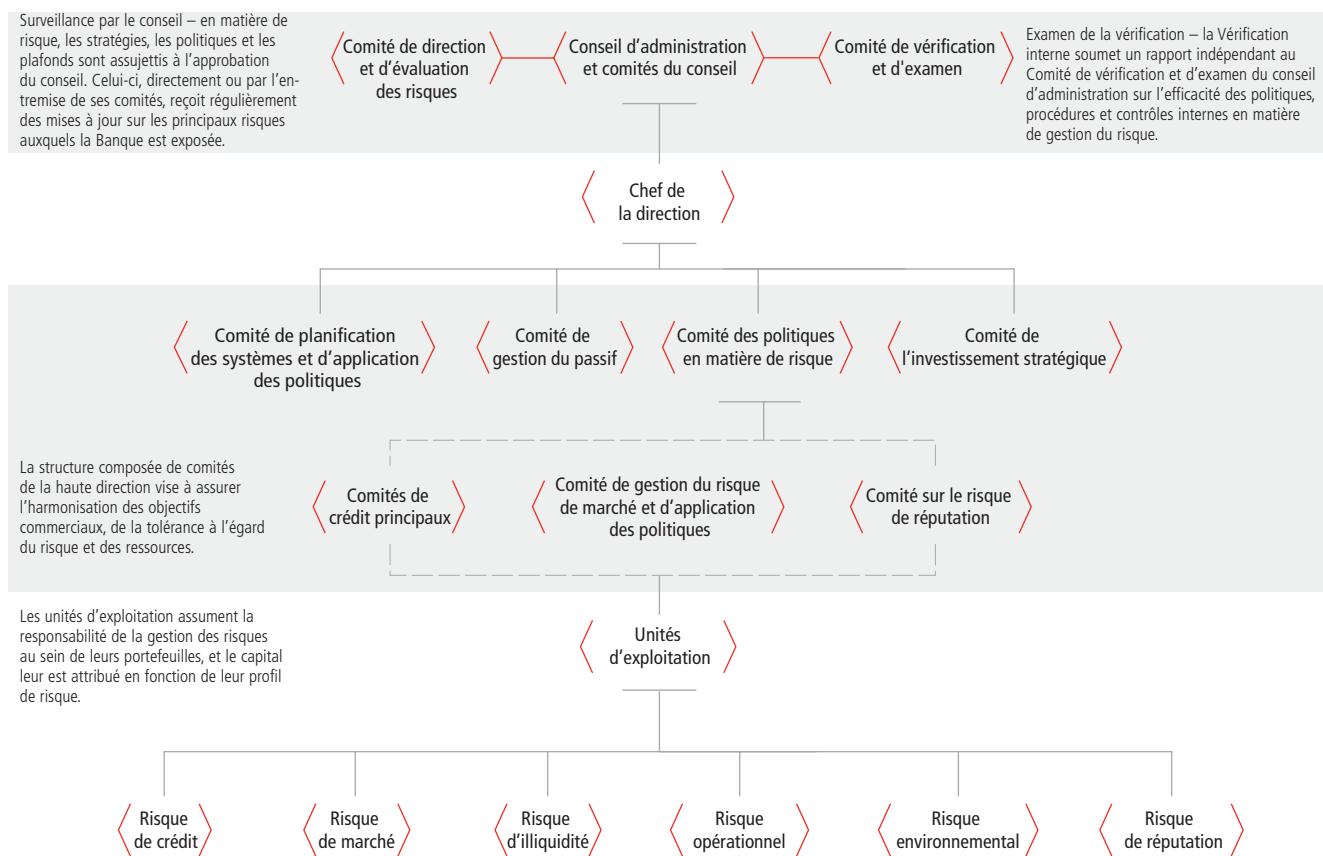
Mesure, surveillance et présentation

Les outils de mesure quantifient le risque pour tous les produits et secteurs d'activité et ils servent, notamment, à déterminer l'exposition au risque. Il incombe au groupe Gestion du risque global de concevoir et de maintenir une gamme appropriée de tels outils afin de soutenir les activités des divers secteurs d'activité.

En outre, des outils de présentation sont nécessaires afin de regrouper les mesures du risque pour tous les produits et secteurs d'activité aux fins du respect des politiques, des plafonds et des lignes directrices et de l'établissement d'un mécanisme visant la communication du nombre, des types et des niveaux de sensibilité des divers risques liés aux portefeuilles. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants utilisent ces renseignements dans le but de comprendre le profil de risque de la Banque et le rendement des portefeuilles. Une description complète mais sommaire du profil de risque de la Banque et du rendement des portefeuilles en regard des objectifs fixés est présentée chaque trimestre au Comité de direction et d'évaluation du risque du conseil d'administration.

La Vérification interne surveille l'efficacité des politiques, des procédures et des contrôles internes en matière de gestion du risque par l'entremise d'évaluations périodiques de la conception et de l'efficacité des processus de désignation, de mesure, de gestion, de surveillance et de présentation des risques.

La Banque met en œuvre son cadre de gestion du risque au moyen de la structure de comités ci-après :



Gouvernance du risque

Les risques sont gérés dans le respect des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-après.

Conseil d'administration ou comités du conseil

Ils examinent et approuvent les stratégies, les politiques, les normes et les principaux plafonds en matière de gestion du risque.

Comités de la haute direction

Le Comité des politiques en matière de risque examine les principaux risques ainsi que les politiques adoptées pour les atténuer, puis règle les problèmes en matière de risque que les Comités de crédit principaux, le Comité de gestion du risque de marché et le Comité sur le risque de réputation lui soumettent.

Les Comités de crédit principaux sont responsables de l'octroi de crédit aux grandes et moyennes entreprises, à l'intérieur des plafonds prescrits, et de l'élaboration de règles de fonctionnement ainsi que des lignes directrices pour la mise en application des politiques de crédit. Des comités distincts couvrent les contreparties relatives aux secteurs d'activité suivants : crédit commercial, opérations internationales, clientèles grandes entreprises et banque d'investissement. De plus, des comités distincts de la haute direction autorisent les changements importants touchant les politiques de crédit qui s'appliquent aux particuliers et aux petites entreprises.

Le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques supervise et fixe les normes régissant les processus de la Banque en matière de gestion du risque de marché et d'illiquidité, notamment en ce qui a trait à l'examen et à l'approbation des nouveautés au chapitre des produits, des plafonds, des pratiques et des politiques se rattachant aux principales activités de transaction et de trésorerie de la Banque.

Le Comité sur le risque de réputation examine les activités commerciales, les mesures, les produits ou les opérations qui lui sont présentés par les secteurs d'activité ou les comités de gestion du risque, et il recommande ou non leur mise en application, à la lumière d'une évaluation du risque de réputation afin de s'assurer que la Banque agit dans le respect de la loi et des normes de probité professionnelle les plus élevées et qu'elle est perçue comme agissant ainsi.

Le Comité de gestion du passif fournit une orientation stratégique en ce qui a trait à la gestion du risque global de taux d'intérêt, du risque de change, du risque d'illiquidité et du risque de financement ainsi qu'aux décisions liées aux portefeuilles détenus aux fins de transaction et de placement.

Le Comité de l'investissement stratégique examine et approuve l'ensemble des acquisitions, des placements et des mesures stratégiques éventuels qui nécessitent une mobilisation importante du capital de la Banque.

Le Comité de planification des systèmes et d'application des politiques examine et approuve les mesures commerciales d'importance qui touchent les systèmes et les installations informatiques qui excèdent les plafonds approuvés par les dirigeants désignés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses engagements financiers ou contractuels envers la Banque. Ce risque est rattaché tant aux activités de prêts de la Banque qu'à ses activités de financement, de placement et de transaction lorsque les contreparties ont des obligations de remboursement ou autres envers la Banque. Pour que la gestion du risque de crédit soit efficace, il faut établir une culture du risque de crédit appropriée. Les politiques clés en matière de risque de crédit et les stratégies de gestion du risque de crédit sont au cœur de cette culture.

Le conseil d'administration, directement ou par l'entremise du Comité de direction et d'évaluation des risques, examine et approuve la stratégie de gestion du risque et la politique sur le risque de crédit de la Banque tous les ans. La stratégie de gestion du risque de crédit définit les marchés cibles et le seuil de tolérance à l'égard du risque qui sont établis à l'échelle de la Banque, lesquels sont ensuite redéfinis en fonction de chaque unité d'exploitation. Cette stratégie a pour objectifs de veiller à ce que pour la Banque, y compris chacune des unités d'exploitation :

- les marchés cibles et les produits et services offerts soient bien définis,
- les paramètres de risque à l'égard des nouvelles opérations et de l'ensemble des portefeuilles soient bien précisés,
- les opérations, notamment le montage, la syndication, la vente de prêts et les couvertures, soient gérées de manière à assurer l'atteinte des objectifs fixés pour l'ensemble des portefeuilles.

Les politiques de gestion du risque de crédit, qui sont établies par le groupe Gestion du risque global, expliquent en détail, entre autres choses, les méthodes d'annotation de la solvabilité et les estimations paramétriques connexes, ainsi que la délégation de pouvoir sur la question de l'octroi de crédit, du calcul de la provision pour pertes sur créances et de l'autorisation des radiations. Elles font partie intégrante des politiques et procédures à l'échelle de la Banque qui englobent la gouvernance, la gestion du risque et la structure du contrôle.

Grandes sociétés et entreprises

Les objectifs de la gestion du portefeuille et la diversification du risque constituent des facteurs importants dont il faut tenir compte pour établir les politiques et les plafonds. Les plafonds du risque de crédit inhérent à des secteurs, des pays ou des emprunteurs donnés doivent être examinés et approuvés soit par le Comité de direction et d'évaluation des risques, soit par le conseil d'administration annuellement avant d'être mis en application dans le cadre du processus d'octroi de crédit.

Conformément aux plafonds approuvés par le conseil d'administration, les risques de crédit à l'égard des grandes sociétés et des entreprises sont classés par grands groupes sectoriels. Les risques liés à ces groupes sectoriels sont gérés au moyen de plafonds et de critères et lignes de conduite en matière de prêt qui sont propres à chaque secteur d'activité. Des plafonds d'emprunt sont fixés dans le cadre des lignes de conduite établies pour les emprunteurs individuels, des secteurs particuliers, des pays donnés et certains types de prêts afin que la Banque ne souffre pas d'une concentration excessive auprès d'un emprunteur, d'un groupe d'emprunteurs, d'un secteur d'activité ou d'une région géographique. Dans le cadre du processus de gestion du portefeuille, les prêts peuvent faire l'objet d'une syndication dans le but de réduire le risque global lié à un emprunteur individuel. Pour certains segments du portefeuille, des dérivés de crédit sont utilisés afin d'atténuer le risque de perte lié à la défaillance d'un emprunteur. Le risque est également atténué par la vente sélective de prêts.

Si, de l'avis de la direction, un compte exige le recours à des spécialistes en arrangements et en restructurations de prêts, il sera remis à un groupe en charge des comptes spéciaux pour le suivi et la résolution du problème. Le groupe Gestion du risque global dispose d'un groupe de crédit spécialisé pour l'ensemble des décisions en matière d'approbation de crédit transmises par les groupes responsables des comptes spéciaux.

Le processus décisionnel en ce qui a trait au risque de crédit lié aux grandes sociétés et aux entreprises vise à faire en sorte que les risques soient évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement. Toutes les demandes de prêts d'importance sont traitées par des services d'approbation de crédit relevant du groupe Gestion du risque global aux fins d'analyse et de recommandation. Dans le cadre de la gestion du risque, ces services de crédit sont investis de pouvoirs décisionnels précis correspondant à la taille et au risque que présente chaque opération. Lorsqu'une décision n'est pas de leur ressort, les services de crédit font une recommandation et renvoient la demande à un Comité de crédit principal pour

l'approbation du crédit. Les Comités de crédit principaux sont également investis de pouvoirs décisionnels bien définis; ils renvoient donc certaines opérations au Comité des politiques en matière de risque et, dans certains cas, au Comité de direction et de gestion du risque du conseil d'administration.

Le processus décisionnel commence par une évaluation du risque de crédit de l'emprunteur ou de la contrepartie. Parmi les principaux facteurs dont l'évaluation tient compte, mentionnons les résultats financiers actuels et prévus ainsi que les antécédents en matière de crédit de l'emprunteur, le secteur au sein duquel l'emprunteur exerce ses activités, les tendances économiques, le risque géopolitique et l'équipe de direction de l'emprunteur.

Au terme de cette évaluation, une cote de risque est attribuée à l'emprunteur ou à la contrepartie selon les systèmes de cotation des risques de la Banque. Une cote de risque distincte est attribuée au prêt; elle tient compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur le montant de la perte en cas de défaut de paiement, comme la garantie, la priorité de la demande, la structure et l'échéance.

En matière de décisions d'approbation de crédit, diverses techniques internes et externes de modélisation s'ajoutent à l'analyse du risque que présentent les emprunteurs individuels et les portefeuilles de prêts. En outre, on fait appel à un modèle de rentabilité du rendement des capitaux propres rajusté en fonction du risque pour faire en sorte que le client et la structure de l'opération offrent un rendement correspondant à un niveau de risque donné. En ce qui a trait aux portefeuilles de prêts aux grandes sociétés et aux entreprises au Canada, le groupe de gestion du portefeuille de prêts examine, en toute indépendance, les résultats du modèle de rentabilité en les comparant à des indices de référence externes et émet une opinion sur le rendement relatif et la tarification de chaque opération au-dessus d'un seuil minimal.

Les secteurs d'activité ainsi que le groupe Gestion du risque global suivent de près les risques de crédit liés à chaque client, à la recherche de tout signe de détérioration. De plus, un examen de chaque dossier client ainsi qu'une analyse du risque qu'il comporte sont effectués une fois l'an, ou à intervalles plus fréquents dans le cas des emprunteurs qui présentent un niveau de risque supérieur.

Les unités d'exploitation de la Banque et le groupe Gestion du risque global passent régulièrement en revue les divers secteurs du portefeuille de prêts dans l'ensemble de la Banque afin de savoir si les tendances économiques ou des événements particuliers peuvent avoir une incidence sur le rendement du portefeuille et pour déterminer si des mesures correctives s'imposent. Cette revue englobe l'examen des facteurs de risque liés à

des secteurs et à des pays donnés. Les résultats de cet examen sont communiqués au Comité des politiques en matière de risque et, s'ils revêtent une importance particulière, au Comité de direction et d'évaluation des risques du conseil d'administration. Le Comité des politiques en matière de risque formule à l'intention du conseil d'administration ou du Comité de direction et d'évaluation des risques des recommandations au sujet de toute modification des politiques de crédit, notamment l'ajustement des plafonds établis pour divers secteurs et pays.

Particuliers

Le processus décisionnel touchant les prêts aux particuliers, qui comprennent les prêts aux petites entreprises, vise à assurer que les risques de crédit sont évalués adéquatement, approuvés judicieusement, surveillés en permanence et gérés activement. En général, les décisions liées aux prêts aux particuliers sont fondées sur des cotes de risque qui sont générées à l'aide de modèles prédictifs de notation. Les demandes de crédit sont traitées par le logiciel d'approbation de crédit de la Banque.

Les méthodes d'approbation de crédit et de gestion du portefeuille de la Banque visent à assurer l'uniformité dans l'évaluation des risques et à déceler rapidement les prêts en difficulté. Les méthodes rigoureuses de la Banque en matière d'évaluation des risques de crédit et de modélisation des risques au Canada sont centrées sur le client plutôt que sur le produit. La Banque estime qu'une telle démarche assure une meilleure évaluation des risques que celles centrées sur le produit et devrait diminuer les pertes sur prêts avec le temps. Le logiciel d'approbation de crédit de la Banque calcule la dette maximale que le client peut tolérer. Le client peut ainsi choisir les produits qui satisfont à tous ses besoins de crédit. À l'heure actuelle, le secteur Opérations internationales est en voie d'adopter une démarche similaire à l'égard de l'évaluation et de la modélisation des risques.

Toute modification à apporter à la notation et aux politiques, qui est mise de l'avant par les secteurs d'activité, est évaluée par le groupe Gestion du risque global et est validée et examinée en permanence. S'il y a lieu, l'examen inclut la consultation du Comité de crédit principal pertinent aux fins d'approbation.

Les portefeuilles de prêts aux particuliers font l'objet d'examens mensuels qui servent à mieux circonscrire toute nouvelle tendance dans la qualité des prêts et à déterminer si des mesures correctives s'imposent.

Systèmes de cotation des risques

Les systèmes de cotation du risque de crédit de la Banque permettent d'établir les paramètres estimatifs clés du risque de crédit, lesquels mesurent le risque de crédit et le risque inhérent à une opération. Ces paramètres servent à divers calculs internes et réglementaires aux fins de la quantification du risque de crédit. Pour les risques non liés aux portefeuilles de prêts aux particuliers, les paramètres sont associés à chaque emprunteur et à ses opérations au moyen d'une cote pour l'emprunteur et d'une cote pour l'opération. En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux particuliers, chaque cas est attribué à une catégorie particulière (prêts immobiliers garantis, autres opérations de détail – crédit à terme, crédit renouvelable non garanti) et, au sein de chaque catégorie, à une cote de risque. Cette méthode permet de bien différencier les risques et d'estimer, d'une manière appropriée et uniforme, les caractéristiques de la perte éventuelle au niveau de la catégorie et de la cote de risque. Les systèmes de cotation du risque de crédit respectent les objectifs de transparence et de reproduction afin d'assurer l'uniformité pour ce qui est de l'approbation de crédit, des normes minimales de prêt par cote de risque et de la présentation de l'information sur le risque de crédit.

La Banque examine régulièrement ses méthodes de cotation des risques et elle les améliore au besoin. Une description des systèmes de cotation des risques utilisés pour les différents portefeuilles est donnée ci-dessous.

Portefeuilles de prêts aux grandes sociétés et aux entreprises

La Banque utilise un système de cotation des risques à deux volets qui évalue distinctement le risque inhérent aux emprunteurs et celui inhérent à leurs facilités de crédit respectives. Le risque inhérent à l'emprunteur est évalué à l'aide de méthodes propres à des segments de l'industrie ou à des secteurs d'activité. Le risque inhérent aux facilités accordées à un emprunteur donné est évalué à la lumière de la structure des facilités et des garanties.

Une cote interne de risque est attribuée à l'emprunteur et aux facilités de crédit lorsqu'une facilité fait l'objet d'une première approbation, et elle est ensuite rapidement réévaluée et rajustée, au besoin, à la lumière des changements qui surviennent dans la situation financière du client ou dans ses perspectives d'affaires. La réévaluation est un processus continu et elle est effectuée dans le cadre de changements de la conjoncture économique, de perspectives

propres à un secteur et de risques ponctuels comme la révision des prévisions financières, des résultats financiers intermédiaires ou toute autre annonce exceptionnelle. Le groupe Gestion du risque global est l'arbitre suprême en matière de cotation interne des risques.

Les cotes de risque attribuées à l'interne constituent des mesures clés qui ont une influence sur l'établissement du prix d'un prêt, le calcul de la provision générale pour pertes sur créances et le rendement du capital économique. Elles déterminent également le niveau hiérarchique pouvant autoriser ou modifier les facilités. Les demandes de crédit auxquelles une faible cote a été attribuée exigent une intervention plus grande de la haute direction ou l'approbation du Comité des politiques en matière de risque, selon l'ampleur du risque auquel la Banque est exposée. Les cotes attribuées à l'interne sont aussi des mesures prises en considération dans le cadre du processus de syndication de la Banque, les lignes directrices en ce qui a trait aux seuils de détention étant liées aux différentes cotes attribuées.

Portefeuilles de prêts aux particuliers

Les systèmes de cotation des risques de la Banque visent à la fois le risque propre à un emprunteur et celui inhérent à une opération. Une cote de crédit est attribuée pour chaque prêt à des particuliers en fonction de l'historique de crédit du client ou de la notation interne qui lui a été attribuée. Les systèmes automatisés de cotation des risques de la Banque évaluent mensuellement et sur une base continue la solvabilité de chaque client. Ce processus permet d'analyser adéquatement les risques selon leur degré, ce qui assure une estimation précise, opportune et uniforme de la perte, ainsi que l'identification précoce et la gestion des prêts problèmes.

Risque de marché

Le risque de marché découle de la fluctuation des prix et des taux du marché (dont les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les taux de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité. Une description de chacune de ces catégories de risque est donnée ci après :

Le risque de taux d'intérêt

correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt et aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires.

Le risque d'écart de taux

correspond au risque de perte découlant des variations du prix du crédit sur le marché ou de la solvabilité d'un émetteur donné.

Le risque de change

correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme et de la volatilité des taux de change.

Le risque sur actions

correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours et de la volatilité des instruments de capitaux propres et des indices boursiers.

Le risque sur marchandises

correspond au risque de perte découlant essentiellement de la fluctuation et de la volatilité des prix au comptant et des prix à terme et du cours des métaux précieux et des métaux de base.

Financement	Risque de taux d'intérêt Risque de change
Placements	Risque de taux d'intérêt Risque de change Risque sur actions Risque d'écart de taux
Transactions	Risque de taux d'intérêt Risque de change Risque sur actions Risque sur marchandises Risque d'écart de taux

Sommaire de la mesure des risques

Valeur à risque

La valeur à risque (la «VAR») est une mesure statistique de la perte de valeur potentielle des positions de transaction de la Banque attribuable aux fluctuations défavorables des cours du marché sur un horizon temporel déterminé et selon un seuil de confiance donné. La VAR est calculée chaque jour selon un seuil de confiance de 99 %, une période de détention de un jour et à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. Par conséquent, environ une fois par tranche de 100 jours, les positions du portefeuille de transaction peuvent subir une perte supérieure à celle prévue par la VAR. La fluctuation de la VAR entre les périodes financières est généralement imputable aux variations des niveaux d'exposition, de la volatilité ou des corrélations entre les catégories d'actifs. La VAR sert également à évaluer les risques découlant de certains portefeuilles de financement et de placement.

Essais dans des conditions critiques

La VAR mesure les pertes potentielles que la Banque pourrait subir sur des marchés normalement animés. L'une des limites de la VAR est qu'elle ne fournit aucune information quant à l'ampleur de ces pertes ni dans quelle mesure elles excèdent les niveaux prévus. Par conséquent, les essais dans des conditions critiques évaluent l'incidence, sur les portefeuilles de transaction, de mouvements anormalement amples dans les facteurs du marché et de périodes d'inactivité prolongée. Le programme d'essais dans des conditions critiques est conçu de manière à circonscrire les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse aisément absorber les pertes potentielles résultant d'événements anormaux. La Banque soumet ses portefeuilles de transaction à plus de 75 essais dans des conditions critiques chaque jour et à plus de 250 essais dans des conditions critiques chaque mois. Elle évalue aussi mensuellement le risque dans ses portefeuilles de placement en effectuant des essais dans des conditions critiques fondés sur des événements précis sur le marché.

Analyse de sensibilité et modèles de simulation

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet de l'évolution des taux d'intérêt sur les résultats courants et sur la valeur économique de l'actif et du passif. Cette analyse s'applique à l'échelle mondiale aux activités d'exploitation que la Banque mène dans chacune des grandes devises. Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios échelonnés dans le temps. Les modèles tiennent compte d'hypothèses relatives à la croissance, à la composition prévue des activités commerciales, à l'évolution des taux d'intérêt, à la forme de la courbe de rendement, aux options intégrées des produits, aux échéances et à d'autres facteurs. Les modèles de simulation selon différents scénarios sont particulièrement importants pour la gestion du risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre aux particuliers.

Analyse des écarts

L'analyse des écarts sert à évaluer la sensibilité aux taux d'intérêt qu'on trouve dans les services que la Banque offre aux particuliers, dans ses services bancaires de gros et dans son secteur Opérations internationales. Dans le cadre d'une analyse des écarts, les actifs et les passifs ainsi que les instruments hors bilan sensibles aux taux d'intérêt sont classés selon des périodes données en fonction des dates prévues de modification des taux.

Une fois l'an, le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques et plafonds à l'égard du risque de marché. Le Comité de gestion du passif (le «CGP») et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques (le «CGRMAP») veillent à l'application du cadre établi par le conseil et ils surveillent les risques de marché auxquels la Banque est exposée ainsi que les activités qui donnent lieu à ces risques. Le CGRMAP établit des politiques de fonctionnement précises et il établit des plafonds par produit, par portefeuille, par unité d'exploitation et par secteur d'activité ainsi qu'à l'échelle de la Banque. Les plafonds sont passés en revue au moins une fois l'an.

Le groupe Gestion du risque global supervise en toute indépendance le moindre risque de marché qui a de l'importance, soutenant le CGRMAP et le CGP à l'aide d'analyses,

d'évaluations du risque, de surveillances, de communications de l'information, de la proposition de normes et du soutien à la création de nouveaux produits. La Banque fait appel à un certain nombre de mesures et de modèles pour mesurer et contrôler le risque de marché. Les mesures employées sont choisies en fonction d'une évaluation de la nature des risques que comporte une activité particulière. Les principales techniques de mesure sont la valeur à risque, les essais dans des conditions critiques, l'analyse de sensibilité et les modèles de simulation et l'analyse des écarts. L'utilisation et les caractéristiques de chacune de ces techniques sont présentées dans le sommaire de la mesure des risques. Les modèles sont validés séparément avant leur mise en œuvre et ils font l'objet d'un examen périodique officiel.

Tableau 21
Écart de taux d'intérêt

Positions sensibles aux taux d'intérêt ¹⁾ Au 31 octobre 2007 (en milliards de dollars)	Moins de 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Plus de 1 an	Positions non sensibles aux taux d'intérêt		Total
Dollars canadiens						
Actif	108,8 \$	22,2 \$	74,8 \$	46,8 \$	252,6 \$	
Passif	91,9	33,1	70,5	57,1	252,6	
Écart	16,9	(10,9)	4,3	(10,3)		
Écart cumulatif	16,9	6,0	10,3	–		
Devises						
Actif	91,5	11,1	22,9	33,4	158,9	
Passif	99,0	7,0	4,7	48,2	158,9	
Écart	(7,5)	4,1	18,2	(14,8)		
Écart cumulatif	(7,5)	(3,4)	14,8	–		
Total						
Écart	9,4 \$	(6,8)\$	22,5 \$	(25,1)\$		
Écart cumulatif	9,4	2,6	25,1	–		
Au 31 octobre 2006						
Écart	(0,7)\$	(4,4)\$	27,6 \$	(22,5)\$		
Écart cumulatif	(0,7)	(5,1)	22,5	–		

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts aux particuliers, de prêts hypothécaires et de CPG encaissables. L'écart hors bilan est porté au passif.

Afin d'assurer le respect des politiques et des plafonds, les risques de marché sont surveillés séparément de façon continue par le groupe Gestion du risque global ou par les services administratifs, qui fournissent à la haute direction, aux unités d'exploitation, au CGP et au CGRMAP des rapports quotidiens, hebdomadaires et mensuels sur les risques de marché par secteur d'activité et par type de risque.

Activités de financement et de placement

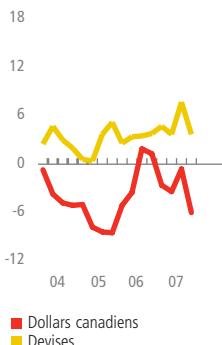
Le risque de marché découlant des activités de financement et de placement de la Banque est déterminé, géré et contrôlé au moyen des processus de gestion de l'actif et du passif de la Banque. Le CGP se réunit toutes les semaines pour passer en revue les risques et les possibilités et pour évaluer les résultats à ce chapitre.

Risque de taux d'intérêt

La Banque gère activement son exposition aux taux d'intérêt en vue d'améliorer le revenu d'intérêts net dans le cadre de tolérances établies à l'égard du risque. Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de financement et de placement de la Banque est géré conformément aux politiques et aux plafonds globaux approuvés par le conseil, qui visent à contrôler le risque auquel sont assujettis le bénéfice et la valeur économique des capitaux propres. Le plafond relatif au bénéfice mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur le bénéfice net de l'exercice de la Banque, tandis que celui qui est lié à la valeur économique mesure l'incidence d'une variation donnée des taux d'intérêt sur la valeur actuelle de l'actif net de la Banque. Celle-ci utilise aussi des plafonds d'écart pour contrôler le risque de taux d'intérêt afférent à chaque devise. Elle a recours par ailleurs à l'analyse des écarts, à des modèles de simulation, à l'analyse

Diagramme 33
Écart de taux d'intérêt

en milliards de dollars,
écart passif un an



Risque de change

Le risque de change inhérent aux activités de financement et de placement de la Banque découle principalement de ses investissements nets dans des établissements étrangers autonomes et de ses propres positions nettes de change. Ces positions de change comprennent généralement les bénéfices en devises réalisés par les succursales de la Banque au pays et à l'étranger.

Le risque de la Banque lié à ses investissements nets dans des établissements étrangers autonomes est assujetti au plafond approuvé par le conseil d'administration. Cette limite tient compte de la volatilité éventuelle des capitaux propres et de l'incidence éventuelle des fluctuations du change sur les coefficients de capital. Chaque trimestre, le CGP examine la position de la Banque sur ces investissements nets. La Banque peut protéger ce risque en totalité ou en partie en finançant ces placements dans la même monnaie ou au moyen d'autres instruments financiers, notamment des dérivés. Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change découlant des investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, déduction faite des activités de couverture, sont portés au cumul des autres éléments du résultat étendu, sous les capitaux propres. Bien que les gains ou les pertes sur les investissements nets puissent accroître ou réduire le capital de la Banque, selon le degré de vigueur ou de faiblesse du dollar canadien par rapport aux autres devises, les coefficients réglementaires du capital de la Banque ne sont pas touchés de façon importante, étant donné que les actifs pondérés en fonction du risque des établissements étrangers augmentent ou diminuent normalement en fonction de toute variation du capital.

La Banque est exposée au risque de change sur le bénéfice de ses activités étrangères. Pour gérer ce risque, elle extrapole ses revenus et ses dépenses en devises, qui sont principalement libellés en dollars américains et en pesos mexicains, sur un certain nombre de trimestres futurs. Le CGP évalue les données et effectue des prévisions afin de décider quelle est la tranche des revenus et dépenses estimatifs futurs en devises à couvrir. Les instruments de couverture comprennent généralement les contrats au comptant et à terme sur devises ainsi que les options sur devises et les swaps de devises. Certaines de ces couvertures économiques peuvent ne pas être admissibles en tant que couvertures aux termes des règles comptables actuelles, et il pourrait donc y avoir un décalage entre le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes découlant des couvertures économiques et le moment où sont comptabilisés les gains ou les pertes de change sous-jacents. Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change découlant des positions de change des entreprises sont portés directement à l'état des résultats.

Tableau 22

VAR quotidienne par facteur de risque (en millions de dollars)

	Fin de l'exercice 2007			Fin de l'exercice 2006			Plancher
	Moyenne	Plafond	Plancher	Moyenne	Plafond	Plancher	
Taux d'intérêt	18,6	8,2	18,6	5,7	9,5	6,2	10,3
Actions	4,4	5,9	14,7	2,6	2,8	5,8	9,0
Change	2,7	1,9	5,6	0,4	0,6	1,4	3,8
Marchandises	2,0	1,3	2,2	0,4	0,5	0,9	2,6
Effet de la diversification	(6,9)	(4,9)	s.o.	s.o.	(4,8)	(5,4)	s.o.
VAR à l'échelle de la Banque	20,8	12,4	22,0	7,6	8,6	8,9	13,3
							5,6

L'effet de conversion de l'affermissement du dollar canadien sur le bénéfice de la Banque est résumé à la page 29. En l'absence de couverture, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les devises dans lesquelles la Banque exerce ses activités diminue (augmente) son bénéfice avant impôts d'environ 34 millions de dollars. Une variation similaire du dollar canadien augmenterait (diminuerait) d'environ 120 millions de dollars les pertes de change non réalisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu figurant sous les capitaux propres.

Risques liés aux portefeuilles de placement
 La Banque détient des portefeuilles de placement pour des besoins de liquidité ou d'appréciation du capital à long terme, ou parce qu'ils procurent un rendement après impôts intéressant. Les portefeuilles exposent la Banque à divers risques liés aux taux d'intérêt, au change, aux écarts de crédit et aux actions. Les placements sous forme de titres de créance sont principalement constitués d'obligations d'États, d'organismes gouvernementaux et de sociétés. Les placements en actions comprennent des actions ordinaires et privilégiées et un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers. La plupart de ces titres sont évalués à l'aide de prix obtenus de sources externes. Les portefeuilles sont assujettis aux politiques et aux plafonds approuvés par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2007, l'excédent de la valeur marchande des portefeuilles de placement de la Banque sur leur valeur comptable se chiffrait à 977 millions de dollars (après la prise en compte des montants correspondants des instruments dérivés et des autres instruments de couverture), contre 1 001 millions de dollars à la clôture de

l'exercice 2006. Pour obtenir plus de détails, se reporter au tableau 45 de la page 82.

Activités de transaction

Les politiques, processus et contrôles de la Banque Scotia à l'égard de ses activités de transaction sont conçus de manière à établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de transaction et la gestion de la volatilité des bénéfices, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de transaction sont surtout axées sur le client, mais ont trait aussi aux besoins propres de la Banque.

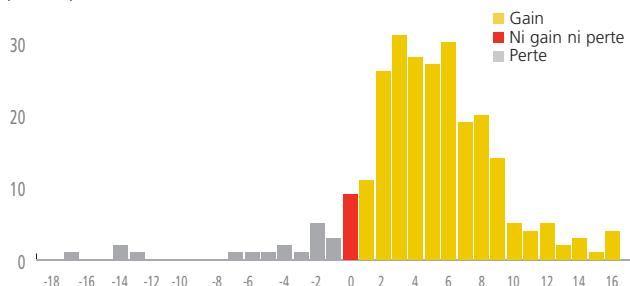
Le risque de marché découlant des activités de transaction de la Banque est géré conformément aux politiques approuvées par le conseil et aux plafonds globaux établis par la VAR et les essais dans des conditions critiques. La qualité de la VAR de la Banque est validée par des évaluations rétroactives régulières, au cours desquelles la VAR est comparée aux bénéfices et aux pertes hypothétiques et réels. Le conseil examine les résultats de la VAR et des essais dans des conditions critiques tous les trimestres.

Les portefeuilles de transaction sont évalués à la valeur de marché conformément aux politiques d'évaluation de la Banque. Les positions sont évaluées à la valeur de marché quotidiennement et les évaluations sont examinées de façon régulière et indépendante par les services administratifs ou par les unités du groupe Gestion du risque global. En outre, ces unités établissent des rapports sur les gains et les pertes, sur la VAR et sur le respect des plafonds établis, qu'elles remettent aux dirigeants des unités d'exploitation et à la haute direction, qui les évaluent et y donnent suite au besoin.

Au cours de l'exercice 2007, la VAR quotidienne de transaction s'est établie en

Diagramme 34
 Revenus de transaction¹⁾

pour la période terminée le 31 octobre 2007

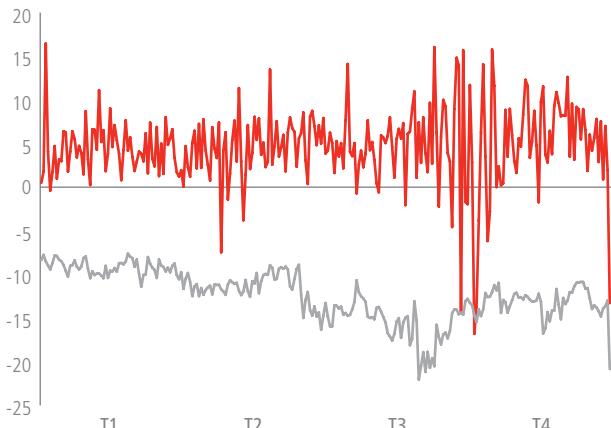


1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 29. Compte non tenu d'une perte de 115 millions de dollars sur les instruments de crédit structurés découlant de la consolidation, le 31 octobre 2007, d'un fonds multicédant d'effets de commerce parrainé par la Banque.

moyenne à 12,4 millions de dollars, contre 8,9 millions de dollars en 2006. L'augmentation de la VAR résulte principalement d'un risque de taux d'intérêt accru et d'une exposition légèrement accrue aux autres facteurs de risque. Le tableau 22 présente la VAR par facteur de risque.

Comme il est mentionné à la page 42, un fonds multicédant parrainé par la Banque, constitué d'instruments de crédit hautement cotés de 1 milliard de dollars, a été consolidé à la fin de l'exercice et le risque connexe a été intégré à celui des portefeuilles de transaction de la Banque. La prise en compte de ce risque dans le calcul de la valeur à risque de la Banque a fait grimper la VAR à l'échelle de la Banque et la VAR à l'égard des taux d'intérêt de 8 millions de dollars et de 10 millions de dollars, respectivement; la VAR à l'échelle de la Banque a par la suite été ramenée à un niveau se rapprochant de la moyenne obtenue au quatrième trimestre de 2007.

Le tableau 34 illustre la distribution des revenus de transaction quotidiens pour l'exercice 2007. Les revenus de transaction ont atteint une moyenne quotidienne de 3,8 millions de dollars, contre 4,0 millions de dollars pour 2006. Les revenus ont été positifs pour plus de 92 % des jours de transaction au cours de l'exercice, contre 90 % en 2006. La perte la plus importante subie en une seule journée, soit le 7 août 2007, a été de 16,8 millions de dollars, par suite des fluctuations importantes enregistrées sur les marchés du crédit et des actions. Cette perte a aussi dépassé la VAR quotidienne estimative indiquée au tableau 35. Toutefois, pareilles pertes, si elles sont en petit nombre, n'ébranleront pas le seuil de confiance de 99 % au regard de la VAR.

Diagramme 35**Revenus de transaction quotidiens c. valeur à risque¹⁾**en millions de dollars, du 1^{er} novembre 2006 au 31 octobre 2007

■ Résultat réel

■ VAR 99 %, période de détention de 1 jour

1) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 29. Compte non tenu d'une perte de 115 millions de dollars sur les instruments de crédit structurés découlant de la consolidation, le 31 octobre 2007, d'un fonds multicédant d'effets de commerce parrainé par la Banque.

Instruments dérivés et opérations structurées**Produits dérivés**

La Banque a recours aux produits dérivés pour répondre aux besoins des clients, pour générer des revenus des activités de transaction, pour gérer les risques de marché et de crédit liés à ses activités de prêt, de financement et de placement et pour réduire le coût de son capital. Elle fait appel à plusieurs types de produits dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme et des options pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Elle a aussi recours à des contrats à terme de gré à gré, à des swaps et à des options pour gérer le risque de change. Le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts et de placement est géré au moyen de swaps sur défaillance. En tant que courtier, la Banque offre une gamme de produits dérivés à ses clients, notamment des produits dérivés sur taux d'intérêt, sur taux de change, sur actions et sur marchandises ainsi que des dérivés de crédit.

Le risque de marché découlant des opérations sur produits dérivés est assujetti aux techniques de contrôle, de présentation et d'analyse présentées précédemment à la rubrique «Activités de transaction».

La Banque utilise d'autres contrôles et techniques d'analyse pour faire face à certains risques de marché propres aux produits dérivés.

Pour contrôler le risque de crédit lié aux produits dérivés, la Banque met en œuvre les mêmes opérations et processus de gestion du risque de crédit que ceux qui sont utilisés dans les activités de prêt aux fins de l'évaluation et de l'approbation du risque de crédit éventuel. La Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à sa juste valeur actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, et fait appel à des techniques d'atténuation du risque de crédit comme la compensation et le nantissement. La note 25 afférente aux états financiers consolidés figurant à la page 132 présente un sommaire de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des produits dérivés de la Banque par type. Plus de la moitié de la valeur nominale de référence des produits dérivés de la Banque vient à échéance à moins de un an, tandis que 86 % viennent à échéance dans moins de cinq ans. Les contreparties de grande qualité représentent 87 % du montant du risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque, contre 85 % en 2006.

La Banque a eu davantage recours aux dérivés de crédit au cours de l'exercice, le montant nominal de référence ayant augmenté de 45,8 milliards de dollars pour atteindre 80,6 milliards de dollars. La hausse s'est produite dans les activités de transaction de la Banque, lesquelles comprennent des opérations pour le compte des clients, des

opérations structurées et la transaction d'un nombre peu élevé de positions pour le propre compte de la Banque. La Banque utilise également des dérivés de crédit dans ses portefeuilles de placement et de prêts. La Banque vend de l'assurance-crédit comme solution de recharge à du cautionnement ou à des actifs liés à des prêts, tandis que l'assurance-crédit qu'elle achète sert à gérer les risques de crédit. Au 31 octobre 2007, le montant nominal de référence des swaps sur défaillance vendus dans les portefeuilles de placement et de prêt s'établissait à 0,13 milliard de dollars, tandis que celui des swaps sur défaillance achetés atteignait 1,09 milliard de dollars.

Opérations structurées

Les opérations structurées sont des opérations spécialisées qui peuvent faire appel à des combinaisons de liquidités, d'autres actifs financiers et de produits dérivés afin de répondre aux besoins particuliers en matière de gestion du risque ou de financement de la clientèle. Ces opérations sont soigneusement évaluées par la Banque, qui cherche à circonscrire les risques liés au crédit, au marché, à la réglementation, à la réputation, à la fiscalité et d'autres risques et à y faire face. Elles sont également assujetties à un examen interfonctionnel et à l'approbation de la direction des activités de transaction, du groupe Gestion du risque global, de la fiscalité, des finances et des affaires juridiques. Par ailleurs, les opérations structurées d'importance sont soumises à l'examen de comités de la haute direction chargés de la gestion du risque et elles sont évaluées conformément aux pratiques décrites plus loin, sous la rubrique «Risque de réputation».

Ces opérations comportent habituellement un risque de marché minimal et les revenus réalisés par la Banque proviennent du savoir-faire en structuration qu'elle procure et du risque de crédit qu'elle assume. Une fois exécutées, les opérations structurées sont assujetties aux mêmes examens de crédit continus et à la même analyse du risque de marché que les autres types d'opérations sur produits dérivés. Les examens et l'analyse comportent une surveillance prudente de la qualité des actifs sous-jacents ainsi que l'évaluation continue des produits dérivés et des actifs sous-jacents.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Les obligations financières comprennent les engagements envers les déposants, les paiements exigibles dans le cadre de contrats sur produits dérivés, le règlement d'opérations d'emprunt et de rachat de titres ainsi que les engagements en matière de prêt et de placement.

Une gestion efficace du risque d'illiquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties et permettre aux principales unités commerciales de la Banque de continuer à générer des revenus, même dans les circonstances les plus difficiles. Le risque d'illiquidité est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Le conseil reçoit des rapports sur l'exposition au risque et sur les résultats obtenus par rapport aux plafonds approuvés. Le Comité de gestion du passif supervise le risque d'illiquidité pour la haute direction et se réunit chaque semaine pour passer en revue le profil de liquidité de la Banque.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque d'illiquidité sont les suivants :

- Mesure du risque et établissement d'un modèle – Le modèle de liquidité établi permet de mesurer et de prévoir les rentrées et les sorties de fonds, y compris les flux de trésorerie hors bilan, sur une base quotidienne. Le risque est géré par l'établissement d'un ensemble de plafonds clés à l'égard des sorties de fonds nettes maximales, par monnaie, pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme précise et par la mise en place d'un niveau minimum de liquidités de base.
- Diversification des sources de financement – La Banque gère de façon active la diversification du passif dépôts par source, par type de déposant, par instrument, par durée et par région géographique.
- Liquidités de base – La Banque maintient un bloc d'actifs très liquides non grevés qui peuvent aisément être vendus ou nantis pour garantir des emprunts dans des situations de contrainte dans le marché ou encore pour réagir à des situations propres à la Banque. La Banque maintient également des actifs liquides pour remplir ses obligations de règlement quotidiennes relatives aux systèmes de paiement, de dépôt et de compensation.

Tableau 23
Liquidités

Aux 31 octobre
(en millions de dollars)

	2007	2006	2005	2004	2003
Actifs liquides en dollars canadiens					
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada					
Dépôts auprès d'autres banques					
Titres					
502 \$	469 \$	481 \$	356 \$	647 \$	
4 152	2 445	1 770	1 255	1 382	
53 429	53 762	39 361	32 211	34 234	
58 083	56 676	41 612	33 822	36 263	
Actifs liquides en devises					
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada					
Dépôts auprès d'autres banques					
Titres					
Prêts à vue et à moins de un an					
4 503	3 839	3 142	2 624	2 388	
20 039	16 623	15 112	12 920	16 163	
19 809	20 824	22 180	19 344	20 254	
874	5	–	–	–	
45 225	41 291	40 434	34 888	38 805	
Total des actifs liquides					
Trésorerie et dépôts à la Banque du Canada					
Dépôts auprès d'autres banques					
Titres					
Prêts à vue et à moins de un an					
5 005	4 308	3 623	2 980	3 035	
24 191	19 068	16 882	14 175	17 545	
73 238	74 586	61 541	51 555	54 488	
874	5	–	–	–	
103 308 \$	97 967 \$	82 046 \$	68 710 \$	75 068 \$	
25,1 %	25,8 %	26,1 %	24,6 %	26,3 %	
Actifs liquides en pourcentage de l'actif total					

- Essais dans des conditions critiques – La Banque effectue trimestriellement, ou plus fréquemment si besoin est, des essais dans des conditions critiques sur la liquidité pour évaluer l'incidence sur la liquidité des perturbations au sein de l'industrie et de celles propres à la Banque. Ces évaluations tiennent compte de l'incidence des changements d'hypothèses relatives au financement, du comportement des déposants, de la valeur marchande des liquidités essentielles, des facteurs du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises. Les résultats des essais dans des conditions critiques sont examinés par la haute direction de l'entreprise et ils sont pris en considération lorsque le moment est venu de prendre des décisions en matière de liquidité.
- Élaboration d'un plan d'urgence – La Banque maintient un plan d'urgence en matière de liquidité qui définit les actions qui doivent être mises en œuvre pour analyser une situation de crise en matière de liquidité et y répondre. Le plan précise le rôle de l'équipe de gestion des crises, les intervenants internes et externes qui doivent être avisés pour assurer une communication efficace de l'information ainsi que les mesures devant être envisagées aux différentes étapes de la crise.

Au cours du dernier semestre, les marchés du crédit dans le monde ont été ébranlés, ce qui s'est traduit par une hausse des frais de financement pour les emprunteurs financiers et leurs fonds multicédants d'effets de commerce. À l'instar d'autres

fonds multicédants, les fonds multicédants d'effets de commerce de la Banque ont connu quelques difficultés, mais ont en général réussi à se financer pendant cette période. La Banque, quant à elle, n'a connu aucun problème de financement important.

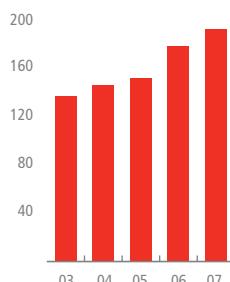
Profil de liquidité

La Banque maintient un avoir considérable en actifs liquides pour soutenir ses activités, comme le montre le tableau 23. De façon générale, elle peut vendre ou nantir ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 octobre 2007, les actifs liquides s'élevaient à 103 milliards de dollars (98 milliards de dollars en 2006), soit 25 % du total de l'actif (26 % en 2006). Ces actifs se composaient de titres à hauteur de 71 % (76 % en 2006), ainsi que d'espèces et de dépôts auprès d'autres banques à hauteur de 29 % (24 % en 2006).

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque nantit des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement, ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Elle peut également vendre des titres mis en pension. Au 31 octobre 2007, l'actif total donné en garantie ou mis en pension s'établissait à 68 milliards de dollars (66 milliards de dollars en 2006). La hausse par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation des actifs donnés en garantie relativement à des titres empruntés et à des titres prêtés de même qu'à un accroissement des garanties fournies à l'égard des dérivés hors cote, ces facteurs étant contrebalancés par une diminution des titres mis en pension.

Diagramme 36 Financement de base

en milliards de dollars,
aux 31 octobre



Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées. Les concentrations dans les sources de financement sont surveillées et analysées par type et par secteur de façon régulière. Les principales sources de financement de la Banque sont les capitaux propres, les dépôts de base provenant des particuliers et des entreprises par l'entremise de son réseau national et international de succursales, et le financement de gros. En outre, à l'aide du programme des Obligations hypothécaires du Canada, la Banque titrise des créances hypothécaires comme sources de financement de rechange ainsi qu'à des fins de gestion de liquidité et de l'actif et du passif. Afin de s'assurer qu'elle ne se fie pas indûment à une seule entité comme source de financement, la Banque fixe un plafond sur la valeur des dépôts qu'elle accepte d'une même entité. Au 31 octobre 2007, le financement de base, constitué du capital et des dépôts de base des particuliers et des entreprises de la Banque, s'établissait à 192 milliards de dollars, contre 178 milliards de dollars au 31 octobre 2006. (Se reporter au diagramme 36.) Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des soldes des dépôts à vue et à préavis et des dépôts à terme des particuliers. Au 31 octobre 2007, le financement de base de la Banque correspondait à 47 % du financement total, soit le même qu'il y a un an.

Obligations contractuelles

Le tableau 24 présente une image globale, au 31 octobre 2007, des obligations contractuelles de la Banque qui ont une incidence sur ses besoins de liquidités et sources de financement. Les obligations contractuelles de la Banque sont composées de contrats et d'obligations d'achat, notamment des ententes visant à acheter des biens et des services, auxquels elle ne peut se soustraire en droit. Le tableau exclut le passif

Tableau 24 Obligations contractuelles

(en millions de dollars)	Moins de un an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Financement à terme					
Billets de dépôt de gros	7 312	6 821	3 389	4 038	21 560
Billets à moyen terme en euros	2 708	11 373	2 705	582	17 368
Débentures subordonnées	243	–	–	1 467	1 710
Autres passifs à long terme	86	359	290	434	1 169
Total partiel	10 349	18 553	6 384	6 521	41 807
Contrats de location-exploitation	169	266	169	191	795
Obligations d'impartition	211	412	408	416	1 447
Total	10 729	19 231	6 961	7 128	44 049

dépôts (hormis le financement à terme), les autres mécanismes de financement à court terme, les engagements de prêts ainsi que les obligations au titre des régimes de retraite et régimes complémentaires dont il est question dans les notes 10, 23, 22 et 18, respectivement, afférentes aux états financiers consolidés de 2007.

La Banque fait preuve de prudence en diversifiant ses activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de prolonger son profil d'échéance lorsque nécessaire. En 2007, la Banque a émis des titres de financement à terme totalisant environ 15,7 milliards de dollars sur le marché canadien, européen, américain ainsi que sur d'autres marchés. Les billets de dépôt de gros comprennent des titres de financement à terme de 1 milliard de dollars émis par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia, qui est une fiducie à capital fixe établie en vertu des lois de l'Ontario, qui en retour a émis pour 1 milliard de dollars de billets secondaires de la Fiducie que la Banque a entièrement et inconditionnellement garantis. L'encours des débentures subordonnées de la Banque s'est replié en 2007 en raison du rachat de débentures subordonnées qui n'ont pas été remplacées.

Les autres passifs à long terme comprennent les opérations où la Banque est l'agent payeur sur les opérations de crédit-bail conclues au nom de ses clients, ainsi que les obligations de financement à terme au sein de ses filiales étrangères.

La Banque loue un grand nombre de ses succursales, bureaux et autres locaux. La plupart des baux ont une durée de cinq ans et ils sont assortis d'une option de reconduction. Le coût total des baux, déduction faite des revenus de location provenant des locaux sous-loués, s'est élevé à 197 millions de dollars pour 2007.

La Banque a signé deux contrats d'impartition majeurs, le plus important étant un contrat d'une durée de sept ans conclu avec IBM Canada en 2001 et visant la gestion des activités informatiques de la Banque au pays, notamment les centres de données, les succursales, les guichets automatiques bancaires et les ordinateurs de bureau. La portée de ce contrat a été élargie en 2005 afin d'englober les activités informatiques dans les Antilles, en Amérique centrale et au Mexique. Le contrat visant les activités canadiennes a été récemment renouvelé et prolongé jusqu'en 2013. Le deuxième contrat, passé avec Symcor Inc. en 2003, est d'une durée de trois ans et il comprend deux options de reconduction de cinq ans. Cette société gère le traitement des chèques et du règlement des factures de la Banque, y compris l'impression des relevés et des rapports partout au Canada. La première des options de reconduction de cinq ans a été exercée. Ces deux contrats d'impartition sont résiliables moyennant un préavis.

Engagements d'investissement

Le programme d'investissement de la Banque Scotia lui procure de façon continue les ressources technologiques et immobilières qui lui sont indispensables pour servir ses clients et répondre aux exigences des nouveaux produits. Toutes les dépenses en immobilisations d'importance font l'objet d'un processus d'examen et d'approbation rigoureux.

Les dépenses en immobilisations ont totalisé 274 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 20 % par rapport aux dépenses de 229 millions de dollars engagées en 2006. Cette hausse est essentiellement attribuable aux dépenses consacrées à l'immobilier, dont la valeur a augmenté de 37 millions de dollars ou de 24 % en raison de la croissance soutenue du réseau de succursales au Canada et à l'étranger, plus particulièrement au Mexique. Les dépenses consacrées à la technologie ont augmenté de 8 millions de dollars, ou 11 %.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte, directe ou indirecte, auquel la Banque est exposée et qui découle d'événements externes, d'erreurs humaines ou de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, pratiques, systèmes ou contrôles. D'une certaine façon, le risque opérationnel est présent dans chacune des activités commerciales et activités de soutien de la Banque. Il peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque.

La Banque a mis au point des politiques, des normes et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque opérationnel soit bien circonscrit, géré et contrôlé. Les principes de gouvernance et les composantes principales de l'approche en matière de gestion du risque opérationnel de la Banque sont les suivants :

- dans les divers secteurs d'activité, l'obligation de rendre des comptes en matière de gestion et de contrôle des principaux risques d'exploitation auxquels ils sont exposés;
- un solide système de contrôle interne;
- la gestion du risque opérationnel par le biais d'une structure organisationnelle efficace, notamment :
 - un conseil d'administration responsable d'une saine gouvernance d'entreprise;
 - des cadres de direction dont les domaines de responsabilité sont clairement définis;
 - une unité centrale chargée de la gestion du risque opérationnel responsable de l'élaboration de méthodes de désignation, d'évaluation et de surveillance des risques d'exploitation;
 - une unité spécialisée indépendante responsable de l'élaboration de méthodes de contrôle/d'atténuation des composantes particulières des risques d'exploitation, y compris la codification des politiques et des processus nécessaires au contrôle de ces risques particuliers;
 - une séparation des tâches entre les fonctions principales;
 - un service de vérification interne indépendant responsable de vérifier que les principaux risques sont cernés et évalués ainsi que de déterminer si des contrôles adéquats sont en place afin de faire en sorte que le risque dans son ensemble se situe à un niveau acceptable.

- une série de programmes de gestion du risque, dont un programme visant à promouvoir la conformité aux lois et aux exigences réglementaires applicables. Le risque de conformité est géré par l'entremise d'un réseau établi et d'un processus qui prévoit le suivi des changements de réglementation, l'évaluation des risques de conformité, la mise en place de politiques et de procédures, la formation ainsi que la résolution des problèmes et le suivi;
- un cadre de gestion du risque opérationnel regroupant des processus et des contrôles visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer le risque opérationnel.

Les éléments suivants occupent une place importante dans le cadre de gestion du risque opérationnel de la Banque :

- Le programme d'autoévaluation du contrôle des risques de la Banque, géré par l'unité centrale de gestion du risque opérationnel qui fait partie du groupe Gestion du risque global de la Banque, prévoit l'examen des activités importantes afin de cerner et d'évaluer les risques d'exploitation. Ce programme permet à la direction de s'assurer que des contrôles et processus adéquats et efficaces sont en place de manière continue afin d'atténuer le risque opérationnel et, dans le cas contraire, que des mesures correctives adéquates sont prises. S'il y a lieu, les dirigeants des unités d'exploitation formulent des plans d'action pour atténuer les risques décelés. Le résultat de ces examens est résumé dans un rapport adressé à la haute direction et au conseil d'administration.
- La base de données centralisée sur les pertes d'exploitation de la Banque, gérée et maintenue par l'unité centrale de gestion du risque opérationnel, enregistre les principaux renseignements sur les pertes d'exploitation. L'étendue des données sur les pertes d'exploitation contenues dans la base de données centralisée continue d'être améliorée. Ces données sont analysées, comparées avec des données externes et présentées à la haute direction.
- Les politiques de gestion de la poursuite des activités de la Banque, qui exigent de l'ensemble des unités d'exploitation qu'elles mettent en place des mesures de poursuite des activités pour leurs fonctions respectives. Le service de gestion de la poursuite des activités de la Banque est responsable de la gouvernance et de la supervision de la poursuite des activités de la Banque et il s'assure de la conformité à ces politiques par un suivi serré.
- Des programmes d'atténuation du risque, qui, s'il est jugé approprié et possible de le faire, utilisent des polices d'assurance pour transférer le risque de pertes graves.

Risque de réputation

Le risque de réputation est le risque qu'une publicité négative sur les pratiques commerciales ou déontologiques de la Banque Scotia, qu'elle soit fondée ou non, ait une incidence néfaste sur ses revenus, sur ses activités ou sur sa clientèle, ou entraîne des litiges ou d'autres procédures juridiques onéreuses.

La publicité négative sur les pratiques commerciales d'une institution peut toucher tous les aspects de son exploitation, mais elle met habituellement en jeu des questions liées à la déontologie et à l'intégrité, ou à la qualité des produits et des services offerts. La publicité négative et le risque de réputation qui s'y rattache découlent souvent d'un autre genre de manquement au niveau du contrôle de la gestion du risque.

Le risque de réputation est géré et contrôlé dans l'ensemble de la Banque au moyen de codes de conduite, de pratiques de gouvernance ainsi que de programmes, de politiques, de pratiques et de séances de formation en matière de gestion du risque. Plusieurs mécanismes d'équilibre pertinents sont décrits plus en détail dans d'autres sections traitant de la gestion du risque, particulièrement la section «Risque opérationnel», où l'on fait allusion au programme de conformité bien établi de la Banque. Il incombe à l'ensemble des administrateurs, dirigeants et employés d'exercer leurs activités conformément au Code d'éthique de la Banque Scotia de façon à limiter le risque de réputation. Les activités des services Affaires juridiques, Secrétariat général, Affaires publiques, internes et gouvernementales et Conformité ainsi que du Comité sur le risque de réputation de la Banque sont particulièrement axées sur la gestion du risque de réputation.

Avant d'accorder du crédit ou de donner des conseils à ses clients, la Banque examine si l'opération ou la relation en cause comporte un risque de réputation. Elle dispose d'une politique afférente au risque de réputation approuvée par le conseil d'administration, ainsi que d'une politique et de pratiques pour gérer le risque de réputation et le risque juridique liés aux opérations de financement structuré. Le groupe Gestion du risque global joue un rôle primordial dans la désignation et la gestion du risque de réputation dans le cadre de l'évaluation des risques de crédit. En outre, le Comité sur le risque de réputation peut aider le groupe Gestion du risque global et les autres comités de gestion du risque et les unités d'exploitation à évaluer le risque de réputation inhérent aux opérations, aux projets et aux produits de l'entreprise.

Le Comité sur le risque de réputation tient compte d'une panoplie de facteurs lorsqu'il évalue les opérations pour être sûr que la Banque réponde aux exigences éthiques les plus strictes et qu'elle soit perçue comme avoir respecté ces exigences. Ces facteurs comprennent : la portée et les résultats du contrôle préalable juridique et réglementaire propre à l'opération; le but économique de l'opération; l'incidence de l'opération sur la transparence de l'information financière d'un client; la nécessité de publier l'information à l'intention du client ou du public; les conflits d'intérêts; les questions d'équité et la perception du public.

Le Comité peut imposer des conditions aux opérations des clients, notamment en exigeant des clients qu'ils communiquent des informations afin de favoriser la transparence de l'information financière, de sorte que les opérations répondent aux normes de la Banque. Si le Comité recommande de ne pas donner suite à une opération et si l'instigateur de celle-ci souhaite quand même aller de l'avant, il revient au Comité des politiques en matière de risque de prendre l'affaire en main.

Risque environnemental

On entend par risque environnemental la possibilité que les questions d'ordre environnemental mettant en cause le Groupe Banque Scotia ou ses clients puissent nuire aux résultats financiers de la Banque.

Soucieuse de se protéger et de protéger les intérêts de ses partenaires, la Banque Scotia suit une politique environnementale que le conseil d'administration a approuvée. Cette politique, qui oriente ses activités quotidiennes, ses pratiques en matière de prêts, ses ententes avec les fournisseurs et la gestion de son parc immobilier, est complétée par des politiques et pratiques propres aux divers secteurs d'activité.

Les risques environnementaux liés aux activités commerciales de chaque emprunteur et les biens immobiliers donnés en garantie sont pris en compte lors de l'évaluation de crédit. Le groupe Gestion du risque global est le principal responsable de la mise en place des politiques, procédures et normes relatives à la gestion du risque environnemental opérée dans le cadre des activités d'octroi de prêts de la Banque. Les décisions sont prises dans le cadre de la structure de gestion du risque présentée à la page 56.

En 2006, les pratiques de la Banque en matière de risque environnemental dans le domaine du financement de projets ont été rehaussées grâce à l'adoption des Principes d'Équateur révisés. Ces principes, définis à la lumière des politiques de la Société financière internationale, la branche «secteur privé» de la Banque mondiale, sont des directives environnementales et sociales afférentes aux opérations de financement de projets dont le coût en capital est d'au moins 10 millions de dollars américains. Ces principes définissent des mesures de protection à l'égard de projets critiques afin de protéger les habitats naturels et les droits des populations autochtones ainsi que des mesures de protection s'opposant au travail des enfants et au travail forcé. Les principes révisés ont été intégrés aux politiques et procédures internes de la Banque.

Les préoccupations environnementales jouent également un rôle de premier plan dans l'orientation des pratiques immobilières de la Banque. Le Service des immeubles adhère à une politique de respect de l'environnement et assure la gestion responsable du parc immobilier de la Banque.

En outre, d'importants programmes de recyclage et de gestion des ressources ont été institués dans les succursales et bureaux de direction de la Banque. Afin de réduire encore plus l'impact de la Banque sur l'environnement, nous sommes en train d'élaborer et de mettre en place des processus de gestion plus définitifs à l'égard de l'utilisation de l'énergie et du papier. Pour ce qui est de la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre seront communiquées pour la première fois en 2007. Quant à l'utilisation du papier, le lancement, en 2007, d'une campagne de documents bancaires électroniques a réussi à sensibiliser un grand nombre de clients qui ont opté pour ce type de documents.

Afin qu'elle puisse continuer à exercer ses activités dans le respect de l'environnement, la Banque dialogue constamment avec les gouvernements, le secteur et ses partenaires dans les pays où elle exerce ses activités. La Banque Scotia a rencontré les représentants d'organismes environnementaux, d'associations du secteur et d'organismes de placement socialement responsables relativement au rôle que les banques jouent pour aider à répondre aux enjeux portant sur les changements climatiques, la protection de la biodiversité et l'amélioration des pratiques forestières durables ainsi que les autres enjeux environnementaux d'importance pour les clients et les collectivités des régions où la Banque est établie. La Banque examine actuellement ses politiques dans ces

domaines. La Banque Scotia est également signataire, participante et partisane du Carbon Disclosure Project au Canada, qui fournit aux investisseurs des informations sur les efforts déployés par les grandes sociétés à l'égard de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la gestion des changements climatiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques et les pratiques environnementales de la Banque Scotia, veuillez consulter son Bilan annuel des contributions communautaires, que vous trouverez en ligne à www.scotiabank.com. La réponse de la Banque Scotia au Carbon Disclosure Project est disponible en ligne à www.cdp-project.net.

contrôles et conventions comptables

Contrôles et procédures

La responsabilité qu'assume la direction à l'égard de l'information financière publiée dans le présent rapport annuel est décrite à la page 94. De plus, le Comité de vérification et de révision du conseil d'administration de la Banque a passé en revue le présent rapport annuel, et le conseil d'administration l'a examiné et approuvé avant qu'il soit publié. La Banque Scotia tient à présenter, d'une façon rapide, exacte et équilibrée, toute l'information importante et à fournir un accès juste et égal à cette information. La Banque publie ses politiques et pratiques en matière de présentation de l'information sur son site Web.

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque visent à garantir que l'information devant être fournie dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, ou qui leur sont soumis, est enregistrée, traitée, résumée et fournie dans les délais fixés par ces organismes de réglementation. Cette information est recueillie puis communiquée aux membres de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des affaires financières, s'il y a lieu, afin que ceux-ci soient en mesure de prendre rapidement des décisions concernant l'information devant être fournie.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par la haute direction, ou sous sa surveillance, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel. Ce processus fournit l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Banque sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les «PCGR») canadiens, y compris un rapprochement avec les PCGR américains. Ces contrôles comprennent des politiques et procédures qui :

- ont trait à la tenue des livres qui reflètent, de façon raisonnablement détaillée, exactement et fidèlement les opérations et les cessions d'actifs de la Banque;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont inscrites adéquatement aux fins de la préparation des états financiers selon les PCGR et que les encaissements et les dépenses sont effectués uniquement avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de la Banque;

- fournissent l'assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection en temps opportun de l'acquisition, de l'utilisation ou de la cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers annuels ou intermédiaires de la Banque.

La direction de la Banque a la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de présentation de l'information qu'elle a conçus pour s'assurer que les objectifs susmentionnés ont été atteints.

En date du 31 octobre 2007, la direction de la Banque a procédé à une évaluation de l'efficacité de la conception de ses contrôles et procédures de présentation de l'information, au sens des règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la «SEC») et les autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des affaires financières. En outre, la direction de la Banque a tenté de déterminer si, au cours de l'exercice 2007, des changements sont survenus dans le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière qui auraient pu avoir, ou qui risquent vraisemblablement d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière.

La Banque passe en revue et améliore constamment ses systèmes de contrôles et procédures. Cependant, compte tenu des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, la direction de la Banque reconnaît que les contrôles et procédures de communication de l'information ne préviennent pas et ne détectent pas toutes les inexactitudes résultant d'erreurs ou de fraudes. En outre, l'évaluation par la direction des contrôles fournit seulement une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes liés au contrôle qui pourraient donner lieu à des inexactitudes importantes ont été détectés.

D'après l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et l'évaluation des modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière, le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conclu, sous réserve des limites inhérentes mentionnées ci-dessus, que :

- les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque sont efficaces;

- au cours de l'exercice 2007, il n'y a eu aucun changement touchant le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui risque vraisemblablement d'avoir une incidence importante sur ce contrôle interne.

Principales estimations comptables

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension et à l'interprétation des résultats financiers présentés dans ce rapport annuel. Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la Banque sont résumées à la note 1 afférente à ces états paraissant aux pages 101 à 106. Certaines de ces conventions exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des jugements subjectifs qui sont difficiles et complexes et, souvent, qui portent sur des enjeux fondamentalement incertains. Les conventions comptables analysées ci-après revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque du fait que des modifications de jugements et d'estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque. Ces estimations sont rajustées dans le cours normal des activités de la Banque pour tenir compte des changements dans les circonstances sous jacentes.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances, qui se compose des provisions spécifiques et générale, correspond à la meilleure estimation de la direction quant aux pertes sur créances probables dans le portefeuille de dépôts auprès d'autres banques, de titres pris en pension, de prêts, d'acceptations et d'autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties.

La direction passe régulièrement en revue la qualité du crédit afin de déterminer le caractère suffisant de la provision pour pertes sur créances. Ce processus requiert de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des jugements subjectifs à de nombreux niveaux, notamment pour la désignation des prêts douteux, compte tenu des facteurs propres à chaque prêt, de même que la détermination de l'incidence des caractéristiques et des risques du portefeuille. Des modifications apportées à ces estimations ou le recours à des jugements et à des estimations différents mais également raisonnables pourraient avoir une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les provisions spécifiques correspondent à une estimation des pertes probables subies à l'égard des prêts douteux existants. Pour déterminer les provisions spécifiques applicables à chaque prêt, la direction doit en premier lieu juger si le prêt est douteux, puis estimer la valeur de réalisation nette de ce prêt à la lumière des informations dont elle dispose sur l'emprunteur. Un prêt est considéré comme étant douteux lorsque la direction juge qu'aucune assurance raisonnable n'existe quant au recouvrement des intérêts et des paiements sur le capital dans les délais prescrits. Pour établir la valeur de réalisation nette, la direction fait des estimations et pose des jugements quant aux montants et au calendrier des flux de trésorerie futurs, à la juste valeur de la sûreté sous-jacente donnée en garantie, aux coûts de réalisation, aux prix en vigueur sur le marché et aux perspectives futures de l'emprunteur et des garants de ce dernier.

Les provisions spécifiques à l'égard de certains portefeuilles homogènes, y compris pour les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit et la plupart des prêts aux particuliers, sont calculées pour chaque groupe. Le procédé comprend une estimation des pertes probables inhérentes au portefeuille au moyen d'une formule tenant compte de l'ensemble des pertes subies récemment.

Dans l'ensemble, la qualité du crédit est demeurée bonne en 2007. Les nouvelles provisions spécifiques se sont accrues en 2007, de même que les recouvrements de 2007. Cette situation a donné lieu à une légère augmentation nette des provisions spécifiques pour pertes sur créances en 2007 comparativement à celles de 2006.

La provision générale est une estimation des pertes probables qui sont inhérentes au portefeuille de prêts et aux engagements de prêt, mais qui n'ont pas encore été précisément identifiées de façon individuelle. La direction détermine la provision générale en se fondant sur de nombreux facteurs, y compris les probabilités historiques de défaillance, la gravité de la perte en cas de défaillance et le risque qui en découle. La direction utilise ses meilleures estimations de ces paramètres et, à l'aide d'un modèle conçu à l'interne, élabore une première estimation quantitative de la provision générale. Des changements importants à l'un ou l'autre des paramètres ou hypothèses susmentionnées pourraient influer sur l'ampleur des pertes sur créances prévues et, par conséquent, pourraient modifier la provision générale. Si les paramètres de la probabilité d'une défaillance ou de la gravité d'une perte pour le portefeuille des grandes entreprises augmentaient ou diminuaient indépendamment de 10 %, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution d'environ 61 millions de dollars de l'estimation quantitative (65 millions de dollars

en 2006). La haute direction détermine s'il est nécessaire de corriger l'estimation quantitative à l'égard de la provision générale pour tenir compte de situations propres au portefeuille qui ne sont pas reflétées dans les paramètres de crédit connus jusqu'à présent utilisés dans le modèle. Elle prend notamment en considération les données disponibles, comme celles portant sur les tendances et la conjoncture économiques, la concentration du portefeuille, l'évolution du risque et les tendances observées concernant le volume et la gravité des retards, ainsi qu'une composante pour le caractère imprécis du modèle et des paramètres utilisés dans le modèle. La direction passe en revue la provision générale chaque trimestre afin de déterminer si elle est proportionnée par rapport à la taille du portefeuille, aux risques de crédit inhérents et aux tendances en matière de qualité du portefeuille.

Au 31 octobre 2007, la provision générale pour les pertes sur créances se chiffrait à 1 298 millions de dollars, soit une diminution comparativement à celle d'il y a un an, qui s'établissait à 1 307 millions de dollars. À la fin du deuxième trimestre, la provision générale pour les pertes sur créances inscrite à l'état consolidé des résultats avait été diminuée de 25 millions de dollars, alors qu'elle avait augmenté de 16 millions de dollars par suite de la consolidation d'une acquisition au Costa Rica, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 9 millions de dollars pour 2007. La baisse nette se compare à des diminutions de 23 millions de dollars pour 2006 et de 45 millions de dollars pour 2005.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers des portefeuilles de transaction de la Banque comprennent principalement des titres et des produits dérivés. Ces instruments de transaction sont inscrits à leur juste valeur au bilan consolidé, les variations de la juste valeur des instruments de transaction étant constatées dans l'état consolidé des résultats (se reporter à la note 1 pour plus de détails sur les principales conventions comptables). La juste valeur s'entend normalement du montant de la contrepartie dont conviendraient les parties à une opération sans lien de dépendance, lesquelles seraient avisées et consentantes et agiraient en toute liberté.

À partir de l'exercice 2007, conformément aux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, tous les titres de placement désignés comme disponibles à la vente (à l'exclusion des titres de participation qui ne sont pas cotés sur un marché actif), ainsi que tous les dérivés servant à la gestion de l'actif et du passif, doivent être comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Avant l'exercice 2007, tous les titres de placement, ainsi que les dérivés destinés à la gestion de l'actif et du passif et

admissibles à la comptabilité de couverture, étaient comptabilisés au coût ou au coût après amortissement.

Les titres de transaction et les titres disponibles à la vente sont normalement évalués aux prix du marché, y compris les prix obtenus des gestionnaires de fonds et des courtiers de l'extérieur. La plupart des dérivés ne sont pas activement négociés et, par conséquent, ils sont généralement évalués selon des modèles d'évaluation qui tiennent compte de paramètres du marché observables et indépendants. Ces données du marché englobent les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de taux, le prix des titres de capitaux propres, le prix des marchandises et la volatilité des options, qui sont tous des facteurs observables. Dans certains cas, lorsque le dérivé est complexe ou qu'il est moins activement négocié et lorsque les données du marché observables ne sont pas facilement disponibles, le jugement de la direction quant aux données d'évaluation est nécessaire. La direction pose également un jugement sur le choix des modèles d'évaluation, et tient compte également, pour chaque portefeuille, du risque de crédit associé au client et des coûts directs permanents pour déterminer la juste valeur. L'incertitude relative aux estimations pourrait modifier la juste valeur et les résultats financiers comptabilisés, mais l'incidence de tout changement ne devrait pas être importante.

À partir de l'exercice 2007, conformément aux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers (se reporter à la note 1, aux pages 101 à 106), le gain à la mise en place des dérivés dont les données du marché ne sont pas observables est reporté sur la durée du contrat connexe ou jusqu'à ce que les données aux fins d'évaluation deviennent observables. Pour l'exercice 2007, ce montant est négligeable.

La ventilation des facteurs à partir desquels l'évaluation est établie en ce qui a trait aux titres de transaction, des titres disponibles à la vente, des obligations relatives aux titres vendus à découvert et aux instruments dérivés est présentée dans le tableau 25. Les pourcentages relatifs aux instruments de transaction sont du même ordre que ceux des exercices précédents.

Moins-value durable des titres non détenus à des fins de transaction

À partir de l'exercice 2007, conformément aux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, tous les titres de placement, sauf les placements comptabilisés à la valeur de consolidation, sont désignés comme disponibles à la vente. Les titres disponibles à la vente, à l'exclusion des titres de capitaux propres non cotés sur un marché actif, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente sont classés dans les autres éléments

Tableau 25

Méthode d'évaluation relative aux instruments financiers

	2007				
	Actifs			Passifs	
	Titres détenus à des fins de transaction	Titres disponibles à la vente	Instruments dérivés	Obligations relatives aux titres vendus à découvert	Instruments dérivés
Juste valeur fondée sur ce qui suit :					
Cours du marché	99 %	73 %	0 %	100 %	0 %
Modèles internes fondés sur les principaux paramètres du marché observables	1 %	25 %	98 %	0 %	98 %
Modèles internes fondés sur les principaux paramètres du marché non observables	0 %	2 %	2 %	0 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, moment auquel ils sont inscrits à l'état des résultats. Avant l'exercice 2007, tous les titres de placement étaient comptabilisés au coût ou au coût après amortissement.

Chaque trimestre, la direction examine la juste valeur des titres disponibles à la vente afin de déterminer si cette juste valeur a diminué par rapport au coût ou au coût après amortissement et si la baisse est durable. Pour évaluer si une moins-value durable a eu lieu, la direction doit avoir recours à son jugement et à des estimations en plus de tenir compte de certains facteurs comme la durée et l'étendue de la baisse de la juste valeur d'un titre donné par rapport à son coût ou à son coût après amortissement, les perspectives d'une remontée de la juste valeur, la situation financière et les perspectives de l'émetteur et la capacité et l'intention de la Banque de détenir le placement pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement prévu. Lorsque la direction a déterminé qu'un titre a subi une moins-value durable, la valeur comptable du titre est ramenée à la juste valeur estimative. Pour établir la juste valeur estimative, la direction examine toutes les données réunies au cours du processus d'évaluation de la moins-value, de même que la liquidité du marché et les plans de la Banque concernant le titre en cause. Avant l'exercice 2007, la valeur comptable du titre était ramenée à la valeur de réalisation nette, et cette dernière n'était pas très différente de la juste valeur. Les moins-values durables sont portées au poste «Gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction», à l'état consolidé des résultats.

Au 31 octobre 2007, la Banque détenait, pour un montant négligeable, des effets de commerce adossés à des créances et émis par des établissements non bancaires au Canada, qu'elle avait classés parmi les titres disponibles à la vente. Étant donné que les remboursements prévus du capital étaient en

souffrance et que le recouvrement de ces placements était incertain, la Banque a comptabilisé une moins-value durable de 20 millions de dollars (avant les impôts) à leur égard pour le quatrième trimestre de 2007. La Banque a utilisé la juste valeur estimative des actifs sous-jacents détenus par les fonds multicédants ayant émis les effets de commerce pour estimer la juste valeur des effets de commerce. En outre, la Banque détient des instruments de créance émis par des véhicules de placement structuré (les «VPS») pour un montant négligeable, à l'égard desquels elle a constaté une moins-value durable de 56 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2007. La Banque s'est servie de la valeur liquidative sous-jacente de ces véhicules de placement pour calculer la juste valeur approximative des instruments de créance émis par ces véhicules à la fin de l'exercice. La Banque ne finance ni ne gère de véhicule de placement structuré. La valeur de réalisation réelle de ces placements sera probablement différente de la juste valeur établie en fin d'exercice.

Au 31 octobre 2007, les gains bruts non réalisés sur les titres disponibles à la vente et portés au cumul des autres éléments du résultat étendu se montaient à 1 183 millions de dollars, et les pertes brutes non réalisées, à 211 millions de dollars, soit un gain net non réalisé de 972 millions de dollars avant la prise en compte des montants correspondants des instruments dérivés et des autres instruments de couverture (977 millions de dollars après leur prise en compte). Toujours au 31 octobre 2007, des titres disponibles à la vente de 3 553 millions de dollars étaient en position de pertes non réalisées de manière continue depuis plus de 12 mois. Au 31 octobre 2007, la perte non réalisée portée au cumul des autres éléments du résultat étendu relativement à ces titres s'établissait à 90 millions de dollars, dont une tranche de 85 millions de dollars avait trait à des titres de créance et une tranche de 5 millions de

dollars, à des titres de capitaux propres. Étant donné que la Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres jusqu'à ce que leur juste valeur soit recouvrée, soit vraisemblablement jusqu'à l'échéance dans le cas des titres de créance, ces pertes non réalisées sont considérées comme temporaires.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

La Banque parraine différents régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages sociaux futurs à l'intention de ses salariés admissibles au Canada, aux États-Unis, au Mexique et dans d'autres pays où elle exerce ses activités.

Le coût des avantages sociaux futurs et les obligations connexes au titre des prestations constituées sont calculés selon des méthodes actuarielles, en fonction des meilleures estimations de la direction quant à certaines hypothèses clés, lesquelles sont examinées et approuvées annuellement. Ces hypothèses concernent le rendement à long terme des actifs des régimes, la rémunération future, les coûts des soins de santé, la rotation du personnel, l'âge du départ à la retraite et les décès. La direction s'en remet à son jugement pour ces estimations et elle tient également compte, entre autres choses, des attentes relativement aux tendances et à la conjoncture économiques futures, y compris les taux d'inflation. En outre, la direction examine les rendements passés, les augmentations salariales et les coûts des soins de santé. L'autre hypothèse importante est le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées. Le choix de ce taux repose cependant bien peu sur le jugement, étant donné que le taux d'actualisation prescrit correspond, en règle générale, au rendement actuel des obligations à long terme de premier ordre émises par des sociétés et ayant une durée jusqu'à l'échéance semblable à celle des obligations au titre des prestations constituées. L'hypothèse de la direction ayant la plus forte incidence éventuelle est celle qui touche le rendement à long terme des actifs. Si ce rendement à long terme hypothétique avait été inférieur (supérieur) de 1 %, la charge de l'exercice 2007 au titre des prestations constituées aurait été supérieure (inférieure) de 49 millions de dollars. Au cours des dix derniers exercices, le rendement annualisé réel de 9,6 % des actifs du principal régime de retraite de la Banque a dépassé le taux annualisé hypothétique de 2,2 %.

L'écart entre les résultats réels et les hypothèses formulées par la direction donnera lieu à un gain ou à une perte actuariel net et entraînera une augmentation ou une diminution de la charge au titre des prestations constituées des exercices futurs. Conformément aux PCGR canadiens, l'écart est amorti par imputation aux résultats des périodes futures plutôt que d'être constaté

immédiatement comme produit ou charge. La direction détermine si le gain ou la perte actuariel net non constaté correspond à plus de 10 % du plus élevé des actifs du régime ou des obligations au titre des prestations constituées au début de chaque exercice. Tout gain ou perte actuariel net non constaté en excédent du seuil de 10 % est généralement amorti par imputation aux résultats sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés, qui va de 11 à 22 ans pour les régimes de retraite les plus importants de la Banque et de 11 à 27 ans pour ses autres principaux régimes d'avantages sociaux.

Les détails concernant les régimes d'avantages sociaux futurs de la Banque, notamment les montants relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs ainsi que les hypothèses clés de la direction, de même que l'analyse de la sensibilité des hypothèses à un changement concernant les obligations et la charge au titre des avantages sociaux futurs, sont présentés à la note 18 afférente aux états financiers consolidés de 2007, qui figure aux pages 120 à 122. De plus, la note 1, qui figure aux pages 101 à 106, présente des renseignements additionnels sur les principales conventions comptables sous-jacentes à la comptabilisation des avantages sociaux futurs.

Impôts sur le bénéfice

La charge d'impôts et les actifs et passifs d'impôts futurs nécessitent le jugement de la direction et sont établis en fonction des attentes quant aux incidences fiscales d'opérations et d'événements survenus au cours de l'exercice. La direction interprète les lois fiscales de chaque territoire où elle exerce ses activités et elle pose des hypothèses relativement à la date prévue de la résorption des actifs et des passifs d'impôts futurs. Si la date réelle à laquelle a lieu la résorption de l'actif ou du passif d'impôts futurs diffère de celle qui a été prévue ou si les interprétations de la loi faites par la direction diffèrent de celles de l'administration fiscale, la charge d'impôts des exercices futurs pourrait augmenter ou diminuer. La direction est tenue d'évaluer s'il est probable que l'actif d'impôts futurs se réalisera avant son expiration et, selon cette évaluation, de déterminer si la constatation d'une provision pour moins-value est nécessaire.

Le montant brut total de l'actif d'impôts futurs lié aux pertes fiscales inutilisées de filiales découlant d'exercices antérieurs se chiffrait à 203 millions de dollars au 31 octobre 2007 (357 millions de dollars en 2006), à l'égard desquelles la Banque a constitué une provision pour moins-value de 102 millions de dollars (183 millions de dollars en 2006) étant donné l'incertitude de la réalisation de ces pertes. De plus, l'une des filiales étrangères de la Banque a constitué une provision pour moins-value de 213 millions

de dollars (néant en 2006) à l'égard de certaines provisions pour les pertes sur prêts pouvant servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir. La Banque ajustera ces provisions pour moins-value s'il devient plus probable qu'elle réalisera ces actifs d'impôts futurs. Au 31 octobre 2007, le montant total net de l'actif d'impôts futurs de la Banque s'établissait à 1 114 millions de dollars (1 478 millions de dollars en 2006). La note 1 (pages 101 à 106) et la note 17 (page 119) afférentes aux états financiers consolidés de 2007 fournissent d'autres renseignements sur les charges d'impôts sur le bénéfice de la Banque.

Entités à détenteurs de droits variables

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes avec des entités à détenteurs de droits variables (les «EDDV») au nom de ses clients et pour son propre compte. Ces EDDV sont généralement considérées comme des fonds multicédants d'effets de commerce, des instruments de financement, des entités de financement structuré et des entités détentrices de titres adossés à des créances avec flux groupés. De plus amples détails sont fournis à la section intitulée «Arrangements hors bilan», aux pages 42 et 43. La direction doit recourir à son jugement pour déterminer si une EDDV doit être consolidée. Pour effectuer cette évaluation, il faut comprendre les ententes, déterminer si une entité est considérée comme une EDDV à la lumière des règles comptables et déterminer les droits variables de la Banque dans l'EDDV. Ces droits sont ensuite comparés à ceux de tierces parties afin d'identifier le détenteur qui s'expose à la majeure partie de la variation des pertes prévues de l'EDDV ou qui reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux, et de déterminer s'il revient à la Banque de consolider l'EDDV. La comparaison s'effectue au moyen de techniques d'analyse qualitative et quantitative qui peuvent exiger le recours à un certain nombre d'hypothèses sur l'environnement dans lequel l'EDDV exerce ses activités et sur le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs. La note 6 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 110 et 111, donne plus de détails au sujet des opérations effectuées entre la Banque et les EDDV.

Au quatrième trimestre de 2007, la Banque a réexaminé la situation des fonds multicédants d'effets de commerce qu'elle exploite afin d'établir si elle en était le principal bénéficiaire et elle a encore conclu qu'elle ne l'était pas. Pour cette raison, les actifs de ces fonds multicédants ne sont pas consolidés avec ceux de la Banque.

À la fin de l'exercice 2007, la Banque a décidé de liquider un fonds multicédants d'effets de commerce adossés à des

créances qui n'avait pas été consolidé. Par suite de cette décision et des mesures prises pour amorcer la liquidation, la Banque en est devenue le principal bénéficiaire et en a donc consolidé les actifs et les passifs. (Se reporter à la rubrique «Entités à détenteurs de droits variables», aux pages 42 et 43.)

Modifications de conventions comptables

Les principales conventions comptables adoptées par la Banque sont présentées à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2007, aux pages 101 à 106. Cette note fournit notamment une description des modifications de conventions comptables qui ont dû être adoptées en 2007 par suite de l'adoption des nouvelles normes comptables.

En date du 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté trois nouvelles normes comptables concernant : i) les instruments financiers – comptabilisation et évaluation, ii) les couvertures et iii) le résultat étendu. Les nouvelles normes exigent que tous les actifs et passifs financiers soient comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan consolidé, à l'exception des éléments suivants, qui sont comptabilisés au coût après amortissement, sauf s'ils sont désignés dès leur constatation initiale comme étant détenus à des fins de transaction : les prêts et créances, les titres détenus jusqu'à leur échéance et les passifs financiers non détenus à des fins de transaction. La note 1, aux pages 101 à 106, fournit d'autres renseignements sur les modifications comptables découlant de l'adoption de ces nouvelles normes.

Un nouvel état, à savoir l'état du résultat étendu, fait maintenant partie des états financiers consolidés de la Banque. Il présente le bénéfice net ainsi que les autres éléments du résultat étendu de la période considérée.

Le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté comme une composante distincte des capitaux propres. L'état consolidé du résultat étendu reflète les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu, notamment les variations des gains et des pertes non réalisés sur les actifs désignés comme disponibles à la vente, les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, dans la mesure où ils sont efficaces, et les gains ou pertes de change non réalisés relatifs aux établissements étrangers autonomes.

Les chiffres des exercices antérieurs n'ont pas été retraités par suite de l'adoption des nouvelles normes comptables, sauf les gains et pertes de change non réalisés sur les investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, qui ont été reclassés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Par suite de ces modifications, la Banque a comptabilisé une diminution nette de 61 millions de dollars (réduction faite d'une économie d'impôts de 31 millions de dollars) au solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Cette incidence transitoire découle essentiellement de la comptabilisation, dans les bénéfices non répartis, des gains et des pertes reportés relativement à certaines couvertures précédemment abandonnées. L'adoption de ces nouvelles conventions comptables n'a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation de la Banque pour l'exercice 2007.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre à ses sociétés associées ou liées les services bancaires habituels. Ces services sont fournis selon des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des personnes non liées.

Les prêts consentis aux administrateurs et aux dirigeants de la Banque au Canada le sont aux conditions du marché. Avant le 1^{er} mars 2001, la Banque consentait des prêts à taux réduit à ses dirigeants et salariés au Canada. Les bénéficiaires des prêts consentis avant cette date ont des droits acquis jusqu'à l'échéance. La Banque peut consentir des prêts à des dirigeants de certaines filiales et succursales étrangères à des taux réduits ou selon des modalités avantageuses, conformément aux lois et aux pratiques locales. Au 31 octobre 2007, les prêts consentis aux dirigeants de la Banque totalisaient 10,4 millions de dollars (6,7 millions de dollars en 2006), et ceux consentis aux administrateurs se montaient à 0,7 million de dollars (0,1 million de dollars en 2006).

Les administrateurs peuvent affecter une partie ou la totalité de leurs jetons de présence à l'acquisition d'actions ordinaires au prix du marché aux termes du régime d'achat d'actions des administrateurs.

Les administrateurs ne faisant pas partie de la direction peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Depuis 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants (se reporter à la note 16 afférente aux états financiers consolidés à la page 117).

La Banque peut fournir des services bancaires à des sociétés apparentées à ses administrateurs. Ces arrangements interviennent aux mêmes conditions du marché

offertes à l'ensemble des clients et sont assujettis aux processus habituels de révision du crédit qu'applique la Banque. Au 31 octobre 2007, les prêts engagés par la Banque à l'égard d'entreprises contrôlées par ses administrateurs totalisaient 418 millions de dollars (533 millions de dollars en 2006), tandis que leur encours réel se chiffrait à 204 millions de dollars (303 millions de dollars en 2006).

Les responsabilités en matière de surveillance du Comité de vérification et de révision (le «CVR») en ce qui a trait aux opérations entre apparentés comprennent la revue des politiques et pratiques afin de cerner les opérations entre apparentés qui risquent d'avoir une incidence notable sur la Banque et l'examen des procédures censées garantir la conformité aux dispositions de la *Loi sur les banques* en ce qui concerne les opérations entre apparentés. Les exigences de la *Loi sur les banques* portent sur une gamme plus vaste d'opérations entre apparentés que celle prévue dans les principes comptables généralement reconnus. En outre, le CVR approuve les modalités de toutes les opérations entre la Banque et les structures d'accueil de titrisation de créances qu'elle parvient à s'assurer que ces opérations se font selon les conditions du marché. La Banque a mis en place divers processus pour s'assurer que l'information sur les apparentés est identifiée et signalée au CVR semestriellement. Le CVR recueille des rapports détaillés qui attestent la conformité de la Banque quant aux procédures qu'elle a établies.

Le service de la vérification de la Banque procède aux contrôles voulus pour fournir au CVR l'assurance raisonnable que les politiques et procédures de la Banque en matière de désignation, d'autorisations et de déclaration des opérations entre apparentés sont bien conçues et appliquées efficacement.

Données supplémentaires*

Renseignements par secteur géographique

Tableau 26

Bénéfice net par secteur géographique

Pour les exercices (en millions de dollars)	2007				2006				2005					
	États-Canada	Unis	Mexique	Autres pays	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	4 294 \$	152 \$	887 \$	2 012 \$	7 345 \$	4 029 \$	71 \$	802 \$	1 656 \$	6 558 \$	3 808 \$	199 \$	690 \$	1 438 \$
Autres revenus	3 084	698	478	930	5 190	2 883	581	403	726	4 593	2 737	484	363	716
Dotation à la provision pour pertes sur créances	295	(91)	68	23	295	273	(41)	27	17	276	262	(93)	34	70
Frais autres que d'intérêts	4 285	224	723	1 712	6 944	4 110	241	630	1 448	6 429	3 917	246	669	1 185
Charge d'impôts	474	215	51	225	965	478	138	(17)	153	752	450	216	1	142
Participation sans contrôle	—	—	12	106	118	—	—	15	83	98	—	—	10	61
Dividendes versés sur les actions privilégiées	20	5	6	15	46	12	2	3	7	24	9	2	2	6
	2 304 \$	497 \$	505 \$	861 \$	4 167 \$	2 039 \$	312 \$	547 \$	674 \$	3 572 \$	1 907 \$	312 \$	337 \$	690 \$
Redressements du siège social ¹⁾						(173)				(23)				(62)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires						3 994 \$				3 549 \$				3 184 \$

1) Les revenus et les charges qui n'ont pas été affectés à des secteurs d'exploitation précis sont pris en compte dans le poste «Redressements du siège social».

Tableau 27

Prêts et acceptations par secteur géographique

À l'exclusion des prises en pension Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003	Pourcentage du total	
						2007	2003
Canada							
Provinces de l'Atlantique	14,2 \$	12,7 \$	12,1 \$	11,3 \$	10,0 \$	6,2 %	6,5%
Québec	14,2	13,1	9,8	8,4	7,9	6,2	5,0
Ontario	91,1	81,5	72,4	66,5	60,8	39,5	39,0
Manitoba et Saskatchewan	6,0	5,4	5,3	5,1	5,0	2,6	3,2
Alberta	19,9	17,1	14,7	13,7	11,7	8,6	7,5
Colombie-Britannique	18,8	16,4	14,2	13,3	12,8	8,1	8,2
	164,2	146,2	128,5	118,3	108,2	71,2	69,4
États-Unis							
	14,9	14,3	8,8	9,8	13,8	6,5	8,9
Mexique							
	8,9	9,3	8,5	7,3	7,1	3,9	4,6
Autres pays							
Europe	10,2	8,1	7,3	6,1	8,0	4,4	5,1
Antilles	12,2	11,6	10,1	10,1	10,2	5,3	6,6
Amérique latine	11,6	9,2	5,2	4,9	5,1	5,0	3,3
Autres	9,9	7,4	6,5	5,0	5,0	4,3	3,1
	43,9	36,3	29,1	26,1	28,3	19,0	18,1
Provision générale ¹⁾	(1,3)	(1,3)	(1,3)	(1,4)	(1,5)	(0,6)	(1,0)
Total des prêts et acceptations	230,6 \$	204,8 \$	173,6 \$	160,1 \$	155,9 \$	100,0 %	100,0%

1) Aux 31 octobre.

Tableau 28

Montant brut des prêts douteux par secteur géographique

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003	Pourcentage du total	
						2007	2003
Canada	606 \$	655 \$	537 \$	489 \$	675 \$		
États-Unis	11	119	331	701	1 084		
Mexique	188	213	190	223	398		
Autres pays	739	883	762	787	1 105		
Total	1 544 \$	1 870 \$	1 820 \$	2 200 \$	3 262 \$		

* Certains chiffres correspondants figurant dans les données supplémentaires ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Tableau 29**Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances par secteur géographique**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003
Canada	295 \$	273 \$	264 \$	299 \$	395 \$
États-Unis	(91)	(41)	(93)	54	270
Mexique	68	27	34	6	2
Autres pays	23	17	70	131	226
Total	295 \$	276 \$	275 \$	490 \$	893 \$

Tableau 30**Répartition géographique de l'actif productif**

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2007		2006	2005	2004	2003
	Solde	Pourcentage de l'actif productif				
Amérique du Nord						
Canada	247,5 \$	66,0 %	218,4 \$	187,2 \$	166,9 \$	158,5 \$
États-Unis	36,3	9,7	41,9	32,5	25,0	34,1
	283,8	75,7	260,3	219,7	191,9	192,6
Mexique	19,8	5,3	21,1	20,4	18,7	18,2
Europe						
Royaume-Uni	6,4	1,7	6,4	6,8	7,4	8,1
Allemagne	3,8	1,0	3,5	2,0	3,5	2,9
Irlande	6,2	1,6	4,8	4,0	2,0	1,4
France	2,3	0,6	2,5	1,9	1,1	1,5
Pays-Bas	1,4	0,4	1,5	1,7	0,8	1,5
Autres pays d'Europe	5,5	1,5	3,4	4,2	3,4	4,8
	25,6	6,8	22,1	20,6	18,2	20,2
Antilles						
Jamaïque	3,2	0,9	3,1	2,8	3,0	2,6
Porto Rico	2,1	0,6	2,0	1,7	1,9	2,1
Bahamas	2,4	0,6	2,4	1,8	1,7	1,7
Trinité-et-Tobago	1,7	0,5	1,5	1,7	1,5	1,6
Autres pays des Antilles	7,3	1,9	9,0	6,1	6,7	6,4
	16,7	4,5	18,0	14,1	14,8	14,4
Amérique latine						
Chili	4,2	1,1	4,2	3,2	3,3	3,4
Pérou	4,5	1,2	4,1	0,1	0,2	0,2
Autres pays d'Amérique latine	7,0	1,9	4,3	3,7	3,3	3,5
	15,7	4,2	12,6	7,0	6,8	7,1
Asie						
Inde	2,5	0,7	1,8	1,5	2,0	1,1
Malaisie	1,4	0,4	1,3	1,8	1,4	1,5
Corée du Sud	1,8	0,5	1,6	1,7	1,4	1,8
Japon	1,8	0,5	1,1	1,0	1,1	1,7
Hong Kong	1,6	0,4	1,7	1,4	0,9	1,0
Autres pays d'Asie	3,6	0,9	2,9	2,7	2,4	2,0
	12,7	3,4	10,4	10,1	9,2	9,1
Moyen-Orient et Afrique						
Provision générale ¹⁾	1,8	0,5	1,8	1,1	0,7	0,4
Total	(1,3)	(0,4)	(1,3)	(1,3)	(1,4)	(1,5)
	374,8 \$	100,0 %	345,0 \$	291,7 \$	258,9 \$	260,5 \$

1) Aux 31 octobre.

Risque de crédit

Tableau 31

Exposition au risque outre-frontière – pays choisis¹⁾

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	Prêts	Dépôts inter- bancaires	Opérations	Titres d'administration publiques et autres titres	Participations dans des filiales et sociétés affiliées	Autres	Total 2007	Total 2006
Mexique	1 298 \$	– \$	84 \$	474 \$	1 939 \$	1 \$	3 796 \$	4 093 \$
Asie								
Inde	782 \$	4 \$	594 \$	263 \$	– \$	60 \$	1 703 \$	1 524 \$
Corée du Sud	778	–	458	368	–	55	1 659	1 405
Chine	419	11	963	16	–	23	1 432	989
Japon	718	21	71	73	–	47	930	1 132
Hong Kong	393	1	50	310	–	22	776	1 082
Malaisie	177	–	5	292	140	–	614	853
Thaïlande	21	–	16	96	196	–	329	210
Autres pays d'Asie ²⁾	254	206	254	150	–	8	872	820
	3 542 \$	243 \$	2 411 \$	1 568 \$	336 \$	215 \$	8 315 \$	8 015 \$
Amérique latine								
Brésil	568 \$	– \$	682 \$	295 \$	– \$	11 \$	1 556 \$	1 467 \$
Chili	751	–	2	–	416	–	1 169	1 199
Costa Rica	564	–	40	–	380	–	984	764
Pérou	139	–	30	25	552	–	746	574
El Salvador	200	–	14	–	310	–	524	570
Venezuela	4	–	4	3	77	–	88	161
Autres pays								
d'Amérique latine ³⁾	592	6	35	41	–	–	674	689
	2 818 \$	6 \$	807 \$	364 \$	1 735 \$	11 \$	5 741 \$	5 424 \$

1) Une exposition au risque outre-frontière représente une réclamation contre un emprunteur situé dans un pays étranger, libellée dans une monnaie autre que la monnaie locale et établie en fonction du risque ultime.

2) Incluant l'Indonésie, les Philippines, Singapour et Taiwan.

3) Incluant l'Argentine, la Colombie, le Panama et l'Uruguay.

Tableau 32

Prêts et acceptations par catégorie d'emprunteurs

À l'exclusion des prises en pension Aux 30 septembre (en milliards de dollars)	2007		2006	2005
	Solde	Pourcentage du total		
Prêts aux ménages				
Prêts hypothécaires à l'habitation	100,9 \$	43,7 %	88,2 \$	74,6 \$
Prêts sur cartes de crédit	10,0	4,3	9,1	8,6
Prêts aux particuliers	31,4	13,6	29,4	25,6
	142,3	61,6	126,7	108,8
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques				
Services financiers	17,1	7,4	13,0	9,5
Commerce de gros et de détail	11,5	5,0	10,2	10,2
Secteur immobilier et construction	8,7	3,7	7,0	6,0
Pétrole et gaz	6,8	3,0	5,2	3,1
Transport	5,2	2,3	4,9	4,0
Secteur de l'automobile	4,7	2,0	4,7	5,8
Agriculture	3,8	1,7	3,4	2,9
Administrations publiques	2,3	1,0	3,4	2,0
Hôtels et loisirs	3,3	1,4	3,4	2,8
Exploitation minière et métaux de première fusion	4,2	1,8	3,1	2,7
Services publics	2,0	0,9	2,9	1,4
Soins de santé	2,9	1,3	2,9	2,0
Télécommunications et câble	1,8	0,8	2,5	1,7
Médias	2,5	1,1	2,4	2,0
Produits chimiques	2,8	1,2	2,2	2,2
Aliments et boissons	2,3	1,0	2,2	2,1
Produits forestiers	1,8	0,8	1,5	1,8
Autres	5,9	2,6	4,5	3,9
	89,6	39,0	79,4	66,1
Provision générale ¹⁾	231,9		206,1	174,9
Total des prêts et acceptations	(1,3)	(0,6)	(1,3)	(1,3)
	230,6 \$	100,0 %	204,8 \$	173,6 \$

1) Aux 31 octobre.

Tableau 33**Instruments de crédit hors bilan**

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)

	2007	2006	2005	2004	2003
Engagements de crédit	114,3 \$	105,9 \$	99,9 \$	104,2 \$	110,5 \$
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	18,4	18,5	15,8	14,4	14,2
Prêts de titres, engagements d'achat de titres et autres	13,8	13,0	9,3	4,8	7,7
Total	146,5 \$	137,4 \$	125,0 \$	123,4 \$	132,4 \$

Tableau 34**Variation du montant net des prêts douteux¹⁾**

Pour les exercices (en millions de dollars)

Montant brut des prêts douteux

	2007	2006	2005	2004	2003
Solde au début de l'exercice	1 870 \$	1 820 \$	2 200 \$	3 241 \$	3 987 \$
Ajouts nets					
Ajouts	1 338	1 262	1 263	1 774	2 634
Déclassements, remboursements et ventes de prêts	(891)	(956)	(1 034)	(1 680)	(1 936)
	447	306	229	94	698
Acquisition de filiales	33	340	64	–	–
Radiations					
Prêts hypothécaires à l'habitation	(5)	(5)	(6)	(7)	(9)
Prêts aux particuliers	(301)	(214)	(237)	(198)	(192)
Prêts sur cartes de crédit	(183)	(150)	(130)	(145)	(116)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(209)	(174)	(277)	(632)	(610)
	(698)	(543)	(650)	(982)	(927)
	(108)	(53)	(23)	(153)	(517)
	1 544	1 870	1 820	2 200	3 241
Provision spécifique pour pertes sur créances					
Solde au début de l'exercice	1 300	1 139	1 321	1 719	1 892
Acquisition de filiales	38	323	59	–	–
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	295	276	275	490	893
Radiations					
Recouvrements par portefeuille	(698)	(543)	(650)	(982)	(927)
Prêts hypothécaires à l'habitation	4	3	1	2	1
Prêts aux particuliers	73	71	75	78	79
Prêts sur cartes de crédit	35	37	32	32	26
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	74	70	97	46	58
	186	181	205	158	164
	(178)	(76)	(71)	(64)	(303)
	943	1 300	1 139	1 321	1 719
Montant net des prêts douteux					
Solde au début de l'exercice	570	681	879	1 522	2 095
Variation nette du montant brut des prêts douteux	(326)	50	(380)	(1 041)	(746)
Variation nette de la provision spécifique pour pertes sur créances	357	(161)	182	398	173
Solde à la fin de l'exercice	601	570	681	879	1 522
Provision générale pour pertes sur créances	1 298	1 307	1 330	1 375	1 475
Solde après déduction de la provision générale	(697)\$	(737)\$	(649)\$	(496)\$	47 \$

1) Compte non tenu du montant net des prêts douteux consentis dans des pays désignés à marché naissant en 2003.

2) Comprend un virement de 5 \$ aux autres passifs en 2006, un virement de 2 \$ provenant des autres passifs en 2005, un reclassement de 23 \$ prélevé de la provision pour risque-pays et un virement de 8 \$ aux autres passifs en 2004.

Tableau 35**Dotations à la provision pour pertes sur créances**

Pour les exercices (en millions de dollars)

	2007	2006	2005	2004	2003
Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances	481 \$	457 \$	480 \$	648 \$	1 057 \$
Montant net des dotations à la provision spécifique	(186)	(181)	(205)	(158)	(164)
Recouvrements					
Montant net des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances ¹⁾	295	276	275	490	893
Dotation à la provision générale	(25)	(60)	(45)	(100)	–
Montant total net des dotations à la provision pour pertes sur créances	270 \$	216 \$	230 \$	390 \$	893 \$

1) Compte non tenu des reprises sur la provision pour pertes sur créances à l'égard de l'Argentine, le montant net des dotations à la provision spécifique s'est établi à 957 \$ en 2003.

Tableau 36**Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances par catégorie d'emprunteurs**

Pour les exercices (en millions de dollars)

	2007	2006	2005
Prêts aux particuliers			
Prêts hypothécaires à l'habitation	(9)\$	10 \$	11 \$
Autres prêts aux particuliers	449	283	275
	440	293	286
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			
Services financiers	(10)	–	10
Commerce de gros et de détail	(39)	5	11
Secteur immobilier et construction	(11)	(7)	27
Pétrole et gaz	(1)	–	(3)
Transport	(9)	4	(6)
Secteur de l'automobile	1	11	6
Agriculture	(4)	2	11
Administrations publiques	2	(6)	5
Hôtels et loisirs	(5)	(21)	20
Exploitation minière et métaux de première fusion	(4)	(10)	(47)
Services publics	(18)	(21)	(71)
Soins de santé	(1)	2	3
Télécommunications et câble	(5)	(14)	17
Médias	(13)	(4)	(3)
Produits chimiques	(22)	13	4
Aliments et boissons	(6)	7	(17)
Produits forestiers	–	(1)	10
Autres	–	23	12
	(145)	(17)	(11)
Total des dotations à la provision spécifique	295 \$	276 \$	275 \$

Tableau 37

Prêts non productifs par catégorie d'emprunteurs

À l'exclusion des prises en pension Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2007			2006		
	Montant net	Provision pour pertes sur créances	Montant brut	Montant net	Provision pour pertes sur créances	Montant brut
Prêts aux particuliers						
Prêts hypothécaires à l'habitation	189 \$	(40)\$	229 \$	178 \$	(138)\$	316 \$
Autres prêts aux particuliers	57	(527)	584	13	(456)	469
	246	(567)	813	191	(594)	785
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques						
Services financiers	14	(7)	21	—	(9)	9
Commerce de gros et de détail	71	(87)	158	58	(167)	225
Secteur immobilier et construction	62	(58)	120	84	(134)	218
Pétrole et gaz	20	—	20	—	—	—
Transport	15	(23)	38	1	(42)	43
Secteur de l'automobile	4	(12)	16	20	(34)	54
Agriculture	21	(25)	46	18	(40)	58
Administrations publiques	12	(27)	39	—	(8)	8
Hôtels et loisirs	11	(7)	18	42	(12)	54
Exploitation minière et métaux de première fusion	36	(32)	68	4	(40)	44
Services publics	1	(2)	3	4	(17)	21
Soins de santé	7	(9)	16	3	(15)	18
Télécommunications et câble	—	(4)	4	88	(38)	126
Médias	—	(6)	6	2	(7)	9
Produits chimiques	—	(8)	8	—	(33)	33
Aliments et boissons	22	(10)	32	1	(37)	38
Produits forestiers	13	(15)	28	5	(15)	20
Autres	46	(44)	90	49	(58)	107
	355	(376)	731	379	(706)	1 085
Provision pour pertes sur créances – générale	601	(943)	1 544	570 \$	(1 300)\$	1 870 \$
Montant net des prêts douteux après la provision générale	(1 298)			(1 307)		
	(697)\$	(943)\$	1 544 \$	(737)\$	(1 300)\$	1 870 \$

Capital

Tableau 38

Activités de dotation en capital

Émissions		Échéances/rachats	
Capital de catégorie 1		Capital de catégorie 1	
Actions privilégiées		Obligations au titre des instruments de capitaux propres	
Le 24 janvier 2007	Actions privilégiées à dividende non cumulatif série 14, d'un montant de 345 000 000 \$	Le 31 octobre 2007	Actions privilégiées à dividende non cumulatif émises par la Société de placement hypothécaire Scotia («Scotia BOOMS»), d'un montant de 250 000 000 \$
Le 5 avril 2007	Actions privilégiées à dividende non cumulatif série 15, d'un montant de 300 000 000 \$		
Le 17 avril 2007	Actions privilégiées à dividende non cumulatif série 15, d'un montant de 45 000 000 \$		
Le 12 octobre 2007	Actions privilégiées à dividende non cumulatif série 16, d'un montant de 345 000 000 \$		
Capital de catégorie 2		Capital de catégorie 2	
Billets secondaires de la Fiducie		Créance de second rang	
Le 31 octobre 2007	Billets secondaires à 5,25 % de la Fiducie Banque Scotia – série A, émis par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia, d'un montant de 1 000 000 000 \$	Le 16 juillet 2007	Débentures à 6,25 % échéant le 16 juillet 2012, d'un montant de 500 000 000 \$

Tableau 39

Actif pondéré en fonction du risque

Aux 31 octobre (en milliards de dollars)

Facteur de conversion	Facteur de pondération		2007		2006	
			Montant brut	Pondéré en fonction du risque	Montant brut	Pondéré en fonction du risque
Au bilan						
–	0 – 20 %	Liquidités	29,2 \$	4,3 \$	23,4 \$	4,4 \$
–	0 – 100 %	Titres ¹⁾	88,8	10,7	95,5	12,3
–	0 – 50 %	Prêts hypothécaires à l'habitation	102,0	35,0	89,4	30,3
–	0 – 100 %	Prêts et acceptations	159,2	113,0	148,6	103,5
–	0 – 100 %	Autres actifs	32,3	8,1	22,1	8,2
		Total au bilan	411,5	171,1	379,0	158,7
Hors bilan						
Instruments de crédit indirects						
0 – 10 %	0 – 100 %	Engagements de crédit à un an et moins	67,9	1,9	61,4	0,8
20 %	0 – 100 %	Lettres de crédit commercial à court terme	1,2	0,1	1,0	0,1
50 %	0 – 100 %	Engagements de crédit à plus long terme	46,4	17,6	44,5	17,7
50 %	0 – 100 %	Garanties d'exécution	7,9	3,9	8,4	4,2
100 %	0 – 100 %	Lettres de crédit de soutien, lettres de garantie, prêts de titres et autres engagements	24,4	7,4	22,1	6,4
			147,8	30,9	137,4	29,2
Instruments sur taux d'intérêt						
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme standardisés et contrats de gré à gré	120,4	–	148,0	–
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Swaps de taux d'intérêt	565,3	1,5	472,1	1,3
0 – 1,5 %	0 – 50 %	Options sur taux d'intérêt	96,7	–	66,1	0,1
			782,4	1,5	686,2	1,4
Instruments sur devises						
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Contrats à terme standardisés et contrats de change	276,9	2,9	197,0	1,4
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Swaps de devises	97,5	3,2	85,4	2,1
1 – 7,5 %	0 – 50 %	Options sur devises	5,2	0,1	5,2	–
			379,6	6,2	287,6	3,5
Autres instruments dérivés						
6 – 10 %	0 – 50 %	Swaps de capitaux propres et options sur capitaux propres	38,3	0,9	31,3	0,7
6 – 15 %	0 – 50 %	Dérivés de crédit	80,6	1,6	34,8	0,7
7 – 15 %	0 – 50 %	Autres	6,1	0,3	4,8	0,3
			125,0	2,8	70,9	1,7
		Total hors bilan	1 434,8	41,4	1 182,1	35,8
		Total de l'actif brut et de l'actif pondéré en fonction du risque	1 846,3	212,5	1 561,1	194,5
		Incidence des accords généraux de compensation		(4,2)		(2,5)
		Risque de marché – équivalent de l'actif à risque ¹⁾		10,0		5,0
		Total	1 846,3 \$	218,3 \$	1 561,1 \$	197,0 \$

1) Comprend les actifs assujettis au risque de marché. La pondération du risque de ces actifs est comprise dans la rubrique «Risque de marché – équivalent de l'actif à risque».

Revenus et charges

Tableau 40

Analyse de la variation du revenu d'intérêts net selon le volume et le taux

Base de mise en équivalence fiscale ¹⁾ Pour les exercices (en millions de dollars)	2007 par rapport à 2006			2006 par rapport à 2005		
	Augmentation (diminution) due à la variation du :			Augmentation (diminution) due à la variation du :		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Revenu d'intérêts net						
Total de l'actif productif	2 788 \$	656 \$	3 444 \$	1 930 \$	2 063 \$	3 993 \$
Total des passifs portant intérêt	(1 773)	(890)	(2 663)	(1 130)	(2 212)	(3 342)
Variation du revenu d'intérêts net	1 015 \$	(234)\$	781 \$	800 \$	(149)\$	651 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 29.

Tableau 41

Autres revenus

Pour les exercices (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003	2007
						c. 2006
Revenus tirés des cartes de crédit	366 \$	307 \$	251 \$	231 \$	204 \$	19%
Services de dépôt et de paiement						
Services de dépôt	652	622	581	536	479	5
Autres services de paiement	165	144	120	110	114	15
	817	766	701	646	593	7
Fonds communs de placement	296	241	193	171	161	23
Gestion de placements, courtage et fiducie						
Courtage au détail	553	481	427	335	280	15
Gestion et garde de placements	87	70	62	53	53	24
Services fiduciaires aux particuliers et aux entreprises	120	115	111	116	122	4
	760	666	600	504	455	14
Commissions de crédit						
Commissions sur engagements et autres commissions de crédit	403	414	436	477	565	(3)
Commissions sur acceptations	127	116	106	106	119	10
	530	530	542	583	684	—
Revenus de transaction	450	637	594	476	501	(29)
Services bancaires d'investissement						
Commissions de placement et autres	498	453	493	477	472	10
Revenus tirés des opérations de change et autres	239	206	187	171	201	16
	737	659	680	648	673	12
Gain net sur titres détenus à des fins autres que de transaction	488	371	414	477	159	31
Autres	948	623	554	584	585	52
Total des autres revenus	5 392 \$	4 800 \$	4 529 \$	4 320 \$	4 015 \$	12 %
Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent	12 %	6 %	5 %	8 %	2 %	

Tableau 42**Frais autres que d'intérêts et productivité**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003	2007
						c. 2006
Salaires et avantages sociaux						
Salaires	2 315 \$	2 100 \$	1 963 \$	1 933 \$	2 001 \$	10 %
Rémunération liée à la performance	1 017	936	880	817	801	9
Rémunération à base d'actions	133	164	140	174	119	(19)
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	518	568	505	528	440	(9)
	3 983	3 768	3 488	3 452	3 361	6
Locaux et technologie						
Loyers, montant net	197	181	176	170	180	9
Frais de réparation et d'entretien des locaux	75	60	50	46	44	25
Impôts fonciers	65	61	61	58	56	7
Matériel informatique, logiciels et traitement des données	603	549	519	509	498	10
Amortissement	221	192	173	189	208	15
Autres frais liés aux locaux	192	171	169	167	170	12
	1 353	1 214	1 148	1 139	1 156	11
Communications						
Télécommunications	73	68	64	63	68	8
Papeterie, poste et messagerie	227	208	191	185	183	9
	300	276	255	248	251	9
Publicité et prospection						
Publicité et activités promotionnelles	193	126	139	113	103	53
Déplacement et prospection	118	106	93	97	96	11
	311	232	232	210	199	34
Honoraires						
	227	174	186	163	141	30
Taxes d'affaires et taxe sur le capital						
Taxes d'affaires	107	98	91	89	90	8
Taxe sur le capital	36	35	56	53	54	5
	143	133	147	142	144	8
Autres						
Formation du personnel	53	47	45	43	37	14
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	46	38	29	27	29	22
Frais divers	578	561	513	438	382	3
Total avant les éléments ci-dessous	677	646	587	508	448	5
	6 994	6 443	6 043	5 862	5 700	9
Perte sur la cession des activités d'une filiale¹⁾	–	–	–	–	31	–
Total des frais autres que d'intérêts	6 994 \$	6 443 \$	6 043 \$	5 862 \$	5 731 \$	9 %
Ratio de productivité («BMEF») ²⁾	53,7 %	55,3 %	56,3	56,9 %	55,9 %	

1) La perte sur la cession des activités d'une filiale se rapporte à Scotiabank Quilmes.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 29.

Tableau 43**Impôts**

Pour les exercices (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004	2003	2007
						c. 2006
Impôts sur le bénéfice						
Charge d'impôts	1 063 \$	872 \$	847 \$	786 \$	777 ¹⁾ \$	22 %
Redressement pour mise en équivalence fiscale ²⁾	531	440	326	274	278	21
Charge d'impôts («BMEF») ²⁾	1 594	1 312	1 173	1 060	1 055	21
Autres impôts						
Charges sociales	164	152	137	139	139	8
Taxes d'affaires et taxe sur le capital	143	133	147	142	144	8
Taxe sur les produits et services et autres taxes	143	128	132	121	110	12
Total des autres impôts	450	413	416	402	393	9
Total des impôts ³⁾	2 044 \$	1 725 \$	1 589 \$	1 462 \$	1 448 \$	19 %

1) Comprend la charge d'impôts de 3 \$ relativement à la perte sur la cession des activités de la filiale Scotiabank Quilmes en 2003.

2) Base de mise en équivalence fiscale. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 29.

3) Ce montant se compose d'une tranche de 1 175 \$ en impôts canadiens (1 035 \$ en 2006; 988 \$ en 2005; 910 \$ en 2004 et 953 \$ en 2003) et de 869 \$ en impôts étrangers (690 \$ en 2006; 601 \$ en 2005; 552 \$ en 2004 et 495 \$ en 2003).

Autres informations

Tableau 44

Composantes du bénéfice net en pourcentage du total de l'actif moyen¹⁾

Base de mise en équivalence fiscale

Pour les exercices (en pourcentage)

	2007	2006	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	1,89 %	1,95 %	2,00 %	2,10%	2,16%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(0,07)	(0,06)	(0,07)	(0,14)	(0,31)
Autres revenus	1,34	1,37	1,46	1,52	1,39
Revenu d'intérêts net et autres revenus	3,16	3,26	3,39	3,48	3,24
Frais autres que d'intérêts	(1,73)	(1,84)	(1,95)	(2,06)	(1,98)
Bénéfice net avant les éléments ci-dessous	1,43	1,42	1,44	1,42	1,26
Charge d'impôts et participation sans contrôle	(0,43)	(0,40)	(0,40)	(0,40)	(0,42)
Bénéfice net	1,00 %	1,02 %	1,04 %	1,02 %	0,84 %
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	403,5 \$	350,7 \$	309,4 \$	284,0 \$	288,5

1) Le revenu provenant de titres exonérés d'impôt est indiqué sur une base de mise en équivalence fiscale, avant impôts. La charge d'impôts a été ajustée en conséquence : 531 millions de dollars en 2007; 440 millions de dollars en 2006; 326 millions de dollars en 2005; 274 millions de dollars en 2004 et 278 millions de dollars en 2003.

Tableau 45

Provision générale et gains (pertes) non réalisé(e)s sur titres disponibles à la vente

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

Provision générale

Gains (pertes) non réalisé(e)s sur titres de placement

Actions ordinaires et privilégiées

Obligations de pays à marché naissant

Autres titres à revenu fixe

	2007	2006	2005	2004	2003
Provision générale	1 298 \$	1 307 \$	1 330 \$	1 375 \$	1 475 \$
Actions ordinaires et privilégiées	456 \$	519 \$	499 \$	502 \$	164
Obligations de pays à marché naissant	522	584	574	507	512
Autres titres à revenu fixe	(1)	(102)	(38)	39	27
	977 \$	1 001 \$	1 035 \$	1 048 \$	703 \$

Tableau 46

Actifs sous administration et actifs sous gestion

Aux 30 septembre (en milliards de dollars)

Actifs sous administration

Particuliers

Courtage au détail

Gestion de placements et services fiduciaires

	2007	2006	2005	2004	2003
Particuliers					
Courtage au détail	77,4 \$	69,7 \$	64,2 \$	54,2 \$	47,4 \$
Gestion de placements et services fiduciaires	53,1	59,5	57,0	53,4	56,6
	130,5	129,2	121,2	107,6	104,0
Fonds communs de placement	24,8	19,8	18,4	15,8	14,2
Institutions	39,8	42,9	31,8	33,4	43,8
Total	195,1 \$	191,9 \$	171,4 \$	156,8 \$	162,0 \$

Actifs sous gestion

Particuliers

Fonds communs de placement

Institutions

Total

	2007	2006	2005	2004	2003
Particuliers					
11,2 \$	10,0 \$	9,4 \$	7,5 \$	7,0 \$	
15,9	13,2	13,4	11,8	11,6	
4,3	4,6	3,8	1,9	1,4	
31,4 \$	27,8 \$	26,6 \$	21,2 \$	20,0 \$	

Tableau 47

Honoraires versés aux vérificateurs nommés par les actionnaires

Pour les exercices (en millions de dollars)

Services de vérification

Services liés à la vérification

Services-conseils en fiscalité autres que de vérification

Divers services autres que de vérification

	2007	2006 ¹¹⁾
Services de vérification	13,4 \$	12,8 \$
Services liés à la vérification	0,4	0,1
Services-conseils en fiscalité autres que de vérification	0,2	0,3
Divers services autres que de vérification	0,3	0,1
	14,3 \$	13,3 \$

1) PricewaterhouseCoopers s.r.l. ont cessé d'être les vérificateurs nommés par les actionnaires en date de leur démission, soit le 20 décembre 2005. Pour la période allant jusqu'au 20 décembre 2005, les honoraires se rapportant à PricewaterhouseCoopers s.r.l. se sont établis à environ 0,4 million de dollars.

Tableau 48**Information trimestrielle choisie**

Pour les trimestres	2007				2006			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)								
Revenu d'intérêts net	1 716	1 812	1 794	1 776	1 652	1 716	1 531	1 509
Revenu d'intérêts net («BMEF») ¹⁾	1 932	1 913	1 903	1 881	1 783	1 816	1 644	1 605
Total des revenus	3 078	3 201	3 102	3 109	2 868	2 889	2 717	2 734
Total des revenus («BMEF») ¹⁾	3 294	3 302	3 211	3 214	2 999	2 989	2 830	2 830
Dotation à la provision pour pertes sur créances	95	92	20	63	32	74	35	75
Frais autres que d'intérêts	1 792	1 752	1 726	1 724	1 708	1 608	1 565	1 562
Charge d'impôts	204	296	286	277	203	244	200	225
Charge d'impôts («BMEF») ¹⁾	420	397	395	382	334	344	313	321
Bénéfice net	954	1 032	1 039	1 020	897	936	894	852
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	938	1 016	1 028	1 012	890	928	887	844
Rendement de l'exploitation								
Bénéfice de base par action (en dollars)	0,95	1,03	1,04	1,02	0,90	0,94	0,90	0,85
Bénéfice dilué par action (en dollars)	0,95	1,02	1,03	1,01	0,89	0,93	0,89	0,84
Rendement des capitaux propres (en pourcentage) ¹²⁾	21,0	21,7	22,4	22,1	21,1	22,8	23,2	21,6
Ratio de productivité (en pourcentage) («BMEF») ¹¹⁾	54,4	53,0	53,8	53,6	56,9	53,8	55,3	55,2
Marge nette sur intérêts sur le total de l'actif moyen (en pourcentage) («BMEF») ¹⁰⁾	1,87	1,86	1,93	1,91	1,89	1,98	1,97	1,97
Données du bilan (en milliards de dollars)								
Liquidités et titres	118,0	121,6	131,3	126,9	118,9	115,5	113,8	102,0
Prêts et acceptations ²⁾	238,7	233,0	226,3	222,7	212,3	202,9	192,2	180,7
Total de l'actif	411,5	408,1	411,7	396,5	379,0	365,0	357,0	325,0
Dépôts	288,4	287,0	291,6	277,0	263,9	255,2	247,6	227,5
Actions privilégiées	1,6	1,3	1,3	0,9	0,6	0,6	0,6	0,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ²⁾	17,2	18,4	18,7	18,9	16,9	16,5	15,8	15,6
Actifs sous administration	195,1	198,8	208,4	203,1	191,9	180,9	188,5	174,1
Actifs sous gestion	31,4	31,0	30,4	29,2	27,8	26,6	26,9	26,2
Mesures du capital (en pourcentage)								
Coefficient du capital de catégorie 1	9,3	9,7	10,1	10,4	10,2	10,0	10,2	10,8
Coefficient du capital total	10,5	10,6	11,4	11,7	11,7	11,6	11,9	12,7
Coefficient des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque	7,8	8,3	8,6	9,0	8,8	8,9	9,0	9,4
Coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque ¹⁾	7,2	7,7	8,0	8,4	8,3	8,4	8,5	9,0
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	218,3	219,8	213,1	206,8	197,0	190,3	180,1	168,9
Qualité du crédit								
Montant net des prêts douteux ³⁾ (en millions de dollars)	601	584	579	579	570	479	579	659
Provision générale pour pertes sur créances (en millions de dollars)	1 298	1 298	1 298	1 323	1 307	1 330	1 330	1 330
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations ²³⁾	0,25	0,25	0,26	0,26	0,27	0,24	0,30	0,36
Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de l'encours moyen des prêts et acceptations (annualisé) ²²⁾	0,16	0,16	0,08	0,12	0,18	0,15	0,08	0,17
Données sur les actions ordinaires								
Cours des actions (en dollars)								
Haut	53,49	54,67	54,73	53,39	49,50	47,24	48,67	49,80
Bas	46,70	48,91	49,34	48,80	45,36	41,55	45,03	42,89
Clôture	53,48	49,45	53,39	50,76	49,30	45,55	46,52	46,25
Actions en circulation (en millions)								
Moyenne (de base)	983	988	992	991	989	988	988	989
Moyenne (diluée)	991	996	1 001	1 001	1 000	999	1 001	1 002
Fin du trimestre	984	982	990	993	990	988	988	988
Dividendes par action (en dollars)	0,45	0,45	0,42	0,42	0,39	0,39	0,36	0,36
Rendement de l'action (en pourcentage)	3,6	3,5	3,2	3,3	3,3	3,5	3,1	3,1
Ratio de distribution ⁴⁾ (en pourcentage)	47,1	43,7	40,6	41,2	43,3	41,5	40,1	42,2
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	52,6	48,6	52,8	50,4	48,8	45,0	45,9	45,7
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	17,45	18,71	18,90	18,99	17,13	16,66	15,98	15,76
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	3,1	2,6	2,8	2,7	2,9	2,7	2,9	2,9
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	13,2	12,4	13,7	13,5	13,7	13,0	13,9	14,2

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

2) Certains chiffres correspondants ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle du trimestre à l'étude.

3) Le montant net des prêts douteux correspond au montant des prêts douteux, moins la provision spécifique pour pertes sur créances.

4) Représente le dividende sur actions ordinaires du trimestre en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires au cours du trimestre.

Tableau 49**Statistiques des onze derniers exercices**
Bilan consolidé

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004
Actif				
Liquidités	29 195 \$	23 376 \$	20 505 \$	17 155 \$
Titres				
Détenus à des fins de transaction	59 685	62 490	50 007	43 056
Disponibles à la vente	28 426	—	—	—
Placement	—	32 870	23 285	15 576
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	724	142	167	141
	88 835	95 502	73 459	58 773
	22 542	25 705	20 578	17 880
Titres pris en pension				
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	102 154	89 590	75 520	69 018
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	41 734	39 058	34 695	30 182
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	85 500	76 733	62 681	57 384
	229 388	205 381	172 896	156 584
Provision pour pertes sur créances	2 241	2 607	2 469	2 696
	227 147	202 774	170 427	153 888
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 538	9 555	7 576	7 086
Instruments dérivés ¹⁾	21 960	12 098	12 867	15 488
Terrains, bâtiments et matériel	2 271	2 256	1 934	1 872
Autres actifs ¹⁾	8 022	7 740	6 679	7 070
	43 791	31 649	29 056	31 516
	411 510 \$	379 006 \$	314 025 \$	279 212 \$
Passif et capitaux propres				
Dépôts				
Particuliers	100 823 \$	93 450 \$	83 953 \$	79 020 \$
Entreprises et administrations publiques	161 229	141 072	109 389	94 125
Banques	26 406	29 392	24 103	22 051
	288 458	263 914	217 445	195 196
Autres				
Acceptations	11 538	9 555	7 576	7 086
Obligations relatives aux titres mis en pension	28 137	33 470	26 032	19 428
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	16 039	13 396	11 250	7 585
Instruments dérivés ¹⁾	24 689	12 869	13 004	16 002
Autres passifs ¹⁾	21 138	24 799	18 983	13 785
Participation sans contrôle dans les filiales	497	435	306	280
	102 038	94 524	77 151	64 166
Débentures subordonnées	1 710	2 271	2 597	2 615
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	500	750	750	2 250
Capitaux propres				
Capital-actions				
Actions privilégiées	1 635	600	600	300
Actions ordinaires et surplus d'apport	3 566	3 425	3 317	3 229
Bénéfices non répartis	17 460	15 843	14 126	13 239
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(3 857)	(2 321)	(1 961)	(1 783)
	18 804	17 547	16 082	14 985
	411 510 \$	379 006 \$	314 025 \$	279 212 \$

1) Les chiffres correspondants des exercices antérieurs à 2004 n'ont pas été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice à l'étude étant donné que l'information n'est pas facile à obtenir.

2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
20 581 \$	20 273 \$	20 160 \$	18 744 \$	17 115 \$	22 900 \$	18 174 \$
42 899	34 592	27 834	21 821	13 939	12 108	10 908
—	—	—	—	—	—	—
20 141	21 439	25 256	19 162	19 480	16 718	16 523
152	163	194	403	550	674	568
63 192	56 194	53 284	41 386	33 969	29 500	27 999
22 648	32 262	27 500	23 559	13 921	11 189	8 520
61 646	56 295	52 592	50 037	47 916	45 884	41 727
26 277	23 363	20 116	17 988	16 748	18 801	17 764
64 313	77 181	79 460	78 172	69 873	76 542	59 353
152 236	156 839	152 168	146 197	134 537	141 227	118 844
3 217	3 430	4 236	2 853	2 599	1 934	1 625
149 019	153 409	147 932	143 344	131 938	139 293	117 219
6 811	8 399	9 301	8 807	9 163	8 888	7 575
15 308	15 821	15 886	8 244	8 039	13 675	8 925
1 944	2 101	2 325	1 631	1 681	1 759	1 716
6 389	7 921	8 037	7 456	6 865	6 384	5 025
30 452	34 242	35 549	26 138	25 748	30 706	23 241
285 892 \$	296 380 \$	284 425 \$	253 171 \$	222 691 \$	233 588 \$	195 153 \$
76 431 \$	75 558 \$	75 573 \$	68 972 \$	65 715 \$	62 656 \$	59 239 \$
93 541	93 830	80 810	76 980	64 070	70 779	56 928
22 700	26 230	29 812	27 948	26 833	32 925	22 808
192 672	195 618	186 195	173 900	156 618	166 360	138 975
6 811	8 399	9 301	8 807	9 163	8 888	7 575
28 686	31 881	30 627	23 792	16 781	14 603	11 559
9 219	8 737	6 442	4 297	2 833	3 121	3 739
14 758	15 500	15 453	8 715	8 651	14 360	8 872
14 145	15 678	15 369	14 586	11 667	9 787	9 731
326	662	586	229	198	173	137
73 945	80 857	77 778	60 426	49 293	50 932	41 613
2 661	3 878	5 344	5 370	5 374	5 482	5 167
2 500	2 225	1 975	1 975	1 475	1 475	1 468
300	300	300	300	300	300	—
3 141	3 002	2 920	2 765	2 678	2 625	2 567
11 747	10 398	9 674	8 275	6 956	6 257	5 358
(1 074)	102	239	160	(3)	157	5
14 114	13 802	13 133	11 500	9 931	9 339	7 930
285 892 \$	296 380 \$	284 425 \$	253 171 \$	222 691 \$	233 588 \$	195 153 \$

Tableau 50

État consolidé des résultats

Pour les exercices terminés les 31 octobre
(en millions de dollars)

	2007	2006	2005	2004
Revenu d'intérêts				
Prêts	13 985 \$	11 575 \$	9 236 \$	8 480 \$
Titres	4 680	4 124	3 104	2 662
Titres pris en pension	1 258	1 102	817	594
Dépôts auprès d'autres banques	1 112	881	646	441
	21 035	17 682	13 803	12 177
Frais d'intérêts				
Dépôts	10 850	8 589	5 755	4 790
Débentures subordonnées	116	130	134	112
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	53	53	53	164
Autres	2 918	2 502	1 990	1 410
	13 937	11 274	7 932	6 476
Revenu d'intérêts net	7 098	6 408	5 871	5 701
Dotation à la provision pour pertes sur créances	270	216	230	390
Revenu d'intérêts net après la dotation à la provision pour pertes sur créances	6 828	6 192	5 641	5 311
Autres revenus	5 392	4 800	4 529	4 320
Revenu d'intérêts net et autres revenus	12 220	10 992	10 170	9 631
Frais autres que d'intérêts				
Salaires et avantages sociaux	3 983	3 768	3 488	3 452
Autres ²⁾	3 011	2 675	2 555	2 410
Dotations à la provision pour frais de restructuration à la suite des acquisitions	—	—	—	—
	6 994	6 443	6 043	5 862
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	5 226	4 549	4 127	3 769
Charge d'impôts	1 063	872	847	786
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	118	98	71	75
Bénéfice net	4 045 \$	3 579 \$	3 209 \$	2 908 \$
Dividendes versés sur actions privilégiées et autres dividendes	51	30	25	16
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 994 \$	3 549 \$	3 184 \$	2 892 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
De base	989	988	998	1 010
Dilué	997	1 001	1 012	1 026
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)				
De base	4,04 \$	3,59 \$	3,19 \$	2,87 \$
Dilué	4,01 \$	3,55 \$	3,15 \$	2,82 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,74 \$	1,50 \$	1,32 \$	1,10 \$

1) Ces résultats financiers ont été établis conformément aux PCGR du Canada, y compris les exigences comptables du Surintendant des institutions financières, sauf pour la comptabilisation de l'augmentation de la dotation à la provision générale pour pertes sur créances comme une charge directe aux bénéfices non répartis du quatrième trimestre de 1999, ce qui était conforme aux exigences comptables prescrites par le Surintendant en vertu de la *Loi sur les banques*. Si l'augmentation ponctuelle de la dotation à la provision générale de 550 \$ avant impôts (314 \$ après impôts) avait été constatée comme une charge dans l'état consolidé des résultats, ces résultats financiers auraient été les suivants : 1 185 \$ pour la dotation à la provision pour pertes sur créances, 1 145 \$ pour le bénéfice net, 1,14 \$ pour le bénéfice de base par action et 1,13 \$ pour le bénéfice dilué par action.

2) Les frais autres que d'intérêts comprennent a) en 2003 et en 2002, une perte sur la cession des activités d'une filiale de 31 \$ et de 237 \$, respectivement et b) en 1997, une radiation de 26 \$ d'un écart d'acquisition.

2003	2002	2001	2000	1999 ¹⁾	1998	1997
9 073 \$	9 635 \$	11 530 \$	11 044 \$	9 972 \$	9 695 \$	7 718 \$
2 859	3 087	3 062	2 286	1 874	1 815	1 636
872	1 073	1 519	1 085	682	574	364
442	573	872	916	943	1 007	770
13 246	14 368	16 983	15 331	13 471	13 091	10 488
5 222	5 519	8 233	8 192	7 284	7 303	5 714
139	203	303	324	314	354	260
182	158	136	120	99	99	98
1 735	1 971	2 247	1 616	1 201	1 057	797
7 278	7 851	10 919	10 252	8 898	8 813	6 869
5 968	6 517	6 064	5 079	4 573	4 278	3 619
893	2 029	1 425	765	635	595	35
5 075	4 488	4 639	4 314	3 938	3 683	3 584
4 015	3 942	4 071	3 665	3 183	2 858	2 683
9 090	8 430	8 710	7 979	7 121	6 541	6 267
3 361	3 344	3 220	2 944	2 627	2 501	2 202
2 370	2 630	2 442	2 209	2 149	1 945	1 607
—	—	—	(34)	(20)	—	250
5 731	5 974	5 662	5 119	4 756	4 446	4 059
3 359	2 456	3 048	2 860	2 365	2 095	2 208
777	594	869	983	860	755	758
160	154	102	43	46	38	34
2 422 \$	1 708 \$	2 077 \$	1 834 \$	1 459 \$	1 302 \$	1 416 \$
16	16	16	16	16	5	1
2 406 \$	1 692 \$	2 061 \$	1 818 \$	1 443 \$	1 297 \$	1 415 \$
1 010	1 009	1 001	991	986	982	958
1 026	1 026	1 018	1 003	996	993	966
2,38 \$	1,68 \$	2,06 \$	1,83 \$	1,46 \$	1,32 \$	1,48 \$
2,34 \$	1,65 \$	2,02 \$	1,81 \$	1,45 \$	1,31 \$	1,46 \$
0,84 \$	0,73 \$	0,62 \$	0,50 \$	0,44 \$	0,40 \$	0,37 \$

Tableau 51

État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice	600 \$	600 \$	300 \$	300 \$
Émission d'actions	1 035	—	300	—
Solde à la fin de l'exercice	1 635	600	600	300
Actions ordinaires et surplus d'apport				
Solde des actions ordinaires au début de l'exercice	3 425	3 316	3 228	3 140
Émission d'actions	184	135	172	117
Rachat aux fins d'annulation	(43)	(26)	(84)	(29)
Solde des actions ordinaires à la fin de l'exercice	3 566	3 425	3 316	3 228
Surplus d'apport : juste valeur des options sur actions	—	—	1	1
Total	3 566	3 425	3 317	3 229
Bénéfices non répartis				
Solde au début de l'exercice	15 843	14 126	13 239	11 747
Ajustements	(61) ¹⁾	(25) ²⁾	—	—
Bénéfice net	4 045	3 579	3 209	2 908
Dividendes :				
Actions privilégiées	(51)	(30)	(25)	(16)
Actions ordinaires	(1 720)	(1 483)	(1 317)	(1 110)
Achat d'actions et prime au rachat d'actions	(586)	(324)	(973)	(290)
Autres	(10)	—	(7)	—
Solde à la fin de l'exercice	17 460	15 843	14 126	13 239
Cumul des autres éléments du résultat étendu³⁾				
Solde au début de l'exercice	(2 321)	(1 961)	(1 783)	(1 074)
Incidence cumulative de l'adoption de nouvelles conventions comptables	683	—	—	—
Autres éléments du résultat étendu	(2 219)	(360)	(178)	(709)
Solde à la fin de l'exercice	(3 857)	(2 321)	(1 961)	(1 783)
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	18 804 \$	17 547 \$	16 082 \$	14 985 \$

État consolidé du résultat étendu¹⁾

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006	2005	2004
Résultat étendu				
Bénéfice net	4 045 \$	3 579 \$	3 209 \$	2 908 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice :				
Variation nette des pertes de change non réalisées	(2 228)	(360)	(178)	(709)
Variation nette des gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(67)	—	—	—
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	76	—	—	—
Autres éléments du résultat étendu	(2 219)	(360)	(178)	(709)
Résultat étendu	1 826 \$	3 219 \$	3 031 \$	2 199 \$

1) Incidence de l'adoption de nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers.

2) Incidence cumulative de l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur la rémunération à base d'actions.

3) Incidence cumulative de l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition.

4) Incidence cumulative de l'adoption de la nouvelle norme comptable traitant des impôts sur le bénéfice des sociétés.

5) Se rapporte à l'augmentation de la provision générale pour pertes sur créances à titre de variation directe des bénéfices non répartis au cours du quatrième trimestre de 1999 (se reporter à la note 1 à la page 86).

2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	-\$	-\$
—	—	—	—	—	300	—
300	300	300	300	300	300	—
 3 002	 2 920	 2 765	 2 678	 2 625	 2 567	 2 161
163	101	155	87	53	58	406
(25)	(19)	—	—	—	—	—
 3 140	 3 002	 2 920	 2 765	 2 678	 2 625	 2 567
1	—	—	—	—	—	—
 3 141	 3 002	 2 920	 2 765	 2 678	 2 625	 2 567
 10 398	 9 674	 8 275	 6 956	 6 257	 5 358	 4 301
—	(76) ³⁾	(39) ⁴⁾	—	(314) ⁵⁾	—	—
 2 422	 1 708	 2 077	 1 834	 1 459	 1 302	 1 416
(16)	(16)	(16)	(16)	(16)	(5)	(1)
(849)	(732)	(621)	(496)	(429)	(393)	(355)
(201)	(154)	—	—	—	—	—
(7)	(6)	(2)	(3)	(1)	(5)	(3)
 11 747	 10 398	 9 674	 8 275	 6 956	 6 257	 5 358
 102	 239	 160	 (3)	 157	 5	 (38)
—	—	—	—	—	—	—
 (1 176)	 (137)	 79	 163	 (160)	 152	 43
 (1 074)	 102	 239	 160	 (3)	 157	 5
 14 114 \$	 13 802 \$	 13 133 \$	 11 500 \$	 9 931 \$	 9 339 \$	 7 930 \$

2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
 2 422 \$	 1 708 \$	 2 077 \$	 1 834 \$	 1 459 \$	 1 302 \$	 1 416 \$
 (1 176)	 (137)	 79	 163	 (160)	 152	 43
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
 (1 176)	 (137)	 79	 163	 (160)	 152	 43
 1 246 \$	 1 571 \$	 2 156 \$	 1 997 \$	 1 299 \$	 1 454 \$	 1 459 \$

Tableau 52**Autres statistiques**

Pour les exercices terminés les 31 octobre

Rendement de l'exploitation

Bénéfice de base par action (en dollars)

Bénéfice dilué par action (en dollars)

Rendement des capitaux propres (en pourcentage)

Ratio de productivité (en pourcentage) («BMEF»)

Rendement de l'actif (en pourcentage)

Marge nette sur intérêts sur le total de

l'actif moyen (en pourcentage) («BMEF»)

Mesures du capital

Coefficient du capital de catégorie 1 (en pourcentage)

Coefficient du capital total (en pourcentage)

Ratio actif/capital²⁾

Coefficient des capitaux propres attribuables aux actionnaires

ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque (en pourcentage)

Coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque³⁾ (en pourcentage)**Information sur les actions ordinaires**

Cours de l'action (en dollars)

Haut

Bas

Clôture

Nombre d'actions en circulation (en millions)

Dividendes par action (en dollars)

Ratio de distribution (en pourcentage)⁴⁾Rendement de l'action (en pourcentage)⁴⁾Ratio cours-bénéfice⁵⁾

Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)

Autres données

Total de l'actif moyen (en millions de dollars)

Nombre de succursales et de bureaux

Nombre de salariés⁶⁾

Nombre de guichets automatiques bancaires

	2007	2006	2005	2004
Bénéfice de base par action (en dollars)	4,04	3,59	3,19	2,87
Bénéfice dilué par action (en dollars)	4,01	3,55	3,15	2,82
Rendement des capitaux propres (en pourcentage)	22,0	22,1	20,9	19,9
Ratio de productivité (en pourcentage) («BMEF»)	53,7	55,3	56,3	56,9
Rendement de l'actif (en pourcentage)	1,00	1,02	1,04	1,02
Marge nette sur intérêts sur le total de l'actif moyen (en pourcentage) («BMEF»)	1,89	1,95	2,00	2,10
Coefficient du capital de catégorie 1 (en pourcentage)	9,3	10,2	11,1	11,5
Coefficient du capital total (en pourcentage)	10,5	11,7	13,2	13,9
Ratio actif/capital ²⁾	18,2	17,1	15,1	13,8
Coefficient des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque (en pourcentage)	7,8	8,8	9,7	9,9
Coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction du risque ³⁾ (en pourcentage)	7,2	8,3	9,3	9,7
Cours de l'action (en dollars)				
Haut	54,73	49,80	44,22	40,00
Bas	46,70	41,55	36,41	31,08
Clôture	52,48	49,30	42,99	39,60
Nombre d'actions en circulation (en millions)	984	990	990	1 009
Dividendes par action (en dollars)	1,74	1,50	1,32	1,10
Ratio de distribution (en pourcentage) ⁴⁾	43,1	41,8	41,4	38,4
Rendement de l'action (en pourcentage) ⁴⁾	3,4	3,3	3,3	3,1
Ratio cours-bénéfice ⁵⁾	13,2	13,7	13,5	13,8
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)	17,45	17,13	15,64	14,56
Total de l'actif moyen (en millions de dollars)	403 475	350 709	309 374	283 986
Nombre de succursales et de bureaux	2 331	2 191	1 959	1 871
Nombre de salariés ⁶⁾	58 113	54 199	46 631	43 928
Nombre de guichets automatiques bancaires	5 283	4 937	4 449	4 219

1) Si l'augmentation de la dotation à la provision générale avait été portée aux résultats (se reporter à la note 1 à la page 86), les ratios financiers de 1999 auraient été les suivants : 12,0 % pour le rendement des capitaux propres, 0,50 % pour le rendement de l'actif, 1,14 \$ pour le bénéfice de base par action, 1,13 \$ pour le bénéfice dilué par action, 38,0 % pour le ratio de distribution et 14,3 pour le ratio cours-bénéfice.

2) Conformément aux directives du Surintendant, le ratio actif/capital de la Banque est calculé en divisant le total de l'actif ajusté par le capital réglementaire total.

3) Dividendes versés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

4) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour l'exercice.

5) D'après le cours de clôture de l'action ordinaire.

6) Comprend l'ensemble du personnel de la Banque et de toutes ses filiales (les données relatives au personnel à temps partiel étant exprimées en équivalent de travail à temps plein).

7) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR, à la page 29.

2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
2,38	1,68	2,06	1,83	1,46 ¹⁾	1,32	1,48
2,34	1,65	2,02	1,81	1,45 ¹⁾	1,31	1,46
17,6	13,0	17,3	17,6	15,3 ¹⁾	15,3	20,2
55,9	55,7	54,6	57,3	60,1	61,2	63,4
0,84	0,58	0,76	0,77	0,64 ¹⁾	0,61	0,79
2,16	2,29	2,32	2,21	2,07	2,06	2,08
10,8	9,9	9,3	8,6	8,1	7,2	6,9
13,2	12,7	13,0	12,2	11,9	10,6	10,4
14,4	14,5	13,5	13,7	13,5	14,9	14,2
9,2	8,6	8,1	7,3	6,9	6,0	5,8
8,9	8,3	7,8	7,0	6,7	5,7	5,6
33,70	28,10	25,25	22,83	18,45	22,35	17,05
22,28	21,01	18,65	13,03	14,30	11,40	10,28
32,74	22,94	21,93	21,75	16,80	16,10	15,54
1 011	1 008	1 008	996	989	984	980
0,84	0,73	0,62	0,50	0,44	0,40	0,37
35,3	43,2	30,1	27,3	29,7 ¹⁾	30,3	25,1
3,0	3,0	2,8	2,8	2,7	2,4	2,7
13,8	13,7	10,6	11,9	11,5 ¹⁾	12,2	10,5
13,67	13,39	12,74	11,25	9,74	9,18	8,09
288 513	296 852	271 843	238 664	229 037	213 973	179 176
1 850	1 847	2 005	1 695	1 654	1 741	1 658
43 986	44 633	46 804	40 946	40 894	42 046	38 648
3 918	3 693	3 761	2 669	2 322	2 244	2 030

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

L'établissement et le maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière incombe à la direction de La Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque»), et celle-ci a conçu un tel contrôle interne à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada, y compris un rapprochement avec les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

La direction a effectué son appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au moyen du rapport Internal Control – Integrated Framework, lequel constitue un cadre reconnu et adéquat élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission («COSO»).

Le président et chef de la direction,
Rick Waugh

Toronto, Canada
Le 6 décembre 2007

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007, et elle a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est efficace. La direction n'a relevé aucune faiblesse importante à cet égard.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, qui ont vérifié les états financiers consolidés, ont également vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et ils ont délivré le rapport ci-dessous.

Le vice-président à la direction et chef des affaires financières,
Luc Vanneste

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de La Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») au 31 octobre 2007 selon les critères établis dans le rapport Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission («COSO»). La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui figure dans le rapport ci-joint de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, à tous les égards importants. Notre vérification a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il existe une faiblesse importante du contrôle interne, la mise en œuvre de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne selon notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les

opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encassemens et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit prévenue, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, la Banque maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007 selon les critères établis dans le rapport Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission («COSO»).

Nous avons également vérifié les bilans consolidés de la Banque aux 31 octobre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Notre rapport daté du 6 décembre 2007 exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada,

Le 6 décembre 2007

États financiers consolidés 2007

TABLE DES MATIÈRES

- 94 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 95 Rapport des vérificateurs
- 96 Bilan consolidé
- 97 État consolidé des résultats
- 98 État consolidé de la variation des capitaux propres
- 98 État consolidé du résultat étendu
- 99 État consolidé des flux de trésorerie
- 100 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») répond de l'intégrité et s'assure de donner une image fidèle de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel. Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés sont également conformes aux exigences comptables de la *Loi sur les banques*.

Les états financiers consolidés comprennent des montants qui sont, par nécessité, établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à celle des états financiers consolidés.

La direction reconnaît depuis toujours qu'il est important que la Banque maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités, y compris l'établissement et la diffusion d'états qui donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque. À cet égard, la direction a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les contrôles internes nécessaires, de sorte que les opérations sont correctement autorisées et comptabilisées, les biens protégés contre un usage ou une cession non autorisés et les passifs dûment comptabilisés. Le système prévoit aussi des politiques et des procédés écrits, le recrutement judiciaire et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une répartition précise et appropriée des tâches ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des affaires à l'échelle de la Banque.

La direction, sous la supervision du chef de la direction et du chef des affaires financières et en collaboration avec ces derniers, a mis en place un processus d'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière conformément aux règlements sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis.

Le système de contrôle interne est renforcé par une équipe professionnelle de vérificateurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects des activités de la Banque. De plus, l'inspecteur général de la

Banque communique librement avec les membres du comité de vérification et de révision du conseil d'administration et les rencontre périodiquement. De plus, la fonction de conformité de la Banque maintient des politiques, des procédures et des programmes visant à assurer la conformité aux exigences réglementaires, notamment des règles établies en matière de conflit d'intérêts.

Le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, dont le mandat consiste à protéger les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la Banque, procède à un examen des activités et des affaires de la Banque ainsi qu'à toute enquête à leur sujet qu'il peut juger nécessaire, pour déterminer si les dispositions de la *Loi sur les banques* sont observées et si la situation financière de la Banque est saine.

Les membres du comité de vérification et de révision, qui sont tous des administrateurs externes, examinent les états financiers consolidés, de concert avec la direction et les vérificateurs indépendants, avant qu'ils soient approuvés par le conseil d'administration et soumis aux actionnaires de la Banque.

Les membres du comité de vérification et de révision examinent toutes les opérations entre apparentés ayant une incidence importante sur la Banque et fait état de leurs conclusions au conseil d'administration.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont vérifié les états financiers consolidés des exercices 2007 et 2006 de la Banque conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, et ils ont exprimé leurs opinions à l'issue de leurs vérifications dans le rapport ci-après adressé aux actionnaires. Les vérificateurs nommés par les actionnaires communiquent librement avec les membres du comité de vérification et de révision, qu'ils rencontrent périodiquement afin de discuter de leur vérification, notamment leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégrité de l'information financière et comptable de la Banque et aux questions connexes.

Le président
et chef de la direction,
Rick Waugh

Toronto, Canada

Le 6 décembre 2007

Le vice-président à la direction et
chef des affaires financières,
Luc Vanneste

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque de Nouvelle-Écosse

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») aux 31 octobre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ont été vérifiés conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada par KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l. qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans le rapport des vérificateurs aux actionnaires daté du 29 novembre 2005.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés,
experts-comptables autorisés
Toronto, Canada

Le 6 décembre 2007

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Actif**Liquidités**

Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques
 Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques
 Métaux précieux

Titres (note 3)

Détenus à des fins de transaction
 Disponibles à la vente
 Placement
 Placements comptabilisés à la valeur de consolidation

Titres pris en pension**Prêts (note 4)**

Prêts hypothécaires à l'habitation
 Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit
 Prêts aux entreprises et aux administrations publiques
 Provision pour pertes sur créances (note 5 b))

Autres

Engagements de clients en contrepartie d'acceptations
 Instruments dérivés (note 25 d))
 Terrains, bâtiments et matériel (note 7)
 Écart d'acquisition (note 8)
 Autres actifs incorporels (note 8)
 Autres actifs (note 9)

Passif et capitaux propres**Dépôts (note 10)**

Particuliers
 Entreprises et administrations publiques
 Banques

Autres

Acceptations
 Obligations relatives aux titres mis en pension
 Obligations relatives aux titres vendus à découvert
 Instruments dérivés (note 25 d))
 Autres passifs (note 11)
 Participation sans contrôle dans les filiales

Débentures subordonnées (note 12)**Obligations au titre des instruments de capitaux propres (note 13)****Capitaux propres****Capital-actions (note 14)**

Actions privilégiées
 Actions ordinaires et surplus d'apport
 Bénéfices non répartis
 Cumul des autres éléments du résultat étendu (notes 1 et 15)

	2007	2006
2 138 \$	2 280 \$	
23 011	17 734	
4 046	3 362	
29 195	23 376	
59 685	62 490	
28 426	—	
—	32 870	
724	142	
88 835	95 502	
22 542	25 705	
102 154	89 590	
41 734	39 058	
85 500	76 733	
229 388	205 381	
2 241	2 607	
227 147	202 774	
11 538	9 555	
21 960	12 098	
2 271	2 256	
1 134	873	
273	294	
6 615	6 573	
43 791	31 649	
411 510 \$	379 006 \$	

Arthur R.A. Scace
 Président du conseil

Rick Waugh
 Président et chef de la direction

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Revenu d'intérêts

	2007 ¹⁾	2006	2005
Prêts	13 985 \$	11 575 \$	9 236 \$
Titres	4 680	4 124	3 104
Titres pris en pension	1 258	1 102	817
Dépôts auprès d'autres banques	1 112	881	646
	21 035	17 682	13 803

Frais d'intérêts

Dépôts	10 850	8 589	5 755
Débentures subordonnées	116	130	134
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	53	53	53
Autres	2 918	2 502	1 990
Revenu d'intérêts net	13 937	11 274	7 932
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5 b))	7 098	6 408	5 871
Revenu d'intérêts net après la dotation à la provision pour pertes sur créances	270	216	230
	6 828	6 192	5 641

Autres revenus

Revenus sur cartes	366	307	251
Services de dépôt et de paiement	817	766	701
Fonds communs de placement	296	241	193
Services de gestion des placements, de courtage et de fiducie	760	666	600
Commissions de crédit	530	530	542
Revenus de transaction	450	637	594
Services de banque d'investissement	737	659	680
Gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction (note 3 c))	488	371	414
Autres	948	623	554
	5 392	4 800	4 529
Revenu d'intérêts net et autres revenus	12 220	10 992	10 170

Frais autres que d'intérêts

Salaires et avantages sociaux ²⁾	3 983	3 768	3 488
Locaux et technologie	1 353	1 214	1 148
Communications	300	276	255
Publicité et prospection	311	232	232
Honoraires	227	174	186
Taxe d'affaires et taxe sur le capital	143	133	147
Autres	677	646	587
	6 994	6 443	6 043
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	5 226	4 549	4 127
Charge d'impôts (note 17)	1 063	872	847
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	118	98	71
Bénéfice net	4 045 \$	3 579 \$	3 209 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	51	30	25
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 994 \$	3 549 \$	3 184 \$

Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 19)

De base	989	988	998
Dilué	997	1 001	1 012
Bénéfice par action ordinaire (en dollars) ³⁾ (note 19)			
De base	4,04 \$	3,59 \$	3,19 \$
Dilué	4,01 \$	3,55 \$	3,15 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,74 \$	1,50 \$	1,32 \$

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

- 1) Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître l'incidence de l'adoption des nouvelles conventions comptables découlant de nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers.
- 2) Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître l'incidence de l'adoption d'une nouvelle convention comptable en 2006 découlant d'une nouvelle norme comptable relative à la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits.
- 3) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Actions privilégiées (note 14)

Solde au début de l'exercice	600 \$	600 \$	300 \$
Émissions	1 035	—	300
Solde à la fin de l'exercice	1 635	600	600

Actions ordinaires et surplus d'apport

Actions ordinaires (note 14)

Solde au début de l'exercice	3 425	3 316	3 228
Émissions	184	135	172
Rachat aux fins d'annulation	(43)	(26)	(84)
Solde à la fin de l'exercice	3 566	3 425	3 316

Surplus d'apport : juste valeur des options sur actions (note 16)

Total

Bénéfices non répartis

Solde au début de l'exercice

Effet cumulatif de l'adoption des nouvelles conventions comptables

Bénéfice net

Dividendes : actions privilégiées

actions ordinaires

Rachat d'actions

Autres

Solde à la fin de l'exercice

Cumul des autres éléments du résultat étendu¹⁾

Solde au début de l'exercice

Effet cumulatif de l'adoption des nouvelles conventions comptables

Autres éléments du résultat étendu (note 15)

Solde à la fin de l'exercice

Total des capitaux propres à la fin de l'exercice

	2007	2006	2005
Actions privilégiées (note 14)			
Solde au début de l'exercice	600 \$	600 \$	300 \$
Émissions	1 035	—	300
Solde à la fin de l'exercice	1 635	600	600
Actions ordinaires et surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	3 425	3 316	3 228
Émissions	184	135	172
Rachat aux fins d'annulation	(43)	(26)	(84)
Solde à la fin de l'exercice	3 566	3 425	3 316
Surplus d'apport : juste valeur des options sur actions (note 16)	—	—	1
Total	3 566	3 425	3 317
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice	15 843	14 126	13 239
Effet cumulatif de l'adoption des nouvelles conventions comptables	(61) ¹⁾	(25) ²⁾	—
Bénéfice net	15 782	14 101	13 239
Dividendes : actions privilégiées	4 045	3 579	3 209
actions ordinaires	(51)	(30)	(25)
Rachat d'actions	(1 720)	(1 483)	(1 317)
Autres	(586)	(324)	(973)
Solde à la fin de l'exercice	(10)	—	(7)
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	17 460	15 843	14 126
Cumul des autres éléments du résultat étendu¹⁾			
Solde au début de l'exercice	(2 321)	(1 961)	(1 783)
Effet cumulatif de l'adoption des nouvelles conventions comptables	683	—	—
Autres éléments du résultat étendu (note 15)	(2 219)	(360)	(178)
Solde à la fin de l'exercice	(3 857)	(2 321)	(1 961)
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	18 804 \$	17 547 \$	16 082 \$

État consolidé du résultat étendu¹⁾

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Résultat étendu

Bénéfice net

Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice (note 15)

Variation nette des pertes de change non réalisées

Variation nette des gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente

Variation nette des gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie

Autres éléments du résultat étendu

Résultat étendu

	2007	2006	2005
4 045 \$	3 579 \$	3 209 \$	
(2 228)	(360)	(178)	
(67)	—	—	
76	—	—	
(2 219)	(360)	(178)	
1 826 \$	3 219 \$	3 031 \$	

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

- Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour connaître l'incidence des nouvelles conventions comptables découlant de nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers adoptées en 2007.
- Représente l'effet cumulatif de l'adoption de la nouvelle convention comptable découlant d'une nouvelle norme comptable relative à la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits [se reporter à la rubrique «Rémunération à base d'actions» de la note 1].

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Provenance (affectation) des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

	2007	2006	2005
Bénéfice net	4 045 \$	3 579 \$	3 209 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	267	230	202
Dotation à la provision pour pertes sur créances	270	216	230
Impôts futurs	(106)	(178)	(231)
Gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction ¹⁾	(488)	(371)	(414)
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	18	221	(264)
Titres détenus à des fins de transaction	334	(13 042)	(7 014)
Instruments dérivés, montant net	932	668	(492)
Autres, montant net	(3 261)	2 713	1 452
	2 011	(5 964)	(3 322)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Dépôts	41 746	44 014	22 282
Obligations relatives aux titres mis en pension	(3 858)	8 245	6 676
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	3 848	2 190	3 693
Rachat/remboursement de débentures subordonnées	(500)	(300)	–
Rachat/remboursement des obligations au titre des instruments de capitaux propres	(250)	–	–
Actions privilégiées émises	1 035	–	–
Actions ordinaires émises	112	118	416
Actions ordinaires remboursées/rachetées aux fins d'annulation	(629)	(350)	(1 057)
Dividendes versés en espèces	(1 771)	(1 513)	(1 342)
Autres, montant net	3 391	684	806
	43 124	53 088	31 474

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	(7 087)	(1 664)	(2 814)
Titres pris en pension	1 897	(5 633)	(2 808)
Prêts, à l'exclusion des titrisations	(42 028)	(31 978)	(21 102)
Titrisation de prêts	3 756	2 514	2 153
Titres détenus à des fins autres que de transaction ¹⁾			
Rachats	(32 133)	(41 326)	(26 200)
Échéances	14 015	18 011	12 955
Ventes	17 267	15 146	10 724
Terreins, bâtiments et matériel, déduction faite des cessions	(317)	(256)	(168)
Autres, montant net ²⁾	(390)	(2 099)	(276)
	(45 020)	(47 285)	(27 536)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(257)	(60)	(36)

Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice³⁾

Décaissements effectués au titre des éléments suivants			
Intérêts	13 625 \$	10 559 \$	8 142 \$
Impôts sur le bénéfice	905 \$	1 012 \$	907 \$

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé.

1) Avant le 1^{er} novembre 2006, ce poste avait trait aux titres classés comme titres de placement. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour obtenir plus de détails.

2) Comprend des placements dans des filiales et des unités d'exploitation et l'achat d'actifs se rapportant à ces placements, déduction faite d'un montant de 36 \$ au titre de la contrepartie autre qu'en espèces constituée d'actions ordinaires nouvellement émises (1 \$ en 2006; 49 \$ en 2005) et d'un montant de 6 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la date d'acquisition (167 \$ en 2006; 17 \$ en 2005).

3) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres banques.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes

afférentes aux états financiers consolidés 2007

TABLE DES MATIÈRES

Page	Note
101	1. Principales conventions comptables
106	2. Modifications de conventions comptables futures
107	3. Titres
108	4. Prêts
110	5. Prêts douteux et provision pour pertes sur créances
110	6. Entités à détenteurs de droits variables
111	7. Terrains, bâtiments et matériel
111	8. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
111	9. Autres actifs
112	10. Dépôts
112	11. Autres passifs
112	12. Débentures subordonnées
113	13. Obligations au titre des instruments de capitaux propres, titres fiduciaires et billets secondaires de la Fiducie
115	14. Capital-actions
116	15. Cumul des autres éléments du résultat étendu
117	16. Rémunération à base d'actions
119	17. Impôts sur le bénéfice
120	18. Avantages sociaux futurs
122	19. Bénéfice par action ordinaire
122	20. Opérations entre apparentés
122	21. Résultats d'exploitation sectoriels
125	22. Garanties, engagements et passif éventuel
127	23. Instruments financiers
131	24. Certains éléments détenus à des fins de transaction
132	25. Instruments dérivés
136	26. Acquisitions
137	27. Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et de ceux des États-Unis («PCGR»)

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») ont été dressés conformément au chapitre 308 de la *Loi sur les banques* qui stipule, à moins d'indication contraire par le Surintendant des institutions financières du Canada (le «Surintendant»), que les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada. Les principales conventions comptables ayant servi à l'établissement des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables du Surintendant, sont résumées dans les pages qui suivent. Ces conventions comptables se conforment, à tous les égards importants, aux PCGR canadiens. En outre, la note 27 décrit les principales différences entre les PCGR canadiens et américains ayant servi à l'établissement des présents états financiers consolidés et en fait le rapprochement.

L'établissement d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui

influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de l'exercice. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux fondamentalement incertains, mentionnons la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, les impôts sur le bénéfice, les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, la moins-value durable des titres disponibles à la vente et la détermination du principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables («EDDV»). Les résultats réels pourraient différer des estimations présentées ici et ailleurs.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice écoulé. Si de nouvelles conventions comptables ont été adoptées au cours de l'exercice, leur incidence est décrite dans les rubriques respectives de la présente note.

Modifications de conventions comptables relatives aux instruments financiers

Depuis le 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté trois nouvelles normes comptables, à savoir i) Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, ii) Couvertures et iii) Résultat étendu. Les nouvelles normes exigent que tous les actifs et passifs financiers soient comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan consolidé, à l'exception des éléments suivants qui sont comptabilisés au coût après amortissement, sauf s'ils sont désignés dès leur comptabilisation initiale comme étant détenus à des fins de transaction : les prêts et créances, les titres détenus jusqu'à leur échéance et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction. Malgré l'adoption de ces nouvelles normes comptables, les méthodes utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers sont demeurées les mêmes.

Les principales exigences de ces normes et les conventions comptables connexes ayant été subséquemment adoptées par la Banque sont décrites dans les notes respectives.

Les principaux autres postes du bilan touchés par l'adoption des nouvelles normes le 1^{er} novembre 2006 sont les suivants :

(en millions de dollars)	Augmentation/ (diminution)	Explication
Poste du bilan		
Titres disponibles à la vente	1 091 \$	Comptabilisation de ces titres à la juste valeur
Actifs d'impôts futurs (autres actifs)	(369) \$	Comptabilisation des impôts futurs sur les composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	683 \$	Incidence après impôts liée aux gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie

Un nouvel état, soit l'état du résultat étendu, fait maintenant partie des états financiers consolidés de la Banque. Il présente le bénéfice net ainsi que les autres éléments du résultat étendu de la période considérée [se reporter à la note 15]. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté comme une composante distincte des capitaux propres. L'état consolidé du résultat étendu reflète les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu, notamment les variations des gains et des pertes non réalisés sur les actifs disponibles à la vente, la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de

flux de trésorerie, dans la mesure où ils sont efficaces, ainsi que les montants liés à la conversion des devises découlant des établissements étrangers autonomes.

La convention comptable de la Banque consiste à capitaliser les coûts d'opération liés aux actifs financiers et aux passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction et, s'il y a lieu, à constater ces coûts dans le revenu d'intérêts net sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode des intérêts effectifs.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Banque ainsi que ceux de toutes ses filiales après l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont définies comme des sociétés contrôlées par la Banque, qui sont normalement des sociétés dont la Banque détient plus de 50 % des actions avec droit de vote.

Les placements dans les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable, représentée par une participation directe ou indirecte de 20 % à 50 % dans les actions avec droit de vote, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation et sont portés au poste «Placements comptabilisés à la valeur de consolidation» au bilan consolidé. La part de la Banque dans les bénéfices de ces sociétés est portée au poste «Titres» sous la rubrique «Revenu d'intérêts» de l'état consolidé des résultats.

La Banque consolide les EDDV lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. Une entité est une EDDV lorsque l'une des deux conditions énoncées ci-après ou les deux sont volontairement remplies : a) le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par des tiers; b) collectivement, les détenteurs des investissements en instruments de capitaux propres à risque ne réunissent pas certaines des caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. Le principal bénéficiaire s'entend de l'entreprise qui assume la majorité des pertes prévues ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Les placements dans les EDDV sur lesquelles la Banque exerce une influence notable mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises des établissements étrangers intégrés de la Banque, de même que les actifs et les passifs libellés en devises de ses établissements étrangers autonomes, sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises des établissements étrangers intégrés de la Banque sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les gains et les pertes non réalisés qui résultent de la conversion des positions nettes des investissements en devises dans les établissements étrangers autonomes sont portés au crédit ou au débit du poste «Variation nette des gains (pertes) de change non réalisé(e)s» à l'état consolidé du résultat étendu; il en va de même pour les gains ou les pertes découlant des couvertures de ces positions nettes des investissements dans la mesure où elles sont efficaces. À la vente, à la réduction ou à la liquidation d'une partie importante d'une position d'un investissement, les gains ou les pertes nets non réalisés inscrits précédemment à cet égard au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés à l'état consolidé des résultats.

Les gains et les pertes de change découlant des activités des établissements étrangers intégrés de la Banque, de même que ceux découlant des activités de ses établissements étrangers autonomes œuvrant dans un contexte hautement inflationniste, le cas échéant, sont constatés au poste «Revenus de transaction» sous la rubrique «Autres revenus», de l'état consolidé des résultats.

Les revenus et les charges libellés en devises sont convertis aux taux de change moyens, sauf pour l'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives libellés en devises des établissements étrangers intégrés de la Banque, qui sont convertis aux taux historiques.

Depuis le 1^{er} novembre 2006, les gains et les pertes de change non réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu à titre de gains (pertes) non réalisé(e)s sur les titres disponibles à la vente jusqu'à leur réalisation, après quoi ils sont reclassés du «Cumul des autres éléments du résultat étendu» à l'état consolidé des résultats. Avant l'exercice 2007, les gains ou les pertes de change non réalisés se rapportant aux titres de placements monétaires étaient comptabilisés dans le bénéfice net.

Métaux précieux

Les stocks de métaux précieux sont comptabilisés à la valeur de marché et portés sous la rubrique «Liquidités» au bilan consolidé. L'obligation découlant de certificats en cours est également inscrite à la valeur de marché et portée au poste «Autres passifs» au bilan consolidé.

Titres

Depuis le 1^{er} novembre 2006, les titres sont classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance et placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Au moment de la transition, la Banque a désigné tous les titres de créance et les titres de capitaux propres détenus à des fins autres que de transaction comme étant disponibles à la vente. Les titres disponibles à la vente sont généralement détenus aux fins de liquidités et de placements à long terme. Ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, après quoi ils sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats. Les titres de capitaux propres disponibles à la vente qui n'ont pas de cours de marché sont comptabilisés au coût, étant donné que les justes valeurs ne peuvent être évaluées avec précision.

Les primes, les escomptes et les coûts d'opération connexes liés aux titres de créance sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au poste «Titres» sous la rubrique «Revenu d'intérêts» de l'état consolidé des résultats selon la méthode des intérêts effectifs. Lorsqu'il est déterminé que les titres de créance ou les titres de capitaux propres ont subi une moins-value durable, la valeur comptable de ces titres est ramenée à leur juste valeur. La modification de convention comptable visant la moins-value durable, tel qu'il est indiqué ci-après, n'a pas eu d'incidence importante. Ces moins-values, le cas échéant, ainsi que les gains et les pertes réalisés sur la cession, déterminés selon la méthode du coût moyen, qui étaient classés dans les autres éléments du résultat étendu, sont reclassés sous la rubrique «Autres revenus» au poste «Gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction» de l'état consolidé des résultats.

Les titres détenus à des fins de transaction sont achetés en vue de leur revente à court terme et sont comptabilisés à la juste valeur. Les gains et les pertes réalisés sur la cession de ces titres de même que les gains et les pertes non réalisés découlant des fluctuations de la valeur de marché sont inscrits au poste «Revenus de transaction» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats. En ce qui a trait aux titres détenus à des fins de transaction utilisés comme couverture de la volatilité de la rémunération à base d'actions, les gains et les pertes réalisés sur la cession de ces titres et les ajustements de la juste valeur sont inscrits au poste «Salaire et avantages sociaux» sous la rubrique «Frais autres que d'intérêt» de l'état consolidé des résultats.

La Banque comptabilise l'achat et la vente de titres selon le principe de la comptabilisation à la date de transaction tant pour le bilan consolidé que pour l'état consolidé des résultats.

Convention comptable antérieure

Avant l'exercice 2007, les titres qui n'étaient pas classés comme titres détenus à des fins de transaction ou placements comptabilisés à la valeur de consolidation étaient classés comme titres de placement. Ces titres étaient comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction connexes liés aux titres de créance détenus dans le compte de placement étaient amortis sur la durée de vie de l'instrument au poste «Titres» sous la rubrique «Revenu d'intérêt» de l'état consolidé des résultats. Lorsqu'il était déterminé que la valeur des titres de créance ou de capitaux propres avait subi une moins-value durable, la valeur comptable des titres était ramenée à leur valeur de réalisation nette. La convention comptable relative aux titres détenus à des fins de transaction n'a pas été modifiée.

Titres pris en pension et obligations relatives aux titres mis en pension

L'achat et la vente de titres pris en pension et de titres mis en pension sont comptabilisés comme des opérations de prêt et d'emprunt assorties de garanties et sont inscrits au prix coûtant. Les intérêts créditeurs et débiteurs connexes sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Obligations relatives aux titres vendus à découvert

L'obligation pour la Banque de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente est inscrite à sa juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont constatés au poste «Revenus de transaction» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats. Les intérêts débiteurs sur les titres de créance vendus à découvert sont inscrits sous la rubrique «Frais d'intérêts» de l'état consolidé des résultats.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de tout revenu non gagné et d'une provision pour pertes sur créances. Le revenu d'intérêts provenant des prêts autres que les prêts douteux est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les intérêts courus sont portés au poste «Autres actifs» du bilan consolidé. Les prêts sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception de ceux désignés comme étant détenus à des fins de transaction, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur. Les coûts d'octroi de prêts sont reportés et amortis en résultat au moyen de la méthode des intérêts effectifs sur la durée prévue du prêt. Les commissions d'octroi de prêts sont comptabilisées dans le revenu d'intérêts de la période correspondant à la durée du prêt ou de l'engagement. Les frais liés au remboursement anticipé des prêts hypothécaires sont constatés dans le revenu d'intérêts sur réception, à moins qu'ils ne soient associés à de légères modifications apportées aux modalités du prêt hypothécaire, auquel cas les frais sont reportés et amortis sur la durée résiduelle du prêt hypothécaire initial selon la méthode des intérêts effectifs. Les commissions de syndication sont comprises dans les commissions de crédit dans les autres revenus lorsque la syndication est terminée.

Un prêt est classé comme étant douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. S'il ne l'est pas déjà, le prêt sera classé comme douteux si un paiement exigible aux termes du contrat de prêt est en retard de 90 jours, sauf si le prêt est entièrement garanti, si la créance est en voie de recouvrement et si les efforts en vue de recouvrer les sommes dues permettent, selon toute probabilité, d'obtenir le remboursement du prêt ou font en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Dernièrement, un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible aux termes du contrat accuse un retard de 180 jours, sauf si le prêt est garanti ou assuré par le gouvernement du Canada (ou par l'un des gouvernements provinciaux du Canada) ou un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat. Un prêt sur carte de crédit est radié lorsqu'un paiement y afférent est en retard de 180 jours, selon les dispositions du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la comptabilisation des intérêts créditeurs cesse. Les intérêts reçus sur des prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt.

Les prêts cessent généralement d'être classés comme douteux lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré à la date prévue et que tous les paiements de capital et d'intérêt en souffrance ont été effectués.

Les biens saisis qui répondent à des critères définis sont considérés comme étant destinés à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des frais de vente. Si les critères en question ne sont pas respectés, les biens sont considérés comme destinés à l'utilisation, évalués initialement à leur juste valeur et comptabilisés comme s'il s'agissait de biens semblables acquis dans le cours normal des activités.

Provision pour pertes sur créances

De l'avis de la direction, la provision pour pertes sur créances constituée par la Banque est suffisante pour couvrir toutes les pertes sur créances touchant à la fois les postes du bilan et les postes hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres banques, les titres pris en pension, les prêts, les acceptations et les autres engagements de crédit indirects, comme les lettres de crédit et les garanties. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale, chaque type de provision faisant l'objet d'un examen régulier. Les radiations intégrales ou partielles des prêts sont généralement comptabilisées lorsque la direction croit que leur recouvrement intégral est peu probable. Les

radiations effectuées, déduction faite des recouvrements, sont portées en réduction de la provision pour pertes sur créances.

Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques, à l'exception de celles qui touchent les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation et la plupart des prêts aux particuliers, sont constituées à la suite d'un examen des prêts individuels, compte tenu de la perte sur créance estimative connexe. Dans le cas des prêts, la provision spécifique correspond au montant requis pour ramener la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation estimative. Généralement, la valeur de réalisation estimative est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt, à la date où celui-ci devient douteux. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent faire l'objet d'une évaluation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est réputée être soit la juste valeur de tout bien donné en garantie du prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et de tous les montants légalement dus à l'emprunteur, soit la valeur de marché observable pour ce prêt. Les variations qui surviennent dans la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus en raison de l'écoulement du temps sont reflétées dans l'état consolidé des résultats en déduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques constituées pour les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation et la plupart des prêts aux particuliers sont calculées selon une méthode fondée sur les statistiques récentes des prêts. Les provisions pour pertes sur créances touchant les postes du bilan sont portées en déduction de l'élément d'actif correspondant et les provisions touchant des postes hors bilan sont portées au poste «Autres passifs» du bilan consolidé.

Provision générale

La Banque constitue une provision générale à l'égard du portefeuille de prêts de ses principaux secteurs d'activité lorsqu'elle juge, à la suite d'un examen prudent fondé sur l'expérience et sur la conjoncture économique actuelle et l'état du portefeuille, qu'il est probable que des pertes soient survenues mais que celles-ci ne peuvent être liées à un prêt en particulier.

La provision générale constituée à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques est fondée sur un processus d'évaluation des risques aux termes duquel des cotations de risques internes sont attribuées au moment de l'octroi d'un prêt, sont soumises à un contrôle continu et sont ajustées pour qu'il soit tenu compte des changements dans le risque de crédit sous-jacent. Étant fondée sur un processus interne d'évaluation des risques, la provision est initialement calculée à l'aide de statistiques migratoires et de statistiques par défaut en fonction de l'évaluation des risques, de l'importance de la perte en cas de défaut de paiement et de l'exposition aux tendances de non-paiement de chacun des portefeuilles des secteurs d'activité de la Banque. Après analyse de données observables récentes, la haute direction juge s'il est nécessaire d'ajuster la provision (quantitative) calculée initialement ainsi que le montant de tout ajustement. Dans son jugement, la direction tient compte de facteurs observables tels que les tendances économiques et la conjoncture, la composition des portefeuilles et les tendances au chapitre des volumes de même que l'importance des taux de défaillance.

En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux particuliers, de cartes de crédit et de prêts hypothécaires, les pertes prévues sont estimées selon une analyse des tendances passées au chapitre des pertes et des radiations.

Le niveau de la provision générale est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans le volume, la composition et le profil de risques des portefeuilles; d'une analyse des nouvelles tendances au chapitre de la probabilité et de l'importance des pertes ainsi que des risques liés à des facteurs de défaillance; et d'une évaluation de la direction quant aux facteurs ayant pu avoir une incidence sur l'état actuel du portefeuille.

Bien que la provision générale totale soit déterminée en fonction d'un processus échelonné qui tient compte des risques découlant de secteurs particuliers du portefeuille, elle couvre toutes les pertes subies dans le portefeuille de prêts à l'égard desquelles aucune provision spécifique n'a été constituée.

La provision générale pour pertes sur créances est portée en réduction des prêts au bilan consolidé.

Cession de prêts

Les cessions de prêts à un tiers sont traitées comme des ventes, dans la mesure où il y a transfert du contrôle sur ces prêts et qu'une contrepartie, autre que le droit de bénéficiaire y afférent, a été reçue. Si ces conditions ne sont pas remplies, les cessions sont traitées comme des opérations de financement. Lorsque les opérations sont traitées comme des ventes, les prêts sont retirés du bilan consolidé, et un gain ou une perte est immédiatement constaté dans les résultats d'après la valeur comptable des prêts cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur à la date de la cession. La juste valeur des prêts vendus, des droits conservés et des garanties est déterminée en fonction du cours du marché ou d'un modèle d'évaluation de prix fondé sur les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, notamment les pertes prévues, les remboursements anticipés et les taux d'actualisation, compte tenu des risques encourus ou des ventes d'actifs similaires. Tant que la Banque continue de gérer les prêts cédés, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la période où les services de gestion sont rendus, à titre d'honoraires de gestion.

Les droits conservés dans les titrisations qui peuvent être payées par anticipation aux termes d'un contrat ou réglées autrement de manière à ce que la Banque ne recouvre pas la quasi-totalité de son placement comptabilisé sont classés au bilan consolidé, au poste «Titres – Disponibles à la vente» (au poste «Titres – Placement» avant 2007). Ces droits conservés font l'objet d'un contrôle régulier afin de déterminer s'ils ont subi une moins-value durable et, le cas échéant, leur valeur comptable est ramenée à la juste valeur au moyen d'une charge portée au poste «Gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction», sous la rubrique «Autres revenus», de l'état consolidé des résultats. Les autres droits conservés sont classés et comptabilisés comme des prêts.

Pour toutes les titrisations de prêts, le gain ou la perte découlant de la vente et les honoraires de gestion sont portés au poste «Autres», sous la rubrique «Autres revenus», de l'état consolidé des résultats. Le passif ou l'actif de gestion, le cas échéant, est inscrit au poste «Autres passifs» ou au poste «Autres actifs» du bilan consolidé.

En ce qui concerne la vente de prêts productifs (autre que par voie de titrisation), qui fait partie des stratégies de gestion du risque de crédit de la Banque, les gains et les pertes sur la vente de ces prêts sont comptabilisés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus». Par contre, les gains et les pertes sur la vente de prêts douteux sont comptabilisés dans la dotation à la provision pour pertes sur créances dans l'état consolidé des résultats.

Acceptations

Les engagements éventuels de la Banque aux termes des acceptations figurent à titre de passif au bilan consolidé. La Banque a une créance égale sur ses clients dans le cas d'un appel de fonds relatif à ces engagements, laquelle est comptabilisée comme un actif. Les commissions qui lui sont versées figurent au poste «Commissions de crédit» sous la rubrique «Autres revenus», de l'état consolidé des résultats.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les logiciels ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée prévue d'utilisation de l'actif correspondant, comme suit : bâtiments – 40 ans; matériel et logiciels – de 3 à 10 ans; améliorations locatives – durée du bail.

La Banque soumet à un test de dépréciation ses actifs à long terme lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'actif pourrait ne pas être recouvrable. L'actif est ramené à sa juste valeur lorsque sa valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés qui en résulteront vraisemblablement.

Les gains nets et les pertes découlant de la cession d'immobilisations sont comptabilisés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel la cession survient.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du prix d'achat payé pour l'acquisition d'une filiale ou d'une EDDV, qui est une entreprise dont la Banque est le principal bénéficiaire, sur la juste valeur des actifs nets acquis.

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie utile est indéfinie ne sont pas amortis, mais plutôt soumis au moins une fois l'an à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition est rattaché à des unités d'exploitation et le calcul de la dépréciation éventuelle de l'écart d'acquisition se fait en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si le test révèle une dépréciation possible, celle-ci est quantifiée en faisant une comparaison de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et de sa juste valeur, cette dernière étant la juste valeur de l'unité d'exploitation diminuée de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation.

Les actifs incorporels, autres que l'écart d'acquisition, dont la durée de vie utile n'est pas indéfinie, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile, n'excédant pas 20 ans. Ces actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des faits ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. L'amortissement des actifs incorporels est inscrit sous la rubrique «Frais autres que d'intérêts» de l'état consolidé des résultats.

Obligations au titre des instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres devant ou pouvant être réglés au moyen d'un nombre variable d'instruments de capitaux propres de l'émetteur doivent être présentés à titre de passifs plutôt qu'à titre de capitaux propres. Ces instruments sont classés au passif sous le poste «Dépôts» ou sous le poste «Obligations au titre des instruments de capitaux propres» du bilan consolidé, les décaissements étant comptabilisés dans les frais d'intérêts.

Impôts sur le bénéfice

La Banque applique la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur le bénéfice. Selon cette méthode, les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs représentent le montant cumulatif de l'impôt sur le bénéfice applicable aux écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires devraient être recouvrés ou réglés. Les variations des impôts futurs découlant de modifications des taux d'imposition sont imputées aux résultats de la période au cours de laquelle la modification est en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont inscrits au bilan consolidé, au poste «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres indices financiers ou de marchandises. La plupart des instruments dérivés peuvent être regroupés sous les appellations suivantes : contrats de taux d'intérêt, contrats de change et sur l'or, contrats de marchandises, contrats sur actions ou dérivés de crédit. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en Bourse, soit des contrats négociés hors Bourse. Les contrats dérivés négociés hors Bourse incluent les swaps, les contrats à terme de gré à gré et les options.

La Banque a recours à ces contrats dérivés aux fins de transaction de même qu'aux fins de gestion de ses risques. Les activités de transaction sont conclues afin de répondre aux besoins des clients de la Banque et de dégager également un revenu de transaction pour le compte de la Banque. Les instruments dérivés désignés aux fins de la gestion de l'actif et du passif (à des fins autres que de transaction) sont utilisés pour gérer l'exposition de la Banque aux risques de taux d'intérêt et de change et autres risques. Ils regroupent les instruments qui répondent à certains critères bien précis pour être désignés comme couvertures aux fins comptables.

Depuis le 1^{er} novembre 2006, tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés incorporés qui doivent être comptabilisés séparément, sont désormais comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé [se reporter à la note 25 d)]. L'établissement de la juste valeur des instruments dérivés tient compte, en fonction du portefeuille, du risque de crédit relatif aux clients et des coûts directs permanents sur la durée de vie des instruments. Les gains ou les pertes réalisés sur les instruments dérivés au moment de la conclusion du contrat ne sont constatés que lorsque l'évaluation repose sur des données de marché observables, autrement, ils sont reportés sur la durée de vie du contrat en cause ou jusqu'à ce que les données d'évaluation deviennent observables.

Les gains et les pertes résultant des variations des justes valeurs des instruments dérivés utilisés à des fins de transaction sont inscrits au poste «Revenus de transaction» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats pour toutes les périodes considérées.

La Banque consigne en bonne et due forme toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que son objectif de gestion du risque et sa stratégie pour la mise en œuvre des diverses opérations de couverture. Ce processus fait intervenir l'établissement de liens entre ces instruments dérivés et les actifs et passifs connexes au bilan consolidé, ou encore entre les instruments dérivés et les engagements fermes connexes ou les opérations prévues. La Banque détermine aussi en bonne et due forme, à la fois à la date d'entrée en vigueur de l'opération de couverture et sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture contribuent de manière très efficace à compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Il existe trois types de couvertures : i) les couvertures de juste valeur, ii) les couvertures de flux de trésorerie et iii) les couvertures d'un investissement net. Depuis le 1^{er} novembre 2006, dans une couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est contrebalancée dans l'état consolidé des résultats par la variation de la juste valeur de l'élément couvert ayant trait au risque couvert. La Banque utilise les couvertures de juste valeur essentiellement pour convertir le taux fixe des actifs financiers et des passifs financiers en taux variable. Les principaux instruments financiers désignés dans une relation de couverture de juste valeur comprennent les titres de créance, les prêts, les passifs dépôts et les débentures subordonnées.

Depuis le 1^{er} novembre 2006, dans une couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est inscrite dans les autres éléments du résultat étendu, dans la mesure où il est efficace, jusqu'à ce que l'élément couvert ait une incidence sur l'état consolidé des résultats. La Banque utilise les couvertures de flux de trésorerie essentiellement pour convertir le taux variable des passifs dépôts en taux fixe.

Depuis le 1^{er} novembre 2006, dans une couverture d'un investissement net, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure où il est efficace, est inscrite directement dans les autres éléments du résultat étendu. Ces montants sont constatés dans les résultats lorsque les écarts de conversion correspondants attribuables à des établissements étrangers autonomes sont portés aux résultats.

Depuis le 1^{er} novembre 2006, toute inefficacité d'une couverture est évaluée et comptabilisée dans les résultats de la période en cours, dans l'état consolidé des résultats. Lorsque la juste valeur ou les flux de trésorerie cessent d'être couverts, tout ajustement cumulatif de l'élément couvert ou des autres éléments du résultat étendu est constaté dans les résultats sur la durée résiduelle de la couverture initiale ou lorsque l'élément couvert est décomptabilisé. Si une couverture désignée n'est plus efficace, l'instrument dérivé connexe est par la suite comptabilisé à sa juste valeur, sans que ne soit compensé l'élément couvert.

Pour toutes les périodes considérées, les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisées à la juste valeur au bilan consolidé et toute variation subséquente de la juste valeur est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats de la façon suivante : les contrats liés à des taux d'intérêt sont comptabilisés dans le «Revenu d'intérêts net», les options ayant servi à la gestion des titres détenus à des fins autres que de transaction, dans le «Gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction», et les autres contrats dérivés, au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus». Lorsque la Banque gère son risque de crédit à l'aide de swaps sur défaillance, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est portée au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus», de l'état consolidé des résultats. Lorsque des instruments dérivés sont utilisés pour gérer la volatilité des rémunérations à base d'actions, ces instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est portée au poste «Salaires et avantages sociaux» de l'état consolidé des résultats.

Convention comptable antérieure

Avant l'exercice 2007, les instruments dérivés désignés aux fins de la gestion de l'actif et du passif qui répondaient aux critères de la comptabilité de couverture étaient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus et les charges liés aux instruments dérivés désignés comme couvertures et admissibles à la comptabilité de

couverture étaient comptabilisés dans l'état consolidé des résultats de la période au cours de laquelle l'élément couvert était comptabilisé. Les critères précisant à quel moment un instrument dérivé peut être comptabilisé à titre de couverture n'ont pas changé de manière importante. Lorsqu'une relation de couverture était abandonnée, l'instrument dérivé connexe était par la suite inscrit à sa juste valeur et tout revenu ou charge était reporté et comptabilisé à l'état consolidé des résultats de la période au cours de laquelle l'élément couvert était comptabilisé.

Toute partie inefficace de la couverture était généralement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sur la durée de la relation de couverture.

Les gains ou les pertes réalisés sur les instruments dérivés au moment de la conclusion du contrat étaient comptabilisés à l'égard de tous les instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou à des fins autres que de transaction qui n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés incorporés n'étaient pas comptabilisés séparément à la juste valeur, à l'exception de certains instruments dérivés incorporés dans des contrats indexés sur actions.

Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs aux salariés admissibles au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où elle exerce ses activités. Les prestations de retraite sont, en règle générale, établies en fonction du nombre d'années de service du salarié et du salaire moyen des cinq dernières années de service. La Banque offre également d'autres avantages sociaux futurs qui comprennent des soins de santé, des soins dentaires et l'assurance-vie postérieurs à la retraite, de même que des avantages postérieurs à l'emploi et des absences et des congés rémunérés.

Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi annuellement par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les calculs sont effectués à partir des meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses les plus probables, notamment en ce qui a trait aux taux à long terme liés au rendement prévu des actifs des régimes, à la rémunération future, aux coûts des soins de santé, à la mortalité ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation est établi en fonction des conditions du marché à la date des calculs. Le rendement prévu des actifs des régimes est généralement fondé sur la valeur de marché des actifs des régimes, les gains et les pertes sur les placements en actions étant constatés sur une période de trois ans. Les placements à taux fixe sont pour leur part constatés à la valeur de marché. Le principal régime de retraite de la Banque utilise le 31 août comme date de mesure, tandis que les autres principaux régimes d'avantages sociaux futurs utilisent le 31 juillet.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes ayant eu une incidence sur les avantages sociaux déjà obtenus est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée jusqu'à l'admissibilité intégrale aux prestations des salariés actifs. Pour les principaux régimes de retraite de la Banque, ces périodes s'échelonnent de 11 ans à 22 ans. Pour les autres principaux régimes d'avantages sociaux, ces périodes s'échelonnent entre 11 ans et 27 ans. Si le gain ou la perte actuariel net non réalisé excède de 10 % les actifs des régimes ou l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice, la tranche excédentaire est alors généralement amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité estimée des salariés actifs. Pour les principaux régimes de retraite et les principaux régimes d'avantages sociaux de la Banque, ces périodes s'échelonnent respectivement de 11 ans à 22 ans et de 11 ans à 27 ans. Une provision pour moins-value est constituée si la charge au titre des prestations payées d'avance (l'écart cumulatif entre les montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et les cotisations versées) est supérieure aux prestations futures prévues de la Banque.

L'écart cumulatif entre les montants constatés à titre de revenus ou de charges de retraite et les cotisations versées est inclus aux postes «Autres actifs» et «Autres passifs», suivant le cas, du bilan consolidé. L'écart entre les charges au titre des prestations futures et les montants versés aux participants reconnus du régime sont inclus aux postes «Autres actifs» et «Autres passifs» du bilan consolidé.

Certains salariés à l'extérieur du Canada participent depuis l'exercice 2006 à un régime de retraite à cotisations déterminées. Les coûts inhérents à ce régime correspondent aux cotisations versées par la Banque au nom des salariés au cours de l'exercice.

Rémunération à base d'actions

La Banque offre des régimes d'options sur actions ainsi que d'autres régimes de rémunération à base d'actions à certains salariés admissibles et aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants. Ces régimes sont décrits en détail à la note 16.

Les options sur actions attribuées aux salariés après le 1^{er} novembre 2002 sont assorties d'une composante alternative de droits à la plus-value d'actions («composante alternative DPV»), qui permettent aux salariés soit d'exercer leur option sur actions pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante alternative DPV pour ainsi recevoir la valeur intrinsèque de l'option sur actions en espèces. Les options assorties de la composante alternative DPV sont des attributions pouvant prévoir un règlement en espèces et qui, par conséquent, sont comptabilisées au poste «Autres passifs» du bilan consolidé. Les variations de ce passif, qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque, sont constatées au poste «Salaires et avantages sociaux» de l'état consolidé des résultats en fonction de l'acquisition progressive des droits. Lorsqu'un salarié choisit d'exercer son option, annulant de ce fait la composante alternative DPV, tant le prix d'exercice que la charge à payer sont portés au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque sont comptabilisés de la même façon que les options sur actions assorties de la composante alternative DPV, sauf en ce qui a trait aux autres charges de rémunération à base d'actions qui sont constatées graduellement sur le délai d'acquisition des droits applicable.

Depuis l'exercice 2006, en ce qui concerne les droits à la plus value-d'actions («DPV»), y compris la composante alternative DPV et les autres rémunérations à base d'actions, la Banque constate, i) à la date d'attribution, les coûts de rémunération associés à l'attribution d'une rémunération à base d'actions à des salariés admissibles à la retraite avant la date d'attribution et ii) les coûts de rémunération associés à l'attribution d'une rémunération à base d'actions à des salariés qui auront droit de prendre leur retraite au cours du délai d'acquisition des droits au cours de la période se situant entre la date d'attribution et la date d'admissibilité à la retraite.

Les options sur actions attribuées après le 1^{er} novembre 2002 aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction ne sont pas assorties de la composante alternative DPV. Elles sont passées en charges selon une méthode axée sur la juste valeur (modèle d'évaluation des options de Black et Scholes) et comptabilisées au poste «Frais autres que d'intérêts» de l'état consolidé des résultats, un crédit correspondant étant porté au surplus d'apport du bilan consolidé.

Les options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002 sont comptabilisées par la Banque au moyen de la méthode de la valeur intrinsèque. Selon cette méthode, la Banque ne constate aucune charge de rémunération, car le prix d'exercice était fixé à un montant équivalant au cours de clôture le jour précédent l'attribution des options sur actions. Lorsque les options sont exercées, le produit que la Banque reçoit est porté au crédit des actions ordinaires au bilan consolidé.

Convention comptable antérieure

Avant le troisième trimestre de 2006, la Banque constatait le coût associé aux attributions de rémunération à base d'actions sur le délai d'acquisition des droits. Au troisième trimestre de l'exercice 2006, la Banque a adopté de manière anticipée les dispositions d'une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité aux termes de laquelle la rémunération à base d'actions attribuée aux salariés admissibles à la retraite doit être comptabilisée de la manière décrite ci-dessus, et a inscrit un retraitement de 25 millions de dollars (réduction faite des impôts sur le bénéfice de 13 millions de dollars) au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice 2006 pour tenir compte de l'effet cumulatif de cette modification de convention comptable sur les exercices précédents. La Banque n'a pas retraité le bénéfice net de l'une ou l'autre des périodes antérieures à la suite de l'adoption de cette modification comptable puisqu'elle a conclu que celle-ci n'avait aucune incidence importante sur les résultats des trimestres ou des exercices antérieurs. L'adoption de cette convention comptable s'est traduite par une hausse de 6 millions de dollars du bénéfice net pour l'exercice 2006 (réduction faite d'une charge d'impôts de 3 millions de dollars).

Garanties

Depuis le 1^{er} novembre 2006, un passif est comptabilisé pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation prise en charge à la constitution de certaines garanties. Les garanties ainsi visées comprennent les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les rehaussements de crédit et d'autres contrats similaires. La juste valeur de l'obligation au moment de la constitution de la garantie est généralement fondée sur les flux de trésorerie actualisés de la prime devant être reçue au titre de la garantie, ce qui engendre un actif correspondant. La Banque a inscrit une hausse de 78 millions de dollars dans les autres passifs au 1^{er} novembre 2006 ainsi qu'une hausse correspondante dans les autres passifs relativement à ces garanties. Avant l'exercice 2007, ces garanties étaient comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

2. Modifications de conventions comptables futures

La section qui suit résume les modifications de conventions comptables futures qui auront une incidence sur les états financiers consolidés de la Banque pour les périodes postérieures au 31 octobre 2007.

Informations à fournir concernant le capital

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable qui établit les exigences sur les informations à fournir concernant le capital. Cette norme, qui sera en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2007 pour la Banque, exige que l'entité fournit des informations sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion de son capital et des données quantitatives sur ce qu'elle considère être son capital et qu'elle indique si elle s'est conformée aux exigences en matière de capital et, dans la négative, les conséquences de cette inapplication.

Instruments financiers – informations à fournir

L'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables portant sur les instruments financiers qui modifient et améliorent les obligations d'information actuelles, mais qui ne modifient pas les exigences existantes en matière de présentation pour les instruments financiers. Ces nouvelles normes seront en vigueur pour la Banque à compter du 1^{er} novembre 2007. Les nouvelles informations comprendront des informations supplémentaires sur la nature et l'ampleur des risques auxquels la Banque est exposée à l'égard des instruments financiers et sur la façon dont elle gère ces risques.

3. Titres

a) Le tableau qui suit présente une analyse de la valeur comptable des titres :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Période à courir jusqu'à l'échéance					Aucune échéance déterminée	2007	2006
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable			
Titres détenus à des fins de transaction¹⁾								
Titres de créance du gouvernement du Canada	220 \$	2 031 \$	3 227 \$	2 139 \$	– \$	7 617 \$	14 494 \$	
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	205	717	1 026	4 249	–	6 197	4 262	
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	–	–	19	315	–	334	2 180	
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	587	530	3 459	401	–	4 977	3 628	
Actions ordinaires	–	–	–	–	31 616	31 616	29 053	
Autres	2 269	928	3 773	1 802	172	8 944	8 873	
Total	3 281	4 206	11 504	8 906	31 788	59 685	62 490	
Titres disponibles à la vente¹⁾								
Titres de créance du gouvernement du Canada ²⁾	280	220	2 787	1 748	–	5 035	3 526	
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	296	14	–	6	–	316	734	
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	73	79	1 691	329	–	2 172	3 089	
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	1 090	356	1 603	2 484	–	5 533	4 474	
Obligations de pays désignés à marché naissant	4	–	60	570	–	634	530	
Autres titres de créance	594	1 147	5 904	3 827	–	11 472	17 916	
Actions privilégiées	–	–	–	–	549 ³⁾	549	611	
Actions ordinaires	–	–	–	–	2 715	2 715	1 990	
Total	2 337	1 816	12 045	8 964	3 264	28 426	32 870	
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation¹⁾								
–	–	–	–	–	724 ⁴⁾	724	142	
Total des titres	5 618 \$	6 022 \$	23 549 \$	17 870 \$	35 776 \$	88 835 \$	95 502 \$	
Total par devise (en monnaie canadienne)								
Dollar canadien	2 554 \$	3 818 \$	9 554 \$	9 199 \$	31 280 \$	56 405 \$	55 796 \$	
Dollar américain	622	831	9 161	6 698	3 751	21 063	30 390	
Peso mexicain	1 374	560	3 049	300	164	5 447	4 567	
Autres devises	1 068	813	1 785	1 673	581	5 920	4 749	
Total des titres	5 618 \$	6 022 \$	23 549 \$	17 870 \$	35 776 \$	88 835 \$	95 502 \$	

- Depuis l'exercice 2007, les titres disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. Avant 2007, les titres disponibles à la vente étaient classés comme titres de placement et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Pour toutes les périodes considérées, les titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur [se reporter à la note 1].
- Comprend les titres conservés par la Banque relativement à ses titrisations hypothécaires. Le solde relatif aux titres adossés à des créances hypothécaires se chiffre à 4 375 \$ (2 116 \$ en 2006) [se reporter à la note 4 b)].
- Bien que ces titres n'aient pas d'échéance déterminée, la Banque dispose, pour la plupart d'entre eux, de diverses modalités de rachat ou de cession par anticipation.
- Les placements comptabilisés à la valeur de consolidation ne comportent pas d'échéance déterminée et, par conséquent, sont classés sous la colonne «Aucune échéance déterminée».

b) Voici une analyse des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007 ¹⁾				2006 ²⁾			
	Coût ³⁾	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Valeur Coût ³⁾	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Titres de créance du gouvernement du Canada	5 062 \$	10 \$	37 \$	5 035 \$	3 526 \$	4 \$	66 \$	3 464 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	316	–	–	316	734	–	–	734
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	2 166	8	2	2 172	3 089	5	36	3 058
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	5 281	322	70	5 533	4 474	376	34	4 816
Obligations de pays désignés à marché naissant	357	277	–	634	530	316	–	846
Autres titres de créance	11 464	67	59	11 472	17 916	39	34	17 921
Actions privilégiées	535	24	10	549	611	18	7	622
Actions ordinaires	2 273	475	33	2 715	1 990	528	18	2 500
Total des titres disponibles à la vente	27 454 \$	1 183 \$	211 \$	28 426 \$	32 870 \$	1 286 \$	195 \$	33 961 \$

1) Depuis le 1^{er} novembre 2006, ces titres se rapportent aux titres disponibles à la vente. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour obtenir plus de détails.

2) Avant le 1^{er} novembre 2006, ces titres avaient trait aux titres de placement. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour obtenir plus de détails.

3) Le coût lié aux titres de créance correspond au coût après amortissement.

Le gain net non réalisé sur les titres disponibles à la vente totalisant 972 millions de dollars (1 091 millions de dollars en 2006) passe à un gain net non réalisé de 977 millions de dollars (a été ramené à 1 001 millions de dollars en 2006) lorsqu'on tient compte de la juste valeur

nette des instruments dérivés et des autres montants visés par les opérations de couverture qui sont associés à ces titres. Le gain net non réalisé sur les titres disponibles à la vente est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

c) Voici une analyse du gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction¹⁾

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005
Gains réalisés	708 \$	476 \$	599 \$
Pertes réalisées et réduction de valeur pour dépréciation	220	105	185
Gain net sur les titres détenus à des fins autres que de transaction	488 \$	371 \$	414 \$

1) Depuis le 1^{er} novembre 2006, ces titres se rapportent aux titres disponibles à la vente et aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Avant le 1^{er} novembre 2006, ce poste avait trait aux titres classés comme titres de placement et aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Il y a lieu de se reporter à la note 1 pour obtenir plus de détails.

Les gains nets réalisés sur les titres de participation disponibles à la vente qui n'ont pas de cours de marché se sont établis à 293 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007.

d) Le tableau qui suit présente les titres et les pertes non réalisées de manière continue pour les périodes de moins de douze mois ou de plus de douze mois :

(en millions de dollars)	Titres disponibles à la vente et pertes non réalisées de manière continue au 31 octobre 2007								
	Moins de douze mois			Plus de douze mois			Total		
	Coût	Juste valeur	Pertes non réalisées	Coût	Juste valeur	Pertes non réalisées	Coût	Juste valeur	Pertes non réalisées
Titres de créance du gouvernement	2 388 \$	2 369 \$	19 \$	1 440 \$	1 422 \$	18 \$	3 828 \$	3 791 \$	37 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	248	248	–	14	14	–	262	262	–
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	70	70	–	653	651	2	723	721	2
Titres de créance d'administrations publiques étrangères	1 756	1 728	28	738	696	42	2 494	2 424	70
Obligations de pays désignés à marché naissant	–	–	–	2	2	–	2	2	–
Autres titres de créance	1 738	1 702	36	772	749	23	2 510	2 451	59
Actions privilégiées	291	281	10	8	8	–	299	289	10
Actions ordinaires	295	267	28	16	11	5	311	278	33
Total	6 786 \$	6 665 \$	121 \$	3 643 \$	3 553 \$	90 \$	10 429 \$	10 218 \$	211 \$

Au 31 octobre 2007, le coût de 582 titres disponibles à la vente excérait de 211 millions de dollars leur juste valeur. Cette perte non réalisée est comptabilisée sous la rubrique «Cumul des autres éléments du résultat étendu» à titre de gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente. Sur les 582 titres, 139 ont subi une perte non réalisée de manière continue pendant plus de un an, ce qui se traduit par une perte non réalisée de 90 millions de dollars. Les pertes non réalisées sur les titres de créance découlent essentiellement d'une augmentation des taux d'intérêt. En ce qui a trait aux titres de capitaux propres, les pertes non réalisées résultent essentiellement du calendrier des cours du marché ou de facteurs propres au secteur des placements. Étant donné que la Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres jusqu'à ce que leur juste valeur soit recouvrée, soit possiblement jusqu'à

l'échéance dans le cas des titres de créance, les pertes non réalisées sont considérées comme étant temporaires.

La Banque procède à un examen trimestriel afin de déterminer et d'évaluer les placements qui pourraient avoir subi une perte de valeur. Un placement est considéré comme ayant subi une perte de valeur lorsque sa juste valeur devient inférieure à son coût, et une dépréciation est inscrite lorsque la baisse est considérée comme étant durable. Les facteurs pris en compte afin de déterminer si la perte est temporaire comprennent la durée de l'écart entre la juste valeur et le coût et l'importance de cet écart, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et la capacité et l'intention de détenir le placement pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement possible.

4. Prêts

a) Prêts en cours

Les prêts de la Banque, déduction faite des revenus non gagnés et de la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, s'établissent comme suit¹⁾ :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Canada

	2007	2006
Prêts hypothécaires à l'habitation	94 085 \$	81 908 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	35 436	32 653
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	29 100	26 044
158 621	140 605	
17 407	14 756	

États-Unis

Prêts aux entreprises, aux administrations publiques et aux autres administrations américaines

Mexique

Prêts hypothécaires à l'habitation	2 579	2 212
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	1 836	1 912
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	4 566	5 955
	8 981	10 079

À l'étranger

Prêts hypothécaires à l'habitation	5 490	5 470
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	4 462	4 493
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	34 427	29 978
	44 379	39 941
	229 388	205 381
	2 241	2 607
	227 147 \$	202 774 \$

Moins : provision pour pertes sur créances

Total²⁾

- La répartition par secteur géographique des actifs se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime des actifs sous-jacents.
- Les prêts libellés en dollars américains totalisent 42 032 \$ (41 910 \$ en 2006), les prêts libellés en pesos mexicains se chiffrent à 7 007 \$ (7 727 \$ en 2006) et les prêts libellés en devises étrangères s'élèvent à 22 591 \$ (15 996 \$ en 2006).

b) Cession de prêts par titrisation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. Le gain net sur la cession de prêts hypothécaires résultant de ces titrisations, déduction faite des frais d'émission, est constaté au poste «Autres» sous la rubrique «Autres revenus» de l'état consolidé des résultats. La moyenne pondérée des hypothèses clés utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur aux dates des opérations de titrisation correspond au tableau qui suit présente les cessions réalisées par la Banque :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Produit net en espèces¹⁾

Droits conservés

Passif de gestion conservé

Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés

Gain sur la cession

	2007	2006	2005
Produit net en espèces ¹⁾	3 756 \$	2 514 \$	2 153 \$
Droits conservés	98	67	66
Passif de gestion conservé	(27)	(18)	(14)
	3 827	2 563	2 205
	3 827	2 551	2 161
	– \$	12 \$	44 \$

1) Compte non tenu des prêts hypothécaires assurés de 2 983 \$ (1 206 \$ en 2006; 1 452 \$ en 2005) qui ont été titrisés et conservés par la Banque au cours de l'exercice. Ces actifs sont classés en tant que titres disponibles à la vente (titres de placement en 2006 et au cours des exercices précédents) et leur solde s'élève à 4 375 \$ (2 116 \$ en 2006; 1 214 \$ en 2005) [se reporter à la note 3].

Les hypothèses clés utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur des droits conservés dans les prêts hypothécaires titrisés et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des variations défavorables de 10 % et 20 % des hypothèses se présentent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Juste valeur des droits conservés (en dollars)

Durée moyenne pondérée (en années)

Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)

Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)

Marge excédentaire (en pourcentage)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)

Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)

Les mesures de sensibilité présentées ci-dessus sont hypothétiques et doivent être utilisées avec prudence. Les autres sensibilités estimatives ne peuvent pas s'extrapoler par rapport à celles qui sont présentées ci-dessus puisque la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'est pas linéaire.

	2007	2006
Juste valeur des droits conservés (en dollars)	229	240
Durée moyenne pondérée (en années)	4	3
Taux de remboursement par anticipation (en pourcentage)	16,3	14,4
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)	(5)	(11)
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)	(9)	(18)
Taux d'actualisation annuel des flux de trésorerie résiduels (en pourcentage)	4,5-5,7	3,9-4,3
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)	(2)	(7)
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)	(4)	(9)
Marge excédentaire (en pourcentage)	0,9	1,0
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 10 % (en dollars)	(22)	(26)
Incidence sur la juste valeur d'une variation défavorable de 20 % (en dollars)	(43)	(50)

En outre, toute variation d'une hypothèse particulière et l'incidence sur la juste valeur des droits conservés sont calculées sans modifier les autres hypothèses. Toutefois, ces facteurs ne sont pas indépendants, ce qui peut amplifier ou amortir l'incidence réelle des sensibilités.

L'information sur le total des actifs prêts titrisés¹⁾ se résume comme suit :

	2007 ²⁾			2006 ²⁾			2005		
	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre	Encours de prêts titrisés au 31 octobre	Prêts douteux et autres prêts en souffrance au 31 octobre	Pertes nettes sur créances pour l'exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)									
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 631 \$	15 \$	– \$	11 913 \$	7 \$	– \$	7 801 \$	– \$	– \$
Prêts aux particuliers	414	14	57	170	1	1	809	4	2
Total	12 045 \$	29 \$	57 \$	12 083 \$	8 \$	1 \$	8 610 \$	4 \$	2 \$

1) Compte non tenu des prêts hypothécaires assurés qui sont titrisés et conservés par la Banque [se reporter à la note 3].

2) Les montants des prêts hypothécaires de 2006 et de 2007 comprennent les soldes des prêts hypothécaires titrisés par Maple Trust Company et la succursale canadienne de Maple Financial Group Inc. avant l'acquisition par la Banque des services de prêts hypothécaires canadiens de Maple Financial Group Inc., incluant Maple Trust Company, en 2006.

3) Les montants des prêts aux particuliers et sur cartes de crédit de 2007 comprennent les soldes des débiteurs titrisés par Travelers Leasing Corporation avant l'acquisition par la Banque des activités de Travelers Leasing Corporation en 2007.

5. Prêts douteux et provision pour pertes sur créances

a) Prêts douteux

Au 31 octobre (en millions de dollars)

Par type de prêt

Prêts hypothécaires à l'habitation	332 \$	129 \$	203 \$	178 \$
Prêts aux particuliers et sur cartes de crédit	485	434	51	13
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	727	380	347	379
Total	1 544 \$³⁾⁽⁴⁾	943 \$	601 \$	570 \$

Par pays

Canada		231 \$	247 \$
États-Unis		4	45
À l'étranger		366	278
Total		601 \$	570 \$

- 1) Le montant brut des prêts douteux libellés en dollars américains s'est élevé à 433 \$ (607 \$ en 2006) et le montant brut des prêts douteux libellés en d'autres devises s'est établi à 505 \$ (608 \$ en 2006).
- 2) La provision spécifique pour les prêts douteux évaluée sur une base individuelle a totalisé 383 \$ (710 \$ en 2006).
- 3) Les prêts aux particuliers douteux non couverts par une provision pour pertes sur créances se sont établis à 179 \$ (139 \$ en 2006).
- 4) Le solde moyen du montant brut des prêts douteux a totalisé 1 757 \$ (1 850 \$ en 2006).

b) Provision pour pertes sur créances

Au 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006	2005
Solde au début de l'exercice	2 618 \$	2 475 \$	2 704 \$
Radiations ¹⁾	(698)	(543)	(650)
Recouvrements	186	181	205
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	270	216	230
Autres, y compris le redressement de change ²⁾	(124)	289	(14)
Solde à la fin de l'exercice ³⁾⁽⁴⁾	2 252 \$	2 618 \$	2 475 \$

- 1) Les radiations des prêts restructurés au cours de l'exercice ont été de néant (néant en 2006; 18 \$ en 2005).
- 2) Comprend des provisions spécifiques de 38 \$ et des provisions générales de 16 \$ relatives aux acquisitions de 2007 (provisions spécifiques de 323 \$ et provisions générales de 37 \$ pour les acquisitions de 2006; provisions spécifiques de 59 \$ pour les acquisitions de 2005).
- 3) Au 31 octobre 2007, 11 \$ (11 \$ en 2006; 6 \$ en 2005) étaient inscrits au poste «Autres passifs».
- 4) Comprend des provisions spécifiques de 954 \$ (1 311 \$ en 2006; 1 145 \$ en 2005) et des provisions générales de 1 298 \$ (1 307 \$ en 2006; 1 330 \$ en 2005).

6. Entités à détenteurs de droits variables

Le tableau qui suit présente l'information concernant les entités à détenteurs de droits variables («EDDV») que la Banque a consolidées et les autres EDDV dans lesquelles la Banque détient un droit variable significatif mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire. Un droit variable significatif est considéré comme existant lorsque la Banque assume ou reçoit entre 10 % et 50 % des pertes prévues ou des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

EDDV consolidées^{a)}

Au 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
	Total de l'actif	Total de l'actif
Fonds multicédants gérés par la Banque ^{b)}	— \$	7 546 \$
Instruments de financement ^{c)}	4 829	4 761
Autres ^{d)}	1 285	973

Autres EDDV dans lesquelles la Banque détient un droit variable significatif

Au 31 octobre (en millions de dollars)

	2007	2006
	Total de l'actif	Risque de perte maximal ^{e)}
Fonds multicédants gérés par la Banque ^{b)}	14 525 \$	14 525 \$
Entités à financement structuré ^{f)}	3 223	1 949
Entités détentrices de titres adossés à des créances avec flux groupés ^{g)}	854	292
Autres	839	156

- a) Au 31 octobre 2007, les actifs courant les obligations de ces EDDV consolidées s'établissaient comme suit : trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres banques d'un montant de 727 millions de dollars (240 millions de dollars en 2006); prêts hypothécaires à l'habitation canadiens d'un montant de 4 757 millions de dollars (4 710 millions de dollars en 2006); titres détenus à des fins de transaction d'un montant de 542 millions de dollars (8 240 millions de dollars en 2006); autres actifs d'un montant de 88 millions de dollars (90 millions de dollars en 2006). En général, les investisseurs dans les obligations des EDDV consolidées n'ont recours qu'aux actifs de ces EDDV et n'ont pas recours à la Banque, sauf lorsque la Banque a fourni une garantie aux investisseurs ou qu'elle est la contrepartie à une opération sur instruments dérivés faisant intervenir l'EDDV.

- b) La Banque administre des programmes canaliseurs de fonds multicédants d'effets de commerce dans le cadre desquels des actifs sont achetés à des tiers au moyen de fonds multicédants dont le financement est assuré par l'émission d'effets de commerce adossés à des créances. Les vendeurs continuent de gérer les actifs et d'absorber les premières pertes au titre de leur portion des programmes. La Banque ne détient aucun droit sur ces actifs, étant donné qu'ils sont disponibles pour couvrir les obligations des programmes respectifs, mais elle gère, contre rémunération, les programmes de vente d'effets de commerce. De même, dans certains cas, la Banque agit à titre de contrepartie aux contrats sur instruments dérivés de ces fonds multicédants et leur fournit une partie importante des liquidités de dernier recours et des facilités de rehaussement partiel du crédit [se reporter à la note 22 a)]. La Banque fournit des concours

de trésorerie supplémentaires à ces fonds multicédants d'un montant maximal de 5,6 milliards de dollars (5,6 milliards de dollars en 2006) en fonction des acquisitions futures d'actifs par ces fonds multicédants.

Le 30 avril 2007, l'un des fonds multicédants gérés par la Banque a émis un billet secondaire à un tiers non apparenté qui assume la majeure partie des pertes prévues. Il a été établi que la Banque n'en était plus le principal bénéficiaire. De ce fait, l'EDDV a cessé d'être prise en compte dans le bilan consolidé de la Banque au 30 avril 2007, ce qui, à la date de déconsolidation, a entraîné une diminution de 7 milliards de dollars tant des titres disponibles à la vente que des autres passifs, ainsi qu'une hausse nette de 8 milliards de dollars des garanties et autres engagements indirects.

- c) La Banque a recours à des structures d'accueil pour faciliter le financement économique de ses propres activités. Les activités de ces entités se limitent généralement à la détention d'un groupe d'actifs ou de créances de la Banque qui sont affectés au financement des distributions à leurs investisseurs.
- d) Ces entités comprennent un fonds multicédant d'effets de commerce qui a été consolidé à la fin d'octobre 2007 étant donné que la Banque était réputée être le principal bénéficiaire en raison de sa participation dans une partie importante des effets de commerce du programme canalisateur. Ce fonds multicédant a par la suite été liquidé.

- e) Le risque de perte maximal de la Banque au 31 octobre représente le montant nominal de référence des garanties, des concours de trésorerie et des autres mécanismes de soutien au crédit offerts à l'EDDV, le montant exposé au risque de crédit de certains contrats dérivés conclus avec les entités et le montant investi lorsque la Banque détient une participation dans l'EDDV. Le risque de perte maximal lié aux fonds multicédants ne comprend pas les concours de trésorerie consentis supplémentaires se chiffrant à 5,6 milliards de dollars (5,6 milliards de dollars en 2006). La Banque a inscrit un montant de 2 497 millions de dollars (2 521 millions de dollars en 2006) au titre de ce risque, découlant essentiellement de sa participation dans des EDDV, à son bilan consolidé au 31 octobre 2007.
- f) Ces entités comprennent les structures d'accueil qui sont utilisées afin d'aider les sociétés clientes à obtenir du financement économique au moyen de leurs structures de titrisation.
- g) La Banque détient une participation dans des EDDV qui sont structurées pour répondre à certains besoins particuliers des investisseurs. Les prêts ou les dérivés de crédit sont détenus par les EDDV afin de créer des placements de titres pour les investisseurs, qui correspondent aux besoins et aux préférences de ces derniers en matière de placement.

7. Terrains, bâtiments et matériel

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	2006
Terrains	334 \$	– \$	334 \$	349 \$
Bâtiments	1 614	595	1 019	1 110
Matériel et logiciels	2 889	2 251	638	566
Améliorations locatives	848	568	280	231
Total	5 685 \$	3 414 \$	2 271 \$	2 256 \$

	2007	2006
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Coût		
Amortissement cumulé		
Valeur comptable nette	2 271 \$	2 256 \$

L'amortissement à l'égard des bâtiments, du matériel et des logiciels ainsi que des améliorations locatives ci-dessus s'est établi à 221 millions de dollars pour l'exercice (192 millions de dollars en 2006; 173 millions de dollars en 2005).

8. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Écart d'acquisition

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par unité d'exploitation principale sont les suivantes :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Opérations canadiennes	Opérations internationales	Scotia Capitaux	2007	2006	2005
Solde au début de l'exercice	260 \$	512 \$	101 \$	873 \$	498 \$	261 \$
Acquisitions	91	252	7	350	390	227
Incidence du change et autres	–	(72)	(17)	(89)	(15)	10
Solde à la fin de l'exercice	351 \$	692 \$	91 \$	1 134 \$	873 \$	498 \$

Actifs incorporels

Au 31 octobre (en millions de dollars)	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	2007 Montant net	2006 Montant net	2005 Montant net
Actifs incorporels	539 \$	266 \$	273 \$	294 \$	235 \$

Les actifs incorporels se composent principalement de dépôts de base. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la charge d'amortissement s'est établie à 46 millions de dollars (38 millions de dollars en 2006; 29 millions de dollars en 2005).

9. Autres actifs

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006
Intérêts courus	1 800 \$	1 641 \$
Débiteurs	858	1 098
Actifs d'impôts futurs (note 17)	1 340	1 626
Autres	2 617	2 208
Total	6 615 \$	6 573 \$

10. Dépôts

	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe	2007	2006
Au 31 octobre (en millions de dollars)	Porteur d'intérêt	Non-porteur d'intérêt			
Particuliers	1 882 \$	2 426 \$	32 435 \$	64 080 \$	100 823 \$
Entreprises et administrations publiques ¹⁾	16 315	9 860	12 742	122 312	161 229
Banques	225	378	691	25 112	26 406
Total	18 422 \$	12 664 \$	45 868 \$	211 504 \$	288 458 \$
Composition					
Canada				198 158	175 199
États-Unis				27 513	22 159
Mexique				8 288	9 932
Autres pays				54 499	56 624
Total ²⁾				288 458 \$	263 914 \$

1) Comprend des billets de dépôt émis par la Banque à l'intention de Fiducie de Capital Banque Scotia de 2 250 \$ (2 250 \$ en 2006) et de Fiducie de billets secondaires Banque Scotia de 1 000 \$ (néant en 2006) [se reporter à la note 13].

2) Les dépôts libellés en dollars américains se montent à 74 887 \$ (74 660 \$ en 2006), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élèvent à 7 736 \$ (9 259 \$ en 2006) et les dépôts libellés dans d'autres devises se chiffrent à 37 272 \$ (30 707 \$ en 2006).

11. Autres passifs

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006
Intérêts courus	2 386 \$	2 148 \$
Créditeurs et charges à payer	4 283	4 108
Revenus reportés	416	353
Autres passifs des filiales et des EDDV ¹⁾	2 201	9 498
Certificats-or et certificats-argent	5 986	3 434
Passifs d'impôts futurs (note 17)	226	148
Autres	5 640	5 110
Total	21 138 \$	24 799 \$

1) Exclut les dépôts et les obligations au titre des instruments de capitaux propres.

12. Débentures subordonnées

Ces débentures, qui représentent des obligations directes non garanties de la Banque, sont subordonnées aux créances des déposants et autres créanciers de la Banque. Celle-ci conclut, au besoin, des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir les risques connexes. Les débentures en cours s'établissaient comme suit au 31 octobre :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006		
Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Modalités ¹⁾ (devises en millions)	2007	2006
Septembre 2008	6,25	250 \$ US	243 \$	281 \$
Juillet 2012	6,25	Remboursées le 16 juillet 2007.	–	500
Juillet 2013	5,65	Remboursables en tout temps. Après le 22 juillet 2008, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %.	428	425
Septembre 2013	8,30	Remboursables en tout temps.	252	250
Mai 2014	5,75	Remboursables en tout temps. Après le 12 mai 2009, l'intérêt sera payable annuellement à un taux égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 %.	335	325
Juin 2025	8,90	Remboursables en tout temps.	250	250
Août 2085	Variable	214 \$ US portant intérêt à un taux variable égal au taux offert sur les dépôts de six mois en eurodollars majoré de 0,125 %. Remboursables à toute date de paiement d'intérêt.	202	240
			1 710 \$	2 271 \$

Les échéances globales des débentures sont les suivantes (en millions de dollars) :

Moins de 3 ans	243 \$
De 3 à 5 ans	–
De 5 à 10 ans	1 015
Plus de 10 ans	452
	1 710 \$

1) Conformément aux dispositions de la ligne directrice du Surintendant sur la suffisance des capitaux propres, tous les remboursements sont assujettis à l'approbation des autorités de réglementation.

13. Obligations au titre des instruments de capitaux propres, titres fiduciaires et billets secondaires de la Fiducie

Les obligations au titre des instruments de capitaux propres sont des instruments financiers qui peuvent être réglés au gré de la Banque au moyen de l'émission d'un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres. Ces instruments demeurent admissibles à titre de capital de catégorie 1 aux fins de la réglementation.

Fiducie de Capital Banque Scotia et la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia sont des EDDV et leurs comptes ne sont pas consolidés au bilan de la Banque puisque cette dernière n'en est pas le principal bénéficiaire. Par conséquent, les titres fiduciaires de la Banque Scotia et les billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia émis ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. Les billets de dépôt émis par la Banque à l'intention de Fiducie de Capital Banque Scotia et de la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia sont comptabilisés au poste «Dépôts» [se reporter à la note 10]. Ces titres fiduciaires et billets secondaires de la Fiducie demeurent admissibles à titre de capital de catégorie 1 et de capital de catégorie 2, respectivement, aux fins de la réglementation relative à la Banque.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006
Obligations au titre des instruments de capitaux propres		
Actions privilégiées émises par la Société de placement hypothécaire Scotia ^{a)}	-\$	250 \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2000-1 émis par Fiducie de Capital Scotia ^{b) f) g)}	500	500
	500 \$	750 \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia non consolidés par la Banque		
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2002-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia ^{c) f) g)}	750 \$	750 \$
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2003-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia ^{d) f) g)}	750	750
Titres fiduciaires de la Banque Scotia – série 2006-1 émis par Fiducie de Capital Banque Scotia ^{e) f) g)}	750	750
Billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia qui ne sont pas consolidés par la Banque		
Billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia – série A émis par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia ^{h)}	1 000 \$	-\$

- a) La Société de placement hypothécaire Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque, a émis des actions privilégiées de catégorie A (actions «Scotia BOOMS») qui donnaient droit à un dividende semestriel en espèces privilégié non cumulatif de 32,85 \$ par action, dans la mesure où il est déclaré. Le 31 octobre 2007, la Société de placement hypothécaire Scotia a racheté la totalité des 250 000 actions privilégiées de catégorie A. Le prix de rachat par action était équivalent à 1 000 \$ majoré des dividendes déclarés s'y rattachant et qui n'auront pas été versés à la date du rachat, soit le 31 octobre 2007.
- b) Le 4 avril 2000, Fiducie de Capital Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe en propriété exclusive de la Banque, a émis 500 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – 2000-1 («TFB Scotia»). Chaque TFB Scotia donne droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 36,55 \$ par TFB Scotia. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces, au gré de Fiducie de Capital Scotia. À compter du 30 juin 2011, les TFB Scotia pourront être échangés, au gré du porteur et sous réserve de certains droits prioritaires de la Banque, contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque. Le taux de dividende de ces actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif serait équivalent au taux des distributions en espèces des TFB Scotia [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif de la Banque. Dans certaines circonstances, les actions privilégiées de série Y à dividende non cumulatif peuvent être échangées le 30 juin 2011 ou après cette date, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque.
- c) Le 30 avril 2002, Fiducie de Capital Banque Scotia, fiducie d'investissement à capital variable en propriété exclusive de la Banque, a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2002-1 («TFB Scotia»). Les TFB Scotia donnent droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 33,13 \$ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2007 si certains changements sont apportés à l'impôt ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2007, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série W à

dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série W donneront droit à un dividende semestriel en espèces de 0,53125 \$ par tranche d'action de 25,00 \$. Dans les circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia seront échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série X donneront droit à un dividende semestriel en espèces non cumulatif de 0,70 \$ par tranche d'action de 25,00 \$ [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2012, les actions privilégiées de série W à dividende non cumulatif ainsi que les actions privilégiées de série X à dividende non cumulatif peuvent être échangées, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque. Le produit tiré de l'émission a servi à l'acquisition d'un billet de dépôt émis par la Banque. Si les TFB Scotia sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série X de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

d) Le 13 février 2003, Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2003-1 («TFB Scotia»). Les TFB Scotia donnent droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 31,41 \$ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia pourront être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 juin 2008 si certains changements sont apportés à l'impôt ou au capital réglementaire ou à compter du 30 juin 2008, au gré de Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série U donneront droit à un dividende semestriel en espèces de 0,50 \$ par tranche d'action de 25,00 \$. Dans les circonstances décrites au paragraphe f) ci-dessous, les TFB Scotia seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série V donneront droit à un dividende semestriel en espèces non cumulatif de 0,61250 \$ par tranche d'action de 25,00 \$ [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2013, les actions privilégiées de série U à dividende non cumulatif ainsi que les actions privilégiées de série V à dividende non cumulatif peuvent être échangées, au gré du porteur, contre un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, calculé selon une moyenne du cours des actions ordinaires de la Banque, sous réserve de

l'approbation des organismes de réglementation et de certains droits prioritaires de la Banque. Le produit tiré de l'émission a servi à l'acquisition d'un billet de dépôt émis par la Banque. Si les TFB Scotia sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série V de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

e) Le 28 septembre 2006, Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia – Série 2006-1 («TFB Scotia»). Les TFB Scotia donnent droit à un dividende semestriel en espèces fixe non cumulatif de 28,25 \$ par titre. Le premier paiement, d'un montant de 14,551 \$, a été effectué le 31 décembre 2006. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres peuvent être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces avant le 30 décembre 2011 si certains changements sont apportés à l'impôt ou au capital réglementaire ou à compter du 30 décembre 2011, au gré de la Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série S à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série S donneront droit à un dividende semestriel en espèces de 0,4875 \$ par tranche d'action de 25,00 \$ [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»]. Dans les circonstances décrites au paragraphe f) ci dessous, les TFB Scotia seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série T à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série T donneront droit à un dividende semestriel en espèces non cumulatif de 0,625 \$ par tranche d'action de 25,00 \$. Le produit tiré de l'émission a servi à l'acquisition d'un billet de dépôt émis par la Banque. Si les TFB Scotia sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série T de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

f) Les TFB Scotia peuvent être échangés d'office, sans le consentement de leurs porteurs, contre des actions privilégiées à dividende non cumulatif de la Banque lorsque : i) des procédures sont entamées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque ou de ses actifs; iii) le coefficient du capital de catégorie 1 de la Banque est inférieur à 5 % ou le coefficient du capital total est inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant ordonne à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à cet échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette ordonnance.

g) Aucune distribution en espèces ne sera versée sur les TFB Scotia si la Banque ne déclare pas les dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou sur ses actions ordinaires, si aucune action privilégiée n'est en circulation. Dans un tel cas, le montant net des fonds distribuables de la Fiducie sera payable à la Banque à titre de porteur de la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie ne verse pas en totalité les distributions semestrielles sur les TFB Scotia, la Banque ne déclarera

aucun dividende sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires pour une période donnée [se reporter à la note 14 – «Restrictions sur le paiement de dividendes»].

h) Le 31 octobre 2007, la Banque a émis 1 000 000 de billets secondaires de la Fiducie Banque Scotia («BSF Scotia – Série A»), par l'entremise d'une nouvelle structure d'accueil, soit la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia, fiducie d'investissement à capital fixe créée sous le régime des lois de la province d'Ontario. Le produit a servi à l'acquisition par la Banque d'un billet de dépôt, lequel est inscrit à titre de dépôt d'entreprises et d'administrations publiques dans le bilan consolidé.

Les BSF Scotia – Série A confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des intérêts calculés au taux de 5,25 % par année, payables semestriellement jusqu'au 31 octobre 2012. Le premier paiement, d'un montant de 26,393 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital, sera effectué le 1^{er} mai 2008. Du 1^{er} novembre 2012 au 1^{er} novembre 2017, les intérêts payables trimestriellement à l'égard des BSF Scotia – Série A seront calculés en fonction du taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 % par année et le premier paiement sera effectué le 1^{er} février 2013. Ces titres peuvent être rachetés en totalité moyennant un paiement en espèces, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

La Banque a fourni une garantie à l'égard des paiements de capital et d'intérêts de même que du versement du prix de rachat, le cas échéant, et de tous les autres montants se rapportant aux BSF Scotia – Série A lorsqu'ils deviennent exigibles. Cette garantie constitue une obligation directe non garantie et elle est subordonnée aux obligations au titre des dépôts et à toute autre obligation de la Banque, à l'exception des autres garanties et obligations qui sont désignées comme étant soit de rang égal, soit de rang inférieur à la dette secondaire. En outre, les BSF Scotia – Série A seront échangés d'office, sans le consentement de leurs porteurs, contre un montant en capital équivalant de 5,25 % des billets secondaires de la Banque si l'un ou l'autre des événements suivants survient : i) des procédures sont entamées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque ou de ses actifs; iii) le coefficient du capital de catégorie 1 de la Banque est inférieur à 5 % ou le coefficient du capital total est inférieur à 8 %; iv) le Surintendant ordonne à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à cet échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette ordonnance ou v) la Banque détermine que, en raison de l'entrée en vigueur ou de l'entrée en vigueur prévue d'une loi fiscale fédérale canadienne, les intérêts payables à l'égard des BSF ne seront pas déductibles à des fins fiscales par la Fiducie de billets secondaires Banque Scotia.

14. Capital-actions

Autorisé :

Un nombre illimité d'actions privilégiées et d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et entièrement libéré :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007		2006		2005	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées						
Série 12 ^{a)}	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série 13 ^{b)}	12 000 000	300	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 14 ^{c)}	13 800 000	345	—	—	—	—
Série 15 ^{d)}	13 800 000	345	—	—	—	—
Série 16 ^{e)}	13 800 000	345	—	—	—	—
Total des actions privilégiées	65 400 000	1 635 \$	24 000 000	600 \$	24 000 000	600 \$
Actions ordinaires						
En circulation au début de l'exercice	989 512 188	3 425 \$	990 182 126	3 316 \$	1 008 505 580	3 228 \$
Émises aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires ^{f)}	115 228	6	142 269	7	154 168	6
Émises aux termes des régimes d'options sur actions (note 16)	5 485 060	142	6 801 687	127	6 423 684	117
Émises en vue de l'acquisition d'une filiale	691 679	36	33 906	1	1 195 294	49
Rachetées aux fins d'annulation ^{g)}	(12 037 000)	(43)	(7 647 800)	(26)	(26 096 600)	(84)
En circulation à la fin de l'exercice	983 767 155	3 566 \$	989 512 188	3 425 \$	990 182 126	3 316 \$
Total du capital-actions		5 201 \$		4 025 \$		3 916 \$

- a) Les actions privilégiées de série 12 à dividende non cumulatif donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées en totalité ou en partie par la Banque à compter du 29 octobre 2013 à leur valeur nominale moyennant un paiement en espèces de 25,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat.
- b) Les actions privilégiées de série 13 à dividende non cumulatif émises le 15 mars 2005 donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,30 \$ par action. Le dividende initial, versé le 27 juillet 2005, s'est chiffré à 0,44405 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 28 avril 2010 moyennant un paiement de 26,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 28 avril 2014; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.
- c) Les actions privilégiées de série 14 à dividende non cumulatif émises le 24 janvier 2007 donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,28125 \$ par action. Le dividende initial versé le 26 avril 2007 s'est chiffré à 0,28356 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 26 avril 2012 moyennant un paiement de 26,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 27 avril 2016; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.
- d) Les actions privilégiées de série 15 à dividende non cumulatif, émises les 5 et 17 avril 2007, donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,28125 \$ par action. Le dividende initial, versé le 27 juillet 2007, s'est chiffré à 0,34829 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter du 27 juillet 2012 moyennant un paiement de 26,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 27 juillet 2016; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.
- e) Les actions privilégiées de série 16 à dividende non cumulatif, émises le 12 octobre 2007, donnent droit à un dividende trimestriel en espèces privilégié non cumulatif de 0,328125 \$ par action. Le dividende initial sera versé le 29 janvier 2008 et s'établira à 0,39195 \$ par action. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les actions pourront être rachetées par la Banque à compter

du 29 janvier 2013 moyennant un paiement de 26,00 \$ par action, majoré des dividendes déclarés qui n'auront pas été versés à la date alors fixée pour le rachat et, par la suite, d'une prime annuelle dégressive jusqu'au 27 janvier 2017; après cette date, aucune prime ne sera versée au rachat.

- f) Au 31 octobre 2007, un total de 21 876 992 actions ordinaires étaient réservées en vue de leur émission ultérieure aux termes du Régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires.
- g) En janvier 2007, la Banque a lancé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, visant le rachat d'au plus 20 millions d'actions ordinaires de la Banque, ce qui représente environ 2 % de ses actions ordinaires en circulation. L'offre prendra fin le 11 janvier 2008 ou à la date à laquelle la Banque aura racheté les actions, selon la plus rapprochée de ces deux dates. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la Banque a racheté 12 millions d'actions (7,6 millions d'actions en 2006; 26,1 millions d'action en 2005) au prix moyen de 52,21 \$ par action (45,71 \$ par action en 2006; 40,51 \$ par action en 2005).

Restrictions sur le paiement de dividendes

Aux termes de la *Loi sur les banques*, il est interdit à la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires ou ses actions privilégiées si une telle déclaration devait la placer en contravention des dispositions concernant la suffisance du capital, les liquidités ou toute autre directive de réglementation émanant de la *Loi sur les banques*. De plus, les dividendes ne pourront être versés sur les actions ordinaires que si tous les dividendes auxquels les actionnaires privilégiés ont droit sont payés ou s'il y a suffisamment de fonds réservés à cette fin. En outre, des dividendes ne pourront être déclarés si le total de tous les dividendes déclarés au cours de l'exercice excède le total du bénéfice net de la Banque cumulé pour l'exercice et de son bénéfice net des deux exercices précédents, à moins que l'approbation du Surintendant ne soit obtenue.

Dans le cas où les dividendes en espèces applicables sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia [se reporter à la note 13 «Obligations au titre des instruments de capitaux propres»] ne sont pas versés à une date régulière, la Banque s'est engagée à ne pas déclarer de dividendes d'aucune sorte sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires. Dans le même ordre d'idées, si la Banque ne déclare aucun dividende régulier sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires directement émises et en circulation, aucun dividende en espèces ne sera versé sur les titres fiduciaires de la Banque Scotia.

À l'heure actuelle, ces restrictions n'ont pas d'incidence sur le paiement des dividendes sur les actions privilégiées ou les actions ordinaires.

Pour chacun des exercices considérés, la Banque a versé la totalité des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées.

15. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu aux 31 octobre 2007 et 2006 et les autres éléments du résultat étendu pour les exercices terminés à ces dates se présentent comme suit :

Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Solde d'ouverture (en millions de dollars)	Montant transitoire (note 1)	Aux dates indiquées et pour les exercices terminés à ces dates				
			Variation nette	Solde de clôture	Solde d'ouverture 31 octobre 2005	Variation nette	Solde de clôture 31 octobre 2006
			31 octobre 2006	1 ^{er} novembre 2006	31 octobre 2007	31 octobre 2005	31 octobre 2006
Pertes de change non réalisées, déduction faite des activités de couverture	(2 321)	\$ –	(2 228)	\$ (4 549)\$¹⁾	\$ (1 961)	\$ (360)	\$ (2 321) ¹⁾
Gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture	–	706	(67)	639²⁾	–	–	–
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	–	(23)	76	53³⁾	–	–	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(2 321)	683	(2 219)	\$ (3 857)\$	\$ (1 961)	\$ (360)	\$ (2 321)

1) Déduction faite d'une charge d'impôts de 427 \$ (néant en 2006). Au 31 octobre 2007, les instruments non dérivés désignés comme couvertures d'investissements nets s'établissaient à 6 458 \$ (6 838 \$ en 2006).

2) Déduction faite d'une charge d'impôts de 338 \$.

3) Déduction faite d'une charge d'impôts de 25 \$. Le reclassement du cumul des autres éléments du résultat étendu à l'état des résultats au cours des 12 prochains mois en raison des couvertures de flux de trésorerie en cours devrait donner lieu à un gain net d'environ 34 millions de dollars après impôts. Au 31 octobre 2007, la durée maximale des couvertures de flux de trésorerie en cours était inférieure à 7 ans.

Autres éléments du résultat étendu

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des composantes des autres éléments du résultat étendu.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006	2005
Variation nette des pertes de change non réalisées			
Pertes de change non réalisées ¹⁾	(2 916)	\$ (564)	\$ (416)
Gains nets sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes ²⁾	688	204	238
	(2 228)	(360)	(178)
Variation nette des gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente			
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ³⁾	46	–	–
Reclassement des gains nets dans le bénéfice net ⁴⁾	(113)	–	–
	(67)	–	–
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁵⁾	(770)	–	–
Reclassement des pertes dans le bénéfice net ⁶⁾	846	–	–
	76	–	–
Autres éléments du résultat étendu	(2 219)	\$ (360)	\$ (178)

1) Déduction faite d'une charge d'impôts de néant.

2) Déduction faite d'une charge d'impôts de 427 \$ (néant en 2006; néant en 2005).

3) Déduction faite d'une charge d'impôts de 20 \$.

4) Déduction faite d'une économie d'impôts de 64 \$.

5) Déduction faite d'une économie d'impôts de 387 \$.

6) Déduction faite d'une charge d'impôts de 425 \$.

16. Rémunération à base d'actions

a) Régimes d'options sur actions

Aux termes du Régime d'options sur actions à l'intention des salariés, des options visant l'achat d'actions ordinaires peuvent être attribuées à certains salariés. Le prix d'exercice ne doit pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto le jour de bourse précédent la date de l'attribution. De plus, pour les options attribuées à compter de décembre 2005, le prix d'exercice ne doit pas être inférieur au cours moyen pondéré du volume négocié à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de bourse précédent immédiatement la date de l'attribution. Les options sur actions attribuées aux salariés après le 1^{er} novembre 2002 sont assorties d'une composante alternative de droits à la plus-value d'actions («composante alternative DPV»), qui permet aux salariés soit d'exercer leur option pour recevoir des actions, soit d'exercer la composante alternative DPV et, partant, recevoir la valeur intrinsèque de l'option sur actions en espèces. De plus, au cours de l'exercice 2003, la composante alternative DPV a été attribuée rétroactivement aux options sur actions attribuées aux salariés au cours de l'exercice 2002. Toutes les autres modalités afférentes à ces options sur actions de l'exercice 2002 sont restées inchangées. Comme les options sur actions de 2002 étaient hors du cours au moment de l'attribution, elles n'ont eu aucune incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque à la date de l'attribution rétroactive de la composante alternative DPV.

Les droits à ces options s'acquièrent graduellement sur une période de quatre ans, et celles-ci sont exercables au plus tard dix ans après la date d'attribution. Si la date d'expiration tombe à l'intérieur d'une période de

blocage aux fins d'opérations d'initiés, cette date sera reportée de 10 jours ouvrables après la fin de la période de blocage. Les options en cours expirent entre le 2 mars 2008 et le 1^{er} juin 2017. Comme l'ont approuvé les actionnaires, un nombre d'actions ordinaires totalisant 114 millions ont été réservées en vue de leur émission aux termes de ce régime. De ce nombre, 66,3 millions d'actions ordinaires ont été émises à l'exercice d'options sur actions et 27,7 millions d'actions ordinaires ont été réservées aux termes des options en cours, ce qui laisse 20 millions d'actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice d'options.

En 2001, les actionnaires ont approuvé un régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs. Au total, 800 000 actions ordinaires ont été réservées en vue de leur émission aux termes de ce régime à des administrateurs qui ne font pas partie de la direction de la Banque. Depuis le 1^{er} novembre 2002, les options sur actions à l'intention des administrateurs sont passées en charges selon la méthode de la juste valeur. À l'heure actuelle, 164 000 options sont en cours (174 000 en 2006; 224 000 en 2005) à un prix d'exercice moyen pondéré de 23,09 \$ (23,17 \$ en 2006; 23,19 \$ en 2005). Au cours de l'exercice 2007, 10 000 de ces options ont été exercées (50 000 en 2006; 33 150 en 2005) à un prix d'exercice moyen pondéré de 24,51 \$ (23,25 \$ en 2006; 22,71 \$ en 2005). Ces options viennent à échéance entre le 9 mars 2011 et le 6 décembre 2012. Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions à ces administrateurs.

Voici un sommaire des activités intervenues dans le Régime d'options sur actions à l'intention des salariés de la Banque :

	2007	2006		2005	
	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions (en milliers)
Au 31 octobre					
En cours au début de l'exercice	31 839	23,87 \$	37 358	21,35 \$	42 525
Attribuées	2 094	52,01	2 052	46,04	1 977
Exercées	(5 475)	19,29	(6 751)	16,32	(6 391)
Déchues/annulées	(207)	28,54	(342)	27,33	(149)
Exercice de la composante alternative DPV	(530)	26,80	(478)	25,90	(604)
En cours à la fin de l'exercice ¹⁾	27 721	26,81 \$	31 839	23,87 \$	37 358
Exercables à la fin de l'exercice	22 629	22,62 \$	26 170	20,98 \$	29 305
Réservées aux fins d'attribution	20 008		21 365		22 598
Au 31 octobre 2007					
Options en cours					
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée qui reste à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
14,18 \$ à 15,83 \$	5 524	1,87	14,96 \$	5 524	14,96 \$
17,55 \$ à 21,03 \$	6 173	2,84	20,57 \$	6 173	20,57 \$
24,40 \$ à 27,44 \$	7 996	4,44	24,59 \$	7 996	24,59 \$
31,45 \$ à 54,00 \$	8 028	7,25	41,97 \$	2 936	35,99 \$
	27 721	4,39	26,81 \$	22 629	22,62 \$

1) Comprend 16 024 561 (15 892 372 en 2006; 15 274 605 en 2005) options assorties de la composante alternative DPV.

b) Régimes d'actionnariat des salariés

Les salariés admissibles peuvent y cotiser jusqu'à concurrence d'un pourcentage déterminé de leur salaire ou d'un montant maximal, selon le moins élevé des deux, en vue de l'achat d'actions ordinaires de la Banque ou de dépôts auprès de la Banque. En général, la Banque verse de son côté la moitié des cotisations admissibles, qui sont passées en charges au poste «Salaires et avantages sociaux». En 2007, les cotisations de la Banque ont totalisé 27 millions de dollars (26 millions de dollars en 2006; 26 millions de dollars en 2005). Le fiduciaire des régimes utilise les cotisations pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre et, par conséquent, l'appréciation ultérieure du cours des actions ne se traduit pas par une charge pour la Banque.

c) Autres régimes de rémunération à base d'actions

Tous les autres régimes de rémunération à base d'actions se fondent sur des unités dont la valeur correspond au cours des actions ordinaires de la Banque à la Bourse de Toronto. Ces unités, à l'exception des droits à la plus-value d'actions («DPV»), cumulent des équivalents de dividendes sous la forme d'unités supplémentaires fondées sur les dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque. Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du cours des actions de la Banque ont une incidence sur la charge de rémunération à base d'actions de la Banque. Comme il est décrit ci-dessous, la valeur d'une partie des unités d'actions liées à la performance varie également en fonction de la performance de la Banque. Au moment de l'exercice ou du rachat, des paiements sont versés aux salariés, la charge à payer étant réduite d'autant. En 2007, une charge totale de 133 millions de dollars (164 millions de dollars en 2006; 140 millions de dollars en 2005) a été enregistrée au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats pour tenir compte des variations de la charge se rapportant à ces unités, déduction faite des gains découlant des titres et des instruments dérivés utilisés pour couvrir la volatilité de la rémunération à base d'actions de 99 millions de dollars (165 millions de dollars en 2006; 94 millions de dollars en 2005). Ces régimes sont décrits ci-dessous.

Droits à la plus-value d'actions («DPV»), y compris la composante alternative DPV

Les DPV englobent la composante alternative DPV, décrite ci-dessous, de même que les DPV autonomes qui sont attribués en lieu et place d'options sur actions à certains salariés résidant dans des pays dont les lois peuvent empêcher la Banque d'émettre des actions. Les DPV sont assortis de modalités d'acquisition et d'exercice semblables à celles des options sur actions à l'intention des salariés. Le coût des DPV est constaté en fonction de l'acquisition progressive des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas le coût est constaté entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Lorsqu'un DPV est exercé, la Banque verse au comptant le montant qui correspond à l'appréciation du cours de ses actions ordinaires depuis la date d'attribution. Au cours de l'exercice 2007, 2 336 394 DPV ont été attribués (2 284 396 en 2006; 2 212 980 en 2005) et, au 31 octobre 2007, 21 810 096 DPV étaient en cours (22 771 720 en 2006; 23 148 386 en 2005), dont une tranche de 20 558 130 DPV étaient acquis (21 624 273 en 2006; 13 611 252 en 2005).

Régime d'unités d'actions à dividende différé («UADD»)

Aux termes du Régime UADD, des hauts dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie des primes en espèces devant leur être versées en vertu du Programme d'intérêt des cadres (que la Banque passe en charges au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats) sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, au comptant, uniquement lorsque le dirigeant cesse de travailler pour la Banque; elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant un tel événement. Au 31 octobre 2007, 1 571 110 unités étaient en circulation (1 465 391 en 2006; 1 581 240 en 2005).

Régime d'unités d'actions à dividende différé à l'intention des administrateurs («UADDA»)

Aux termes du Régime UADDA, les administrateurs ne faisant pas partie de la direction de la Banque peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires pour l'exercice visé (que la Banque passe en charges au poste «Autres frais» dans l'état consolidé des résultats) sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Les unités peuvent être rachetées, au comptant, uniquement lorsque l'administrateur quitte volontairement son poste ou part à la retraite, et elles doivent être rachetées au plus tard le 31 décembre de l'exercice suivant. Au 31 octobre 2007, 216 335 unités étaient en circulation (181 823 en 2006; 145 593 en 2005).

Régime de souscription d'unités d'actions restreintes («SUAR»)

Aux termes du Régime SUAR, certains salariés reçoivent une prime sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis après trois ans, et le paiement des unités aux salariés est effectué au comptant au bout de ce délai. La charge de rémunération à base d'actions est constatée graduellement sur le délai d'acquisition des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas la charge est constatée entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Au 31 octobre 2007, 1 770 405 unités avaient été attribuées et étaient en circulation (3 597 093 en 2006; 5 179 850 en 2005), dont les droits à 1 374 451 unités étaient acquis.

Régime d'unités d'actions liées à la performance

En 2004, la Banque a instauré le Régime d'unités d'actions liées à la performance à l'intention des dirigeants admissibles. Les droits aux primes attribuées aux termes de ce régime sont acquis après trois ans et une partie d'entre elles sont soumises à un critère de performance mesuré sur une période de trois ans. Ces mesures de la performance sur trois ans tiennent compte du rendement sur les capitaux propres par rapport au chiffre cible et au chiffre total de la performance pour les actionnaires en comparaison d'un groupe de sociétés comparables avant l'attribution. La charge de rémunération à base d'actions est constatée de façon uniforme sur le délai d'acquisition des droits, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition, auquel cas la charge est constatée entre la date d'attribution et la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. Cette charge varie en fonction de la performance obtenue par rapport aux mesures de la performance établies. Le paiement des unités aux salariés est effectué au comptant au moment de l'acquisition des droits. Au 31 octobre 2007, 3 477 266 unités (2 422 239 en 2006; 1 279 483 en 2005) avaient été attribuées et étaient en cours [y compris 1 155 145 unités (800 604 en 2006; 423 177 en 2005) soumises au critère de la performance], dont les droits à 2 704 164 unités étaient acquis.

Régime de paiement différé de Scotia Capitaux

Aux termes du Régime de paiement différé de Scotia Capitaux, une partie de la prime encaissée par certains salariés (qui s'accumule et est passée en charges dans l'exercice auquel elle se rapporte) leur est attribuée sous forme d'unités. Par la suite, ces unités sont versées au comptant aux salariés admissibles au cours de chacun des trois exercices suivants.

Les variations de la valeur des unités découlant des fluctuations du cours des actions ordinaires de la Banque sont passées en charges de la même manière que les autres régimes de rémunération à base d'actions de la Banque au poste «Salaires et avantages sociaux» dans l'état consolidé des résultats.

17. Impôts sur le bénéfice

La Banque a constaté les impôts sur le bénéfice suivants dans ses états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 octobre :

a) Éléments constitutifs de la charge d'impôts

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Charge d'impôts à l'état consolidé des résultats

Impôts exigibles

	2007	2006	2005
Canada			
Fédéral	283 \$	269 \$	377 \$
Provincial	236	178	213
Étranger	650	603	488
	1 169	1 050	1 078

Impôts futurs

	2007	2006	2005
Canada			
Fédéral	(134)	(135)	(196)
Provincial	(55)	(11)	(44)
Étranger	83	(32)	9
	(106)	(178)	(231)
Total de la charge d'impôts à l'état consolidé des résultats	1 063 \$	872 \$	847 \$

Charge d'impôts à l'état consolidé de la variation des capitaux propres

	2007	2006	2005
Présentée dans les autres éléments du résultat étendu	421	–	–
Incidence cumulative de l'adoption d'une nouvelle convention comptable	338	(13)	–
Frais d'émission d'actions	(9)	–	(3)
Total de la charge d'impôts à l'état consolidé de la variation des capitaux propres	750	(13)	(3)
Total de la charge d'impôts	1 813 \$	859 \$	844 \$

b) Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

Les impôt sur le bénéfice figurant à l'état consolidé des résultats diffèrent pour les raisons suivantes du montant que la Banque aurait obtenu si elle avait appliqués le taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2007		2006		2005	
	Montant	Pourcentage de bénéfices avant impôts	Montant	Pourcentage de bénéfices avant impôts	Montant	Pourcentage de bénéfices avant impôts
Impôts sur le bénéfice au taux prévu par la loi	1 815 \$	34,7 %	1 586 \$	34,9 %	1 443 \$	35,0 %
Augmentation (diminution) des impôts sur le bénéfice imputable aux éléments suivants :						
Bénéfices des filiales et succursales étrangères assujettis à un taux d'imposition moyen inférieur	(467)	(8,9)	(467)	(10,3)	(370)	(9,0)
Bénéfices exonérés d'impôt provenant de titres	(313)	(6,0)	(219)	(4,8)	(210)	(5,1)
Incidence sur les impôts futurs des modifications du taux d'imposition pratiquement en vigueur	41	0,8	4	0,1	15	0,4
Autres, montant net	(13)	(0,3)	(32)	(0,7)	(31)	(0,8)
Total des impôts sur le bénéfice et taux d'imposition effectif	1 063 \$	20,3 %	872 \$	19,2 %	847 \$	20,5 %

c) Impôts futurs

Les actifs (passifs) d'impôts futurs qui résultent de l'incidence fiscale des écarts temporaires s'établissent comme suit :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006
Provision pour pertes sur créances ¹⁾	785 \$	746 \$
Rémunération reportée	377	391
Report de perte en avant ²⁾	101	174
Perte sur la cession des activités d'une filiale	83	87
Revenu reporté	86	59
Titres	(247)	2
Locaux et matériel	(96)	(63)
Caisse de retraite	(292)	(254)
Autres	317	336
Impôts futurs nets ³⁾	1 114 \$	1 478 \$

1) Au 31 octobre 2007, l'actif d'impôts futurs relatif à la provision pour pertes sur créances avait été diminué d'une provision pour moins-value de 213 \$ (néant \$ en 2006), en raison de déductions fiscales inutilisées d'une filiale qui ont découlé de la provision pour pertes sur créances d'exercices antérieurs.

2) Comprend un actif d'impôts futurs brut de 203 \$ au 31 octobre 2007 (357 \$ en 2006) relativement à des pertes fiscales inutilisées des filiales. Cet actif d'impôts futurs a été diminué d'une provision pour moins-value de 102 \$ (183 \$ en 2006), ce qui a donné lieu à un actif d'impôts futurs net de 101 \$ (174 \$ en 2006). Si la provision pour moins-value liée aux acquisitions récentes devait être réduite au cours de périodes à venir, la réduction serait appliquée à l'écart d'acquisition.

3) Les impôts futurs nets de 1 114 \$ (1 478 \$ en 2006) résultent d'actifs d'impôts futurs de 1 340 \$ (1 626 \$ en 2006), déduction faite de passifs d'impôts futurs de 226 \$ (148 \$ en 2006).

Les bénéfices de certaines filiales étrangères sont assujettis à l'impôt uniquement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Étant donné qu'aucun rapatriement n'est prévu dans un avenir prévisible, la Banque n'a constaté aucun passif

d'impôts futurs. Si tous les bénéfices à distribuer des filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts à payer au 31 octobre 2007 s'établiraient environ à 444 millions de dollars (401 millions de dollars au 31 octobre 2006).

18. Avantages sociaux futurs

La Banque parraine un certain nombre de régimes d'avantages sociaux futurs qui prévoient notamment des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages sous forme d'absences et de congés rémunérés couvrant la majorité de ses salariés dans le monde. Les tableaux qui suivent présentent

l'information financière associée aux principaux régimes de la Banque, qui comprennent les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Jamaïque et au Royaume-Uni¹⁾.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Variation des obligations au titre des prestations constituées

Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations constituées
Cotisations des employés
Prestations versées
(Gain actuariel) perte actuarielle
Faits non courants²⁾
Change
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice

Variation de la juste valeur des actifs

Juste valeur des actifs au début de l'exercice
Rendement réel des actifs
Cotisations de l'employeur
Cotisations des salariés
Prestations versées
Faits non courants²⁾
Change
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice³⁾

Situation de capitalisation

Excédent (insuffisance) de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice
Perte actuarielle nette non constatée
Coûts des services passés non constatés
Obligation transitoire non constatée (actif)
Provision pour moins-value
Cotisations de l'employeur après la date de mesure
Charge nette au titre des prestations constituées payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice
Inscrite sous :

Autres actifs au bilan consolidé de la Banque
Autres passifs au bilan consolidé de la Banque
Charge au titre des prestations payées d'avance (à payer) à la fin de l'exercice

Charge de l'exercice au titre des prestations constituées

Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice
Intérêts débiteurs afférents aux obligations au titre des prestations constituées
Rendement réel des actifs
Perte actuarielle (gain actuariel) sur les obligations au titre des prestations constituées
Montant du (gain constaté) de la perte constatée sur compression
Montant du (gain constaté) de la perte constatée sur règlement
Faits non courants²⁾
Éléments des coûts (des revenus) liés aux avantages sociaux futurs avant les ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs
Ajustements pour tenir compte de la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes
Écart entre la perte actuarielle nette constatée (le gain actuariel net constaté) et la perte actuarielle réelle constatée (le gain actuariel réel constaté) sur les obligations au titre des prestations constituées
Écart entre l'amortissement des faits non courants et les faits non courants réels
Amortissement afin de constater l'obligation transitoire (actif)

Variation de la provision pour moins-value constituée à l'égard de la charge au titre des prestations constituées payées d'avance
Charge constatée au titre des prestations constituées, excluant la charge au titre des prestations constituées se rapportant aux cotisations déterminées

Charge au titre des prestations constituées se rapportant aux cotisations déterminées

Total de la charge au titre des prestations constituées

	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
4 588 \$	4 568 \$	3 790 \$	1 075 \$	1 041 \$	808 \$	
128	143	116	36	42	36	
264	253	250	62	60	55	
11	9	9	—	—	—	
(235)	(198)	(175)	(49)	(48)	(48)	
5	(75)	560	(1)	(2)	200	
(50)	(90)	36	(29)	(4)	(10)	
(93)	(22)	(18)	(47)	(14)	—	
4 618 \$	4 588 \$	4 568 \$	1 047 \$	1 075 \$	1 041 \$	
5 390 \$	4 765 \$	4 097 \$	221 \$	207 \$	162 \$	
601	440	702	30	27	17	
186	488	157	62	42	73	
11	9	9	—	—	—	
(235)	(198)	(175)	(49)	(48)	(48)	
(73)	(75)	—	(5)	—	—	
(147)	(39)	(25)	(22)	(7)	3	
5 733 \$	5 390 \$	4 765 \$	237 \$	221 \$	207 \$	
1 115 \$	802 \$	197 \$	(810) \$	(854) \$	(834) \$	
274	537	780	271	325	366	
96	86	81	(4)	(5)	(6)	
(308)	(364)	(411)	178	206	229	
(169)	(195)	(182)	—	—	—	
36	6	90	10	10	7	
1 044 \$	872 \$	555 \$	(355) \$	(318) \$	(238) \$	
1 243 \$	1 054 \$	729 \$	13 \$	6 \$	10 \$	
(199)	(182)	(174)	(368)	(324)	(248)	
1 044 \$	872 \$	555 \$	(355) \$	(318) \$	(238) \$	
128 \$	143 \$	116 \$	36 \$	42 \$	36 \$	
264	253	250	62	60	55	
(601)	(440)	(702)	(30)	(27)	(17)	
5	(75)	560	(1)	(2)	200	
3	(2)	—	(8)	—	—	
32	1	—	(1)	—	—	
24	(15)	36	(11)	(4)	(10)	
(145)	(135)	260	47	69	264	
227	97	412	15	12	6	
13	125	(528)	15	19	(193)	
(15)	23	(28)	11	4	10	
(42)	(42)	(44)	21	22	19	
183	203	(188)	62	57	(158)	
(26)	13	11	—	—	—	
12	81	83	109	126	106	
5	3	—	—	—	—	
17 \$	84 \$	83 \$	109 \$	126 \$	106 \$	

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans les présentes données.

2) Les faits non courants comprennent les modifications aux régimes, les acquisitions, les cessions, les transferts, etc.

3) La juste valeur des actifs des régimes de retraite investis en actions ordinaires de la Banque s'élève à 553 \$ (552 \$ en 2006; 540 \$ en 2005).

Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)						
Obligations au titre des prestations constituées ¹⁾	613 \$	628 \$	787 \$	1 047 \$	1 075 \$	1 041 \$
Juste valeur des actifs	326	326	379	237	221	207
Insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport aux obligations au titre des prestations constituées	(287)\$	(302)\$	(408)\$	(810)\$	(854)\$	(834)\$

1) Comprend des obligations au titre des prestations constituées de 281 \$ à la fin de 2007 (266 \$ en 2006; 278 \$ en 2005) liées aux ententes de retraite supplémentaires non capitalisées.

Hypothèses clés moyennes pondérées (en pourcentage)¹⁾

Les hypothèses clés moyennes pondérées utilisées par la Banque pour mesurer les obligations et les charges au titre des prestations constituées sont résumées dans le tableau qui suit :

	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Pour l'exercice terminé le 31 octobre						
Pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice						
Taux d'actualisation	5,85 %	5,75 %	5,50 %	6,10 %	6,00 %	5,75 %
Taux de croissance de la rémunération future ²⁾	3,75 %	3,50 %	3,55 %	1,40 %	4,40 %	3,85 %
Pour déterminer la charge (les revenus) au titre des prestations constituées au cours de l'exercice						
Taux d'actualisation	5,75 %	5,50 %	6,50 %	6,00 %	5,75 %	6,90 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs	7,25 %	7,50 %	7,25 %	7,10 %	7,60 %	7,30 %
Taux de croissance de la rémunération future ²⁾	3,50 %	3,55 %	3,75 %	1,35 %	4,55 %	4,00 %
Taux tendanciels du coût des soins de santé à la fin de l'exercice						
Taux de départ	S.O.	S.O.	S.O.	7,40 %	8,30 %	8,90 %
Taux final	S.O.	S.O.	S.O.	4,70 %	4,60 %	4,60 %
Exercice au cours duquel le taux final sera atteint	S.O.	S.O.	S.O.	2014	2014	2014

- 1) Tient compte des régimes étrangers qui, normalement, présentent des taux plus élevés que ceux des régimes canadiens. Le taux d'actualisation utilisé afin de déterminer la charge au titre des prestations constituées de 2007 pour tous les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux canadiens s'est établi à 5,5 % (5,25 % en 2006; 6,25 % pour le principal régime de retraite et 6,5 % pour les autres régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux canadiens en 2005). Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice 2007 s'est établi à 5,6 % pour tous les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux canadiens (5,50 % en 2006; 5,25 % en 2005). Le taux de rendement à long terme prévu des actifs s'est chiffré à 7,25 % (7,25 % en 2006; 7,00 % en 2005) pour tous les régimes de retraite canadiens.
- 2) Les taux moyens pondérés de 2006 présentés pour les autres régimes d'avantages sociaux ne tiennent pas compte des régimes flexibles canadiens d'avantages postérieurs au départ à la retraite mis en place au cours de l'exercice 2005, étant donné que ces régimes ne subissent pas l'incidence de la croissance de la rémunération future.

Analyse de sensibilité

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	Obligation au titre des prestations constituées	Charge au titre des prestations constituées	Obligation au titre des prestations constituées	Charge au titre des prestations constituées
Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (en millions de dollars)				
Incidence d'une baisse de 1 % du taux d'actualisation	784 \$	79 \$	168 \$	15 \$
Incidence d'une baisse de 1 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs	–	47	–	2
Incidence d'une hausse de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	48	9	1	–
Incidence d'une hausse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	S.O.	S.O.	128	22
Incidence d'une baisse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé	S.O.	S.O.	(102)	(16)

Actifs

De façon générale, les investissements dans les actifs des principaux régimes de retraite de la Banque visent l'optimisation à long terme du rendement global prévu, selon un niveau de risque acceptable. Le portefeuille d'actifs constitue un facteur clé de la gestion du risque lié aux investissements à long terme. La diversification des investissements dans les actifs des régimes par catégorie d'actifs et par secteur géographique favorise la répartition du risque et réduit au minimum l'incidence des baisses relatives à une catégorie d'actifs, à une région ou à un type d'investissement donnés. Pour chaque catégorie d'actifs, les services de sociétés de gestion de portefeuilles sont retenus et des mandats précis leur sont confiés. Afin d'améliorer la diversification, plus d'un gestionnaire de portefeuilles, y compris des gestionnaires appartenants, sont généralement choisis pour chaque catégorie d'actifs.

Les directives liées aux portefeuilles d'actifs des régimes de retraite sont établies à long terme et elles sont consignées dans la politique en matière d'investissements de chacun des régimes. Les lois imposent certaines restrictions quant aux portefeuilles d'actifs. Par exemple, des limites sont généralement fixées en ce qui a trait à la concentration d'un investissement en particulier. D'autres limites relatives à la concentration

et à la qualité des investissements sont prévues dans les politiques en matière d'investissements. L'utilisation d'instruments dérivés est normalement interdite, à moins qu'elle ne soit autorisée de façon précise. À l'heure actuelle, les instruments dérivés servent essentiellement de couvertures des fluctuations des devises se rapportant aux placements dans des titres de capitaux propres américains détenus dans les régimes de retraite canadiens. Les directives relatives aux portefeuilles d'actifs sont évaluées au moins une fois l'an et, au besoin, elles sont modifiées en fonction des conditions et des occasions sur le marché. Cependant, d'importants transferts de catégories d'actifs sont rares et ils reflètent normalement un changement dans la situation d'un régime de retraite (p. ex. la résiliation d'un régime). Le portefeuille d'actifs réel fait l'objet d'un examen périodique, et deux fois l'an on détermine s'il est nécessaire qu'il soit rééquilibré en fonction du portefeuille d'actifs cible.

De façon générale, les autres régimes d'avantages sociaux de la Banque ne sont pas capitalisés, les actifs relativement moins importants de ces autres régimes d'avantages sociaux étant essentiellement liés à des programmes au Mexique.

Les répartitions moyennes pondérées réelles et ciblées des actifs des principaux régimes de la Banque, à la date de mesure et par type d'actif, se présentent comme suit :

Type d'actif	Régimes de retraite				Autres régimes			
	Répartitions ciblées 2007	Répartitions réelles 2007	Répartitions réelles 2006	Répartitions réelles 2005	Répartitions ciblées 2007	Répartitions réelles 2007	Répartitions réelles 2006	Répartitions réelles 2005
Placements en titres de capitaux propres	64 %	65 %	67 %	66 %	26 %	24 %	17 %	15 %
Placements en instruments à taux fixe	35 %	34 %	32 %	33 %	74 %	76 %	83 %	85 %
Autres	1 %	1 %	1 %	1 %	–	–	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évaluations actuarielles

Les régimes de retraite les plus importants de la Banque font généralement l'objet d'évaluations actuarielles tous les trois ans. La plus récente évaluation actuarielle du principal régime de retraite de la Banque a été réalisée le 1^{er} novembre 2006, et la prochaine évaluation actuarielle doit avoir lieu le 1^{er} novembre 2009 (ce régime représente 72 % des obligations au titre des prestations constituées et 75 % de la juste valeur des actifs des plus importants régimes de retraite de la Banque). Les évaluations actuarielles des autres régimes d'avantages sociaux importants de la Banque sont habituellement réalisées à intervalle biennal ou triennal, la plus récente ayant eu lieu le 31 juillet 2005 pour les autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et le 31 juillet 2006 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues pour l'exercice 2008.

19. Bénéfice par action ordinaire

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)

Bénéfice de base par action ordinaire

Bénéfice net

Dividendes versés sur les actions privilégiées

Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires

Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)

Bénéfice de base par action ordinaire¹⁾

Bénéfice dilué par action ordinaire

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires

Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)

Options sur actions susceptibles d'être exercées (en millions)²⁾

Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)³⁾

Bénéfice dilué par action ordinaire¹⁾

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

2) Reflète l'effet potentiellement dilutif des options sur actions attribuées aux termes des régimes d'options sur actions de la Banque, tel qu'il a été établi selon la méthode du rachat d'actions. Ne tient pas compte des options assorties de la compositrice alternative DPV, car ces options sont passées en charges et constatées à titre de passif. Toutes les autres options sur actions sont comprises dans le calcul.

3) Certains instruments convertibles n'ont pas été pris en compte dans le calcul, puisque la Banque a le droit de les racheter avant la date de conversion moyennant un paiement en espèces.

	2007	2006	2005
4 045 \$	3 579 \$	3 209 \$	
51	30	25	
3 994 \$	3 549 \$	3 184 \$	
 989	988	998	
 4,04 \$	3,59 \$	3,19 \$	
 3 994 \$	3 549 \$	3 184 \$	
 989	988	998	
 8	13	14	
 997	1 001	1 012	
 4,01 \$	3,55 \$	3,15 \$	

20. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque offre des services bancaires normaux à ses sociétés associées et aux autres apparentés à des conditions similaires à celles qui s'appliquent à des tiers non apparentés.

Au Canada, des prêts sont actuellement accordés aux administrateurs, aux dirigeants et aux salariés selon les modalités du marché. Dans certaines des filiales et succursales de la Banque à l'étranger, conformément aux lois et aux pratiques en vigueur sur place, des prêts peuvent être offerts aux dirigeants et aux salariés de ces établissements étrangers à des taux réduits ou selon des modalités avantageuses. Depuis le 1^{er} mars 2001, la Banque a abandonné sa pratique qui consistait à accorder des prêts à taux réduits aux dirigeants et aux salariés du Canada. Les prêts accordés avant le

Paiements et apports en espèces

À cours de l'exercice 2007, la Banque a effectué un paiement en espèces de 216 millions de dollars (404 millions de dollars en 2006; 118 millions de dollars en 2005) au titre de la capitalisation de ses régimes de retraite à prestations déterminées les plus importants, notamment pour le versement de prestations aux prestataires d'ententes de retraite non capitalisées. La Banque a également effectué des paiements en espèces de 62 millions de dollars (45 millions de dollars en 2006; 61 millions de dollars en 2005) au titre des autres régimes d'avantages sociaux les plus importants au cours de l'exercice. La majeure partie de ces paiements est associée aux prestations versées aux prestataires aux termes de ces régimes. En outre, la Banque a effectué des paiements en espèces de 5 millions de dollars (3 millions de dollars en 2006; néant en 2005) au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées les plus importants.

21. Résultats d'exploitation sectoriels

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers à ses clientèles privée et commerciale ainsi qu'aux grandes entreprises dans le monde entier. La Banque se divise en trois grandes unités d'exploitation, à savoir : Réseau canadien, Opérations internationales et Scotia Capitaux.

La division Réseau canadien, incluant le groupe de Gestion de patrimoine, fournit un large éventail de services bancaires du type «Clientèles privée et commerciale» par l'intermédiaire de ses succursales et de ses réseaux de distribution électronique, tant aux particuliers qu'aux petites et moyennes entreprises canadiennes. Les services de détail se composent de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires, de services de cartes de débit et de crédit, d'opérations sur comptes de dépôt dans des comptes d'épargne, de chèques et de prestations à la retraite, de services de fiducie personnelle, de produits de courtage au détail, d'opérations dans des fonds communs de placement et de services d'opérations. Outre des services de crédit, la clientèle commerciale bénéficie de services de dépôt et de gestion de trésorerie.

La division Opérations internationales fournit des services bancaires de détail et des services commerciaux par l'intermédiaire de ses succursales, de

1^{er} mars 2001 bénéficiant d'une clause de droits acquis jusqu'à l'échéance.

Les administrateurs peuvent utiliser une partie ou la totalité de leurs jetons de présence reçus pour acheter des actions ordinaires de la Banque aux taux du marché aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs.

Les administrateurs ne faisant pas partie de la direction peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé dont les droits sont acquis immédiatement. Depuis le début de l'exercice 2004, la Banque n'attribue plus d'options sur actions aux administrateurs ne faisant pas partie de la direction. Se reporter à la note 16 intitulée «Rémunération à base d'actions» pour le détail de ces régimes.

ses filiales et de ses sociétés étrangères affiliées. Les produits, les services et les réseaux offerts sont généralement les mêmes que ceux de la division Réseau canadien.

Scotia Capitaux est une banque d'investissement intégrée qui veille à répondre aux besoins de sa clientèle en matière de services de crédit et de services aux marchés financiers de même qu'en ce qui a trait à la gestion des risques dans le cadre des relations que la Banque entretient dans le monde entier avec des grandes sociétés, des institutions financières d'envergure et des administrations publiques de pays importants. Parmi les services offerts figurent des services de crédit et des services connexes, le placement de titres (obligations et actions), les opérations de change, les produits dérivés, les produits de métaux précieux et les services consultatifs financiers. La division mène aussi des activités de transaction pour son propre compte et fournit du financement à court terme en dollars canadiens pour la Banque.

La catégorie Autres regroupe des unités d'exploitation de moindre envergure comprenant la division Trésorerie de groupe et d'autres postes se rapportant au siège social qui ne sont pas ventilés à une unité d'exploitation.

Les résultats de ces divisions se fondent sur les systèmes internes de communication comptable de la Banque. Les conventions comptables qu'appliquent ces divisions sont généralement les mêmes que celles qui sont suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 1. La seule différence importante en matière de mesure comptable a trait au revenu d'intérêts net exonéré d'impôt dont la valeur est majorée en fonction d'une base de mise en équivalence fiscale avant impôts dans le cas des divisions en cause. Cette différence de mesure permet de comparer le revenu d'intérêts net imposable à celui qui est exonéré d'impôt.

En raison de la complexité des rouages de la Banque, il a fallu recourir à diverses estimations et à diverses méthodes de ventilation dans l'établissement de l'information financière afférente aux divisions. Les actifs et les passifs sont établis aux fins des prix de cession interne aux prix du marché de gros, et les charges du siège social sont réparties entre chacune des divisions en fonction de l'utilisation. De même, le capital est réparti entre les divisions selon une méthode établie en fonction du risque. Les opérations conclues entre les divisions sont inscrites dans les résultats de chacune d'elles comme si elles avaient été conclues avec un tiers et sont éliminées au moment de la consolidation.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (en millions de dollars)

	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres ¹⁾	Total
Base de mise en équivalence fiscale					
Revenu d'intérêts net	3 855 \$	2 762 \$	1 160 \$	(679) \$	7 098 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	295	101	(101)	(25)	270
Autres revenus	2 248	1 227	1 290	627	5 392
Revenu d'intérêts net et autres revenus	5 808	3 888	2 551	(27)	12 220
Amortissement	158	84	23	2	267
Frais autres que d'intérêts	3 401	2 195	990	141	6 727
Bénéfice avant ce qui suit	2 249	1 609	1 538	(170)	5 226
Charge d'impôts	685	241	413	(276)	1 063
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	118	–	–	118
Bénéfice net	1 564 \$	1 250 \$	1 125 \$	106 \$	4 045 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	14	18	11	8	51
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 550 \$	1 232 \$	1 114 \$	98 \$	3 994 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	154 \$	66 \$	152 \$	31 \$	403 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (en millions de dollars)

	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres ¹⁾	Total
Base de mise en équivalence fiscale					
Revenu d'intérêts net	3 682 \$	2 306 \$	951 \$	(531) \$	6 408 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	279	60	(63)	(60)	216
Autres revenus	1 935	939	1 437	489	4 800
Revenu d'intérêts net et autres revenus	5 338	3 185	2 451	18	10 992
Amortissement	143	62	23	2	230
Frais autres que d'intérêts	3 326	1 865	932	90	6 213
Bénéfice avant ce qui suit	1 869	1 258	1 496	(74)	4 549
Charge d'impôts	581	98	443	(250)	872
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	98	–	–	98
Bénéfice net	1 288 \$	1 062 \$	1 053 \$	176 \$	3 579 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	9	8	6	7	30
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 279 \$	1 054 \$	1 047 \$	169 \$	3 549 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	136 \$	56 \$	130 \$	29 \$	351 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (en millions de dollars)

	Réseau canadien	Opérations internationales	Scotia Capitaux	Autres ¹⁾	Total
Base de mise en équivalence fiscale					
Revenu d'intérêts net	3 576 \$	1 969 \$	849 \$	(523) \$	5 871 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	274	70	(71)	(43)	230
Autres revenus	1 819	793	1 320	597	4 529
Revenu d'intérêts net et autres revenus	5 121	2 692	2 240	117	10 170
Amortissement	130	50	20	2	202
Frais autres que d'intérêts	3 166	1 662	909	104	5 841
Bénéfice avant ce qui suit	1 825	980	1 311	11	4 127
Charge d'impôts	566	103	390	(212)	847
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	71	–	–	71
Bénéfice net	1 259 \$	806 \$	921 \$	223 \$	3 209 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	6	6	6	7	25
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 253 \$	800 \$	915 \$	216 \$	3 184 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	123 \$	50 \$	112 \$	24 \$	309 \$

1) Comprend les revenus provenant de toutes les autres unités d'exploitation de moindre importance, qui sont de 594 \$ en 2007 (372 \$ en 2006; 432 \$ en 2005), et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 314 \$ en 2007 (207 \$ en 2006; 274 \$ en 2005). Comprend également les redressements du siège social tels que l'élimination de la majoration du revenu exonéré d'impôt déclarée dans le revenu d'intérêts net et la charge d'impôts de 531 \$ en 2007 (440 \$ en 2006; 326 \$ en 2005), les variations de la provision générale, les écarts entre les montants réels des coûts engagés et imputés aux unités d'exploitation et l'incidence des titrisations.

Secteur géographique¹⁾

Le tableau qui suit présente un résumé des résultats financiers de la Banque par secteur géographique. Les revenus et les charges qui n'ont pas été réaffectés à des secteurs d'exploitation bien précis sont pris en compte dans le poste «Redressements du siège social».

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	4 294 \$	152 \$	887 \$	2 012 \$	7 345 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	295	(91)	68	23	295
Autres revenus	3 084	698	478	930	5 190
Frais autres que d'intérêts	4 285	224	723	1 712	6 944
Charge d'impôts	474	215	51	225	965
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	—	—	12	106	118
Dividendes versés sur les actions privilégiées	20	5	6	15	46
	2 304 \$	497 \$	505 \$	861 \$	4 167 \$
Redressements du siège social					(173)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					3 994 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	265 \$	29 \$	21 \$	81 \$	396 \$
Redressements du siège social					7
Total de l'actif moyen, y compris les redressements du siège social					403 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	4 029 \$	71 \$	802 \$	1 656 \$	6 558 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	273	(41)	27	17	276
Autres revenus	2 883	581	403	726	4 593
Frais autres que d'intérêts	4 110	241	630	1 448	6 429
Charge d'impôts	478	138	(17)	153	752
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	—	—	15	83	98
Dividendes versés sur les actions privilégiées	12	2	3	7	24
	2 039 \$	312 \$	547 \$	674 \$	3 572 \$
Redressements du siège social					(23)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					3 549 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	227 \$	31 \$	21 \$	66 \$	345 \$
Redressements du siège social					6
Total de l'actif moyen, y compris les redressements du siège social					351 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 (en millions de dollars)	Canada	États-Unis	Mexique	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 808 \$	199 \$	690 \$	1 438 \$	6 135 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	262	(93)	34	70	273
Autres revenus	2 737	484	363	716	4 300
Frais autres que d'intérêts	3 917	246	669	1 185	6 017
Charge d'impôts	450	216	1	142	809
Participation sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	—	—	10	61	71
Dividendes versés sur actions privilégiées	9	2	2	6	19
	1 907 \$	312 \$	337 \$	690 \$	3 246 \$
Redressements du siège social					(62)
Bénéfice net revenant aux actionnaires ordinaires					3 184 \$
Total de l'actif moyen (en milliards de dollars)	205 \$	25 \$	19 \$	57 \$	306 \$
Redressements du siège social					3
Total de l'actif moyen, y compris les redressements du siège social					309 \$

1) Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'endroit où les services sont rendus ou de l'endroit où les actifs sont inscrits.

22. Garanties, engagements et passif éventuel

a) Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat qui peut obliger éventuellement le garant à faire des paiements à une autre partie en raison des facteurs suivants : i) des changements dans un sous-jacent représentant un taux d'intérêt, un taux de change ou une autre variable (y compris la survenance ou l'absence d'un événement) lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, ii) l'engagement d'indemnisation fourni à l'autre partie est assorti des caractéristiques susmentionnées, iii) l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie, ou iv) le défaut, par une autre partie, de s'acquitter des obligations découlant de sa dette. Les diverses garanties et engagements d'indemnisation que la Banque propose à sa clientèle et à d'autres parties sont présentés ci-dessous.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007		2006
	Plafond éventuel de paiements futurs ¹⁾		Plafond éventuel des paiements futurs ¹⁾
Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie	18 435 \$		18 486 \$
Concours de trésorerie	22 475		10 090
Instruments dérivés	1 361		1 521
Titrisations	170		170
Engagements d'indemnisation	500		549

1) Le plafond éventuel des paiements futurs représente les garanties qui peuvent être quantifiées, mais il exclut les autres garanties qui ne peuvent l'être. Étant donné que bon nombre de ces garanties ne seront pas mises en jeu et que le plafond éventuel des paiements futurs indiqué ci-dessus ne tient pas compte d'un recouvrement possible par voie de recours ou de dispositions constitutives d'une sûreté prévus dans la garantie, les montants susmentionnés ne sont pas représentatifs des besoins futurs de trésorerie, du risque de crédit ni des pertes prévues de la Banque découlant de ces arrangements.

i) Lettres de crédit de soutien et lettres de garantie

Les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie sont produites à la demande d'un client de la Banque afin de garantir ses obligations de paiement ou d'exécution à l'endroit d'un tiers. Ces garanties représentent l'obligation irrévocable de la Banque de payer le tiers bénéficiaire sur présentation de la garantie, une fois satisfaites les exigences documentaires qui y sont stipulées, sans qu'il faille enquêter sur la validité de la créance du bénéficiaire sur le client. En règle générale, l'échéance de ces garanties n'excède pas quatre ans. Les types et les montants de garantie additionnelle détenue par la Banque pour ces garanties sont habituellement identiques à ceux qui sont exigés pour les prêts. Au 31 octobre 2007, un montant de 11 millions de dollars (12 millions de dollars en 2006) était inscrit au poste «Autres passifs» du bilan consolidé au titre de ces garanties.

La Banque fournit des rehaussements de crédit partiels, sous forme de garanties financières à première demande, aux fonds multicédants d'effets de commerce, lesquels sont administrés par la Banque et par des tiers. Au 31 octobre 2007, ces rehaussements de crédit totalisaient 1 187 millions de dollars (43 millions de dollars en 2006) et figuraient parmi les lettres de crédit de soutien et les lettres de garantie ou les concours de trésorerie dans le tableau ci-dessus. Les rehaussements de crédit sont fournis afin de garantir une note d'évaluation de crédit dans la catégorie investissement pour les billets émis par les fonds multicédants. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale de un an. Aucune somme n'a été inscrite au bilan consolidé à l'égard de ces concours.

ii) Concours de trésorerie

La Banque fournit des concours de trésorerie de sûreté à des fonds multicédants d'effets de commerce adossés à des créances, lesquels sont administrés par la Banque et par des tiers. Ces concours représentent une source de financement de recharge, advenant qu'une perturbation du marché empêcherait un fonds multicédant d'émettre des effets de commerce ou que certaines conditions convenues ou mesures de performance ne seraient pas respectées. En règle générale, ces concours ont une échéance maximale de un an. Des concours de trésorerie de sûreté fournis à des fonds multicédants d'effets de commerce adossé à des créances de 22 475 millions de dollars (10 090 millions de dollars en 2006), une tranche de 89 % (73 % en 2006) correspond à la trésorerie affectée aux fonds multicédants parrainés par la Banque. L'importante augmentation des concours de trésorerie de sûreté en 2007 découle essentiellement de la déconsolidation des actifs et des passifs de l'un des fonds multicédants parrainés par la Banque après qu'il ait été restructuré au deuxième trimestre.

iii) Instruments dérivés

La Banque conclut des contrats de vente de produits dérivés de crédit aux termes desquels la contrepartie est compensée pour des pertes sur un actif désigné (habituellement un prêt ou une obligation), advenant une défaillance ou un autre événement déclencheur défini. La Banque conclut également des options de vente aux termes desquelles la contrepartie reçoit le droit, mais non l'obligation, de vendre une quantité donnée d'un instrument financier à un prix prédéterminé à une date fixée d'avance ou avant cette date. Ces options de vente sont habituellement liées à des taux d'in-

térêt, des taux de change ou des cours d'actions. En règle générale, une entreprise, ou une administration publique est la contrepartie aux contrats de vente de produits dérivés de crédit et aux options de vente qui réunissent les caractéristiques des garanties décrites ci-dessus. Le plafond éventuel des paiements futurs présenté dans le tableau ci-dessus se rapporte aux contrats de vente de produits dérivés de crédit, aux options de vente et aux planchers. Par contre, il exclut certains contrats sur produits dérivés tels que les plafonds, la nature de ces contrats empêchant la quantification du plafond éventuel des paiements futurs. Au 31 octobre 2007, un montant de 57 millions de dollars (42 millions de dollars en 2006) était inscrit au poste «Instruments dérivés» du bilan consolidé relativement à ces instruments dérivés.

iv) Titrisations

Les conventions de titrisation renouvelables de la Banque peuvent prévoir des versements à des fiducies dans certaines circonstances précises. Ces garanties restent en vigueur pour la durée à courir jusqu'à l'échéance des billets de titrisation des fiducies, qui correspond à 28 mois en moyenne. Ces paiements sont versés advenant le défaut de maintenir un regroupement minimal du fait que certains événements prédéfinis sont survenus.

v) Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats prévoyant des dispositions en matière d'indemnisation : contrats d'achat, conventions de service, contrats de licence de marque, contrats d'entierrement, ventes d'actifs ou d'entreprises, ententes d'impartition, contrats de location, conventions de systèmes de compensation, mécanismes de prêt de titres, opérations structurées, etc. Conformément à ces contrats, la Banque peut indemniser les contreparties aux contrats à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications des lois et règlements (y compris la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, obligations non divulguées, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers. Les dispositions en matière d'indemnisation varient selon la nature du contrat. En ce qui concerne certains types d'entente, la Banque peut, à son tour, obtenir un engagement d'indemnisation d'une autre partie à l'entente ou elle peut avoir accès à une garantie aux termes des recours prévus au contrat. Dans bien des cas, les dispositions en matière d'indemnisation ne renferment aucun montant ou limite prédéterminé, et il est difficile de prédire quand auront lieu les événements susceptibles d'entraîner un paiement. Par conséquent, la Banque ne peut pas estimer, dans tous les cas, le plafond des paiements futurs qu'elle peut être appelée à verser ni le montant de la garantie ou des actifs disponibles aux termes des recours prévus au contrat qui atténuerait ces paiements. À ce jour, la Banque n'a jamais versé de paiements appréciables aux termes de ces engagements d'indemnisation. Au 31 octobre 2007, une somme de 10 millions de dollars (12 millions de dollars en 2006) au titre des engagements d'indemnisation était inscrite à la rubrique «Autres passifs» du bilan consolidé.

b) Autres engagements de crédit indirects

Dans le cours normal des activités, divers autres engagements de crédit indirects sont en cours et ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé. Ces engagements peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des lettres de crédit commerciales, aux termes desquelles la Banque s'engage à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités;
- des engagements de crédit, qui représentent une promesse de la Banque de rendre disponible, à certaines conditions, un crédit soit sous forme de prêt ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'une durée déterminés;

- le prêt de titres lorsque la Banque, à titre de mandant ou de mandataire, consent à prêter des titres à un emprunteur. L'emprunteur doit garantir le prêt de titres en tout temps par l'affectation de biens suffisants; la valeur de marché des biens affectés en garantie est surveillée et comparée aux sommes dues aux termes du prêt et, s'il y a lieu, la Banque obtient une garantie additionnelle;
- des engagements d'achat de titres aux termes desquels la Banque s'engage à financer des placements futurs.

Ces instruments financiers sont assujettis aux normes habituelles en matière de crédit, de contrôle financier et de contrôle du risque.

Le tableau ci-dessous donne une répartition détaillée des autres engagements de crédit indirects de la Banque, représentés par les montants contractuels des engagements ou contrats s'y rattachant qui ne sont pas reflétés dans le bilan consolidé.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007 ¹⁾	2006 ¹⁾
Lettres de crédit commerciales	1 186 \$	982 \$
Engagements de crédit ²⁾		
Échéance initiale de un an ou moins	67 861	61 453
Échéance initiale de plus de un an	46 388	44 465
Prêts de titres	10 965	8 682
Engagements d'achat de titres et autres engagements	1 676	3 299
Total	128 076 \$	118 881 \$

1) Les montants liés aux entités à détenteurs de droits variables sont présentés à la note 6.

2) Comprend les concours de trésorerie.

c) Engagements aux termes de contrats de location et autres contrats à exécuter

Au 31 octobre 2007, les engagements futurs minimaux au titre de la location de bâtiments et de matériel aux termes de contrats à long terme non résiliables étaient les suivants :

Pour l'exercice (en millions de dollars)	2008	2009	2010	2011	2012	2013 et par la suite	Total
							794 \$

Les frais de location de bâtiments, déduction faite des revenus de sous-location, qui sont portés à l'état consolidé des résultats, s'élèvent à 197 millions de dollars (181 millions de dollars en 2006; 176 millions de dollars en 2005). En outre, la Banque et ses filiales ont conclu certains contrats à exécuter à long terme relativement à des services impartis. Les ententes d'impartition importantes sont assorties de taux variables fondés sur l'utilisation et sont résiliables moyennant préavis.

d) Actifs donnés en nantissement et pensions sur titres

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne des titres et d'autres actifs en nantissement de passifs. Par ailleurs, des titres sont mis en pension. Le détail de ces activités est présenté ci-dessous :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007	2006
Actifs donnés en nantissement à la Banque du Canada ¹⁾	30 \$	25 \$
des administrations publiques et des banques centrales étrangères ¹⁾	3 011	2 605
des systèmes de compensation et de paiement et des dépositaires ¹⁾	1 629	1 531
Actifs donnés en nantissement au titre d'opérations sur instruments dérivés cotés	179	108
Actifs donnés en nantissement à titre de garantie pour les titres empruntés et prêtés	29 585	24 955
Actifs donnés en nantissement au titre d'opérations sur instruments dérivés négociés hors cote	4 049	1 744
Autres	1 692	1 609
Total des actifs donnés en nantissement	40 175 \$	32 577 \$
Obligations relatives aux titres mis en pension	28 137	33 470
Total	68 312 \$	66 047 \$

1) Comprend les actifs donnés en nantissement aux fins d'une participation dans des systèmes de compensation et de paiement ainsi que de dépositaires ou en vue d'avoir accès aux installations de banques centrales dans des territoires étrangers.

e) Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Banque et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites et de procédures judiciaires existantes ou éventuelles ou sont parties à des poursuites et procédures, y compris des actions intentées au nom de divers groupes de demandeurs.

Étant donné que l'issue de ces litiges est difficile à prédire, la Banque ne peut se prononcer à ce sujet. Toutefois, d'après les renseignements dont

elle dispose actuellement, la direction n'estime pas que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces litiges auront une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque ou sur ses résultats d'exploitation.

23. Instruments financiers

a) Gestion du risque financier

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise les instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif.

Afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques associés aux activités commerciales qu'elle mène, la Banque mise sur un cadre de gestion du risque élaboré. Les risques découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque d'exploitation et le risque de marché. Ce dernier découle des variations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours boursiers. La Banque gère ces risques au moyen de politiques et de pratiques intégrales de gestion du risque, notamment différents plafonds relatifs à la gestion du risque et des techniques de gestion du risque approuvés par le conseil.

Le cadre de gestion du risque de la Banque comporte quatre principales composantes :

- Les politiques qui déterminent la tolérance de la Banque au risque et établissent les limites et contrôles selon lesquels la Banque et ses filiales peuvent exercer leurs activités. Ces politiques sont élaborées en fonction des exigences des organismes de réglementation et elles sont approuvées par le conseil d'administration de la Banque.
- Des lignes directrices sont élaborées afin de clarifier les limites inhérentes au risque et les conditions aux termes desquelles les politiques de gestion du risque de la Banque doivent être mises en œuvre.

b) Juste valeur

La juste valeur correspond au montant estimatif de la contrepartie dont conviendraient deux parties informées et consentantes agissant en toute liberté; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché, le cas échéant. Certains instruments financiers de la Banque n'ont pas de débouché sur le marché. En conséquence, ces instruments ont été évalués à l'aide d'une technique d'actualisation ou d'une autre méthode d'évaluation et la valeur obtenue n'est pas nécessairement représentative du montant réalisable sur règlement immédiat des instruments. En outre, le calcul de la juste valeur estimative se fonde sur la conjoncture du marché à un moment précis et peut ne pas refléter la juste valeur future.

La fluctuation des taux d'intérêt constitue la principale cause des variations de la juste valeur des instruments financiers de la Banque, ce

- Les processus constituent les activités associées à l'identification, à l'évaluation, à la documentation, à la communication d'information et à la gestion des risques. Les normes établissent l'étendue et les attentes en matière de qualité de l'information requise nécessaire à la prise de décision.
- L'observation des politiques, des limites et des lignes directrices en matière de gestion du risque est évaluée de façon périodique par des tiers indépendants qui produisent un rapport à cet effet afin de veiller à ce que les objectifs établis soient atteints.

Les risques associés aux portefeuilles d'instruments financiers de la Banque sont évalués au moyen de diverses méthodes qui comprennent, notamment, la valeur à risque, les tests de tension, l'analyse de sensibilité et les modèles de simulation et l'analyse des écarts. De plus amples détails sont fournis ci-dessous sur la juste valeur des instruments financiers et la façon dont ces montants sont établis. Cette note présente également le profil du risque de taux d'intérêt de la Banque par échéance, en fonction de la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, selon la plus rapprochée, ainsi que le risque de crédit associé aux instruments financiers de la Banque par secteur d'activité et par secteur géographique. La note 25 fournit des détails sur les modalités des instruments financiers de la Banque, y compris les montants nominaux de référence, la durée à courir jusqu'à l'échéance, le risque de crédit et la juste valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre des activités de transaction et de gestion de l'actif et du passif.

qui se traduit par un écart favorable ou défavorable par rapport à la valeur comptable. En ce qui a trait aux instruments financiers de la Banque qui sont inscrits au coût ou au coût après amortissement, la valeur comptable n'est pas ajustée en fonction des augmentations ou des diminutions de la juste valeur découlant des fluctuations du marché, y compris des fluctuations des taux d'intérêt. La valeur comptable des instruments financiers détenus à des fins de transaction est continuellement ajustée en fonction de la juste valeur. En outre, depuis l'exercice 2007, les titres disponibles à la vente sont également comptabilisés à la juste valeur [se reporter à la note 1].

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. La juste valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, comme les terrains, les bâtiments et le matériel, n'est pas présentée.

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007			2006		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable/ (défavorable)
Actif						
Liquidités	29 195 \$	29 195 \$	-\$	23 376 \$	23 376 \$	-\$
Titres	88 835	88 835	-	96 593	95 502	1 091 ¹⁾
Titres pris en pension	22 542	22 542	-	25 705	25 705	-
Prêts	226 731	227 147	(416)	202 781	202 774	7
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 538	11 538	-	9 555	9 555	-
Autres	4 180	4 180	-	4 075	4 075	-
Passif						
Dépôts	288 726	288 458	(268)	264 282	263 914	(368)
Acceptations	11 538	11 538	-	9 555	9 555	-
Obligations relatives aux titres mis en pension	28 137	28 137	-	33 470	33 470	-
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	16 039	16 039	-	13 396	13 396	-
Autres	20 722	20 722	-	24 629	24 629	-
Débentures subordonnées	1 788	1 710	(78)	2 444	2 271	(173)
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	529	500	(29)	809	750	(59)
Instruments dérivés (note 25)	(2 729)	(2 729)²⁾	-	(873)	(771) ²⁾	(102)

1) Exclut des pertes de couverture sur les titres reportées de 93 \$.

2) Ce montant représente un passif net.

La valeur comptable de certains actifs et passifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement peut excéder leur juste valeur, principalement en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. Dans ces cas, la Banque ne ramène pas la valeur comptable des actifs et passifs financiers à

leur juste valeur, étant donné qu'elle entend conserver ces éléments jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, ce qui pourrait aller à leur échéance.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers figurant au bilan a été estimée d'après les méthodes et les hypothèses suivantes [se reporter à la note 25 d) pour obtenir la juste valeur des instruments dérivés] :

La Banque présume que la juste valeur des liquidités, des titres pris en pension, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, des autres actifs, des obligations relatives aux titres mis en pension, des acceptations et des autres engagements se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il s'agit d'éléments à court terme.

La juste valeur des titres est présentée à la note 3 en ce qui a trait aux titres qui ont un cours de marché. En ce qui a trait aux titres de capitaux propres disponibles à la vente qui n'ont pas de cours de marché, les montants présentés dans le tableau ci-dessus tiennent compte de ces titres comptabilisés au coût. Il est présumé que la juste valeur des obligations relatives aux titres vendus à découvert est égale à la valeur comptable de ces titres, du fait qu'ils sont inscrits à la juste valeur. La juste valeur est établie en fonction des cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. S'il n'est pas facile d'obtenir le cours du marché d'un titre, la juste valeur est estimée à l'aide des cours de marché de titres similaires ou d'autres méthodes d'évaluation.

La juste valeur estimative des prêts tient compte des variations du niveau général des taux d'intérêt depuis le montage des prêts. Les méthodes d'évaluation particulières qui ont été utilisées sont les suivantes :

- pour les prêts à taux variable, il est présumé que la juste valeur est égale à la valeur comptable, car le taux d'intérêt sur ces prêts s'ajuste automatiquement en fonction du marché;
- pour tous les autres prêts, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des dépôts payables à vue ou à préavis ou des dépôts à taux variable payables à une date déterminée est présumée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe payables à une date déterminée est obtenue en actualisant les flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions et des risques similaires.

La juste valeur des débentures subordonnées et des obligations au titre des instruments de capitaux propres est établie d'après le cours du marché. Lorsque le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est estimée d'après le cours actuel du marché d'instruments de créance comportant des conditions et des risques comparables.

c) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente un sommaire de la valeur comptable des actifs, des passifs et des capitaux propres figurant au bilan, ainsi que les montants nominaux de référence des instruments dérivés afin d'établir le montant sensible aux variations de taux d'intérêt de la Banque à la date contractuelle d'échéance ou de révision des taux d'intérêt selon celle qui est la plus rapprochée. À cette fin, des ajustements sont apportés pour tenir compte des remboursements de prêts hypothécaires et d'autres prêts d'après les tendances historiques et reclasser les instruments détenus à des fins de transaction de la Banque dans les catégories «Sensibilité immédiate aux variations de taux» et «Moins de 3 mois».

Au 31 octobre 2007 (en millions de dollars)	Sensibilité immédiate aux variations de taux d'intérêt ¹⁾	Insensibilité aux variations de taux d'intérêt					Total
		Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Liquidités	4 411 \$	15 988 \$	2 352 \$	375 \$	42 \$	6 027 \$	29 195 \$
Titres détenus à des fins de transaction	–	6 200	4 065	8 814	8 818	31 788	59 685
Titres détenus à des fins autres que de transaction	436	3 930	3 752	12 293	4 751	3 988 ²⁾	29 150
Titres pris en pension	–	21 100	1 442	–	–	–	22 542
Prêts	28 126	89 177	21 983	82 137	6 421	(697) ³⁾	227 147
Autres actifs	–	–	–	–	–	43 791 ⁴⁾	43 791
Total de l'actif	32 973 \$	136 395 \$	33 594 \$	103 619 \$	20 032 \$	84 897 \$	411 510 \$
Dépôts	28 501 \$	164 933 \$	42 887 \$	34 509 \$	5 405 \$	12 223 \$	288 458 \$
Obligations relatives aux titres mis en pension	–	25 853	2 284	–	–	–	28 137
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	–	1 045	876	5 612	5 449	3 057	16 039
Débentures subordonnées	–	–	445	763	502	–	1 710
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	–	–	–	500	–	–	500
Autres passifs	–	–	–	–	–	57 862 ⁴⁾	57 862
Capitaux propres	–	–	–	–	–	18 804 ⁴⁾	18 804
Total du passif et des capitaux propres	28 501 \$	191 831 \$	46 492 \$	41 384 \$	11 356 \$	91 946 \$	411 510 \$
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	4 472	(55 436)	(12 898)	62 235	8 676	(7 049)	–
Montant hors bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	–	22 539	(1 348)	(19 544)	(1 647)	–	–
Montant sensible aux variations de taux d'intérêt en raison des révisions contractuelles	4 472	(32 897)	(14 246)	42 691	7 029	(7 049)	–
Ajustement en fonction des révisions contractuelles	13 021	24 824	7 386	(22 745)	(4 415)	(18 071)	–
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	17 493 \$	(8 073)\$	(6 860)\$	19 946 \$	2 614 \$	(25 120)\$	– \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	17 493	9 420	2 560	22 506	25 120	–	–
 Au 31 octobre 2006 (en millions de dollars)							
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	12 220 \$	(12 882)\$	(4 400)\$	23 668 \$	3 921 \$	(22 527)\$	– \$
Montant cumulatif sensible aux variations de taux d'intérêt	12 220 \$	(662)\$	(5 062)\$	18 606 \$	22 527 \$	– \$	– \$

1) Correspond aux instruments financiers dont le taux d'intérêt varie en même temps que le taux d'intérêt sous-jacent, par exemple les prêts portant intérêt au taux préférentiel.

2) Comprend les actions ordinaires, les actions privilégiées et les participations comptabilisées à la valeur de consolidation.

3) Comprend le montant net des prêts douteux et la provision générale.

4) Comprend les instruments non financiers.

Les tableaux ci-après donnent un aperçu des taux effectifs moyens des instruments financiers sensibles aux variations des taux d'intérêt selon les dates contractuelles d'échéance ou de révision des taux d'intérêt, en prenant la date la plus proche.

Taux effectifs moyens à la date contractuelle d'échéance ou de révision, selon la date la plus proche :

Au 31 octobre 2007	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Liquidités	4,9 %	4,4 %	5,2 %	4,7 %	5,0 %	4,6 %
Titres détenus à des fins de transaction	–	6,5	4,9	5,0	5,7	5,5
Titres détenus à des fins autres que de transaction ²⁾	5,5	5,1	5,4	5,5	6,2	5,6
Titres pris en pension	–	4,9	5,3	–	–	4,9
Prêts ³⁾	6,6	6,5	6,1	5,8	8,2	6,3
Dépôts ⁴⁾	3,8	4,3	4,4	4,0	4,1	4,2
Obligations relatives aux titres mis en pension ⁴⁾	–	5,2	5,4	–	–	5,2
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	–	4,1	4,3	4,0	4,6	4,3
Débentures subordonnées ⁴⁾	–	–	5,9	5,6	8,6	6,6¹⁾
Obligations au titre des instruments de capitaux propres ⁴⁾	–	–	–	7,3	–	7,3
Autre passifs	–	–	–	–	–	–

Au 31 octobre 2006	Sensibilité immédiate aux variations de taux	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Liquidités	4,3 %	4,8 %	5,0 %	4,7 %	– %	4,8 %
Titres détenus à des fins de transaction	–	6,3	4,4	4,5	5,1	5,1
Titres de placement ²⁾	5,2	5,4	4,4	4,5	6,0	5,1
Titres pris en pension	–	4,8	6,3	–	–	4,9
Prêts ³⁾	7,0	6,5	6,3	5,7	7,2	6,4
Dépôts ⁴⁾	4,0	4,0	4,1	4,0	5,1	4,0
Obligations relatives aux titres mis en pension ⁴⁾	–	4,8	6,5	–	–	4,9
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	–	4,6	4,2	4,3	4,3	4,3
Débentures subordonnées ⁴⁾	–	–	6,0	5,8	8,6	6,5 ¹⁾
Obligations au titre des instruments de capitaux propres ⁴⁾	–	–	–	7,1	–	7,1
Autre passifs	–	5,3	5,3	–	–	5,3

1) Après ajustement pour tenir compte de l'incidence des instruments dérivés connexes, le taux effectif s'est établi à 5,5 % (6,2 % en 2006).

2) Le taux effectif est fonction du coût ou du coût après amortissement et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende déclarés, ajustés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le taux effectif des titres exonérés d'impôt n'a pas été calculé sur une base de mise en équivalence fiscale.

3) Le taux effectif est fonction de la valeur comptable, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, et des taux d'intérêt contractuels, ajustés pour tenir compte de l'amortissement des revenus reportés.

4) Le taux effectif est fonction de la valeur comptable et des taux contractuels.

d) Risque de crédit

Le tableau ci-après présente un sommaire de la répartition du risque de crédit entre les entreprises et les administrations publiques avec lesquelles la Banque fait affaire, déduction faite de la provision pour pertes sur créances connexe :

Au 30 septembre (en millions de dollars)	2007			2006 ⁶⁾	
	Prêts et acceptations ¹⁾	Instruments dérivés ²⁾	Autres risques ⁴⁾	Total	Total
Par secteur d'activité					
Ressources et fabrication, industrie automobile exclue					
Finance et administrations publiques	24 831 \$	1 065 \$	5 131 \$	31 027 \$	27 832 \$
Autres	22 389	18 113	7 755	48 257	34 220
Total	42 741	2 782	8 393	53 916	50 851
Provision pour pertes sur créances ³⁾	<u>89 961 \$</u>	<u>21 960 \$</u>	<u>21 279 \$</u>	<u>133 200 \$</u>	<u>112 903 \$</u>
				<u>1 639</u>	<u>1 996</u>
				<u>131 561 \$</u>	<u>110 907 \$</u>
Par secteur géographique⁵⁾					
Canada					
États-Unis	36 540 \$	9 726 \$	6 261 \$	52 527 \$	44 765 \$
Mexique	14 924	5 798	10 273	30 995	27 264
Autres pays	4 648	15	252	4 915	6 066
Total	33 849	6 421	4 493	44 763	34 808
Provision pour pertes sur créances ³⁾	<u>89 961 \$</u>	<u>21 960 \$</u>	<u>21 279 \$</u>	<u>133 200 \$</u>	<u>112 903 \$</u>
				<u>1 639</u>	<u>1 996</u>
				<u>131 561 \$</u>	<u>110 907 \$</u>

1) Compte non tenu des titres pris en pension.

2) Montant des instruments dérivés au 31 octobre.

3) La provision pour pertes sur créances est au 31 octobre, et elle comprend les provisions spécifiques et la tranche connexe de la provision générale.

4) Comprend les garanties et les lettres de crédit.

5) La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque de crédit ultime.

6) Reclassé conformément à la présentation de l'exercice à l'étude.

24. Certains éléments détenus à des fins de transaction

Comme le permettent les nouvelles normes relatives aux instruments financiers [se reporter à la note 1], le 1^{er} novembre 2006, la Banque a choisi de désigner certains actifs et passifs comme étant détenus à des fins de transaction selon l'option d'évaluation à la juste valeur. Ces instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats.

Dans le cadre de ses activités de transaction, la Banque transige des dérivés de crédit pour le compte de ses clients. La Banque peut acheter les prêts sous-jacents à un tiers pour couvrir économiquement son exposition aux dérivés. Le classement de ces prêts comme étant détenus à des fins de transaction se traduit par la comptabilisation des variations de la juste valeur en résultat tout comme les variations de la juste valeur des dérivés. Par conséquent, la Banque réduit considérablement, voire même élimine, la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les deux instruments. La juste valeur de ces prêts détenus à des fins de transaction est fondée sur les cours de marché. La juste valeur de ces prêts en cours au 31 octobre 2007 s'établissait à 4,1 milliards de dollars (3,3 milliards de dollars au 1^{er} novembre 2006). La variation de la juste valeur qui a été comptabilisée dans le revenu de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 correspond à un gain de 234 millions de dollars. Ces variations ont été entièrement contrebalancées par les variations de la juste valeur des dérivés de crédit connexes.

Dans le cadre de ses activités de transaction, la Banque achète des éléments d'actif de prêts dans des portefeuilles spécialement autorisés

dont le rendement est évalué en fonction de la juste valeur. La juste valeur de ces prêts détenus à des fins de transaction est fondée sur les cours du marché. La juste valeur de ces prêts en cours au 31 octobre 2007 s'établissait à 151 millions de dollars (164 millions de dollars au 1^{er} novembre 2006). La variation de la juste valeur qui a été comptabilisée dans le revenu de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 correspond à un gain de 11 millions de dollars.

La Banque a classé certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des modalités de renouvellement comme étant détenus à des fins de transaction, afin de réduire considérablement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre ces passifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes. La juste valeur des passifs au titre de billets de dépôt, notamment les modalités de renouvellement, est établie en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés selon les taux actuels offerts sur le marché pour des instruments similaires. La juste valeur de ces passifs en cours au 31 octobre 2007 s'établissait à 847 millions de dollars (785 millions de dollars au 1^{er} novembre 2006). Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la variation de la juste valeur qui a été comptabilisée dans le revenu d'intérêts net à l'égard de ces passifs au titre de billets de dépôt correspond à un gain de 4 millions de dollars. Les variations de la juste valeur découlent des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché, à l'exception d'une variation négligeable de la juste valeur qui est attribuable au risque de crédit. Ces variations de la juste valeur ont été en grande partie contrebalancées par la variation de la juste valeur des dérivés connexes.

25. Instruments dérivés**a) Montants nominaux de référence**

Le tableau qui suit indique le total des montants nominaux de référence des instruments dérivés non réglés par type et ventilés selon que la Banque les utilise à des fins de transaction ou de gestion de l'actif et du passif («GAP»), ce qui comprend les instruments dérivés désignés dans des relations de couverture. Les montants nominaux de référence de ces contrats représentent le volume d'instruments dérivés non réglés et non pas le gain ou la perte éventuel afférent au risque de marché ou au risque de crédit de ces instruments. Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué en vue de l'établissement des flux de trésorerie à échanger. Les instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs sont classés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres contrats dérivés».

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007			2006		
	Transaction	GAP	Total	Transaction	GAP	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Standardisés						
Contrats à terme standardisés	74 620 \$	12 706 \$	87 326 \$	112 055 \$	12 199 \$	124 254 \$
Options achetées	3 378	–	3 378	13 788	–	13 788
Options vendues	9 702	–	9 702	2 128	–	2 128
	87 700	12 706	100 406	127 971	12 199	140 170
De gré à gré						
Contrats à terme de gré à gré	23 387	9 688	33 075	13 649	10 070	23 719
Swaps	468 382	96 883	565 265	386 311	85 844	472 155
Options achetées	49 378	5 663	55 041	21 384	2 908	24 292
Options vendues	28 192	353	28 545	23 970	1 921	25 891
	569 339	112 587	681 926	445 314	100 743	546 057
Total	657 039 \$	125 293 \$	782 332 \$	573 285 \$	112 942 \$	686 227 \$
Contrats de change et sur l'or						
Standardisés						
Contrats à terme standardisés	9 548 \$	– \$	9 548 \$	6 868 \$	– \$	6 868 \$
Options achetées	56	–	56	124	–	124
Options vendues	72	–	72	104	–	104
	9 676	–	9 676	7 096	–	7 096
De gré à gré						
Au comptant et à terme	254 239	13 158	267 397	176 030	14 141	190 171
Swaps	63 345	34 168	97 513	60 356	25 004	85 360
Options achetées	2 567	–	2 567	2 475	–	2 475
Options vendues	2 526	–	2 526	2 478	–	2 478
	322 677	47 326	370 003	241 339	39 145	280 484
Total	332 353 \$	47 326 \$	379 679 \$	248 435 \$	39 145 \$	287 580 \$
Autres contrats dérivés						
Actions de gré à gré						
Crédit de gré à gré	34 382 \$	3 928 \$	38 310 \$	27 678 \$	3 595 \$	31 273 \$
Autres	79 135	1 490	80 625	32 832	1 993	34 825
	6 078	43	6 121	4 731	31	4 762
Total	119 595 \$	5 461 \$	125 056 \$	65 241 \$	5 619 \$	70 860 \$
Total des montants nominaux de référence non réglés	1 108 987 \$	178 080 \$	1 287 067 \$	886 961 \$	157 706 \$	1 044 667 \$

b) Durée à courir jusqu'à l'échéance

Le tableau qui suit présente un résumé de la durée à courir jusqu'à l'échéance du montant nominal de référence des instruments dérivés de la Banque par type :

Au 31 octobre 2007 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme standardisés	43 804 \$	43 522 \$	– \$	87 326 \$
Contrats de gré à gré	32 677	398	–	33 075
Swaps	188 392	270 222	106 651	565 265
Options achetées	49 353	8 780	286	58 419
Options vendues	26 151	7 829	4 267	38 247
	<u>340 377</u>	<u>330 751</u>	<u>111 204</u>	<u>782 332</u>
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme standardisés	5 731	3 817	–	9 548
Au comptant et à terme	257 560	9 045	792	267 397
Swaps	13 905	55 922	27 686	97 513
Options achetées	2 547	76	–	2 623
Options vendues	2 502	96	–	2 598
	<u>282 245</u>	<u>68 956</u>	<u>28 478</u>	<u>379 679</u>
Autres contrat dérivés				
Actions	34 432	3 474	404	38 310
Crédit	9 447	28 472	42 706	80 625
Autres	3 656	2 465	–	6 121
	<u>47 535</u>	<u>34 411</u>	<u>43 110</u>	<u>125 056</u>
Total	<u>670 157 \$</u>	<u>434 118 \$</u>	<u>182 792 \$</u>	<u>1 287 067 \$</u>

Au 31 octobre 2006 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats à terme standardisés	107 420 \$	16 834 \$	– \$	124 254 \$
Contrats de gré à gré	23 384	335	–	23 719
Swaps	134 288	248 080	89 787	472 155
Options achetées	27 482	9 750	848	38 080
Options vendues	12 962	10 111	4 946	28 019
	<u>305 536</u>	<u>285 110</u>	<u>95 581</u>	<u>686 227</u>
Contrats de change et sur l'or				
Contrats à terme standardisés	5 351	1 517	–	6 868
Au comptant et à terme	180 257	8 874	1 040	190 171
Swaps	14 467	47 593	23 300	85 360
Options achetées	2 432	167	–	2 599
Options vendues	2 443	139	–	2 582
	<u>204 950</u>	<u>58 290</u>	<u>24 340</u>	<u>287 580</u>
Autres contrat dérivés				
Actions	27 096	3 739	438	31 273
Crédit	11 298	18 072	5 455	34 825
Autres	4 178	584	–	4 762
	<u>42 572</u>	<u>22 395</u>	<u>5 893</u>	<u>70 860</u>
Total	<u>553 058 \$</u>	<u>365 795 \$</u>	<u>125 814 \$</u>	<u>1 044 667 \$</u>

c) Risque de crédit

Tout comme les autres actifs financiers, les instruments dérivés sont exposés au risque de crédit, qui découle de la possibilité que les contreparties manquent à leurs obligations envers la Banque. Toutefois, bien que le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers corresponde au montant du capital, déduction faite de toute provision pour pertes sur créances applicable, le risque de crédit associé aux instruments dérivés ne correspond normalement qu'à une faible fraction du montant nominal de référence de l'instrument dérivé. De façon générale, les contrats dérivés exposent la Banque au risque de pertes sur créances si les variations des taux du marché influent négativement sur la position d'une contrepartie et si celle-ci manque à son engagement de paiement. En conséquence, le risque de crédit associé aux instruments dérivés correspond à la juste valeur positive de l'instrument.

Les instruments dérivés transigés de gré à gré présentent souvent un risque de crédit plus élevé que les instruments standardisés, qui sont

transigés sur un marché organisé. La variation nette de la valeur des contrats standardisés est normalement réglée quotidiennement en espèces. Les détenteurs de ces contrats se tournent vers un marché organisé pour l'exécution de ces derniers.

La Banque s'efforce de limiter le risque de crédit en négociant avec des contreparties qu'elle considère solvables, et elle gère le risque de crédit associé aux instruments dérivés en appliquant le même processus de gestion du risque de crédit que pour les autres actifs financiers.

La Banque recherche activement des moyens de réduire son exposition aux pertes sur créances associée aux instruments dérivés. À cette fin, elle conclut notamment des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats favorables faisant l'objet d'un accord général de compensation n'est éliminé que dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie sont réglés après la réalisation des contrats favorables.

Le tableau qui suit résume le risque de crédit de la Banque associé aux instruments dérivés. Le montant exposé au risque de crédit («MERC») représente le coût de remplacement estimatif ou la juste valeur positive pour tous les contrats, compte non tenu de l'incidence de tout accord général de compensation ou de garantie conclu. Le MERC ne reflète pas les pertes réelles ou prévues.

Le risque de crédit équivalent («RCÉ») est le MERC auquel on ajoute un montant au titre du risque de crédit éventuel. Ce montant est obtenu à partir d'une formule prescrite par le Surintendant dans sa ligne directrice sur la suffisance du capital. Le solde pondéré en fonction du risque correspond au RCÉ multiplié par les facteurs de risque de contrepartie énoncés dans cette ligne directrice. Les instruments dérivés liés aux métaux précieux autres que l'or et aux métaux communs sont classés au poste «Autres» sous la rubrique «Autres contrats dérivés».

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007				2006			
	Montant nominal de référence	Montant exposé au risque de crédit (MERC) a)	Risque de crédit éventuel b)	Risque de crédit équivalent (RCÉ) a) + b)	Solde pondéré en fonction du risque	Montant exposé au risque de crédit (MERC)	Risque de crédit équivalent (RCÉ)	Solde pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats à terme standardisés	87 326	\$ –	\$ –	\$ –	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats de gré à gré	33 075	9	8	17	7	13	18	8
Swaps	565 265	3 470	2 748	6 218	1 512	3 231	5 584	1 344
Options achetées	58 419	147	48	195	46	185	246	62
Options vendues	38 247	–	–	–	–	–	–	–
	782 332	3 626	2 804	6 430	1 565	3 429	5 848	1 414
Contrats de change et sur l'or								
Contrats à terme standardisés	9 548	–	–	–	–	–	–	–
Au comptant et à terme	267 397	7 579	2 685	10 264	2 860	2 914	5 023	1 403
Swaps	97 513	8 652	5 012	13 664	3 236	4 185	8 457	2 120
Options achetées	2 623	158	30	188	82	64	97	35
Options vendues	2 598	–	–	–	–	–	–	–
	379 679	16 389	7 727	24 116	6 178	7 163	13 577	3 558
Autres contrats dérivés								
Actions	38 310	667	2 319	2 986	887	632	2 564	739
Crédit	80 625	1 058	4 383	5 441	1 565	200	2 130	682
Autres	6 121	220	479	699	297	418	723	273
	125 056	1 945	7 181	9 126	2 749	1 250	5 417	1 694
Total des instruments dérivés	1 287 067	\$ 21 960	\$ 17 712	\$ 39 672	\$ 10 492	\$ 11 842	\$ 24 842	\$ 6 666
Moins : incidence des accords généraux de compensation	11 841	6 228	18 069	4 167	5 772	10 586	2 484	
Total	10 119	\$ 11 484	\$ 21 603	\$ 6 325	\$ 6 070	\$ 14 256	\$ 4 182	

d) Juste valeur

La juste valeur des instruments dérivés standardisés se fonde sur les cours du marché, tandis que la juste valeur des instruments dérivés de gré à gré est obtenue au moyen de modèles d'évaluation qui tiennent compte des prix actuellement en vigueur sur le marché, des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et

de la courbe des taux ou de la volatilité des positions sous-jacentes.

L'établissement de la juste valeur des instruments dérivés détenus à des fins de transaction tient compte du risque de crédit associé aux clients en fonction du portefeuille et des coûts directs permanents sur la durée des instruments.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments dérivés par type, ventilés selon que la Banque les détient à des fins de transaction ou les utilise aux fins de la gestion de l'actif et du passif («GAP»).

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007		2007		2006	
	Juste valeur moyenne ¹⁾		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
Transaction						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme de gré à gré	4 \$	9 \$	7 \$	15 \$	13 \$	1 \$
Swaps	2 843	2 732	3 006	2 828	2 827	2 658
Options	155	163	143	143	184	193
	3 002	2 904	3 156	2 986	3 024	2 852
Contrats de change et sur l'or						
Actions	3 563	3 216	7 466	7 013	2 810	2 629
Swaps	4 001	3 439	6 725	5 876	3 551	3 047
Options	83	59	158	103	64	63
	7 647	6 714	14 349	12 992	6 425	5 739
Autres contrats dérivés						
Actions	1 310	1 333	431	1 653	337	1 578
Crédit	661	1 191	1 046	1 654	194	816
Autres	260	214	165	237	389	226
	2 231	2 738	1 642	3 544	920	2 620
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés détenus à des fins de transaction	12 880 \$	12 356 \$	19 147 \$	19 522 \$	10 369 \$	11 211 \$
GAP²⁾						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme de gré à gré	2 \$	-\$	-\$	1 \$		
Swaps	464	447	404	409		
Options	4	-	1	1		
	470	447	405	411		
Contrats de change et sur l'or						
Contrats à terme	113	646	104	86		
Swaps	1 927	3 982	634	988		
Options	-	-	-	-		
	2 040	4 628	738	1 074		
Autres contrats dérivés						
Actions	236	26	295	5		
Crédit	12	66	6	14		
Autres	55	-	29	-		
	303	92	330	19		
Évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés aux fins de la GAP	2 813 \$	5 167 \$	1 473 \$	1 504 \$		
Juste valeur totale des instruments dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation	21 960 \$	24 689 \$	11 842 \$	12 715 \$		
Moins : incidence des accords généraux de compensation	11 841	11 841	5 772	5 772		
Juste valeur totale des instruments dérivés	10 119 \$	12 848 \$	6 070 \$	6 943 \$		

1) La juste valeur moyenne de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés détenus à des fins de transaction s'établissait comme suit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 : favorable : 12 693 \$ et défavorable : 12 683 \$. Les montants de la juste valeur moyenne se fondent sur les soldes de fin de mois.

2) Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés neutralisent en totalité ou en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes figurant au bilan, des engagements fermes précis ou des opérations prévues.

Les montants relatifs à la GAP présentés ci-dessus comprennent les instruments dérivés désignés dans des relations de couverture suivants :

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007	
	Favorable	Défavorable
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture de la juste valeur	178 \$	1 013 \$
Instruments dérivés désignés dans des relations de couverture de flux de trésorerie	1 021 \$	2 206 \$

La Banque a inscrit une perte de 11 millions de dollars au cours de l'exercice, dont une tranche de 20 millions de dollars se rapportait à des couvertures de flux de trésorerie, en raison de la partie inefficace des couvertures désignées.

26. Acquisitions

a) Acquisitions au Canada

Exercice à l'étude

Le 28 septembre 2007, la Banque a conclu l'acquisition de Banque Dundee du Canada en contrepartie d'une somme en espèces de 260 millions de dollars. Au moment de l'acquisition, l'actif total se chiffrait à 2,5 milliards de dollars et il était constitué essentiellement de dépôts à court terme, de titres de créance disponibles à la vente et de prêts hypothécaires à l'habitation. L'écart d'acquisition lié à ce placement n'est pas important.

En outre, le 28 septembre 2007, la Banque a acquis 18 % des titres de capitaux propres de Patrimoine Dundee Inc. en contrepartie de 348 millions de dollars, et elle a obtenu le droit d'acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 20 %. Le placement est constitué d'actions avec droit de vote et d'actions convertibles sans droit de vote nouvellement émises par Patrimoine Dundee Inc. Ce placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. La Banque n'a pas terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Exercice précédent

La Banque a conclu l'acquisition i) des activités canadiennes de la Banque Nationale de Grèce, le 3 février 2006, et ii) de Maple Trust Company, le 31 mars 2006.

L'investissement combiné dans ces sociétés s'est chiffré à environ 306 millions de dollars, ce qui comprend les montants investis directement dans les activités acquises. Au moment de l'acquisition, l'actif total se chiffrait à 2,2 milliards de dollars et il était constitué en quasi-totalité de prêts. L'écart d'acquisition estimatif total de 140 millions de dollars et les autres actifs incorporels de 52 millions de dollars ont été inscrits au bilan consolidé. Outre l'acquisition de Maple Trust Company, dans le cadre de l'acquisition des activités hypothécaires canadiennes de Maple Financial Group Inc., la Banque a acheté des prêts hypothécaires auprès de ce groupe.

b) Acquisitions à l'étranger

Exercice à l'étude

Le 19 juillet 2007, la Banque a acquis 24,99 % des titres de capitaux propres de Thanachart Bank en contrepartie d'environ 225 millions de dollars. Ce placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

La répartition du coût des acquisitions réalisées en 2007 pourrait être modifiée lorsque la Banque terminera son évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Cependant, ces modifications ne devraient pas être importantes.

Le 13 décembre 2006, la Banque et l'une de ses filiales ont acquis une participation de 68 % dans Dehring Bunting & Golding Ltd. («DB&G») en contrepartie de 76 millions de dollars. Par suite de la réorganisation visant le regroupement de ses activités similaires avec celles de DB&G, la filiale détient désormais une participation de 77 % dans DB&G. Compte tenu de la participation sans contrôle dans la filiale, la Banque détient une participation nette de 55,28 % dans DB&G. L'écart d'acquisition lié à ce placement était négligeable.

Exercice précédent

Le 1^{er} septembre 2006, la Banque a acquis Corporacion Interfin, société mère de Banco Interfin au Costa Rica, en contrepartie de 325 millions de dollars. Au moment de l'acquisition, l'actif total se chiffrait environ à 1,6 milliard de dollars et il était majoritairement composé de prêts. L'écart d'acquisition total de 247 millions de dollars et les autres actifs incorporels de 28 millions de dollars ont été inscrits au bilan consolidé.

Le 9 mars 2006, la Banque a fait l'acquisition de deux banques péruviennes, à savoir Banco Wiese Sudameris et Banco Sudamericano, lesquelles ont par la suite fusionné. Le placement supplémentaire combiné dans ces sociétés s'est chiffré à 385 millions de dollars, ce qui comprend les montants investis directement dans la société acquise. La Banque détient dorénavant une participation d'environ 78 % dans l'entité issue de la fusion. Avant cette dernière opération, la Banque détenait une participation de 35 % dans Banco Sudamericano. L'actif total acquis se chiffrait à 3,8 milliards de dollars, lequel se composait essentiellement de prêts. En ce qui a trait à l'acquisition des banques péruviennes, l'écart d'acquisition total de 189 millions de dollars et les autres actifs incorporels de 34 millions de dollars ont été inscrits au bilan consolidé.

c) Événement postérieur à la date du bilan

Le 26 novembre 2007, la Banque a conclu l'acquisition de Banco del Desarrollo, au Chili, en acquérant 99,5 % des actions en circulation en contrepartie de 1,0 milliard de dollars. L'actif de Banco del Desarrollo se chiffre à 5,6 milliards de dollars et il se compose essentiellement de prêts. La Banque regroupera les activités de Banco del Desarrollo avec les activités bancaires existantes de Scotiabank Sud Americano.

27. Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et de ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Banque ont été dressés conformément aux PCGR canadiens. Les principaux écarts entre les PCGR canadiens et les

PCGR américains ayant une incidence sur les états financiers consolidés sont les suivants :

Rapprochement du bénéfice net

Pour l'exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars)

	Bénéfice net		
	2007	2006	2005
Bénéfice net selon les PCGR canadiens	4 045 \$	3 579 \$	3 209 \$
Avantages sociaux futurs a)	(31)	24	(16)
Coûts de restructuration b)	—	—	(2)
Cessions de prêts par titrisation c)	4	(9)	(8)
Instruments dérivés et activités de couverture d)	(30)	(1)	(1)
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les titres reclassés dans les titres détenus à des fins de transaction d)	(12)	(2)	(7)
Conversion de prêts en titres de créance e)	29	9	86
Tires disponibles à la vente e)	7	8	45
Logiciels f)	(11)	(20)	(22)
Rémunération à base d'actions g)	(17)	(23)	—
Ajustement transitoire – rémunération à base d'actions g)	—	(12)	—
Incidence fiscale des écarts ci-dessus	32	3	(21)
Bénéfice net selon les PCGR américains	4 016 \$	3 556 \$	3 263 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées et autres	(51)	(30)	(25)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR américains	3 965 \$	3 526 \$	3 238 \$
Bénéfice par action ordinaire selon les PCGR américains (en dollars) ¹⁾			
De base	4,01 \$	3,57 \$	3,24 \$
Dilué	3,98 \$	3,52 \$	3,20 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

a) Avantages sociaux futurs

À partir de l'exercice 2007, la Banque a adopté de façon prospective une nouvelle norme établie selon les PCGR américains qui exige i) la constatation dans l'actif ou le passif, respectivement, de la situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à la retraite; et ii) la constatation dans les autres éléments du résultat étendu des gains et des pertes actuariels nets non constatés existants, des coûts et des crédits des services passés et des actifs ou des obligations transitoires nets. La nouvelle norme exige également, à compter de l'exercice 2009, que les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations constituées des régimes de retraite à prestations déterminées soient évalués à la fin de l'exercice. Avant l'exercice 2007, aux termes des PCGR américains, l'excédent de toute obligation au titre des prestations constituées non capitalisées (ainsi que certains autres ajustements) devait être reflété à titre de passif minimum supplémentaire au titre des régimes de retraite au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains avec un ajustement de compensation aux actifs incorporels jusqu'à concurrence des coûts des services passés non constatés, le reste étant inscrit aux autres éléments du résultat étendu. À l'adoption de la nouvelle norme, le passif minimum au titre des régimes de retraite comptabilisé précédemment aux termes des PCGR américains a été éliminé en tant qu'ajustement transitoire. Bien que la nouvelle norme américaine modifie la façon dont sont présentés au bilan les régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite, la constatation et la mesure de la charge de retraite aux termes des PCGR américains demeurent inchangées.

Les PCGR canadiens exigent que seul l'écart cumulatif entre les revenus / la charge de retraite et les cotisations versées soit constaté au bilan consolidé de la Banque. Les normes canadiennes et américaines sont, pour l'essentiel, uniformes en ce qui a trait à la constatation et à la mesure de la charge de retraite. Il reste cependant un écart entre les PCGR canadiens et les PCGR américains au chapitre de l'imputation d'une charge aux résultats, attribuable surtout aux différences dans l'amortissement des montants transitoires résultant de l'écart entre les dates d'adoption des anciennes normes et dans le traitement de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite. Les PCGR canadiens exigent la constatation d'une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite pour tout excédent de la charge au titre des prestations constituées payée d'avance sur les prestations futures escomptées. Toute variation de la provision pour moins-value au titre des prestations de retraite doit être constatée dans l'état consolidé des résultats. Les PCGR américains ne permettent pas la constatation d'une telle provision.

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme établie selon les PCGR américains relative aux avantages sociaux futurs au 31 octobre 2007 par poste du bilan dressé selon les PCGR américains il se compose essentiellement de prêts au 31 octobre 2007. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur l'état consolidé des résultats de la Banque dressé selon les PCGR américains pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 :

	Au 31 octobre 2007 (en millions de dollars)	Avant l'application de la nouvelle norme	Après l'application de la nouvelle norme	
		Ajustements		
Autres actifs				
Coût des prestations constituées payé d'avance	1 294 \$	136 \$	1 430 \$	
Autres passifs				
Passif au titre des prestations constituées	(505)	(574)	(1 079)	
Passif de retraite minimum	(36)	36	—	
Cumul des autres éléments du résultat étendu				
	(36) ¹⁾ \$	(402)\$	(438) ²⁾ \$	

1) Le montant après les impôts connexes se chiffre à (24).

2) Le montant après les impôts connexes se chiffre à (286).

b) Coûts de restructuration

Selon les PCGR canadiens, les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises avant le 1^{er} avril 2003 ont été inscrits à titre de passifs à condition qu'un plan de restructuration détaillant toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par un membre de la direction d'un niveau adéquat, et qu'il soit peu probable que des changements importants y soient apportés. Selon les PCGR américains, pour les activités entreprises avant le 1^{er} janvier 2003, des critères supplémentaires ont dû être respectés avant la comptabilisation, y compris le fait que certains coûts de restructuration devaient être engagés moins de un an après la date d'approbation du plan de restructuration. Les charges constatées selon les PCGR canadiens pour certains coûts de restructuration prévus qui n'ont pas été engagés à l'intérieur de cette période de un an ont été contrepassées selon les PCGR américains et les coûts sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les PCGR canadiens et américains sont uniformes en ce qui concerne les coûts de restructuration engagés au titre des activités entreprises après le 31 mars 2003.

c) Cessions de prêts par titrisation

En date du 1^{er} juillet 2001, la Banque a adopté prospectivement une nouvelle note d'orientation canadienne concernant la comptabilité relative aux cessions de prêts. Cette note d'orientation est conforme à la norme américaine relative aux cessions de prêts adoptée le 1^{er} avril 2001.

Avant l'adoption de la nouvelle note d'orientation canadienne, les cessions de prêts étaient traitées comme des ventes aux termes des PCGR canadiens, lorsque les risques et les avantages importants liés à la propriété étaient cédés. Les gains sur les cessions de prêts étaient constatés immédiatement, à moins d'un recours à l'égard de la Banque en excédent des pertes prévues, auquel cas les gains étaient considérés comme étant non réalisés et reportés jusqu'à ce qu'ils soient recouvrés au comptant et qu'il n'y ait aucun recours à l'égard de ce recouvrement. Selon les PCGR américains, les gains sur les cessions de prêts qui constituent des ventes sont imputés aux résultats au moment de la vente. Il continuera d'exister des écarts entre le bénéfice calculé selon les PCGR canadiens et celui qui est calculé selon les PCGR américains jusqu'à ce que les gains reportés ayant trait aux actifs titrisés avant le 1^{er} juillet 2001 aient tous été portés aux résultats selon les PCGR canadiens.

Avant l'harmonisation des PCGR canadiens et américains, certaines cessions d'actifs n'étaient pas admissibles à la comptabilisation comme une vente aux termes des PCGR américains. Ces cessions ont été comptabilisées à titre d'arrangements de prêts garantis aux termes des PCGR américains. Cela a eu pour conséquence de laisser l'actif au bilan consolidé dressé selon les PCGR américains et d'inscrire un écart net aux résultats calculés selon les PCGR américains sur la durée des prêts plutôt que d'inscrire immédiatement un gain.

d) Instruments dérivés et activités de couverture

Le 1^{er} novembre 2006, comme il est décrit à la note 1, les PCGR canadiens se sont, pour l'essentiel, uniformisés avec les PCGR américains en ce qui a trait aux activités de couverture, aux dérivés incorporés et à la comptabilisation des gains à la conclusion de dérivés évalués au moyen de données observables du marché. Par conséquent, les éléments de rapprochement de l'exercice à l'étude entre les PCGR canadiens et les PCGR américains ont trait principalement à l'incidence au cours de l'exercice à l'étude des écarts entre les PCGR constatés au cours d'exercices antérieurs.

Avant le 1^{er} novembre 2006, selon les PCGR canadiens, la Banque comptabilisait les instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif selon la comptabilité d'exercice si ces instruments étaient admissibles à la comptabilité de couverture. Aux termes des PCGR américains, les couvertures ont été classées en tant que couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie ou couvertures d'investissements nets et elles ont été comptabilisées selon les PCGR canadiens actuels relatifs aux couvertures décrites à la note 1.

La Banque a inscrit dans ses états financiers consolidés dressés selon les PCGR américains une perte après impôts de 5 millions de dollars en 2006 et une perte après impôts de 5 millions de dollars en 2005, ce qui représente la partie inefficace des couvertures désignées. Conformément aux PCGR américains, la Banque prévoyait reclasser dans le résultat une perte après impôts de 15 millions de dollars et un gain après impôts de 7 millions de dollars inscrits respectivement en 2006 et en 2005 dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, en raison de ses couvertures de flux de trésorerie, d'ici les douze prochains mois. Pour l'exercice 2007, la partie inefficace des couvertures désignées et le reclassement prévu dans le résultat découlant des couvertures de flux de trésorerie au cours des douze prochains mois sont conformes aux PCGR canadiens [se reporter aux notes 25 et 15, respectivement]. La durée maximale des couvertures de flux de trésorerie est de moins de 10 ans pour toutes les périodes considérées.

Avant l'exercice 2007, le gain ou la perte non réalisé qui prend naissance à la mise en place d'une opération sur instruments dérivés était comptabilisé dans le résultat établi selon les PCGR américains seulement lorsque la juste valeur de l'instrument dérivé était obtenue à partir des cours du marché, lesquels s'appuient sur une comparaison d'autres opérations observées sur le marché, ou en fonction d'une technique d'évaluation faisant appel aux données observables sur le marché. Comme il est mentionné à la note 1, le 1^{er} novembre 2006, les PCGR canadiens se sont harmonisés aux

PCGR américains à cet égard. Cette exigence a donné lieu à une perte après impôts selon les PCGR américains de 2 millions de dollars en 2006 et à un gain après impôts de 1 million de dollars en 2005.

Avant l'exercice 2007, certains titres comportant des dérivés incorporés, qui étaient comptabilisés comme titres disponibles à la vente, ont été reclasés dans les titres détenus à des fins de transaction. Aux termes des PCGR canadiens, ces titres étaient classés comme titres de placement.

e) Titres

Comme il est décrit à la note 1, le 1^{er} novembre 2006, les PCGR canadiens se sont uniformisés, pour l'essentiel, avec les PCGR américains en ce qui a trait aux activités de la Banque relatives à la comptabilisation des titres. Les différences importantes entre les PCGR canadiens et les PCGR américains pour l'exercice 2007 et les exercices antérieurs sont présentées ci-dessous.

Selon les PCGR canadiens, les titres sont comptabilisés à la date de règlement. Aux termes des PCGR américains, les titres doivent être comptabilisés à la date de transaction.

Avant le 1^{er} novembre 2006, les titres étaient classés comme étant des titres détenus à des fins de transaction ou des titres de placement. La Banque comptabilisait ses titres de placement au coût ou au coût après amortissement. Conformément aux PCGR canadiens, les baisses durables de la juste valeur des titres de placement étaient inscrites aux résultats en fonction de leur valeur de réalisation nette; les baisses de la juste valeur étaient généralement présumées comme étant durables si des conditions indiquant une baisse de valeur existaient depuis une plus longue période que selon les PCGR américains. Aux termes des PCGR américains, les baisses de valeur durables sont imputées aux résultats en fonction des justes valeurs; les baisses de la juste valeur sont généralement présumées comme étant durables si elles persistent depuis un certain nombre de trimestres.

Avant le 1^{er} novembre 2006, selon les PCGR américains, les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des impôts sur le bénéfice connexes, étaient inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation, à l'exception des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et faisant l'objet d'une couverture, qui étaient inscrits aux résultats selon les PCGR américains.

Selon les PCGR canadiens, les titres de créance acquis dans le cadre de la restructuration d'un prêt avant le 1^{er} mai 2003 étaient inscrits à leur valeur comptable nette. Selon les PCGR américains, les titres de créance sont inscrits à leur juste valeur et l'écart entre la valeur comptable des prêts et la juste valeur des titres de créance acquis est inscrit aux résultats. Dans le cas de titres de créance acquis dans le cadre de la restructuration d'un prêt après le 30 avril 2003, les PCGR canadiens sont conformes aux PCGR américains.

f) Logiciels

Les PCGR américains exigent que les coûts liés aux logiciels admissibles soient capitalisés et amortis sur la durée de vie utile du logiciel. Avant le 1^{er} novembre 2003, ces coûts étaient passés en charges au moment où ils étaient engagés, conformément aux PCGR canadiens. Pour les coûts liés aux logiciels passés en charges postérieurement au 1^{er} novembre 2003, les PCGR canadiens et américains sont uniformes.

g) Rémunération à base d'actions

La Banque a adopté, en date du 1^{er} novembre 2005, avec application prospective modifiée, une nouvelle norme américaine qui modifie la façon de comptabiliser la rémunération à base d'actions en ce qui a trait aux nouvelles attributions ou à toute attribution modifiée, rachetée ou annulée après la date d'entrée en vigueur. L'adoption prospective de la norme exige l'utilisation de la méthode de la juste valeur, plutôt que la méthode fondée sur la valeur intrinsèque pour évaluer et comptabiliser le coût des services fournis par les salariés en échange d'une attribution liée aux actions ordinaires de la Banque. Le régime d'options sur actions à l'intention des salariés de la Banque a subi l'incidence la plus importante.

L'incidence cumulative avant impôts de l'adoption de cette nouvelle norme à l'exercice 2006 s'est traduite par une charge de rémunération supplémentaire de 12 millions de dollars. Pour l'exercice 2007, la charge supplémentaire au titre de la rémunération à base d'actions ayant impôts selon les PCGR américains s'est chiffrée à 17 millions de dollars (23 millions de dollars en 2006). Ces montants ont été calculés au moyen du modèle

d'évaluation des options de Black et Scholes et à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Au	31 octobre 2007	31 octobre 2006
Taux d'intérêt sans risque	4,59 %	4,16 %
Rendement de l'action prévu	3,37 %	3,16 %
Volatilité prévue	18,1 %	16,5 %
Durée prévue des options	6,1 ans	5,7 ans

Aux termes des PCGR canadiens, la Banque utilise la méthode fondée sur la valeur intrinsèque pour comptabiliser la charge de rémunération à base d'actions se rapportant à toutes les attributions classées à titre de passifs. Le 1^{er} novembre 2005, la Banque a adopté la nouvelle prise de position qui modifie la façon de comptabiliser la rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits et elle l'a appliquée de façon prospective. Une modification correspondante a également été apportée aux PCGR américains; cependant, aux termes des PCGR américains, cette modification doit être appliquée de façon prospective pour les attributions consenties au cours de l'exercice 2006 et par la suite.

h) Passif et capitaux propres

Conformément aux PCGR canadiens, les actions privilégiées émises par la Société de placement hypothécaire Scotia qui ont été rachetées le 31 octobre 2007 et les titres fiduciaires de la Banque Scotia émis par Fiducie de Capital Scotia sont comptabilisés en tant qu'obligations au titre des instruments de capitaux propres. Selon les PCGR américains, ces titres qui comportent des modalités de conversion ou de rachat conditionnel sont comptabilisés à titre de participation sans contrôle dans les filiales.

i) Garanties

Les PCGR américains exigent la constatation d'un passif pour tenir compte de la juste valeur de l'obligation prise en charge à la conclusion de l'entente au titre des garanties consenties ou modifiées après le 31 décembre 2002. Comme il est expliqué à la note 1, les PCGR cana-

diens exigent que toutes les garanties financières soient traitées de cette façon depuis le 1^{er} novembre 2006 de manière prospective, conformément aux PCGR américains. Il n'y avait pas de différence importante entre les PCGR canadiens et les PCGR américains au 31 octobre 2007. La juste valeur établie selon les PCGR américains au titre des garanties s'établissait à 340 millions de dollars au 31 octobre 2006.

j) Garanties hors trésorerie

Selon les PCGR canadiens, une garantie hors trésorerie reçue dans le cadre d'une opération de prêt de titres n'est pas comptabilisée dans le bilan consolidé. Selon les PCGR américains, une garantie reçue dans le cadre d'une opération où la Banque prête des titres en tant que capital est comptabilisée comme un emprunt garanti au bilan consolidé.

L'ajustement au titre des garanties hors trésorerie reçues dans le cadre d'opérations de prêt de titres a donné lieu à une augmentation de 11 154 millions de dollars (8 922 millions de dollars en 2006) des autres actifs et à une augmentation de 11 154 millions de dollars (8 922 millions de dollars en 2006) des autres passifs.

k) Résultat étendu

Comme il est décrit à la note 1, à l'exercice 2007, la Banque a adopté la nouvelle norme établie selon les PCGR canadiens qui exige qu'un état du résultat étendu fasse partie des états financiers consolidés, conformément aux PCGR américains. Avant le 1^{er} novembre 2006, les PCGR canadiens n'exigeaient pas la présentation d'un état du résultat étendu. Les principaux éléments de rapprochement des PCGR canadiens et des PCGR américains relatifs au résultat étendu de l'exercice 2007 proviennent essentiellement de la contrepassation de certains ajustements au titre des couvertures comptabilisés selon les PCGR américains avant le 1^{er} novembre 2006 et des remboursements et de l'échéance de titres de créance acquis dans le cadre d'une restructuration de prêts avant le 1^{er} mai 2003.

l) Participation sans contrôle dans les filiales

Conformément aux PCGR américains, la participation sans contrôle dans les filiales est présentée séparément.

État consolidé du résultat étendu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)					
2007					
PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains	2006	2005	
4 045 \$	(29) \$	4 016 \$	3 556 \$	3 263 \$	
(2 228)	(2)	(2 230)	(360)	(178)	
(67)	(74)	(141)	(18)	(211)	
76	39	115	(38)	9	
—	—	—	2	(29)	
(2 219) \$	(37) \$	(2 256) \$	(414) \$	(409) \$	
1 826 \$	(66) \$	1 760 \$	3 142 \$	2 854 \$	

Cumul des autres éléments du résultat étendu⁵

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)					
2007					
PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains	2006	2005	
(4 549) \$	(116) \$	(4 665) \$	(2 435) \$	(2 075) \$	
639	62	701	842	860	
53	7	60	(55)	(17)	
—	(286)	(286)	(39)	(41)	
(3 857) \$	(333) \$	(4 190) \$	(1 687) \$	(1 273) \$	

- 1) Les montants établis selon les PCGR américains sont présentés déduction faite d'une charge d'impôts de 427 \$ (néant en 2006; néant en 2005).
- 2) Les montants établis selon les PCGR américains sont présentés déduction faite d'une économie d'impôts de 65 \$ (économie de 4 \$ en 2006; économie de 112 \$ en 2005).
- 3) Les montants établis selon les PCGR américains sont présentés déduction faite d'une charge d'impôts de 48 \$ (économie de 20 \$ en 2006; charge de 3 \$ en 2005).
- 4) Les montants établis selon les PCGR américains sont présentés déduction faite d'impôts de néant (charge de 2 \$ en 2006; économie de 16 \$ en 2005).
- 5) Tous les montants sont présentés déduction faite des impôts sur le bénéfice.
- 6) L'ajustement de 2007 a trait à l'application d'une nouvelle norme relative aux avantages sociaux futurs. Il y a lieu de se reporter à la rubrique portant sur les avantages sociaux futurs présentée au point a) ci-dessus.

Bilan consolidé condensé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2007			2006		
	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains	PCGR canadiens	Ajustements	PCGR américains
Actif						
Liquidités	29 195 \$	– \$	29 195 \$	23 376 \$	– \$	23 376 \$
Titres						
Détenus à des fins de transaction	59 685	1 042 ^{d,e}	60 727	62 490	166 ^{d,e}	62 656
Disponibles à la vente/détenus aux fins de placement	28 426	(279) ^{d,e}	28 147	32 870	585 ^{d,e}	33 455
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	724	–	724	142	–	142
Titres pris en pension	22 542	–	22 542	25 705	–	25 705
Prêts	227 147	1 215 ^{c,d}	228 362	202 774	1 332 ^{c,d}	204 106
Instruments dérivés	21 960	–	21 960	12 098	428 ^d	12 526
Autres	21 831	13 261 ¹⁾	35 092	19 551	12 851 ⁵⁾	32 402
	411 510 \$	15 239 \$	426 749 \$	379 006 \$	15 362 \$	394 368 \$
Passif et capitaux propres						
Passif						
Dépôts	288 458 \$	1 224 ^{c,d} \$	289 682 \$	263 914 \$	1 358 \$ ^{c,d}	265 272 \$
Instruments dérivés	24 689	(5)^d	24 684	12 869	505 ^d	13 374
Autres	76 852	14 283 ²⁾	91 135	81 220	12 838 ⁶⁾	94 058
Participation sans contrôle dans les filiales	497	(497)^l	–	435	(435) ^l	–
Débentures subordonnées	1 710	25 ^d	1 735	2 271	14 ^d	2 285
Obligations au titre des instruments de capitaux propres	500	(500)^h	–	750	(750) ^h	–
	392 706 \$	14 530 \$	407 236 \$	361 459 \$	13 530 \$	374 989 \$
Participation sans contrôle dans les filiales						
Capitaux propres						
Capital-actions						
Actions privilégiées	1 635 \$	– \$	1 635 \$	600 \$	– \$	600 \$
Actions ordinaires et surplus d'apport	3 566	–	3 566	3 425	–	3 425
Bénéfices non répartis	17 460	45 ³⁾	17 505	15 843	13 ⁷⁾	15 856
Écart de conversion cumulatif	–	–	–	(2 321)	2 321 ^k	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(3 857)	(333)⁴⁾	(4 190)	–	(1 687) ⁸⁾	(1 687)
	18 804 \$	(288)\$	18 516 \$	17 547 \$	647 \$	18 194 \$
	411 510 \$	15 239 \$	426 749 \$	379 006 \$	15 362 \$	394 368 \$

Le renvoi aux notes se rapporte aux écarts entre les PCGR décrits ci-dessus.

1) Voir a, b, c, d, e, f, j.

4) Voir a, d, e, k.

7) Voir a, b, c, d, e, f, g.

2) Voir a, b, c, e, g, j.

5) Voir a, b, c, d, e, f, i, j.

8) Voir a, d, e, k.

3) Voir a, b, c, d, e, f, g.

6) Voir a, b, c, d, e, g, i, j.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice à l'étude.

Modifications de conventions comptables futures

Comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le bénéfice
En juin 2006, le FASB a publié l'Interpretation No. 48, *Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109* («FIN 48»), qui clarifie la comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le bénéfice constatées dans les états financiers d'une entité. L'interprétation prescrit un seuil de constatation et une caractéristique mesurée pour la constatation et l'évaluation dans les états financiers d'une position fiscale prise ou qui devrait être prise à l'égard d'une déclaration fiscale. Cette interprétation du FASB est en vigueur pour la Banque à compter du 1^{er} novembre 2007. À l'heure actuelle, la Banque évalue l'incidence de cette norme.

Cadre d'évaluation de la juste valeur

En septembre 2006, le FASB a publié le Statement No. 157, *Fair Value Measurements*. Cette norme établit un cadre d'évaluation de la juste valeur et elle élargit les obligations d'information applicables à l'évaluation de la

juste valeur. Les exigences de cette norme seront en vigueur pour la Banque à compter du 1^{er} novembre 2008.

Option d'évaluation à la juste valeur pour les actifs et les passifs financiers
En février 2007, le FASB a publié le Statement No. 159, *Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities*. Aux termes de cette norme, une entité peut évaluer certains actifs et passifs financiers à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées en résultat. Les exigences de cette norme seront en vigueur pour la Banque à compter du 1^{er} novembre 2008.

Principales filiales¹⁾

Au 31 octobre 2007 (en millions de dollars)	Adresse du siège social	Valeur comptable des actions
Au Canada		
Fiducie de Capital Scotia	Toronto (Ontario)	122 \$
Groupe BNSII	Toronto (Ontario)	10 014 \$
Compagnie Montréal Trust du Canada	Montréal (Québec)	
Corporation MontroServices	Montréal (Québec)	
Scotia Merchant Capital Corporation	Toronto (Ontario)	
BNS Investments Inc.	Toronto (Ontario)	
Banque Dundee du Canada	Toronto (Ontario)	260 \$
Maple Trust Company	Toronto (Ontario)	258 \$
National Trustco Inc.	Toronto (Ontario)	468 \$
La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Toronto (Ontario)	
Compagnie Trust National	Toronto (Ontario)	
RoyNat Inc.	Toronto (Ontario)	60 \$
Scotia Capital Inc.	Toronto (Ontario)	290 \$
Gestion de placements Scotia Cassels Limitée	Toronto (Ontario)	14 \$
ScotiaVie, Compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	93 \$
Société hypothécaire Scotia	Toronto (Ontario)	255 \$
Placements Scotia Inc.	Toronto (Ontario)	500 \$
Fiducie de Capital Banque Scotia ²⁾	Toronto (Ontario)	6 \$
Fiducie de billets secondaires Banque Scotia ²⁾	Toronto (Ontario)	1 \$
Travelers Leasing Corporation	Burnaby (Colombie-Britannique)	59 \$
TradeFreedom Securities Inc.	Montréal (Québec)	25 \$
A l'étranger		
The Bank of Nova Scotia Berhad	Kuala Lumpur, Malaisie	140 \$
The Bank of Nova Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	6 789 \$
BNS International (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
Grupo BNS de Costa Rica, S.A.	San Jose, Costa Rica	
The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapour	
The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank & Trust (Cayman) Limited	Grand Caïman, îles Caïmans	
Scotia Insurance (Barbados) Limited	Warrens, Barbade	
Scotiabank (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Scotiabank (British Virgin Islands) Limited	Road Town, Tortola, I.V.B.	
Scotiabank (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	
Scotiabank (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
Scotia Group Jamaica Limited (71,8 %)	Kingston, Jamaïque	324 \$
The Bank of Nova Scotia Jamaica Limited	Kingston, Jamaïque	
Dehring, Bunting & Golding Ltd. (55,3 %)	Kingston, Jamaïque	
Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V. (97,3 %)	Mexico, D.F., Mexique	1 939 \$
Nova Scotia Inversiones Limitada	Santiago, Chili	415 \$
Scotiabank Sud Americano, S.A. (98,8 %)	Santiago, Chili	
Scotia Capital (USA) Inc.	New York, New York	³⁾
Scotia Holdings (US) Inc.	Houston, Texas	⁴⁾
The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York	New York, New York	
Scotiabanc Inc.	Houston, Texas	
Scotia International Limited	Nassau, Bahamas	802 \$
Scotiabank Anguilla Limited	The Valley, Anguilla	
Scotiabank de Puerto Rico	Hato Rey, Puerto Rico	167 \$
Scotiabank El Salvador, S.A. (99,4 %)	San Salvador, El Salvador	310 \$
Scotiabank Europe plc	Londres, Angleterre	2 107 \$
Scotiabank Peru S.A.A. (77,8 %)	Lima, Pérou	552 \$
Scotiabank Trinidad & Tobago Limited (50,9 %)	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	130 \$

1) Sauf indication contraire, la Banque détient 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chacune des filiales. La liste ne comprend que les filiales importantes.

2) Conformément aux normes comptables en vigueur, cette entité n'est pas consolidée, du fait que la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire.

3) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de Scotia Capitaux Inc., sa société mère.

4) La valeur comptable de cette filiale est prise en compte avec celle de BNS Investments Inc., sa société mère.

glossaire

ACCEPTATION BANCAIRE («AB») : Titre de créance à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE : Calculé par application de facteurs de pondération selon le degré de risque de crédit pour chaque catégorie de contreparties. Les instruments hors bilan sont convertis en équivalents au bilan, selon des facteurs de conversion précis, avant l'application des facteurs de pondération du risque pertinents.

ACTIFS SOUS ADMINISTRATION ET ACTIFS SOUS GESTION : Actifs qui appartiennent à des clients auxquels la Banque procure des services de gestion et de garde. Ces actifs ne sont pas inscrits au bilan consolidé de la Banque.

BASE DE MISE EN ÉQUIVALENCE FISCALE («BMEF») : Majoration du revenu exonéré d'impôt gagné sur certains titres jusqu'à un montant équivalent avant impôts. Cette exonération permet d'évaluer et de comparer uniformément le revenu d'intérêts net provenant de sources imposables et celui provenant de sources non imposables.

BSIF : Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

CAPITAL : Le capital se compose des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés et des débentures subordonnées. Le capital contribue à la croissance de l'actif, constitue un coussin contre les pertes sur prêts et protège les déposants.

COEFFICIENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES : Rapport entre les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires et l'actif pondéré en fonction du risque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires constituent généralement l'une des mesures les plus importantes de la vigueur du capital d'une banque, et il est souvent utilisé par les agences de notation et les investisseurs afin d'évaluer la situation de capital d'une banque. Le coefficient des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires représente le total des capitaux propres, plus la participation sans contrôle dans les filiales, moins les actions privilégiées, les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels non amortis (déduction faite des impôts).

COEFFICIENTS DU CAPITAL DE CATÉGORIE 1 ET DU CAPITAL TOTAL : Rapport entre les capitaux propres et l'actif pondéré en fonction du risque, tels qu'ils sont stipulés par le BSIF, conformément aux lignes directrices de la Banque des règlements internationaux. Le capital de catégorie 1, qui est considéré comme le plus permanent, se compose surtout des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de la participation sans contrôle dans les filiales, plus les actions privilégiées à dividende non cumulatif, moins les écarts d'acquisition non amortis et les actifs incorporels non admissibles et non amortis. Le capital de catégorie 2 se compose surtout de débentures subordonnées et de la tranche admissible de la provision générale. Ensemble, le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2, moins certaines déductions, constituent le capital total réglementaire.

CONTRAT À TERME STANDARDISÉ : Engagement d'acheter ou de vendre un montant fixé de marchandises, de titres ou de devises à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme standardisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les gains ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour en fonction des cours de clôture.

CONTRAT DE CHANGE : Engagement d'acheter ou de vendre un montant donné d'une monnaie à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

CONTRAT DE GARANTIE DE TAUX : Contrat négocié entre deux parties en vertu duquel un taux d'intérêt fixé s'applique à un montant nominal de référence pour une période pré-déterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en espèces à la date de règlement. Ce genre de contrat offre une protection contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou permet d'en tirer parti.

COURBE DE RENDEMENT : Représentation graphique de la structure par échéance des taux d'intérêt où sont tracées des courbes de taux de rendement de titres obligataires de même ordre selon leur terme jusqu'à échéance.

COUVERTURE : Opération réalisée dans le but de réduire ou de compenser l'exposition aux risques de prix, de taux d'intérêt ou de change en prenant des positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

ENTITÉ À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES : Entité dont les capitaux propres à risque sont insuffisants pour lui permettre de financer elle-même ses activités ou lorsque ses détenteurs d'instruments de capitaux propres ne réunissent pas, collectivement, certaines des caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle.

ÉVALUATION À LA VALEUR DE MARCHÉ : Évaluation à la juste valeur de certains instruments financiers à la date de clôture.

INSTRUMENTS HORS BILAN : Engagements de crédit indirects, y compris les engagements de crédit en vertu desquels aucune somme n'a été prélevée et les instruments dérivés.

JUSTE VALEUR : Montant de la contrepartie dont il serait convenu dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions normales de concurrence entre des parties consentantes et agissant en toute connaissance de cause.

LETTERS DE CRÉDIT DE SOUTIEN ET LETTRES DE GARANTIE : Engagements de la Banque d'effectuer des paiements pour le compte de clients ne pouvant pas respecter leurs obligations envers des tiers. La Banque possède un droit de recours contre les clients auxquels elle avance ainsi des fonds.

MARGE NETTE SUR INTÉRÊTS : Revenu d'intérêts net, sur une base de mise en équivalence fiscale, en pourcentage du total de l'actif moyen.

MISES EN PENSION : Ou encore «Obligations relatives aux titres mis en pension», soit une opération à court terme dans le cadre de laquelle la Banque vend des actifs, généralement des obligations d'administrations publiques, à un client et convient au même moment de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

MONTANT NOMINAL DE RÉFÉRENCE : Montant prévu au contrat ou montant en capital devant servir à payer certains instruments hors bilan tels que des contrats de garantie de taux, des swaps de taux d'intérêt et de devises. Ce montant est dit «nominal» parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement une référence pour le calcul des montants qui changent effectivement de main.

OBLIGATION AU TITRE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES : Instrument financier généralement admissible à titre de capital réglementaire, qui peut être réglé pour un nombre variable d'instruments de capitaux propres de la Banque.

OPTION : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une devise en particulier à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

POINT DE BASE : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

PRÊT DOUTEUX : Prêt dans le cas duquel la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le capital à la date prévue, ou à l'égard duquel un paiement prévu par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite. Les intérêts ne sont pas comptabilisés dans le cas d'un prêt douteux.

PRISES EN PENSION : Ou encore «titres pris en pension», soit une opération à court terme dans le cadre de laquelle la Banque achète des actifs, généralement des obligations d'administrations publiques, à un client et convient au même moment de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt garanti à court terme.

PRODUIT DÉRIVÉ : Contrat financier dont la valeur est fonction d'un cours ou d'un prix, d'un taux d'intérêt, d'un taux de change ou d'un indice boursier sous-jacent. Les contrats à terme, les contrats d'options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

PROVISION GÉNÉRALE : Provision constituée par la Banque pour tenir compte des pertes sur créances qui sont survenues à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été expressément déterminées au cas par cas.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES : Montant mis en réserve qui, de l'avis de la direction, suffit à absorber toutes les pertes sur créances découlant des éléments inscrits au bilan et hors bilan. Cette provision inclut des provisions spécifiques et une provision générale.

RATIO DE PRODUCTIVITÉ : Mesure de l'efficacité avec laquelle la Banque engage des frais pour produire des revenus. Ce ratio indique, en pourcentage, le rapport entre les frais autres que d'intérêts et la somme du revenu d'intérêts net (sur une base de mise en équivalence fiscale) et des autres revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES : Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

SWAP : Un swap de taux d'intérêt est un contrat visant l'échange de flux de paiements d'intérêts, habituellement un à taux variable contre un à taux fixe, pour une période donnée et portant sur un montant nominal de référence. Un swap de devises est un contrat visant l'échange de paiements dans différentes devises, sur des périodes déterminées à l'avance.

TITRISATION : Processus dans le cadre duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet habituellement différentes catégories de titres adossés à des créances à des investisseurs afin de financer l'achat de prêts. La Banque comptabilise normalement ces opérations comme des ventes, sous réserve de certaines conditions; les prêts en cause sont donc retirés du bilan consolidé de la Banque.

VALEUR À RISQUE («VAR») : Estimation de la perte de valeur qui, à l'intérieur d'un intervalle de confiance déterminé, pourrait éventuellement découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

information à l'intention des actionnaires

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à la 176^e Assemblée annuelle des actionnaires ordinaires de la Banque Scotia, qui se tiendra le 4 mars 2008, au Shaw Conference Centre, salle de conférence C, 9797 Jasper Avenue, Edmonton (Alberta) à 10 h (heure des Rocheuses).

Renseignements sur le portefeuille d'actions et les dividendes

Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements sur leur portefeuille d'actions et les dividendes en communiquant avec l'agent des transferts.

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'agent des transferts.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en espèces sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Les actionnaires titulaires de débentures subordonnées entièrement nominatives de la Banque peuvent également affecter aux mêmes fins le montant des intérêts perçus sur ces dernières. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Inscription boursière

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des Bourses de Toronto et de New York.

Les actions privilégiées de la Banque des séries 12, 13, 14, 15 et 16 sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Symboles boursiers

ACTION	SYMBOLE AU TÉLÉSCRIPTEUR	CODE CUSIP
Actions ordinaires	BNS	064149 10 7
Actions privilégiées, série 12	BNS.PR.J	064149 81 8
Actions privilégiées, série 13	BNS.PR.K	064149 79 2
Actions privilégiées, série 14	BNS.PR.L	064149 78 4
Actions privilégiées, série 15	BNS.PR.M	064149 77 6
Actions privilégiées, série 16	BNS.PR.N	064149 76 8

Dates de paiement des dividendes pour 2008

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES	DATES DE PAIEMENT
2 janvier	29 janvier
1 ^{er} avril	28 avril
2 juillet	29 juillet
7 octobre	29 octobre

Prochaine assemblée annuelle

Pour l'exercice 2008, l'Assemblée annuelle se tiendra le 3 mars 2009, à Halifax (Nouvelle-Écosse).

Cours au jour de l'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le bénéfice au Canada, le cours des actions ordinaires de La Banque de Nouvelle-Écosse a été établi à 31,13 \$ par action le 22 décembre 1971, jour de l'évaluation, ce qui correspond au cours de 2,594 \$ déterminé à la suite du fractionnement d'actions à raison de deux pour une survenu en 1976, du fractionnement d'actions à raison de trois pour une survenu en 1984 et du fractionnement d'actions à raison de deux pour une survenu en 1998. Le dividende en actions de 2004 n'a pas eu d'incidence sur la valeur au jour de l'évaluation, les actions reçues dans le cadre de ce dividende en actions n'étant pas incluses dans le groupe des actions émises avant 1971.

Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Il se pourrait que certains actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse reçoivent plus d'un exemplaire des documents qui leur sont destinés, par exemple le présent Rapport annuel. Bien que nous nous efforçons d'éviter une telle duplication de l'information, si des actionnaires figurent plusieurs fois sur la liste d'envoi parce qu'ils y sont inscrits sous des adresses ou des noms différents, cela peut donner lieu à des envois multiples.

Les actionnaires concernés qui désirent mettre fin à ces envois multiples sont priés de communiquer avec l'agent des transferts afin que soient prises les dispositions nécessaires.

Cotes de crédit

CRÉANCE/DÉPÔTS DE PREMIER RANG À LONG TERME

DBRS	AA
FITCH	AA-
Moody's	Aa1
Standard & Poor's	AA-

DÉPÔTS À COURT TERME/EFFETS DE COMMERCE

DBRS	R-1 (élevé)
FITCH	F1+
Moody's	P-1
Standard & Poor's	A-1+

CRÉANCE DE SECOND RANG

DBRS	AA (bas)
Fitch	A+
Moody's	Aa2
Standard & Poor's	A+

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

DBRS	Pfd-1
Moody's	Aa3

En ligne

Pour obtenir des renseignements sur les produits et sur la société, de l'information financière et de l'information à l'intention des actionnaires : www.banquescotia.com et www.scotiaca.com

renseignements supplémentaires

Direction générale

Banque Scotia
Scotia Plaza
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-6161
Télécopieur : (416) 866-3750
Courriel : email@scotiabank.com

Pour de plus amples renseignements

RELATIONS PUBLIQUES,
AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET
AFFAIRES GOUVERNEMENTALES
Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-3925
Télécopieur : (416) 866-4988
Courriel : corpaff@scotiabank.com

CENTRE SERVICE CLIENTÈLE
1 800 575-2424

Services aux actionnaires

AGENT DE TRANSFERTS ET AGENT
COMPTABLE DES REGISTRES
AGENT PRINCIPAL
Société de fiducie Computershare
du Canada
100, avenue University, 9^e étage
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1 877 982-8767
Télécopieur : 1 888 453-0330
Courriel : service@computershare.com

COAGENT DE TRANSFERTS (ÉTATS-UNIS)

Computershare Trust Company, Inc.
350 Indiana Street
Golden, Colorado 80401
U.S.A.
Téléphone : 1 800 962-4284

AFFAIRES FINANCIÈRES

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Téléphone : (416) 866-4790
Télécopieur : (416) 866-4048
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

ANALYSTES FINANCIERS,
GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLES ET AUTRES
INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS
Téléphone : (416) 866-5982
Télécopieur : (416) 866-7867
Courriel : investor.relations@scotiabank.com



Sources Mixtes

Produit issu de forêts bien gérées et d'autres sources maîtrisées
www.fsc.org Cert no. SW-COC-1383
© 1996 Forest Stewardship Council

La couverture est imprimée sur du papier Productolith, Dull, 100 lb certifié FSC. Ce papier contient 10 % de fibres recyclées postconsommation.

L'utilisation de 6 206,08 kg de papier Stora Enso Productolith à 10 % de fibres recyclées postconsommation au lieu de papier à fibres vierges permet de réduire l'empreinte écologique comme suit :

Économies :

Arbres : 13 arbres ont été préservés pour la postérité.
Déchets : 368,77 kg de déchets solides n'ont pas été engendrés.
Eau : 18 592 litres d'eaux usées n'ont pas été déversés.
Air : 662,70 kg de gaz à effet de serre n'ont pas été émis.
Énergie : 9 000 000 BTU n'ont pas été consommés.

Les pages rédactionnelles de 1 à 24 sont imprimées sur du papier Roland ST30 certifié FSC. Ce papier contient 30 % de fibres recyclées postconsommation.

Les pages financières de 25 à 144 sont imprimées sur du Roland Enviro 100 certifié FSC. Ce papier contient 100 % de fibres recyclées postconsommation.

L'utilisation de 91 635,67 kg de papier contenant des fibres recyclées postconsommation pour les pages rédactionnelles et financières au lieu de papier à fibres vierges permet de réduire l'empreinte écologique comme suit :

Économies :

Arbres : 1 484 arbres ont été préservés pour la postérité.
Déchets : 42 803 kg de déchets solides n'ont pas été engendrés.
Eau : 4 049 000 litres d'eaux usées n'ont pas été déversés.
270,8 kg de particules en suspension dans l'eau n'ont pas été déversés.
Air : 95 694 kg de rejets atmosphériques n'ont pas été émis.
Énergie : 7 071 m³ de gaz naturel ont été économisés grâce à l'utilisation du biogaz.



Que ce soit au Canada ou ailleurs dans le monde, nous devons notre succès aux choix judicieux que nous avons su faire.

Notre personnel : 60 000 personnes de qualité.

À la Banque Scotia, nous reconnaissons l'importance primordiale des 60 000 personnes qui ont joint les rangs de la Banque. C'est à ces personnes que nous devons tous nos succès à ce jour et ce sont elles qui nous aideront à réaliser notre plein potentiel et à nous hisser au premier rang des sociétés de services financiers d'envergure internationale au Canada. C'est la raison pour laquelle nous accordons tant d'importance à notre engagement de faire de la Banque Scotia un endroit privilégié où travailler. Au cours de chacune des trois dernières années, nous avons réussi à nous classer parmi les 50 meilleurs employeurs au Canada. Grupo Scotiabank a été proclamé meilleur employeur au Mexique pour la quatrième année d'affilée. En outre, le *Jamaica Observer* nous a inscrit sur sa liste des 10 sociétés les plus en vogue auxquelles les Jamaïcains rêvent de se joindre. Bien sûr, nous sommes fiers de ces marques d'approbation, mais nous sommes plus fiers encore de notre équipe unie autour du monde.

Vous êtes plus riche que vous ne croyez.^{MD}

 Groupe Banque Scotia^{MC}